

Arts et Spectacles : les festivals de l'été

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15043 – 7 F

JEUDI 10 JUIN 1993

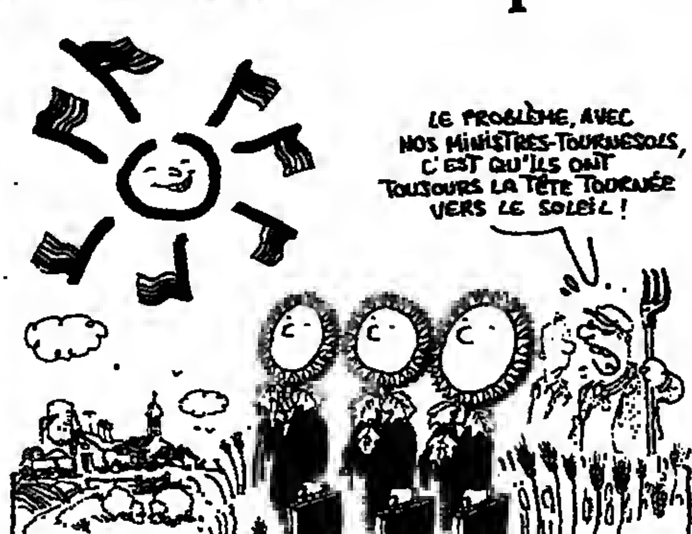
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En acceptant l'accord sur les oléagineux avec les Etats-Unis

Paris cherche à sortir de son isolement commercial au sein de la Communauté européenne



Mettant fin à une longue période d'isolement au sein des Douze, la France a accepté, mardi 8 juin, l'accord conclu le 19 novembre 1992 entre la CEE et les Etats-Unis sur la limitation de la production européenne de graines oléagineuses. Bien que cet accord ne préjuge pas de sa position sur les autres volets de la négociation agricole du GATT, il a provoqué une hostilité très vive dans l'opposition. Jean Glavany, porte-parole du PS, parle de « honteuse capitulation ». Le gouvernement fait valoir qu'il a obtenu des garanties et des compensations. Les milieux agricoles adoptent en général une attitude mesurée.



Lire pages 19 et 20 les articles de FRANÇOIS GROSRICHARD et de PHILIPPE LEMAITRE

Repentirs d'après-élections

SOUCIEUX de sortir la France de l'impasse où, surenchère électorale aidant, elle s'était fourvoyée, le gouvernement d'Edouard Balladur se montre très présent sur le terrain commercial et agricole. Mardi 8 juin à Luxembourg, c'était pour donner un gage de bonne volonté aux partenaires de la France dans la CEE et, au-delà, aux Américains, en avalisant un accord conclu entre la Commission européenne et les Etats-Unis, afin de limiter la production d'oléagineux dans la Communauté.

Les protestations immédiates de certains dirigeants professionnels ainsi que celles de leaders socialistes en deviennent choquantes tant les contraintes qu'impose l'arrangement sont modestes. Loin d'être oubliés, les paysans, qui ont obtenu, voilà dix jours, d'avantageux aménagements à la réforme de la politique agricole commune (PAC), voient de surcroît se confirmer le clair refus de Paris d'accepter tels quels les autres volets du pré-accord agricole de Blair House, conclu par Bruxelles avec les Américains dans le cadre de l'Uruguay Round, pré-accord qui prévoit une réduction de 21 % des exportations subventionnées.

L'ACTIVISME de la France a pris ses partenaires de court. Mais ils ont réagi de façon plutôt positive à l'idée, développée dans un mémorandum récemment transmis par Paris, mémorandum qu'Edouard Balladur viendra défendre lui-même devant la Commission européenne jeudi 10 juin à Bruxelles, qu'après tout la Communauté ne peut se montrer éternellement vulnérable aux appétits extérieurs, que le libre-échange, pour ne pas devenir destructeur d'activité et d'emplois, doit être mieux maîtrisé.

La crise se développe à grande vitesse, et crée des réflexes nouveaux : prenant conscience d'une situation plus détériorée que prévu, le sidérurgiste, le constructeur d'automobils, le chimiste allemands ne prennent plus un air agacé lorsque les Français font valoir que le marché unique a davantage profité aux pays tiers qu'aux industriels de la CEE. L'Allemagne, frappée par la récession, change de point de vue, et d'autres avec elle. C'est essentiel pour le débat européen.

L'ÉVOLUTION sera-t-elle suffisante pour convaincre nos partenaires, et si possible les Américains, de rediscuter l'accord de Blair House et d'éviter ainsi à la Communauté une crise agricole et commerciale inopportune ? Rien ne l'indique. Mais rien n'a encore été dit non plus, à Bonn ou à Londres, qui interdise de l'espérer. « Derrière l'arbre agricole, il y a la forêt industrielle ; c'est pour la défense de la production communautaire, et au-delà, de l'identité européenne, que nous œuvrons », a plaidé Alain Lamassoure, le ministre français des affaires européennes.

Il a eu raison de souligner que, fin juin à Copenhague, quoi qu'il arrive sur le front du GATT, les problèmes de commerce devront figurer au cœur de la réflexion que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze veulent engager sur l'emploi et la croissance.

M0147 - 0610 0 - 7,00 F



Rite sans romance

Festivités et anachronisme ont marqué le mariage du prince héritier du Japon

TOKYO

de notre correspondant

Le mariage du prince héritier Naruhito et de Masako Owada, mercredi 9 juin, n'aurait pu être que l'un de ces grands spectacles que se donne une élite nationale s'il ne démontrait, par ses tabous et les méprises délibérément entretenues, la mystique anachronique dont est investie l'institution impériale dans un pays se réclamant officiellement de la souveraineté populaire.

En costume de cour de l'époque Heian (794-1192), le prince héritier, vêtu d'un kimono jaune orangé, et la future épousée, en kimono chatoyant de douze épaisseurs pesant une vingtaine de kilos, se sont rendus dans le plus sacré des sanctuaires shinto (religion première du Japon) du palais, *kashikodokoro*, où est vénérée la divinité solaire Amaterasu, ancêtre supposé de la lignée impériale.

On ne les vit qu'entrer et sortir. Le rite qui s'est déroulé à l'intérieur – échange des vœux et de coupes de saké scellant l'union – avait été soustrait à l'œil des caméras de la télévision qui, néanmoins, a consacré une couverture exceptionnelle à un événement marqué par un jour férié et chômé.

Dans l'après-midi, le couple, en vêtements occidentaux de cérémonie, alla remercier l'empereur et l'impératrice d'avoir autorisé leur union. Sous haute protection policière ils sont allés du palais à leur résidence saluant une foule estimée à deux cent mille personnes venues en dépit de la pluie.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 8

L'ensevelissement judiciaire du régime de Vichy

L'assassinat de René Bousquet stoppe une procédure qui allait enfin permettre d'éclaircir la politique antijuive sous l'Occupation

par Laurent Greilsamer

C'est une pavane judiciaire de quelque quinze ans qui s'achève. Une longue suite de réticences et de repentirs qui reflètent assez cruellement quelle fut l'incapacité de la justice française, et plus encore de notre société, de juger René Bousquet et sa politique antijuive quand il en était encore temps. Le paradoxe est cependant de taille : René Bousquet a succombé sous les balles d'un mystique déclaré alors que la justice, si lente tout au long des années 80, s'apprêtait finalement, peut-être, à affronter un procès encore inimaginable il y a peu.

La chambre d'accusation de Paris ne venait-elle pas de clore, fin mai, l'instruction du dossier de celui qui fut, peu ou prou, le ministre de l'intérieur de Vichy, d'avril 1942 à décembre 1943 ? Le substitut général de la cour d'appel de Paris n'attendait-il pas un signe de la chancellerie pour parapher son réquisitoire demandant le renvoi de Bousquet devant une cour d'assises ?

En réalité, la justice française voit ce dossier lui échapper pour la seconde fois. Car voilà près de quinze ans que Jean Leguay, l'ombre de René Bousquet, son délégué permanent à Paris durant l'Occupation, a été inculpé de crimes contre l'humanité pour sa participation à l'organisation de la rafle du Vel'd'Hiv', avant de mourir, dix ans plus tard, dans son lit. Sans avoir été jugé.

Les années 70 s'achevaient. L'avocat Serge Klarsfeld, après avoir obtenu que les principaux responsables nazis de la déportation des juifs de France soient jugés en Allemagne (les procès de Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn), commençait à porter plainte contre les survivants français.

Lire la suite page 15

- Les coups d'éclat de Christian Didier
- Le destin de quelques collaborateurs
- 1942-1943 : l'autonomie d'un ministre de la police sous haute surveillance allemande
- René Bousquet, une vie qui dérange
- Les extraits du projet de réquisitoire définitif

pages 12 à 15 et 28

Pas de compensations salariales par l'Etat

Michel Giraud, ministre du travail, a annoncé, mardi 8 juin, que le gouvernement renonçait « dans l'immédiat » à son projet de compenser les baisses de salaires pour éviter les licenciements. Cette décision intervient après les remous provoqués par l'affaire Morin Emballages. A Angers, la cour d'appel vient de condamner lourdement l'entreprise TRW Repa qui avait licencié 112 salariés, après leur refus d'une baisse de pouvoir d'achat de 20 %, décidée unilatéralement.

page 10

Les risques de la procréation assistée

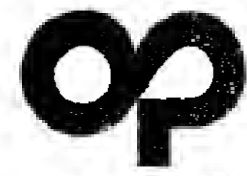
Plusieurs études récentes, américaines et françaises, font état d'une possible association entre certaines pratiques de procréation médicalement assistée et le cancer de l'ovaire. Plus précisément, les inductions d'ovulation, préalables aux fécondations *in vitro*, pourraient favoriser l'apparition de ce type de cancer. Dans une déclaration au *Monde*, M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, annonce la mise en œuvre de trois mesures destinées à mieux cerner l'importance de ce risque.

page 11

(Publicité)

En page 7.

Les hommes qui aiment votre ville vous font une déclaration.



PLASTIC OMNIUM

La France qui planche

Entre le bac et les divers examens et concours trois millions de jeunes à la poursuite d'un diplôme

La France a deux passions : l'égalité des chances et la sélection des élites. Attachée, depuis deux bons siècles, à l'ambition démocratique d'un accès de tous au savoir, elle a, dans le même mouvement, mis un talent unique à distinguer les meilleurs, les plus méritants ou les mieux dotés. Elle a construit, au fil des décennies, une formidable machine à classer, évaluer, trier, distribuer bons et mauvais points, promouvoir ou exclure des pans entiers de chaque génération. Multipliant examens et concours, écrits et oraux, options et mentions. Du plus modeste au plus huppé, du certificat d'aptitude professionnelle à l'agrégation ou à Normale Sup'. Sans oublier, évidemment, le passage initiatique par le baccalauréat, dont l'épreuve de philosophie mobilisera, vendredi 11 juin, près de six cent mille candidats.

Chaque année, donc, la France entière plonge dans ce grand rituel saisonnier. Aux futurs bacheliers, s'ajoutent les huit cent mille collégiens du brevet, six cent mille postulants aux examens professionnels du secondaire, cent mille candidats à l'entrée dans les grandes écoles ou aux concours de recrutement de professeurs, plus d'un million d'étudiants passant DEUG, licence ou maîtrise. Bref, plus de trois millions de jeunes qui jouent un peu leur destin face à une copie blanche.

Et autour d'eux, chacun s'agite. Les familles, qui partagent espoirs et trac. Les bataillons de surveillants, qui traquent l'anti-sèche. L'armée des professeurs qui corrige, interroge et note à tour de bras. Les divisions de fonctionnaires anonymes. La France-qui-planche.

GÉRARD COURTOIS et JEAN-MICHEL DUMAY

Lire notre supplément Campus-Education page 18

Un entretien avec François Fillon

Plan Université 2000, aide aux étudiants et rénovation pédagogique : le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche précise sa politique universitaire.

page 16

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Économie

La nouvelle trahison des clercs

par Alain Minc

HIER les intellectuels, aujourd'hui les élites économiques. Julien Benda avait-il raison de penser que les clercs tombent toujours du côté de la facilité? A voir revenir au galop le parti de la dévaluation et du laisser-aller, on ne saurait lui donner tort. Quinze ans de pédagogie économique n'auraient-ils servi à rien?

Les mêmes qui se rebiffaient en 1978 devant le plan de rigueur de Raymond Barre, qui en 1983 souhaitaient économiquement la sortie du système monétaire européen – quitte, du même mouvement, à en faire payer le prix politique à la gauche, – qui fin 1991 s'en prenaient au monétarisme de Pierre Bérégovoy, qui ont cru le 22 septembre dernier leur heure enfin arrivée, ces mêmes responsables-là – patrons, cadres dirigeants, experts – n'ont pas désarmé.

Ils réclamaient la dévaluation sous couvert d'un flottement dont ils osaient affirmer – question de rendre comestible le principe – qu'il aboutirait à une réévaluation; ils ne l'ont pas eue, et les taux d'intérêt sont descendus, davantage même qu'ils l'annonçaient dans leur propre économie-fiction.

Un procès d'intention injuste

Ils souhaitaient, à défaut de manipulation monétaire, une relance budgétaire; ils l'ont obtenue : avec un déficit de 6 %, comment imaginer aller plus loin, sauf à entrer dans une spirale infernale qui nous condamnerait, des années durant, à expier ce moment de négligence? Mais ils n'ont pas désarmé : les voici qui réclament tantôt des taux d'intérêt de 3 %, alors qu'ils se contentaient de 6 % il y a trois mois, et tantôt le retour de l'inflation, tandis que, plus hypocritement, ils rêvaient à l'époque de taux réels à peine positifs.

Une décennie et demie de désintoxication n'y aura rien changé : ils rêvent, nos croisés, du temps bienheureux où l'inflation payait les dettes, où la dévaluation soldait les dérapages du pouvoir d'achat, où quelques quotas douaniers octroyaient, si besoin était, un lâche soulagement. Avec évidemment en point d'orgue l'argument de la lutte contre le chômage, comme si les pays laxistes avaient, de ce point de vue, mieux réussi que les pays vertueux. Ils rêvent de l'époque bénie où la CGT et le patronat de droit divin passaient un traité entre leurs arrière-pensées sur le dos du franc.

Mais, aujourd'hui, cette union sacrée a du plomb dans l'aile : si la CGT demeure fidèle au poste, les salariés ont, eux, appris l'ascèse permanente du marché, ses rigueurs, sa dureté. Existe-t-il de meilleur référendum économique que la disparition de l'inflation grâce à l'acceptation collective d'une modération salariale sans équivalent dans un pays dont on a longtemps cru qu'il exploserait si les entreprises n'achetaient pas la paix sociale en distribuant, sans contrepartie, quelques points de pouvoir d'achat?

Etrange situation où les citoyens sont sans doute plus mûrs que leurs élites, les salariés que leurs dirigeants. Qu'indiquent d'autre les sondages qui, au-delà du miracle de l'état de grâce, témoignent d'une acceptation quasi unanime de l'augmentation de la CSG? Ce sont les responsables qui préféraient la hausse de la TVA à celle de la CSG, non les salariés. Ce sont les patrons qui plaidaient, à cor et à cri, pour des incitations fiscales brutales à l'investissement immobilier, non l'opinion publique.

C'est faire un procès d'intention injuste aux salariés que d'imputer la modération salariale aux seuls effets anxiogènes du chômage : un ouvrier qui a vu disparaître sur une chaîne les postes de travail qui le précèdent et le suivent sait mieux que quiconque que la compétition est là, et qu'à la nier on s'expose à des lendemains qui déchantent.

Par une étrange ruse de l'histoire, parce qu'ils vivent quotidiennement la pression des faits, les salariés sentent mieux que les cadres, jusqu'à il y a peu mieux protégés, la mesure du possible et de l'impossible. Nos élites croiraient-elles au mythe de la relance dans un seul pays? Regretteraient-elles, sur le plan économique, la politique de 1981, alors qu'elles la vouaient, à l'époque, aux gémonies?

La confiance demeure l'apanage des élites

Mais si en politique l'acquiescement de l'opinion permet de faire l'impasse sur les atermoiements des corps intermédiaires, il n'en va pas de même en économie. Moteur de l'action, étrange facteur de production que Marx avait ignoré, la confiance demeure l'apanage des élites puisque, dans un pays sans cogestion, elles seules décident. Nul ne peut durablement s'en priver. Reste, dès lors, à prêcher auprès d'elles les vérités premières que l'opinion a, de son côté, acceptées.

Première vérité : nul ne peut *inventer, seul, la relance dans un* environnement qui l'ignore. Comment imaginer que la Grande-Bretagne puisse servir d'exemple, avec une modeste croissance qui ne fait que suivre deux années de récession auprès de laquelle la nôtre semble une bluette, sur la toile de fond d'un déficit public égal à 8 % du produit intérieur et avec des taux d'intérêt à long terme qui témoignent de la méfiance des marchés internationaux? La France a voulu relancer seule en 1976 et en 1981; l'Allemagne en 1980 : pourquoi des conséquences dévastatrices à l'époque ne se produiraient-elles pas aujourd'hui? Le monde, depuis lors, s'est davantage internationalisé, et l'interdépendance s'est accrue.

Deuxième vérité : la baisse des taux d'intérêt est une condition nécessaire mais non suffisante de la relance. Celle-ci ne peut venir que de la demande intérieure ou de la croissance des exportations. La première nous est interdite sous forme de déficit budgétaire accru, à moins d'entrer dans le processus déficit public-dévaluation-expansion artificielle et, dix-huit mois *plus tard, rigueur accrue*. Il n'existe aucun contre-exemple à cette fatalité. Un redémarrage de la croissance ne peut se faire non plus à partir d'une hausse de pouvoir d'achat, d'origine salariale, qui irait alors à l'encontre d'un partage minimum du travail; elle ne pourrait utilement provenir que d'un transfert d'épargne des ménages, mais aucune mesure artificielle ne l'alimentera, *hormis la baisse* des taux. Quant aux exportations, elles sont indexées avant tout sur une reprise allemande dont les ressorts nous échappent.

Troisième vérité : aucune manipulation financière ou monétaire ne peut davantage fonctionner à l'échelle d'un seul pays que le socialisme ne fonctionnait, lui-même, dans un seul pays. Les prophètes du moment prêchent pour un retour de l'inflation! A l'échelle mondiale, ce serait un bienfait douteux : de toute façon, nous n'en sommes pas maîtres. A l'échelle nationale, ce serait une catastrophe : elle nous conduirait au cycle inflation-dévaluation que les Britanniques n'ont jamais su maîtriser depuis un siècle avec, pour résultat, la paupérisation que l'on connaît...

A la mesure de l'indifférence

Quatrième vérité : si notre industrie souffre aujourd'hui de la dévaluation de la livre, de la lire, de la peseta, elle a aussi profité, des années durant, de leur surévaluation. De même ne devons-nous pas oublier que, pénalisés depuis un an par la politique monétaire allemande, nous avons profité pendant deux années du surcroît de croissance lié à la manière même, hyperkeynésienne, dont l'Allemagne a financé son unification. Cinquième *vérité, a priori* choquante : il ne faut pas s'étonner de la surréaction au chômage, à la mesure de l'indifférence qui a prévalu pendant une décennie. Dans une société «aristocratique», où les élites tiennent, seules, le discours de référence, le fait que pour la première fois sont touchés leurs enfants, neveux ou amis suffit à expliquer l'émotion.

Lorsque la croissance repartira et que, comme à l'accoutumée, l'embauche reprendra d'abord au profit des catégories les plus privilégiées, on peut parier que reviendra le même aveuglement égoïste, alors que, pour l'essentiel, la situation n'aura pas fondamentalement changé et que l'exclusion n'aura guère régressé.

Si, au lieu de croire à des miracles, nos clercs économiques sacrifiaient à leur devoir d'Etat, ils auraient de vrais sujets devant eux : avec les partenaires sociaux, le partage du travail; avec les pouvoirs publics, une réflexion concertée sur le GATT, dès lors qu'avec la fin de la guerre froide ses fondements ont changé.

Avec son *projet* de compenser en partie les baisses de salaires liées à la protection de l'emploi, un gouvernement de centre-droite a tenté de lever publiquement le tabou du partage du travail. A vous, les clercs de reprendre la balle au bond, d'élaborer des propositions, d'énoncer, le cas échéant, des exigences, de revivifier, sur ce terrain, la vie contractuelle.

Voilà une autre manière de relancer, sur un sujet majeur, la dynamique sociale, au lieu de voir s'esquisser un front commun entre les patrons les plus nationalistes et la CGT pour demander le retour de droits de douane nationaux! Qu'attend-on d'autre d'un acteur social? Mais le CNPF en est-il un? S'il l'était, face à un Etat qui prend *ses responsabilités*, face à des salariés qui assument, de gré ou de force, les leurs, il serait capable de s'engager, de se faire suivre par ses mandants, en un mot d'être collectivement responsable. Qu'il en est loin!

Pour un coût trente fois moindre

Même sur le terrain qui devrait lui être plus familier du commerce international, quel *aggiornamento* nous propose-t-il, hormis de temps à autre de réclamer là un quota, ailleurs une subvention? Que ne défend-il une position limpide! Le libre-échange modèle GATT correspondait cahin-caha à un univers où un milliard et demi de consommateurs vivaient hors économie de marché. Avec la libre circulation des capitaux et désormais des technologies, la compétition sera insupportable avec des Chinois forts de leur chromosome capitaliste, de leur productivité, de leurs capitaux et qui travaillent aussi efficacement que nous, pour un coût trente fois moindre.

L'explosion chinoise sonne le glas du GATT modèle 1945 : nous allons vers une économie où, si les capitaux et les technologies continuent de circuler comme aujourd'hui, des «écluses» réapparaîtront entre les zones. Aux élites de cimenter leur unanimité sur ce thème, afin de mieux le faire partager à des Allemands que leurs propres difficultés vont rendre réceptifs. Se faire les chantres intelligents d'une préférence communautaire élargie à l'industrie et aux services, telle devrait être la réaction des clercs au lieu de courir, comme autrefois, derrière les mirages de l'économie-fiction!

N'oublions jamais qu'une société est malade lorsque l'opinion est plus mûre que ses élites. Quelle autre légitimité existe-t-il aux privilèges dont *celles-ci* disposent que d'être capables de précéder, d'anticiper, de devancer le pays, d'être, en un mot, les gardiens de la raison? Si, à l'inverse, les dirigeants cèdent davantage que leurs mandants aux fantasmes, à l'angoisse, à l'irréalité, ils sapent, sans le savoir, le fondement même de la démocratie. Gare à ne pas commencer, avec la revendication d'une politique économique *irréelle*; avant de continuer demain avec un discours populiste! Ne jouons pas avec le feu! Ne trahissons pas une nouvelle fois!

▶ Alain Minc est consultant.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Pourquoi les médias inspirent moins confiance

Les difficultés que connaissent les médias ont des causes objectives bien connues. Mais elles tiennent aussi à un manque d'imagination pour s'adapter aux intérêts nouveaux des lecteurs et à des dérapages qui ont relancé le débat sur la déontologie journalistique.

CRISE financière, baisse d'audience, chute de crédibilité... Les médias sont bien malmenés ces temps-ci. Aux difficultés objectives, dues à l'effondrement de la publicité et à la modernisation technique, s'ajoute une crise de confiance alimentée par divers «dérapages» récents (de la guerre du Golfe à l'affaire Botton) et relançant au sein de la profession le vieux débat sur la déontologie journalistique.

Le Débat se fait l'écho de ce divorce entre l'opinion et l'information. L'ex-sociologue devenu journaliste, Philippe Meyer, jette un regard sévère sur le paysage informatif français, estimant que la crise de la presse est d'abord «une *crise de compétence*». «*Globalement*, affirme-t-il, *nos journaux font moins bien que leurs homologues européens leur métier de producteurs d'information.*» Et il considère que «*la crise de la presse quotidienne française* «*de qualité*» ou «*populaire*», c'est (...) *au premier chef une crise d'offre de contenu*».

La presse serait donc d'abord victime de son manque d'imagination pour répondre aux attentes des lecteurs modernes. Ne voulant pas se contenter de critiquer, Philippe Meyer présente quelques-unes des pistes ouvertes par des exemples récents de réussite. Il relève le goût pour «*l'information sèche*» sans commentaire, qui fait le succès de France Info, du *Parisien libéré* ou de *Capital*, les progrès sur «*le visuel*» réalisés par les titres du groupe allemand Bertelsman, ou l'intérêt pour l'international qu'attestent les bons résultats de *Courrier international* ou du *Monde diplomatique*. *Il insiste aussi sur* l'importance de la culture, qui devrait prendre, dans les années à venir, la place occupée par la rubrique Société dans la décennie précédente. «*C'est autour de la culture*, affirme-t-il, *que se développe aujourd'hui, sous mille formes que chacun peut juger ou non à son goût, la question de la recherche du sens.*»

La connivence presse-police

Philippe Meyer observe que si la presse populaire de Grande-Bretagne doit l'essentiel de son succès aux scandales privés, en France ce qui prime est plutôt le fait-divers. «*Le crime plutôt que la fesse.*» C'est pourquoi les relations entre les journalistes et la police y ont une importance particulière. La tournée des commissariats constitue l'activité de base dans les journaux à grand tirage. A beaucoup se fréquenter, on finit forcément par s'apprécier – voire se ressembler. *Les Cahiers de la sécurité intérieure* analysent, dans un dossier intitulé «Police et médias», les étranges relations entre ces deux corporations de fouineurs professionnels. A en croire les participants des deux bords réunis dans une table ronde, les choses se passent plutôt bien. Et entre la compétition et la connivence, la frontière est mince. *Exception faite* de quelques brebis galeuses, les uns et les autres connaissent la règle du jeu et, à la fois par intérêt et sympathie mutuelle, évitent de se mettre en difficulté. «*La relation de confiance personnelle est le substitut d'une véritable déontologie professionnelle...*», observe Guillaume Devin, rédacteur en chef de la revue.

Mais cette vision un peu idyllique n'est pas entièrement confirmée par l'étude universitaire, réalisée par Isabelle Pentecôte, dont rend compte Antoine Fouchet, journaliste à *la Croix*. Elle souligne la forte méfiance des policiers envers les journalistes en général, accusés de «*gêner l'enquête*», de dire impunément n'importe quoi et de monter systématiquement en épingle les «bavures» policières. En fait, policiers et journalistes ont en commun d'être... de plus en plus impopulaires et dénigrés – ce qui n'incite pas à la sérénité.

Comme l'observe Laurent Huberson, ancien journaliste travaillant au ministère de la défense, la sécurité et l'information obéissent à des logiques différentes – souvent difficiles à concilier. Les contraintes de la rapidité, de l'immédiateté et du spectacle, exacerbées par la concurrence entre les médias audiovisuels, mettent souvent le journaliste dans une position difficile pour traiter de sujets complexes et demandant du temps, de la discrétion et de la prudence. Seules la spécialisation et la professionnalisation peuvent donner aux journalistes des garanties leur permettant de résister aux pressions des rédactions en chef d'un côté et des informateurs de l'autre.

«L'image froissée» des immigrés

Se repaissant de faits-divers, la presse est périodiquement conduite à faire une large place aux immigrés. Que ce soit comme agresseurs ou comme victimes, ceux-ci occupent dans les médias une place ambiguë, qui reflète la mauvaise conscience de la société française à leur égard. Une «*image froissée*», comme l'écrit Tahar Ben Jelloun dans un dossier de *MScope* sur «Les images de l'*immigration dans les médias*». Sans vouloir «*charger les médias de tous les maux*», «*le fait est*, écrit Ben Jelloun, *qu'ils ont manqué d'audace et de clairvoyance. Ils ont, probablement involontairement, participé à instaurer un immense malentendu entre les immigrés et la France*».

Mais la réalité est-elle aussi noire? Dans une intéressante étude sur l'image de l'immigration dans *le Parisien libéré*, Christian Hermelin montre que (à sa propre surprise) cette représentation n'est nullement négative. «*Pour le Parisien*, écrit-il, *il semble que l'immigration apparaisse plutôt comme un problème crucial non résolu, mais que l'immigré soit plutôt considéré avec neutralité, voire avec une certaine bienveillance.*» Les immigrés sont considérés comme les victimes de situations cruelles et sont traités avec une certaine déférence. La parole leur est souvent donnée sans discrimination dans les petites interviews express qui sont la *spécialité du* journal et qui donnent une image familière des Parisiens.

Cette attitude de neutralité et de prudence est-elle généralisable à l'ensemble des médias? Christian Hermelin ne peut répondre à cette question. Mais il pense que, si c'était le cas, «*cela laisserait à penser qu'après un temps de surenchères, l'ensemble de la classe journalistique, avec les habituelles exceptions, et celle qui s'exprime par son truchement, aient accompli un premier retour sur soi et sur sa responsabilité sociale*».

Acceptons-en l'augure. C'est probablement par de tels retours sur soi que les médias pourront remonter dans l'estime des citoyens...

▶ ***Le Débat* nº 75, mai-août 1993. Gallimard. 82 F.**

▶ ***Les Cahiers de la sécurité intérieure*, nº 12, février-avril 1993. Institut des hautes études de la sécurité intérieure. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07. 105 F.**

▶ ***MScope*, nº 4, avril 1993. Centre régional de documentation pédagogique de Versailles, 3, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. 60 F.**

ÉTRANGER

L'évolution du conflit en Bosnie-Herzégovine et les initiatives diplomatiques

La mise en place d'un dispositif de protection des enclaves musulmanes risque de prendre « plusieurs semaines »

Les ministres des affaires étrangères des Douze devaient rencontrer, mercredi 9 juin à Luxembourg, Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, afin de clarifier plusieurs points concernant la mise en œuvre de la résolution 836 du Conseil de sécurité sur la protection des enclaves musulmanes de Bosnie. Le nouveau mandat donné aux «casques bleus» par cette résolution leur permet de riposter en cas d'agression contre les zones protégées. Au vu de ses récentes conversations avec Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, Alain Juppé, tout en estimant que les décisions des Nations unies devraient *«être suivies d'effets le plus vite possible»* craint qu'il faille *«plusieurs semaines»* avant que le dispositif puisse être en place.

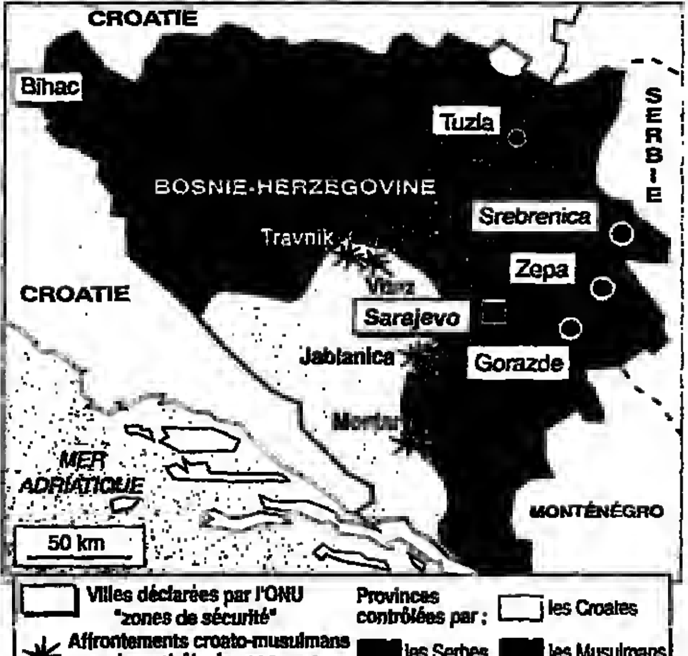
LUXEMBOURG

de notre correspondant

Les Douze veulent vérifier auprès de Warren Christopher si les Etats-Unis sont toujours disposés à tenir les engagements qu'ils ont pris lors de la signature du programme d'action par les cinq (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Espagne) le 22 mai à Washington. Refusant de déployer des troupes au sol, ils s'étaient déclarés prêts à contribuer avec les Français et les Anglais à la protection aérienne des « casques bleus » défendant les zones de sécurité.

Une ambiguïté demeure sur l'intervention des avions américains ; des responsables à Washington ont en effet précisé que celle-ci ne viserait que la protection des unités de la FORPRONU, pas celle des populations musulmanes en cas d'attaque par les forces serbes, une restriction qui en dit long sur le peu de motivation des Américains. Les Douze demanderont également à Warren Christopher si les Etats-Unis continuent à vouloir envoyer à titre préventif un bataillon de GI's en Macédoine.

Au-delà de la confirmation des promesses américaines, que faut-il entreprendre pour que la résolution 836 devienne opérationnelle ? Ce fut le thème principal de l'échange de vues des Douze, mardi. Il reste, bien sûr, à recenser les troupes qui seront envoyées sur place aux côtés des contingents français, anglais, canadien, danois, égyptien. *« Il ne faut pas faire de maximalisme, mais commencer graduellement. Au départ, cinq mille hommes supplémentaires devraient suffire »*, a estimé M. Juppé. M. Boutros-Ghali, plutôt optimiste, aurait déjà reçu, outre l'engagement de la Suède, des réponses favorables de la Tunisie et du Pakistan ainsi que des signes positifs de la part du Maroc. Français et Britanniques se disent tout à fait satisfaits que des unités venant de pays musulmans puissent participer à l'opération. Les Allemands qui, pour des raisons politico-constitutionnelles, ne peuvent pas envoyer de troupes dans l'ex-Yougoslavie, consentiront un effort financier. Plusieurs ministres ont regretté que les Russes, revenant sur leurs promesses, écartent l'idée d'envoyer leurs soldats surveiller l'étanchéité de la frontière entre la Serbie et la Bosnie. *« J'espère que cette position pourra évoluer »* a commenté M. Juppé. Il resterait alors à convaincre le président Milosevic d'accepter le déploiement de telles troupes.



Parmi les conditions à remplir pour parvenir à la mise en place des zones protégées, Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a cité la nécessité d'un minimum d'accord sur le terrain avec les Serbes de Bosnie : *« Nous n'allons pas forcer le passage ! »* s'est-il exclamé. De nombreuses autres questions posées n'ont pas trouvé de réponses. Que feront les « casques bleus » en cas de provocation des forces musulmanes cherchant à impliquer davantage l'étranger dans le conflit ? C'est là, apparemment, un point qui préoccupe lord Owen. Le médiateur a aussi estimé que les zones protégées (dont il a rappelé qu'il n'était pas l'inspirateur) ne peuvent être que des *« solutions à très court terme »* et qu'il faudrait *« essayer de les étendre »* géographiquement.

Comme prévu, les Douze ont adopté une déclaration qui témoigne de leur unité de vues retrouvée : le plan Vance-Owen est qualifié de *« pièce maîtresse de la stratégie communautaire en faveur de la paix »*. La création de zones de sécurité dont l'objet immédiat est de sauver environ un million de vies et de préserver une assise territoriale minimale pour engager la mise en œuvre du plan Vance-Owen, ne constitue, est-il précisé, qu'une première étape.

Les Douze ont d'autre part confirmé leur volonté d'appliquer strictement les sanctions décidées contre les Serbes et les Monténégrins et menacé d'agir de même à l'encontre des Croates s'ils multiplient les actions agressives. Ils se sont prononcés pour une présence internationale plus étoffée au Kosovo et en Macédoine.

PHILIPPE LEMAITRE

Les Croates ont perdu la bataille de Travnik

La présidence bosniaque a nommé, mardi 8 juin à Sarajevo, un nouveau chef de l'armée ainsi qu'un nouveau ministre de l'intérieur pour remettre de l'ordre dans l'administration et restaurer la discipline au sein de l'armée et de la police de la République. Le général Rasim Delic, âgé de quarante-quatre ans, assume la fonction nouvellement créée de chef du commandement suprême, remplaçant à la tête de l'armée le chef d'état-major, Sefer Halilovic, quarante et un ans, ancien officier de l'armée yougoslave que les Croates accusent d'avoir participé activement à la guerre contre la Croatie en 1991. En Bosnie centrale, l'ONU estime que la bataille de Travnik est terminée.

Les Musulmans bosniaques ont, au prix d'atrocités, chassé leurs anciens alliés croates de Travnik, cité historique de Bosnie centrale, où, selon l'ONU, la bataille est terminée. Des «casques bleus» britanniques ont été témoins de meurtres commis de sang-froid par les Musulmans contre des civils croates, a-t-on appris de source militaire proche de l'ONU. *«Ils ont vu des gens assassinés de sang-froid. Lorsqu'ils ont vu ces atrocités, les soldats britanniques sont intervenus pour y mettre fin»*, a déclaré un militaire.

On précise, de même source, que ces incidents se sont produits dans des villages croates tombés aux mains des forces musulmanes au cours d'une offensive menée au nord-est de Travnik. Les soldats britanniques sont parvenus à empêcher une trentaine de combattants musulmans de tirer sur 170 civils aux alentours de Guca-Gora. *«Les Britanniques ont dit aux soldats d'abaisser leurs armes et ont rassemblé les civils dans une église avant de contacter le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés afin de les faire évacuer»*, a-t-on ajouté de même source. Selon cette source, au moins cinq localités – Brajcoviki, Grahovic, Bukovica, Radojici et Maline – ont été «nettoyées» de la sorte.

A Guca-Gora, deux soldats britanniques ont vu des Musulmans ouvrir le feu à la mitrailleuse sur des civils croates qui s'enfuyaient à travers bois. Les soldats de l'ONU n'ont pas pu chiffrer le nombre des victimes. Pour James Myles, un porte-parole du bataillon britannique, l'ONU dispose de preuves suffisantes pour attester de la réalité des atrocités commises par les Musulmans. *«Par exemple, une porte forcée, apparemment fracassée et les occupants* [de la maison], *des civils, découverts dans le jardin, une balle dans la tête.»*

Après avoir pris Travnik, où ils étaient quatre fois plus nombreux que les Croates, les Musulmans tentent désormais de s'emparer de la route conduisant à leur bastion de Zenica. Des centaines de réfugiés croates terrorisés ont fui Travnik mardi 8 juin. La bataille pour cette localité d'architecture ottomane a tourné à la déroute pour les Croates, dont un millier environ de combattants ont dû se rendre aux Serbes pour échapper aux Musulmans (*le Monde* du 9 juin).

Les forces serbes bosniaques *« ont fait un tri »* des Croates fuyant la ville, internant 700 hommes et autorisant un convoi géant d'évacuation vers la Croatie de 3 500 femmes et enfants, a-t-on appris auprès du CICR à Zagreb. Quelque 700 Croates, *« tous des hommes et probablement des combattants »*, ont été internés dans le camp de Manjaca, dans le nord-ouest de la Bosnie, a indiqué à l'AFP Jette Soerensen, porte-parole de la Croix-Rouge internationale, précisant que les Serbes avaient donné leur accord pour que ces hommes soient visités mercredi par un délégué du CICR. Le camp de Manjaca, près de Banja-Luka, la principale ville des Serbes bosniaques, est constitué d'une demi-douzaine d'étables et avait été affecté, jusqu'à son évacuation totale, en décembre dernier, à l'internement des prisonniers croates et musulmans.

Bombardements serbes sur Gorazde

Le chef de la communauté croate de Bosnie-Herzégovine, Mate Boban, a accusé les Musulmans d'exécuter leurs prisonniers, mais cette accusation n'a été confirmée d'aucune source indépendante. Mate Boban affirme que *« 350 Croates sont détenus dans des camps où ils sont torturés et exécutés »* et il a lancé un appel à la communauté internationale pour faire cesser l'exode des Croates de Travnik. Les forces croates bosniaques du HVO (Conseil de défense croate) ont, elles-mêmes, été accusées d'atrocités lors de précédents affrontements croato-musulmans, en avril dernier dans la même région.

Des combattants croates avaient notamment incendié, à cette époque, des villages musulmans et détruit des mosquées dans cette zone à population mixte, que le plan Vance-Owen de règlement de la crise bosniaque a octroyée, de fait, aux Croates. A pied, à dos de mulet, en voiture ou en camionnette, les réfugiés croates, y compris des militaires qui ont troqué leur uniforme contre des vêtements civils, fuient aujourd'hui l'enfer de leur ville pour rejoindre les lignes serbes. Depuis que les combats ont éclaté, le week-end dernier, des centaines de personnes ont été tuées, estime-t-on de source militaire occidentale.

Par ailleurs, un chef musulman local menace de faire sauter un pont sur la Neretva, entre Konjic et Sarajevo, empêchant l'acheminement des convois humanitaires par cette route stratégique, a-t-on appris auprès de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) et du HCR.

Cependant, en Bosnie orientale, les forces serbes ont poursuivi leur offensive contre l'enclave musulmane de Gorazde, l'une des six que l'ONU a déclarées zones protégées. L'enclave, où s'entassent 60 000 habitants et réfugiés, est complètement isolée depuis que les Serbes ont coupé son seul axe d'approvisionnement. *L'ONU continue* de s'en voir refuser l'accès par les forces serbes. La radio de Sarajevo fait état de onze personnes tuées mardi dans un bombardement de Gorazde. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le Parlement suédois accepte l'envoi de 1 000 soldats en Bosnie.** – Le Parlement suédois a accepté, mardi 8 juin, la proposition du gouvernement d'envoyer environ 1 000 hommes en Bosnie. Ce bataillon partira, si le Conseil de sécurité de l'ONU en fait la demande, au cours de l'été, a précisé un porte-parole. D'autre part, le gouvernement norvégien s'est dit prêt à envoyer 200 membres du corps médical et assistants techniques. – *(AFP.)*

□ **Une commission parlementaire américaine en faveur de la levée de l'embargo sur les armes.** – La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a adopté, mardi 8 juin, à une nette majorité un texte autorisant le président Bill Clinton à rompre l'embargo des Nations unies sur les armes à destination de la Bosnie. Cette décision n'a pas valeur de loi car elle n'a encore été approuvée ni par la Chambre en session plénière ni par le Sénat. Le président Clinton, bien que favorable à cette levée de l'embargo sur les armes, a toujours dit qu'il n'agirait pas contre l'avis des Européens, lesquels y sont hostiles. – *(AFP.)*

En Croatie

Bombardements serbes dans l'arrière-pays dalmate

De *« violentes attaques »* serbes dans les environs de Sinj (non loin de Split, arrière-pays dalmate) ont eu lieu, mardi 8 juin, faisant plusieurs blessés dans les rangs de l'armée croate, a annoncé l'agence officielle croate Hina.

L'infanterie serbe, appuyée par l'artillerie lourde, a tenté de percer la ligne de défense croate en plusieurs points, selon l'agence. Les forces croates ont réussi à repousser toutes ces attaques, a assuré Hina. Selon Radio-Zagreb, il s'agit de la plus violente attaque depuis que les forces croates ont repris le contrôle de la région, fin janvier. Par ailleurs, des bombardements sporadiques ont été signalés dans l'arrière-pays du port de Sibenik.

Les autorités militaires de la Krajina, enclave serbe en Croatie qui s'est érigée en « République », ont ordonné une mobilisation générale, prêtant l'intention à la Croatie *« d'empêcher par tous les moyens »* la tenue d'un référendum, les 19 et 20 juin, sur l'unification de la Krajina et de la « République serbe » de Bosnie.

Pour sa part, le président croate Franjo Tudjman a averti que Zagreb userait de *« tous les moyens »* pour empêcher la Krajina de faire sécession et de s'unir avec les Serbes de Bosnie. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Nouveaux incendies criminels contre la communauté turque

La vague d'incendies criminels contre des maisons habitées par des Turcs s'est poursuivie, lundi 7 et mardi 8 juin en Allemagne. Après l'attentat de Wolfrath, près de Düsseldorf, qui avait, lundi, conduit à l'hospitalisation de quatorze personnes intoxiquées par les fumées (*le Monde* du 8 juin), trois nouvelles tentatives d'incendie ont été rapportées.

A Francfort, des inconnus ont tenté d'incendier un restaurant turc à l'aide de térébenthine.

A Hambourg, des foyers d'incendie allumés dans la cave d'un restaurant ont été maîtrisés par les pompiers. Enfin à Oberhausen-Rheinhausen, dans la Ruhr, le propriétaire d'un restaurant a légèrement été intoxiqué par les fumées d'un incendie allumé durant la nuit.

La fédération des immigrants turcs en Allemagne a appelé les quelque 5 000 commerçants turcs de Berlin à fermer boutique pendant une heure, vendredi 11 juin, pour protester contre les attentats racistes. – *(AFP, AP.)*

BURUNDI

Le président Ndadaye annonce la libération prochaine de 500 prisonniers

Le nouveau président du Burundi, Melchior Ndadaye, a annoncé, lundi 7 juin, au cours de sa première conférence de presse, la libération de 500 prisonniers politiques et de droit commun, le 15 juillet prochain, à l'occasion de son investiture. Il a également assuré qu'il n'y aurait plus de prisonnier politique ou d'opinion au Burundi. M. Ndadaye, un Hutu, a déclaré que le futur premier ministre ne sera pas issu de son ethnie. L'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, en exil depuis 1987, pourra pour sa part *« rentrer au pays s'il le désire »*, a indiqué le nouveau président. M. Ndadaye a également affirmé que le Parti pour la libération du peuple hutu (PALIPEHUTU) pourra être autorisé au Burundi, *« à condition qu'il respecte la loi établie »*.

Environ 2 000 étudiants et lycéens tutsis ont à nouveau manifesté mardi dans Bujumbura. Depuis vendredi, des centaines de jeunes Tutsis défilent quotidiennement, en dénonçant le *« caractère ethnique »* de l'élection présidentielle et en déchirant leurs cartes d'électeur alors que des élections législatives doivent avoir lieu le 28 juin. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Des islamistes soupçonnés de l'attentat du Caire

L'attentat contre un car de tourisme, vraisemblablement commis par des islamistes, aura fait, mardi 8 juin, au Caire, sur l'avenue des Pyramides, un mort de nationalité égyptienne et quatorze blessés, dont cinq Britanniques (*le Monde* du 9 juin). Cet acte terroriste est le premier à prendre pour cible des visiteurs étrangers depuis celui qui, le 26 février, dans un café du centre de la capitale égyptienne, avait notamment coûté la vie à deux touristes, un Suédois et un Turc. L'attentat a eu lieu à l'endroit où l'avenue des Pyramides passe sous un tunnel dont la partie supérieure sert de pont. De là, un ou plusieurs inconnus qui ont pris la fuite, ont lancé une bombe en direction d'un autobus qui transportait quarante-neuf touristes britanniques. Mais la bombe a manqué sa cible et frappé une voiture à moitié engagée dans le tunnel.

Cet attentat devait coïncider avec la reprise, le jour même, à Fayoum, à 100 km au sud du Caire, du procès par contumace du chef spirituel des islamistes armés, cheikh Omar Abder Rahmane, qui vit aux Etats-Unis. Mais ce procès, ouvert, le 6 avril, devant la Cour de sûreté de l'Etat, a été une nouvelle fois reporté au 13 juin, à la demande du parquet, pour des raisons de procédure. – *(AFP.)*

□ **AZERBAÏDJAN : négociations après les affrontements.** – Le président Aboulfaz Eltchibey a accepté la démission de son premier ministre Panakh Gusseïnov, rendu en partie responsable des affrontements de Guandja, la deuxième ville du pays, passée sous le contrôle de son homonyme, le chef de guerre local Suret Gusseïnov. Les négociations se prolongeaient, mercredi 9 juin, à Bakou comme à Guandja, où les rebelles disposent des armes – y compris des avions – laissées sur place par les parachutistes russes, dont certains seraient eux-mêmes restés à Guandja. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHYPRE : suspension des négociations à l'ONU.** – Les pourparlers sur Chypre, ouverts le 24 mai aux Nations unies ont été suspendus jusqu'au 14 juin, à la demande de Rauf Denktash, le chef de la délégation chypriote turque. Celui-ci a rejeté les dernières propositions du secrétaire général, prévoyant notamment la mise sous le contrôle de l'ONU de la région de Varosha occupée par les Turcs. Les Etats-Unis avaient soutenu ces propositions qualifiées de *« justes et équilibrées »* par le département d'Etat. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : prison avec sursis pour l'un des fils de M. Walesa.** – L'un des fils du président Walesa, Slawomir, vingt ans, a été condamné, lundi 7 juin, à deux ans de prison avec sursis et privé de permis de conduire pour quatre ans et demi pour avoir renversé l'an dernier, au volant de sa voiture, une quinquagénaire qui a été grièvement blessée. – *(AFP.)*

□ **PORTUGAL : démission du ministre de l'environnement.** – Le ministre portugais de l'environnement, Carlos Borrego, a présenté, lundi 7 juin, sa démission au premier ministre, Anibal Cavaco Silva, qui l'a acceptée. M. Borrego a estimé que *« les conditions n'étaient pas réunies pour mener à bien une politique sérieuse dans le domaine de l'environnement »*. Cette démission fait suite à une plaisanterie du ministre au sujet d'un empoisonnement à l'aluminium qui aurait tué dix-sept patients de l'hôpital d'Evora (sud du Portugal) : *« Savez-vous ce qu'on fait à Evora aux gens décédés ? On les recycle, pour récupérer l'aluminium »*. – *(AFP.)*

□ **UKRAINE : grève des mineurs du Donetsk.** – Un tiers des mines de charbon du Donetsk (sud-est) étaient en *« grève générale illimitée »*, mardi 8 juin, pour obtenir de nouvelles élections, mais les syndicats tentent de limiter au domaine économique ce mouvement de contestation lancé lundi. La Banque mondiale a par ailleurs octroyé mardi son premier prêt à l'Ukraine, d'un montant de 27 millions de dollars (environ 140 millions de francs). – *(AFP.)*

□ *RECTIFICATIF.* – Dans *le Monde* du 8 juin, nous indiquions que le général Wolf von Baudissin, décédé samedi, avait participé à la campagne de l'Afrika Korps sous les ordres du maréchal Rommel. *Ce dernier se prénommait* Erwin, et non pas Manfred comme nous l'avons écrit par erreur.

Des accords du GATT inacceptables menacent une industrie leader et 5 millions d'emplois en Europe.

Textile : Bruxelles doit virer de bord.

Les Gouvernements des Douze et la Commission Européenne doivent décider la renégociation des accords du GATT et un changement complet de politique.

LE TEXTILE EUROPÉEN,
CONSEJO INTERTEXTIL ESPAÑOL (ESPAGNE), FEBELTEX (BELGIQUE), FEDERAÇAO INTERTEXTIL PORTUGUESA (PORTUGAL), GESAMTTEXTIL (ALLEMAGNE), IRISH TEXTILES FEDERATION (IRLANDE), TEXTIL OG BEKLAEDINGSINDUSTRIEN (DANEMARK), UNION DES INDUSTRIES TEXTILES (FRANCE), UNION INTERTEXTILE HELLENIQUE (GRÈCE),
DEMANDE :

1. Que les marchés de tous soient ouverts à tous.
Les droits de douane de la CEE sur le textile sont au maximum de 14%, mais ils atteignent 30% aux USA et 150% au Pakistan. De plus les obstacles non tarifaires sont la règle hors d'Europe. Bruxelles risque une nouvelle fois d'accepter toutes ces entraves à la compétitivité : ce serait inéquitable.

2. La mise hors la loi sans délai et partout de la contrefaçon et sa condamnation.
Bruxelles est prêt à approuver le projet du GATT qui autorise certains pays à copier et contrefaire pendant 10 ans tous les modèles européens. C'est inacceptable.

3. L'abolition des conditions de travail inhumaines et d'abord de l'esclavage des enfants.
La Chine fait travailler de force ses prisonniers, en Asie et en Amérique du Sud on met les enfants en usine pour des salaires de misère. Bruxelles ne fait rien : c'est scandaleux.

4. La répression des atteintes à l'environnement.
En Asie du Sud-Est, tout est permis : utilisation de teintures nocives, déversement de produits toxiques, pollution galopante. Bruxelles laisse faire.

5. L'interdiction des pratiques commerciales déloyales : subventions illicites, dumping, etc.
La Turquie accorde à ses exportateurs une aide directe plus des réductions d'impôt plus une aide à l'investissement. Le Pakistan fait acheter le coton pour le revendre à perte à ses fabricants qu'en plus elle subventionne. Que fait donc Bruxelles ?

6. Un contrôle européen efficace et dissuasif veillant au respect des accords commerciaux.
Actuellement, c'est le chaos : la Chine a dépassé un quota de 291% sans que Bruxelles agisse.

DIPLOMATIE

Le problème kurde

Le PKK met fin à la trêve conclue avec les forces gouvernementales turques

Le chef du PKK, Abdullah Ocalan, a annoncé, mardi 8 juin, au Liban, que son organisation ellait reprendre les combats dans le Sud-Est anatolien, et promis *«un été sanglant»*. Le gouvernement d'Ankara n'entend pas céder à la menace, et promet seulement une amnistie partielle pour les combattants kurdes qui déposeraient les armes.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le costume et la cravate qu'arborait Abdullah Ocalan en mars dernier lors de l'annonce du cessez-le-feu de son Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), ont été remis au placard et c'est vêtu de son traditionnel uniforme militaire vert que *«Apo»* a déclaré, mardi 8 juin, dans la plaine de la Bekaa libanaise que le PKK reprenait sa *«guerre totale»* contre la Turquie. *«Des milliers, des dizaines de milliers de gens vont souffrir et cette campagne sera la plus féroce de toutes nos campagnes»* a déclaré le dirigeant kurde. Le PKK, a ajouté M. Ocalan, a mobilisé plus de dix mille de ses partisans et entend frapper des cibles économiques et touristiques en Turquie au cours d'un *«été sanglant»*.

Les espoirs de solution politique soulevés brièvement par la trêve avaient déjà été anéantis par l'opération lancée par les combattants kurdes à Bingöl, le 24 mai dernier, qui avait coûté la vie à plus de trente soldats turcs.

«L'Etat ne marchande pas avec des bandits»

Tout en admettant qu'il n'avait pas ordonné cette attaque qualifiée de *«prématurée»* (confirmant ainsi les rumeurs selon lesquelles ses commandants avaient agi sans son autorisation), M. Ocalan a rejeté la responsabilité de l'échec du processus de rapprochement sur les autorités turques. *«S'ils ne reconnaissent pas le minimum de nos droits,* a-t-il déclaré, *comment pouvons-nous abandonner la lutte armée?»*

Le dirigeant du PKK, apparemment déçu par la lenteur de la réaction turque à son offre de paix, semble avoir succombé à la pression de certains membres radicaux de son mouvement. Les autorités turques ont annoncé, mardi, l'entrée en vigueur officielle d'une nouvelle loi offrant une amnistie partielle aux combattants de *«groupes armés»* qui choisissent de déposer les armes, pour autant qu'ils n'aient pas commis d'actes de violence, mais continuent de rejeter tout contact avec le PKK. *«L'Etat ne marchande pas avec des bandits. Les forces de sécurité sont déterminées à se battre avec toutes leurs ressources jusqu'à ce que le terrorisme et le séparatisme soient éliminés»*, a annoncé le ministre de l'intérieur, Ismet Sezgin, affirmant que la seule façon pour le PKK de prouver sa sincérité était de déposer les armes. Durant la trêve unilatérale observée par le PKK, les forces de sécurité turques avaient poursuivi leurs opérations, causant la mort d'environ quatre-vingt-dix militants kurdes.

«Ocalan attendait trop des autorités turques, nous l'avions averti que le gouvernement n'accepterait jamais de négocier avec lui», explique un proche du dirigeant kurde irakien Jalal Talabani, qui avait participé aux discussions avec M. Ocalan précédant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Des sources kurdes affirment que la Syrie et l'Iran l'ont également encouragé à reprendre les combats pour limiter l'influence régionale de la Turquie.

Quelles que soit les explications fournies, les véritables victimes de cette reprise du conflit seront, comme d'habitude, les six millions de Kurdes – la moitié de la population kurde de Turquie – vivant dans le Sud-Est anatolien, qui n'ont été consultés ni par les autorités turques ni par le PKK. *«Abdullah Ocalan est convaincu que la population le soutient à 100 %»*, explique un Kurde irakien. Pris entre le marteau et l'enclume depuis neuf ans, la majorité des Kurdes du Sud-Est semblent en effet avoir choisi le camp du PKK, mais leur lassitude des violences avait été démontrée clairement par la joie et le soulagement avec lesquels ils avaient accueilli l'annonce de la trêve, au mois de mars.

NICOLE POPE

L'armée iranienne multiplie les opérations dans le Kurdistan irakien

Les ministres des affaires étrangères d'Iran, de Turquie et de Syrie réunis, au début de cette semaine, à Téhéran, ont exprimé leur «profonde préoccupation» face à la situation qui prévaut dans le nord de l'Irak. Ils ont réaffirmé leur opposition à tout démembrement de l'Irak «quel qu'en soit le prétexte».

AZADI

de notre envoyée spéciale

Discrètement, la guerre continue dans le Kurdistan irakien : depuis près d'un mois, bombardements et incursions de l'armée iranienne se succèdent le long des 300 km de la frontière qui sépare les Kurdistan irakien et iranien. Alors qu'en certains points, la frontière est «officiellement» ouverte au commerce, en d'autres c'est la guerre et des villages ont été évacués après de violents bombardements et des incursions brèves et répétées de «pasdarans».

Perché dans la montagne, à 15 kilomètres de la frontière, Azadi, depuis six ans siège du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), n'est pas épargné. Depuis près d'une semaine, habitants et combattants passent leurs nuits aux abris. En alerte depuis le 19 avril, les «peshmergas» du PDKI se sont déployés sur les collines qui dominent le village et certaines de leurs casemates détruites témoignent de la précision et de l'intensité des tirs. Equipés principalement d'armements légers, à l'exception des bitubes anti-aériens qui protègent toutes leurs installations, ces maquisards ont pour seule tâche d'assurer leur sécurité et celle des 15 à 20 000 Iraniens, réfugiés, depuis plusieurs années, en quatre points le long de la frontière. *«Il n'y a aucun affrontement militaire avec l'Iran en territoire irakien»*, assure Abdullah Hassanzadé, numéro deux du PDKI.

Plus au sud, le village de Qsran atteint de plein fouet par des obus tirés d'environ 15 à 20 km, depuis l'autre côté de la frontière, a été évacué par ses 500 réfugiés iraniens. Quelques «pesmergas» en armes gardent les maisons mais le gros de la troupe préfère s'abriter dans le creux des collines. A quelques kilomètres de là, les paysans kurdes irakiens d'Horen, demeurés sur place, vivent dans la terreur de nouveaux bombardements qui mettraient le feu à leur récolte, sur le point d'être engrangée. Au poste militaire le plus proche de la nouvelle armée kurde, le capitaine Ali Souleyman reconnaît son impuissance à s'opposer à l'armée iranienne. *«Oui,* confie-t-il, *une cinquantaine de nos soldats sont déployés le long de cette partie de la frontière, mais que peuvent-ils faire sinon compter les coups?»*

Face à cette recrudescence des activités de l'armée iranienne, le «gouvernement» kurde irakien a envoyé récemment une délégation à Téhéran à laquelle, dit-on, toutes les promesses ont été faites de retrait des «pasdarans» et de l'arrêt des bombardements. Mais, depuis son retour, les hostilités sont quotidiennes. Entre autres raisons de ce regain d'activité, selon les kurdes irakiens et iraniens, la crainte de Téhéran d'une quasi indépendance du Kurdistan irakien.

«Les Iraniens pensent qu'il y a un complot international qui se trame contre eux et que les Kurdes en font partie», affirme Ahmad Bamarni, «député» de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani. *«Depuis quelque temps des rumeurs courent affirmant que nous voulons attaquer les forces iraniennes pour obtenir une zone d'exclusion aérienne dans le Kurdistan iranien,* explique Abdullah Hassanzadé. *Le PDKI est un prétexte»*, ajoute-t-il en donnant pour preuve le fait que nombre de villages bombardés ou attaqués ne sont pas des villages iraniens mais irakiens.

«L'Iran, note M. Bamarni, *croit peut-être pouvoir obtenir de nous ce que la Turquie a obtenu* – c'est-à-dire la mise au pas, avec l'aide des Kurdes irakiens, des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui lutte par la violence pour l'indépendance du Kurdistan turc – *mais l'Iran n'est pas la Turquie et le PDKI n'est pas le PKK, les situations sont totalement différentes.»*

En attendant, le sort des Kurdes iraniens en Irak devient chaque jour plus précaire et la situation chaotique qui règne au Kurdistan n'est pas faite pour les rassurer. Si le «gouvernement» kurde ne manifeste aucune animosité à leur égard, il n'en est pas de même pour nombre de villageois qui, de retour chez eux, contestent la présence de ces *«étrangers»* qui occupent leurs terres. *«Depuis deux ans,* affirme un responsable du PDKI, *nous dépensons notre énergie à régler le problème de notre installation. Les villageois réclament leurs terres et nous disent de partir mais nous ne savons pas où aller et nous ne savons surtout pas avec qui parler.»*

Des milliers d'agents provocateurs infiltrés

Depuis le soulèvement du Kurdistan irakien, des petits chefs ont surgi partout et aucune autorité n'est en mesure de faire appliquer quoi que ce soit. Il est donc facile aux milliers d'agents iraniens infiltrés de provoquer les Kurdes irakiens contre leurs «frères» iraniens. *«Certains promettent de grosses sommes d'argent aux paysans qui arriveront à nous faire partir, ou leur mettent dans la tête que c'est à cause de nous que leurs villages sont bombardés»*, affirme M. Hassanzadé.

Une certaine amertume est perceptible chez les Kurdes iraniens qui comprennent mal qu'après avoir abrité chez eux, lors du soulèvement, plus d'un million de réfugiés Kurdes irakiens, dont cent mille sont toujours en Iran, la réciprocité, pour un nombre bien inférieur, ne joue pas. Sans oser l'avouer, certains Iraniens ne sont pas loin de penser que leur situation était plus facile quand l'armée irakienne contrôlait la région. Ils n'avaient pas alors à affronter des Kurdes. Le PDKI, qui est toujours resté neutre lors des affrontements entre les Kurdes irakiens et le régime de Bagdad, garde des relations normales avec l'Irak qui constitue sa seule porte de sortie.

Cootrairement à nombre de Kurdes irakiens qui contestent aujourd'hui leur appartenance à l'Irak, les Kurdes iraniens revendiquent une double appartenance. *«Il n'y a aucune contradiction entre les deux termes* [kurde et iranien], explique M. Hassanzadé. *La seule contradiction est celle qui oppose la dictature qui règne en Iran et la démocratie pour laquelle nous luttons.»* Même si le combat risque d'être long, une chose est sûre, affirme le numéro deux du PDKI, *«nous ne pourrons pas avoir nos droits avec ce gouvernement. Mais si le régime continue sa répression tous azimuts et continue de se moquer de tout le monde, il y aura une révolution à l'intérieur»*. En attendant, les réfugiés iraniens aimeraient bien que leurs *«frères»* irakiens leur trouvent des lieux d'installation moins exposés, ce qui enlèverait au régime de Téhéran tout prétexte pour s'attaquer au Kurdistan iranien.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

HAÏTI

La démission du premier ministre pourrait favoriser la restauration de la démocratie

Accueillie avec indifférence à Port-au-Prince, la démission du premier ministre de fait, Marc Bazin, mardi 8 juin, a été considérée par les Etats-Unis et par les Nations unies comme *«l'occasion de faire évoluer le processus de négociations vers la restauration de la démocratie en Haïti»*. Le département d'Etat a souhaité que le président en exil Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'Etat le 30 septembre 1991, nomme un nouveau premier ministre que le Parlement serait appelé à confirmer, conformément à la Constitution. Des tractations en ce sens ont déjà commencé tandis qu'à Port-au-Prince l'armée a été mise en état d'alerte maximale.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Un an après avoir été porté au pouvoir par les militaires, Marc Bazin a démissionné mardi sans être parvenu à rompre l'isolement international d'Haïti ni à enrayer la dégradation de son économie. Dans une déclaration radiodiffusée, il a justifié sa décision par *«les pressions et les menaces»* exercées contre plusieurs membres de son cabinet. A la suite d'un remaniement ministériel à la fin de la semaine dernière, plusieurs partis, dont le Panpra, une formation se réclamant de la social-démocratie, s'étaient retirés de la coalition gouvernementale (*le Monde* du 9 juin). Certains des ministres limogés étaient considérés comme proches du colonel Michel François, chef de la fraction la plus intransigeante de l'armée.

Lâché par l'armée et ses alliés politiques, le premier ministre de fait n'a pas su s'assurer le soutien des milieux d'affaires. Malgré sa réputation de technocrate, gagnée lors de son passage à la Banque mondiale, cet ancien ministre des finances de Jean-Claude Duvalier, largement battu à l'élection présidentielle de décembre 1990 par le père Aristide, s'est révélé un piètre gestionnaire. La corruption, le marché noir et le trafic de drogue se sont développés tandis que les prix flambaient et que la dépréciation de la gourde – la monnaie haïtienne – dépassait 200 % par rapport au dollar.

Otage des militaires, M. Bazin n'a jamais été en mesure de concrétiser ses déclarations en faveur de négociations avec le président en exil pour débloquer la crise politique. Avec des hauts et des bas, la répression n'a pas cessé durant sa gestion.

Le silence de l'armée

Ce nouveau rebondissement intervient alors que les Etats-Unis et l'Organisation des Etats américains (OEA) ont annoncé un durcissement des sanctions à la suite d'un nouvel échec du médiateur de l'ONU, Dante Caputo. La Maison Blanche a annoncé le gel des avoirs bancaires et la suspension des visas de quatre-vingt-trois civils et militaires impliqués dans le coup d'Etat, dont le général Raoul Cedras, commandant en chef de l'armée, et M. Bazin. Une menace plusieurs fois agitée mais qui n'avait jamais été mise en application. Réunis à Managua, au Nicaragua, les membres de l'OEA se sont engagés à respecter l'embargo qu'ils avaient décrété peu après le putsch de 1991 et qui avait souffert de nombreuses entorses.

L'armée est jusqu'à présent restée silencieuse devant le vide institutionnel créé par la démission de M. Bazin. La population, qui a fait quelques provisions au cas où, a réagi avec indifférence au départ d'un homme dont l'ambition a ruiné la carrière. Le Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), la principale force au sein du Parlement, a demandé à l'armée *«de sortir de la scène politique»*.

Le FNCD propose que la «commission présidentielle», qui représente M. Aristide en Haïti, assume provisoirement le pouvoir exécutif avant le rétablissement de l'ordre constitutionnel. D'autres suggèrent que Me Emile Jonassaint, président de la Cour de cassation, occupe la présidence à titre intérimaire.

Depuis Managua, où il assistait aux travaux de l'OEA, Jean-Bertrand Aristide a, pour sa part demandé l'envoi en Haïti dans les plus brefs délais d'une mission dirigée par le secrétaire général de l'organisation, le Brésilien Joao Baena Soares. Le père Aristide a exprimé l'espoir qu'une telle mission puisse contribuer au rétablissement de la démocratie dans son pays *«avec autant de succès et de rapidité qu'au Guatemala»*.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **ÉTATS-UNIS : un tribunal ordonne la libération des Haïtiens séropositifs de Guantanamo.** – Un juge fédéral de New-York a ordonné, mardi 8 juin, la libération immédiate des Haïtiens porteurs du virus du sida et retenus sur la base navale américaine de Guantanamo (Cuba) depuis de nombreux mois. Ces cent cinquante-huit réfugiés, qui devront être accueillis aux Etats-Unis, sont victimes d'un comportement *«révoltant, inhumain et répréhensible»* des administrations Bush puis Clinton, a estimé le juge Sterling Johnson. Ils font partie des quelque quarante mille Haïtiens ayant fui leur pays après le renversement du président Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991. – *(AFP, Reuter.)*

LES ANTILLES 2 430 F
OSLO 980 F
BRATISLAVA 1 050 F
MONTREAL 1 580 F
NEW YORK 1 990 F
MEXICO 2 800 F
NAIROBI 3 500 F
LA REUNION 3 600 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES

Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

Et après la moiteur des sentiers tropicaux, siroter un lait de coco, face à la mer sur la terrasse de votre Paladien, vous coûtera à peine plus cher que votre séminaire d'ikebana.*

* Les Antilles avec Nouvelles Frontières, c'est aussi des séjours ou des circuits, avion compris, à partir de 3 840 F.

CONTACTEZ UNE DE NOS 150 AGENCES EN FRANCE
TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 41 41 58 58

NOUVELLES FRONTIERES

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Bolivie : la « diplomatie de la coca »

Les pouvoirs publics ont établi un distinguo subtil entre la cocaïne et la feuille de « l'arbuste miracle » vantée pour ses « vertus curatives »

COCHABAMBA

de notre envoyé spécial

Chez les Molina, tout est coca. De l'eau gazeuse, du vin servi à tabln en passant par les chewing-gum et les médicaments. Des sirops et infusions en tous genres *« contre la toux ou l'obésité : pour guérir le foie, les reins ou les yeux ; pour donner du tonus aux enfants, aux sportifs, ou aux femmes enceintes »*. Pour le patriarche de la famille Molina, Eguil Paz Lora, *« la feuille de coca est un purificateur universel »*. Il en est tellement convaincu que l'ensemble de la famille travaille au succès de la firme Coincoca, qui fabrique, vend et distribue tous ces produits réalisés à partir de la feuille de cet « arbuste *miracle* » ..., *également* utilisé par les trafiquants pour confectionner la cocaïne.

Coincoca est l'unique entreprise de ce genre en Bolivie. D'une taille certes modeste, sa production est exclusivement destinée au marché intérieur, en raison de la prohibition complète qui existe sur ses produits dans le monde entier (1). Elle a cependant disposé d'un allié de poids en la personne du chef de l'Etat, Jaime Paz Zamora, dont le mandat de quatre ans se terminera en août, après le second tour de l'élection présidentielle (*le Monde* du 8 juin). Depuis près de deux ans ; M. Paz Zamora a mis en œuvre ce qu'il est convenu d'appeler *« la diplomatie de la coca »*. Le thème en est simple : cette feuille est une ressource nationale importante et le fait que son traitement puisse fournir de la cocaïne ne doit pas empêcher l'industrialisation d'une plante aussi anciennement réputée.

M. Paz Zamora a multiplié les démarches en ce sens. A Séville, dans le cadre de l'Exposition universelle, un paquet de huit kilos de ces feuilles était arrivé, vite saisi à la douane en dépit de ses protestations. Le président a aussi offert à son homologue argentin, Carlos Menem, un coffret de coca, et au chef de l'Etat brésilien, Itamar Franco – bien embarrassé, – un écusson « pro-coca ». Au-delà de ces gestes symboliques, le ministère des affaires étrangères a fait réaliser quatre brochures retraçant *« la vision historico-culturelle, les problèmes d'environnement, les perspectives économiques et le point de vue politique »* du gouvernement pour une industrialisation du produit.

Le ministère y souligne, par exemple, *« le rôle intégrateur de la coca, indéniable tant symboliquement qu'économiquement »*, et affirme qu'à la fin du XIXe siècle, *« les politiques libérales ont provoqué une profonde crise dans le pays, la farine chilienne remplaçant celle de Cochabamba et le sucre péruvien celui de Santo Cruz, alors que la coca n'était remplacée par aucun produit étranger »*. Les autorités boliviennes précisent qu' *« en dépit de sévères restrictions internationales, il n'y a pas en Bolivie de fête religieuse ou d'activité rituelle où ne soit pas présente la feuille de coca »*. Le plaidoyer fait aussi référence à *« cette boisson gazeuse vendue dans une bouteille qui rappelle la forme de la graine de coca, et qui est le symbole de l'American way of life »* (2).

Adeptes et « martyrs »

Lors de la réunion de la commission des Nations unies sur les stupéfiants à Vienne au début du mois d'avril, le ministre bolivien de l'intérieur, Carlos Saavedra, a indiqué que l'objectif de son pays était *« de faire sortir la feuille de coca de ce qui s'apparente à une mise en résidence surveillée »*. Il a affirmé que *« l'humble paysan qui la produit, faute d'alternative, n'est pas un délinquant et ne doit pas être considéré comme tel par la communauté internationale »*.

L'offensive a ses adeptes. Dans son petit cabinet du centre de Cochabamba, le « docteur » Grover Crespo loue cette *« diplomatie de la coca »* et critique *« l'argent dépensé dans le monde entier pour dénigrer cette plante »*. Il explique cette campagne par la volonté *« de la médecine classique, véritable pieuvre mondiale, d'empêcher la concurrence des guérisseurs naturalistes »*.

Le député-médecin Walter Alvarez préconise une recette infaillible pour remettre en forme les femmes qui viennent d'accoucher : *« Des compresses de feuilles de coca, de sel, de romarin et d'urine, appliquées sur la plante des pieds pendant la nuit »*. Plus sérieusement, Maria Lohman, qui dirige le Centre d'études andines, voit dans ce discours « pro-coca » *« le bon moyen pour freiner la guerre et la militarisation du pays, dans le cadre de la lutte anti-drogue »*.

La campagne a aussi ses « martyrs ». Le syndicaliste Casto Rivero a dû passer plusieurs heures à la douane uruguayenne pour expliquer – sans succès – *« les raisons de la promotion du dentifrice à base de coca »* qu'il entendait présenter à un congrès de Montevideo. Le directeur de Coincoca, Reynaldo Molina, n'a pu se rendre à Miami pour recevoir un prix attribué, par un organisme indépendant, à ses produits pour leur qualité : *« Le vice-consul américain a annulé mon visa en m'expliquant que si les Etats-Unis dépensaient des millions de dollars pour tenter d'éradiquer la coca, ce n'était pas pour donner un visa à un homme décidé à en faire la propagande. »*

Pour le docteur Sandro Calvani, qui dirige à La Paz le programme de contrôle de la drogue de l'ONU, *« cette campagne ne tient pas debout »*. *« Tout d'abord*, dit-il, *il existe plus que de sérieux doutes sur la réussite économique d'une éventuelle industrialisation de la feuille de coca. Le Pérou, voire même certains pays africains, seraient mieux armés pour une production à grande échelle. Ensuite, le slogan* « La bonne feuille et la mauvaise cocaïne » *est absurde : s'il n'y a pas de vin dans la grappe de raisin, il y a de la cocaïne dans la feuille de coca et il sera toujours possible, à partir de n'importe quel extrait, de fabriquer de la drogue. Enfin, même l'argument historique est fallacieux : la feuille de coca n'a jamais été consommée en grande quantité par les Indiens avant l'arrivée des Espagnols. Elle a surtout été un moyen, pour les colons, de maintenir le contrôle sur les paysans et de les obliger à effectuer des travaux pénibles dans les campagnes et les mines. La feuille sacrée est en fait celle de l'esclavage ! »*

L'unanimité existe en revanche sur les bienfaits du thé de coca, *« qui aide, c'est indéniable, à supporter l'altitude*, dit M. Calvani. *Mais, le marché de la haute montagne n'est pas très grand. Alors que nous commençons à rencontrer quelques succès dans le combat contre la drogue et pour les cultures de substitution, à quoi bon défendre de telles chimères ? »* L'élection d'un nouveau président ne devrait pas mettre un terme à la campagne pour la légalisation : une douzaine de députés représentant tous les partis politiques ont signé un texte demandant la dépénalisation de la fameuse « feuille ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) La convention de Vienne sur les stupéfiants de 1961, que la Bolivie a signée, interdit le commerce de la feuille de coca, à quelques exceptions près. En 1988, la Bolivie a déclaré *« inapplicable »* l'article concernant la consommation de cette feuille sur son territoire.

(2) La feuille de coca entre dans la fabrication du Coca-Cola, mais après une opération de *« décocaïnisation »*. Les Etats-Unis importent ainsi, chaque année, 450 tonnes de feuilles, alors que la production bolivienne annuelle est estimé à 80 000 tonnes, pour une surface cultivée d'environ 45 000 hectares, fournissant approximativement 150 000 emplois.

EN BREF

□ **CONGO : l'opposition appelle à la « désobéissance civile ».** – Bernard Kolelas, dirigeant de la Coalition de l'opposition, a demandé, mardi 8 juin, l'annulation du second tour des élections législatives dans un délai de quarante-huit heures, appelant à une campagne de *« désobéissance civile »* à partir de jeudi. Intervenant à la télévision, il a engagé la population à *« défendre par tous les moyens, je dis bien par tous les moyens, la démocratie menacée »*. Des échanges de tirs à l'arme automatique ont été entendus à plusieurs reprises au cours de la nuit dans le quartier populaire de Bacongo, nous signale notre envoyé spécial, Frédéric Fritscher, selon qui les partis politiques ont continué, mardi, à distribuer des armes à leurs partisans.

□ **GUINÉE : l'écrivain Williams Sassine en résidence surveillée.** – L'écrivain Williams Sassine, de retour en Guinée après vingt-huit ans d'exil, a indiqué, mardi 8 juin, qu'il était en résidence surveillée à Conakry, avec interdiction de sortie du territoire, pour ses écrits hostiles au régime du président Lansana Conté. L'auteur de *Saint Monsieur Baly* (1973) et de *Le Zéhéros n'est pas n'importe qui* (1985), a révélé que deux de ses fils se sont vu refuser toute inscription à l'université, et que lui-même rencontrait des difficultés pour se loger, en raison de pressions des autorités sur les propriétaires immobiliers. – *(AFP.)*

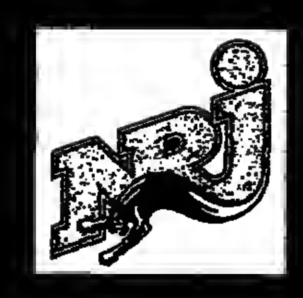
□ **IRAN : pas de démenti ni de confirmation du sabotage d'oléoducs.** – Le ministre de la défense, Akbar Torkan, a déclaré, mardi 8 juin, ne pouvoir *« ni confirmer, ni démentir »* la revendication par les Moudjahidine du peuple – principal mouvement de lutte armée contre le régime de Téhéran – de la destruction, la veille, de onze oléoducs dans le sud du pays. Il a seulement rappelé, au cours d'une conférence de presse, que les Moudjahidine du peuple avaient, à plusieurs reprises dans le passé, *« mené des actions armées en Iran avec le soutien des forces et des services de sécurité irakiens »*, et que *« plusieurs groupes venus d'Irak avaient été arrêtés récemment »*. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : un candidat des Forces vives aux élections législatives a été assassiné.** – Un candidat aux élections législatives malgaches du 16 juin prochain, Borgia Ramiamanana, qui était tête de liste des Forces vives (le mouvement du président Albert Zafy) dans la circonscription d'Arivonimamo, a été assassiné par balles, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 juin. Le gardien attaché à sa sécurité a été également tué, et cinq personnes grièvement blessées, selon des témoignages rapportés dans la presse. Les agresseurs, au nombre de cinq, étaient armés de fusils d'assaut kalachnikov. – *(AFP.)*

□ **Inondations en Inde, au Bangladesh et au Sri-Lanka.** – La mousson provoque de graves inondations en Tripura, Etat du nord-est de l'Inde, ainsi qu'au Bangladesh et dans le sud-ouest du Sri-Lanka. Depuis le début du mois de juin, plus d'un demi-million de personnes, dans ces trois pays, ont dû fuir leurs habitations, dont beaucoup ont été emportées par les eaux. – *(UPI.)*

HISTORIQUE

NRJ
1ERE RADIO DE FRANCE
SUR LES MOINS DE
50 ANS*



Pour la 1re fois de son histoire, NRJ qui était depuis des années 1re radio de France sur les moins de 35 ans, devient la 1re radio de France sur les moins de 50 ans. Le leadership était détenu jusqu'à présent par RTL.

* Médiamétrie : audience cumulée janvier-mars 93, 15 ans et plus, moyenne lundi-vendredi, 5 h - 24 h.

(Publicité)

La Société Comorienne des hydrocarbures lance
un appel d'offres international
pour la fourniture des produits pétroliers ci-dessous :

– Mogas (93 RON)	10 000 M/T
– JET A 1 (ATK)	8 000 M/T
– Gas-Oil (50/50 ou 45/55)	13 000 M/T
	(Taux de soufre maximum 0,5 %)

– Livraison : en mix cargo par lots de 2 000 à 3 000 M/T.
– Prix : en dollars US cif rendu invariablement Moroni et Mutsamudu.
– Première livraison : fin août 1993.
– Suite des livraisons : selon calendrier arrêté avec la société comorienne des Hydrocarbures, tous les 30 jours après la première livraison.
– Paiement : en dollars US par lettre de crédit irrévocable et confirmée.
– Financement : (Comor-Hydrocarbures).
– Le document précisant les spécificités de cette soumission (cahier des charges) est à retirer à :

1. La Société Comorienne des hydrocarbures Moroni (RFI des Comores) (SCH). Tél. : (269) 73-04-86 / 73-09-71 / Fax : (269) 73-18-83.
2. L'ambassade des Comores à Paris, 20, rue Marbeau, 75016 Paris. Tél. : (33) 40-67-90-54. Fax : (33) 40-67-72-96.
3. Le Consul général de la République fédérale Islamique à Jeddah. P.O. BOX 10635 – ARABIE SAOUDITE. Tél. : (966) 693-69-63. Fax : (966) 69-33-542. Télex : 606 786 KOMOR 55.

Les offres sous pli cacheté sont à adresser au plus tard le 15 juillet 1893 à M. le directeur général de la Société Comorienne des hydrocarbures.

Boîte postale : 28, Moroni (RFI des Comores).

Le dépouillement de cet appel d'offres aura lieu au siège de la *Société Comorienne des hydrocarbures à Moroni, Comores*, le mercredi 28 juillet 1993.

(Publicité)

Ensemble, signons pour la Paix et la Raison

En BOSNIE-HERZÉGOVINE, la guerre s'étend !

En serait-il de même si les citoyens européens faisaient activement connaître leur vigilance sans faille devant ce conflit ?

En effet, qui pourrait rester insensible à un simple « Appel » signé par des millions de femmes et d'hommes ?

Persuadées de la force d'une telle action, catastrophées par les conséquences de l'évolution du conflit, ou horrifiées par ce qu'elles ont constaté sur place, plusieurs personnalité lancent un « Appel Européen à la Raison ».

Gilberte BEAUX	René HUEL	Jean-Marc PRIOL
Lucien BIENFAIT	Jacques LAFLEUR	Gérard de PUYNEGE
Jean-Michel BLOCH-LAINE	Martine LE BEC	Gerhart M. RIEGNER
Marcel BOITEUX	Louis MAGNARD	Maurice RIEUTORD
Pierre BRAQUE	Jean MATTEOLI	Marcel RIGOUT
Philippe CANDAS	Bernard MOREL	Emmanuel SAINT
Richard DACOURY	Pierre NETTER	Jean SCHLICK
Jean-Pierre DAVID	Charles-Henri O'NEILL	René TEULADE
François DENOËL	Hafid OUARDIRI	Frédéric TRISTAN
Claude GENTY	Xavier POPELIER	Jean-André TSIMARATOS
Laurent GREGOIRE	Raymond POULIDOR	Vassilis VASSILIKOS
Christian HERVÉ	André POUSSE	Jacques WAARDENBURG

Appel Européen à la Raison

En BOSNIE-HERZÉGOVINE, nous percevons à quel point les individus sont faibles dès lors qu'ils sont en guerre.

Il ne s'agit pas pour nous de montrer du doigt les coupables.

Par contre, nous souhaitons faire savoir à tout un chacun qu'aujourd'hui, en Europe, des millions de personnes regardent, écoutent, jugent.

Si aujourd'hui certains dans l'ancienne YOUGOSLAVIE ont un comportement condamnable, demain ils devront s'en expliquer. Demain, ils seront au ban des nations.

Demain, au contraire, ceux qui œuvreront pour la Paix et la Raison auront la possibilité d'accéder tout simplement à la dignité.

S'il vous importe de mettre en évidence la capacité des Européens à se rassembler lorsque le genre humain est en péril, alors, vous aussi, soyez signataire. Merci.

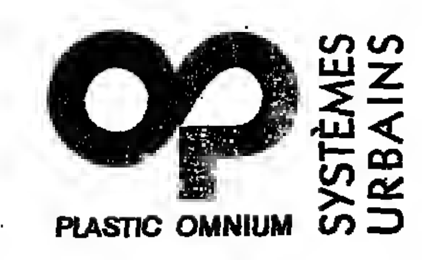
« Appel Européen à la Raison », 7, rue Beaugendre, 78400 CHATOU.

COLLECTE, RECYCLAGE, GESTION DES DÉCHETS

A nouvelle ère, nouveaux coloris.

Plastic Omnium Systèmes Urbains, partenaire attentif et constant des élus locaux, a toujours été au premier rang des entreprises qui améliorent l'environnement des villes. Dans le domaine de la collecte sélective, du recyclage, de la lutte contre les nuisances urbaines, les temps sont à l'évolution. Il y a changement dans les règles du jeu, responsabilité individuelle accrue, prise de conscience du problème de l'Environnement par tous. Il y a aussi changement dans le choix et la fiabilité des matériels proposés. La collectivité exige aujourd'hui des produits plus robustes, insonores et recyclables, participant par leur esthétisme et leur couleur à l'environnement de la ville. Le lancement de nouveaux coloris pour les bacs roulants proposés par Plastic Omnium Systèmes Urbains, leader et référence en France depuis 1976, s'inscrit dans cette nouvelle logique. Pourquoi ? Le bac roulant fait partie depuis longtemps du décor de la ville. C'est un produit d'usage courant dont l'importance est pourtant essentielle. Il est le relais le plus proche et le plus concret entre l'administré et les nouvelles règles qui vont progressivement s'installer en matière de collecte sélective. Changer les coloris, ce n'est donc pas seulement redonner de la couleur, de la vie à la ville, c'est aussi préparer les citoyens à cette évolution. Vous le voyez, à nouvelle ère, nouveaux coloris. Plastic Omnium Systèmes Urbains n'a pas fini d'innover. C'est le rôle d'un leader. C'est aussi l'expression d'une vocation qui vise avant tout à servir la Ville, ses Responsables et ses Citoyens. Les hommes qui aiment votre ville s'efforcent de le prouver chaque jour.

Paris, Lyon, Marseille, Lille, Rennes, Reims, Madrid, Turin, Copenhague, Hambourg, Los Angeles, Singapour, Taïwan, Hong-Kong, Seoul.



DES HOMMES QUI AIMENT VOTRE VILLE.

Plastic Omnium Systèmes Urbains, 1, rue du Parc, 92300 Levallois, Tél. : (1) 40 87 64 00. Fax : (1) 47 39 92 87.

ASIE

MONGOLIE : président sortant mais présenté par l'opposition

M. Ochirbat a remporté une ample victoire sur son rival soutenu par l'ex-PC

La réélection pour un deuxième mandat de quatre ans à la tête de l'Etat, dimanche 6 juin, du président Punsalmaagiyn Ochirbat, communiste passé dans l'opposition, sur *fond de grave crise économique*, pose autant de questions qu'elle en résout. Mais elle marque une avancée certaine du pluralisme politique que l'ex-PC au pouvoir s'efforçait de freiner.

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

Les aspects byzantins du scrutin avaient de quoi déconcerter l'électeur, dans un pays qui ne vit en semi-démocratie que depuis trois ans après sept décennies de dictature bolchevique : un président au profil plutôt technocratique qui reste membre du Parti populaire révolutionnaire (PPRM) au pouvoir mais qui, ses pairs lui ayant refusé l'investiture, se présente sous les couleurs d'une opposition démocratique ultra-minoritaire au Parlement (cinq députés sur les soixante-seize du *« Grand Khoural »*).

Face à lui, un ancien apparatchik communiste, écrivain, philosophe, mais surtout ex-rédacteur-en-chef de *Unen* (la « vérité », la Pravda locale), qui promet de poursuivre la transition vers le capitalisme et la démocratie tout en remettant un peu d'ordre dans la confusion politique et économique ambiante. La Constitution parlementaire de 1992 interdit une candidature indépendante à la présidence. Le culte asiatique du consensus n'était en outre pas fait pour clarifier le débat.

Pourtant, les Mongols, seuls communistes d'Asie à avoir entrepris de s'affranchir du bolchevisme, ont repoussé la tentation du retour à l'ordre ancien malgré les difficultés économiques. Le résultat est symptomatique pour les héritiers de Gengis Khan, qui jamais n'avaient élu de cette manière un chef de l'Etat. Près de 60 % du million d'électeurs ont voté pour M. Ochirbat, certaines circonscriptions le plébiscitant à plus de 70 %. Son adversaire, Lodongiyn Tudev, cinquante-neuf ans, ne l'a emporté que dans quatre fiefs ruraux, malgré le soutien logistique massif que le PPRM avait, comme à l'habitude, déployé pour transporter jusqu'aux bureaux de vote des populations qui vivent au fin fond de la steppe.

En blue-jeans de jeune occidentalisé baragouinant un anglais appris à la radio ; en *deli*, robe traditionnelle ceinte d'un coupon de soie de couleur vive ; en costume occidental, de coupe soit moderne, soit soviétique, ils ont déferlé vers les isoloirs en une foule bigarrée, endimanchée et calme, à cheval, à moto ou en camion. Pour ceux qui ne pouvaient aller à l'urne, l'urne alla à eux, apportée à domicile par un agent électoral. *« Mais si un électeur refuse de voter, il n'y a rien que nous puissions faire pour l'y contraindre »*, soulignait un président de bureau de vote.

Maturité politique

Les démocrates les plus optimistes s'attendaient à un succès très mince, qui aurait été la sanction de la crise économique. Outre les plaies du chômage constant (cent mille sans-emploi), les pénuries épisodiques et le marasme économique dû à la crise postsoviétique en Russie, l'ouverture au capitalisme n'a pas été exempte de dérapages purement indigènes, allant de l'affairisme de certains politiciens à l'irresponsabilité de prises de décision. Comme celle qui permit à des banquiers de spéculer sur les marchés des changes internationaux jusqu'à perdre la quasi-totalité des maigres réserves en devises du pays.

M. Tudev fit campagne sur le seul programme que lui permettait une Constitution garantissant la propriété privée : lutte contre la criminalité en hausse notable, amélioration des services publics désastreux, reprise en main de l'économie. M. Ochirbat avait plaidé pour la continuité dans la transition vers le système occidental, tout en s'élevant publiquement, à la veille du scrutin, contre une impopulaire dévaluation de la monnaie, prise sans son consentement et qui ramène le tugrik à près de 400 pour un dollar (taux du marché noir) contre 150 auparavant.

La maturité politique des Mongols a fait la différence. Elle tient à un niveau d'instruction élevé, accomplissement que portent au crédit du système communiste ses adversaires les plus résolus. Ainsi, les personnes interrogées dans plusieurs bureaux de vote d'Oulan-Bator et de ses environs alors qu'ils s'apprêtaient à entourer le nom de M. Tudev sur le bulletin électoral, se gardaient de blâmer le principe démocratique pour les difficultés du pays.

« Le Parlement ne promulgue pas assez vite les lois dont nous avons besoin, comme celle sur la propriété foncière », disait, par-dessus son bol de yoghourt frais, Buyant Lkhamjav, directeur général de l'une des six firmes laitières issues, par privatisation graduelle, de l'ancien élevage d'État de Gachurt, près d'Oulan-Bator, et accessoirement président de la commission électorale locale.

Une chambre d'un rouge éclatant

Cet autre communiste de soixante et un ans en voulait à M. Ochirbat, *« en qui j'ai cru autrefois »*, de ne pas fournir un projet plus visionnaire. Il critiquait les jeunes démocrates alliés du président pour leur *« incompétence »*. Quant à cet ancien agronome de quarante ans reconverti à l'élevage par intérêt économique, en robe traditionnelle, perché sur son cheval au sortir du bureau de vote, il déplorait que M. Ochirbat ait *« attendu d'être vaincu aux primaires au sein du parti pour changer de camp »*.

La victoire ne résout pas, loin s'en faut, les problèmes du président. Il se retrouve face à une chambre d'un rouge éclatant qu'il ne peut dissoudre. Il suffit d'une majorité des deux tiers des députés pour surmonter un éventuel veto. Son salut réside dans une reconversion, encore hypothétique, du PPRM, travaillé par l'ascension d'une classe de *jeunes-turcs* qui attendent le départ des anciens apparatchiks pour se saisir de ses instances dirigeantes.

La réélection de M. Ochirbat, déjà connu en Occident et au Japon, devrait aider à la reconduction d'une aide internationale évaluée pour 1993 à 320 millions de dollars. Mais celle-ci, à l'avenir, sera conditionnée par des accomplissements concrets et que la démocratisation n'a pas encore fournis. Cette assistance est cruciale pour un pays qui a rejeté la tutelle de Moscou mais voit maintenant ressurgir d'inquiétantes visées chinoises. Sortant de son habituelle réserve, le ministère des affaires étrangères a demandé, début juin, des explications à Pékin sur la publication, en Chine populaire, d'un livre mettant en question l'indépendance de la Mongolie, jadis partie intégrante de l'empire céleste.

Peu avant le scrutin, le département d'Etat américain avait fait savoir que le président Bill Clinton soutenait, comme son prédécesseur, la démocratisation dans ce pays devenu une pièce importante de la diplomatie de Washington en haute Asie. La France avait envoyé de Moscou un diplomate pour s'assurer, aux côtés d'observateurs américains, allemands, russes, japonais et sud-coréens, que le scrutin se déroulait dans les règles. Mais, à la différence de ces pays, Paris n'a toujours pas rouvert son ambassade à Oulan-Bator.

FRANCIS DERON

Japon : rite sans romance

Suite de la première page

Les mariés ont observé un autre rite, destiné celui-là à assurer leur descendance, en partageant vingt-neuf (âge de la princesse) gâteaux de riz. Du 15 au 17 juin, des banquets seront offerts à quelque deux mille sept cents invités afin de célébrer l'événement (coût : 178 millions de yens sur les 286 qu'aura coûté le mariage).

L'héritier du trône a épousé une jeune diplomate issue de Harvard et d'Oxford, qui a renoncé à une brillante carrière au ministère des affaires étrangères pour devenir le visage souriant et *« cosmopolite »* du Japon de ce tournant du siècle. Depuis des mois les médias, se pliant aux insidieuses pressions de l'agence impériale, se sont employé à présenter cette union comme une romance : la constance du prince ayant eu finalement raison des réticences de celle qu'il avait rencontrée six ans auparavant. En arrière-plan, il y a en fait une longue histoire de stratégies d'alliances, de pressions et de méprises.

Les rites de ce mariage, présentés comme l'expression d'une tradition millénaire, ne datent en réalité que d'un siècle. A l'époque Meiji, lorsque le Japon se modernisa, l'oligarchie régnante procéda à une *« invention de la tradition »* en normalisant ce qui allait devenir l'orthodoxie nationale. Auparavant, la famille impériale était bouddhiste et l'empereur exerçait une fonction sacerdotale dans le shintoïsme, Meiji unifia celui-ci et en fit la religion d'État. Statut qu'il perdit en 1945, mais les rites du mariage devant l'autel shinto, qui n'ont rien à voir avec ceux observés à l'époque Heian, ont persisté.

Autre méprise : la *« romance impériale »*. Même selon les critères des Japonais, moins expansifs que les Occidentaux dans l'expression de leurs sentiments, on chercherait vainement trace de romantisme dans cette union. La quête d'une épouse par ce prince de trente-trois ans devenait embarrassante pour l'institution impériale : les refus discrets de jeunes femmes qui ne tenaient pas à être confinées dans un univers formaliste avec pour mission de mettre au monde un héritier mâle, confirmaient combien *celle-ci était coupée* du reste du pays.

La *« romance »* a eu peu d'écho. Point de liesse populaire mais plutôt, selon les sondages, une bonne dose d'indifférence. Bien que les journaux ne les aient signalés que brièvement, des mouvements de citoyens se sont élevés contre des mesures de sécurité particulièrement strictes (vingt-six mille policiers autour du palais), l'usage des deniers de l'Etat et le fait que le 9 juin ait été décrété jour férié. Nombre de petites entreprises n'en ont pas moins travaillé comme à l'accoutumée. La décision de faire *retentir à cette occasion l'hymne* national, *Kimigayo*, lourd des souvenirs de guerre, a en outre avivé les critiques. Socialistes et communistes ont refusé de participer aux festivités. Sur le plan économique, le « boom » attendu de la consommation, comme celui qui avait suivi le mariage en 1959 de l'empereur actuel, n'a pas été au rendez-vous.

Si certaines jeunes Nippones perçoivent la décision de M[lle] Owada comme une capitulation, d'autres la jugent pragmatique. Le Japon demeure une société où l'amour-passion et le mariage sont traditionnellement dissociés. Les Japonais d'aujourd'hui manifestent un certain scepticisme à l'égard de la pratique occidentale du mariage : l'augmentation du nombre des divorces, parallèle à celui des mariages dits d'amour par opposition à ceux qui sont arrangés, leur donne à réfléchir.

Entre la « capitulation » et la romance, il y a une autre explication : *le choix d'une femme intelligente*, forte intérieurement comme savent l'être les Japonaises derrière leur apparente « soumission » et trop occidentalisée peut-être par ses séjours à l'étranger pour prendre un mari classique. Indépendamment de l'inclination qu'*elle a pu finir par* éprouver, M[lle] Owada s'est sentie prise dans une nasse, tant les pressions étaient fortes sur elle-même comme sur son entourage : sur son père en particulier, actuel vice-ministre des affaires étrangères. Persister dans un refus devenait intenable et elle décida d'aller de l'avant. *Sera-t-elle broyée par l'institution* comme l'impératrice Michiko – dont on dit qu'au début de son mariage elle fit une dépression nerveuse – ou parviendra-t-elle à s'affirmer ?

Ce mariage entre, en tout cas, dans une stratégie de *« vedettisation »* du trône : développer l'intérêt pour la vie quotidienne, simple et animée de vertus morales, de la famille impériale. Au lendemain de la guerre, il s'était agi d'humaniser cet empereur *« divinisé »* : Hirohito parcourut alors le pays en ruines et y gagna une certaine popularité. Puis ce fut le mariage de l'empereur actuel avec *une non-aristocrate*. Par la suite, le *« rideau de chrysanthèmes »* retomba et l'Agence impériale créa à nouveau une aura de sacralité autour du trône. Depuis l'avènement de l'empereur Akihito, on tend à retourner vers une image *« intimiste »* de la famille impériale comme foyer exemplaire, avec néanmoins le maintien d'une forte mystique impériale.

La couverture du mariage n'a pas fait exception : la presse hebdomadaire, comme la pléthore de livres publiés à l'occasion, se sont nourris des plus insignifiants détails de la vie de M[lle] Owada. En revanche, la couverture de *Newsweek*, « La princesse réticente », fit tellement grincer les dents de la maison impériale que, dans son édition japonaise le titre devint *« Naissance d'une princesse »*. Le souci de maintenir le mythe impérial va plus loin : l'Agence s'oppose en effet à l'ouverture de tombes datant de 1 600 ans car leur contenu risquerait de révéler une origine de la lignée impériale ne concordant pas forcement avec la version officielle.

PHILIPPE PONS



Le conservatoire d'une orthodoxie désuète

TOKYO

de notre correspondant

L'Agence impériale est la plus inaccessible administration japonaise. Dépendant du secrétariat du premier ministre, elle est détentrice de l'orthodoxie impériale. Elle filtre à l'extérieur ce qu'elle estime nécessaire de l'être. Elle règle le fonctionnement de la maison impériale et règne bien souvent sur les faits et gestes de ses membres. Son chef siège au conseil de la maison impériale, composé du premier ministre et de représentants du Parlement et de la Cour suprême. Quintessence de la bureaucratie, l'Agence est moins animée par une idéologie que par la crainte du moindre trouble. Dans leur prudence compassée, ses 1 155 fonctionnaires détachés d'autres administrations semblent n'avoir qu'une hantise : éviter que la famille impériale nippone ne suive la voie de la famille royale anglaise.

Bien que l'Agence cherche à concilier tradition et nécessité contemporaine, les pesanteurs l'emportent sur les innovations. *« L'empereur doit toujours rester au-delà d'une nappe de brouillard »*, commente un ancien fonctionnaire de l'agence. Un souci qui se traduit par le voile jeté sur ce qui se passe au palais et la censure exercée sur la presse : une exclusion du club de presse de l'Agence impériale équivaut, pour un média, à être coupé des informations.

La « retenue » observée lors de l'agonie de l'empereur Showa (Hirohito), puis celle qui entoura le choix d'une fiancée par le prince héritier, rompue par le *Washington Post* qui annonça inopinément la nouvelle que tous les journalistes savaient sans oser l'écrire, illustre l'attitude contrite de la presse nippone à l'égard de l'institution impériale. L'Agence a été divisée sur ce mariage : aux « internationalistes », qui pensaient qu'il renouvellerait l'image de la famille impériale s'opposaient les conservateurs qui estimaient qu'une plébéienne suffisait. La lignée étant établie par les hommes (nombre d'empereurs sont nés de liaisons avec des concubines), cet argument a été écarté.

L'ouverture de la maison impériale à des « plébéiennes » a le mérite de rendre celle-ci plus proche de la nation. Mais elle risque aussi d'en faire le centre d'un écheveau complexe de connexions s'inscrivant dans la stratégie de puissance de familles. Après le monde des affaires avec l'impératrice Michiko, la nouvelle princesse fait entrer la haute administration dans un jeu dont dépend le maintien de la neutralité du trône.

Ph. P.

▶ Lire l'étude d'Eric Seizelet, *Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre*, Maisonneuve et Larose, 1990.

(Publicité)

APPEL POUR LA SAUVEGARDE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION CUBAINE

A la suite des bouleversements internationaux survenus depuis trois ans, la population cubaine commence à manquer d'aliments de base comme le lait, de produits essentiels comme le savon et de médicaments vitaux comme l'insuline. Les maladies carentielles risquent de réapparaître dans l'île. L'embargo américain, récemment renforcé (loi Torricelli) contribue à la gravité de la situation.
En prêtant le serment d'Hippocrate, les médecins s'engagent à prodiguer leurs soins quelles que soient l'ethnie, la religion ou les idées politiques des malades. Cette exigence éthique qu'on demande aux médecins, ne peut-on la réclamer aux gouvernants ? Les enfants et les malades de tous pays doivent-ils être victimes des conflits politiques internationaux ?
Les signataires, médecins de toutes opinions politiques, indépendamment du jugement qu'individuellement ils portent sur le régime cubain et ses responsabilités propres, en appellent à la communauté médicale internationale pour que soit levé l'embargo sur les médicaments essentiels et le lait maternisé à l'encontre de Cuba.

Dr Claude AIGUESVIVES, Dr Françoise ALLAIN-UTET, Pr Jean-François ALLILAIRE, Pr Jean-Marie ANDRIEU, Pr Arnaud BASDEVANT, Dr Philippe BATEL, Pr Gilbert BEREZIAT, Pr Chantal BISMUTH, Pr Olivier BLETRY, Pr Jean-Pierre BOUCHON, Dr Dominique BOUREAU, Pr Pierre BOURGEOIS, Dr Rony BRAUMAN, Pr Gilles BRUCKER, Pr Jacqueline CAPEAU, Pr René CAQUET, Pr Nicole CASADEVALL, Pr Yves CATONNE, Pr Isabelle CAUBARRERE, Pr François CESSELIN, Dr Sylvie CHABERT-GISSELBRECHT, Dr Guillaume CHARPENTIER, Dr Jacques CHEYMOL, Pr Jean-Paul CHIGOT, Dr Patrick CLAROT, Pr Jean COIGNET, Pr Daniel COHEN, Pr Jacques CROUZET, Pr Jean DAUSSET (Prix Nobel de Médecine), Dr Guenole de BLIGNIERES-STROUK, Pr Alain DELOCHE, Pr Patrice DEBRE, Dr Mathieu DE BRUNHOFF, Dr Christian de GENNES, Pr Jean-Philippe DERENNE, Pr Bernard DEVULDER, Pr Roland DOUMITH, Dr François DREYFUS, Pr Serge ERLINGER, Pr Philippe EVEN, Dr Josué FEINGOLD, Dr Nicole FEINGOLD, Dr Hervé FRIDMAN, Dr Pierre FROIDEVAL, Pr René FRYDMAN, Pr Bernard GATTEGNO, Pr Jean-Marie GILGENKRANTZ, Pr Christian GISSELBRECHT, Pr Pierre GODEAU, Pr André GRIMALDI, Pr Jean-Pierre GRUNFELD, Pr Claude GUILME, Dr Suzanne GUION, Pr Marie-Christine HARDY-BAYLE, Dr Claude HERTZ, Pr Jean-Claude HOMBERG, Pr Bruno HOUSSET, Dr Karl ISAAZ, Dr Jacques JAMI, Dr Léna JAMI, Dr Joëlle JANSE-MAREC, Pr Claude JASMIN, Dr Christine JOHANET, Dr Axel KAHN, Dr Christine KATLAMA, Pr Michel KAZATCHKINE, Pr David KLATZMANN, Pr Henri KREIS, Pr Alain KRIVITZKY, Dr Michel KUENTZ, Dr Anne LANGUEPIN, Pr Antoine LAZARUS, Dr Jacques LEBAS, Dr Chantal LE HENAND, Dr François LEMOINE, Pr Michel LEPORRIER, Dr Jean LERNER, Pr Michèle LESSANA-LEIBOWITCH, Dr Daniel LEVY, Pr Jean-Paul LEVY, Pr Victor-Georges LEVY, Pr André LIENHART, Dr Jacky MAMOU, Pr Patrice MANNONI, Pr Dominique MARANINCHI, Dr Alina MARGOLIS-EDELMAN, Pr Jean-Pierre MARIE, Dr Isabelle MARIN, Dr Jean-Paul MASINI, Pr Pierre MASSIAS, Dr Claude MAWAS, Pr Olivier MEYER, Pr Jean MIGUERES, Pr Jacques MILLIEZ, Pr Paul MILLIEZ, Pr Alexandre MINKOWSKI, Pr Arnold MUNNICH, Pr Albert NAJMAN, Dr Jean-Marc OLLIVIER, Dr Daniel OPPENHEIM, Dr Hélène OPPENHEIM-GLUCKMAN, Dr Marc PELLERIN, Dr Fabienne PESSIONE, Pr Jean-Charles PIETTE, Pr Pierre-François PLOUIN, Pr Raoul POUPON, Dr Catherine RAZAVET, Dr Annie ROBERT, Dr Gilles ROBERT, Dr Angèle ROPERT, Pr Willy ROZENBAUM, Pr Bernard RUEFF, Dr Françoise RUSSO-MARIE, Dr Francis SAINT DIZIER, Dr Marilyne SASPORTES, Pr Léon SCHWARTZENBERG, Pr François SIGAUX, Dr Luce SIRKIS, Dr Catherine SPIELVOGEL, Pr Francis THERVET, Dr José TIMSIT, Pr Bernard TOMENO, Pr Michel TULLIEZ, Dr William VAINCHENKER, Pr Bruno VARET, Dr Elisabeth VERDY, Pr Jean-Paul VERNANT, Pr Jean-Claude VERNANT, Dr Jean-Pierre VOLOCH, Pr Bertrand WECHSLER, Pr Daniel WIDLÖCHER, Pr Robert ZITTOUN, Dr Jean-Marc ZIZA.

Les signatures doivent être adressées au Dr Annie ROBERT, Laboratoire d'Hématologie-Immunologie, Hôpital SAINT-ANTOINE, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75571 PARIS CEDEX 12.



POLITIQUE

Les présidents de région à Matignon

Le premier ministre a reçu, mardi 8 juin, les vingt-deux présidents de conseil régional afin de leur demander, souligne un communiqué de l'hôtel Matignon, de *« s'associer étroitement à l'action de redressement entreprise par le gouvernement »*. Edouard Balladur a invité les « patrons » des régions à *« engager un effort accru d'information en faveur de l'emploi des jeunes »* et à *« mettre en place, à l'échelon de chaque région, l'ensemble des dispositifs permettant de compléter l'action de l'Etat et d'en démultiplier les effets contre la montée du chômage »*. Tous les présidents, notamment Robert Savy, président socialiste du Limousin, Valéry Giscard d'Estaing, président d'Auvergne et Marie-Christine Blandin, présidente verte du Nord-Pas-de-Calais, assistaient à cette réunion de travail, mais Mme Blandin n'est pas restée au dîner qui a suivi.

EN BREF

□ **Bernard Pons sollicite le premier ministre pour conduire une liste unique de la majorité aux européennes.** – Dans le dernier numéro de *Globe-Hebdo* (daté du 9 juin), Bernard Pons, président du RPR de l'Assemblée nationale, se prononce pour une liste unique de la droite aux élections européennes de 1994, en souhaitant qu'elle soit conduite par Edouard Balladur, bien que ce dernier, précise-t-il, ne soit *« apparemment pas très chaud »*. Dans la mesure où M. Balladur n'a *« pas le désir »* de conduire une liste, ajoute, toutefois, M. Pons, *« il faudra sans doute trouver une autre formule »*. Pour sa part, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, avait déclaré au « Club de la presse d'Europe 1 », le 6 juin, que *« le bon sens et la logique »* voudraient que la majorité présente une liste unique, mais que ce n'était pas à lui de *« pressentir »* le premier ministre pour la conduire.

□ **Edouard Balladur *« meilleur candidat RPR »* pour l'élection présidentielle.** – Une enquête effectuée par Louis Harris les 4 et 5 juin auprès de 1 004 personnes et publiée par *Globe-Hebdo* daté du 9 juin, montre qu'Edouard Balladur est considéré par les Français comme *« le meilleur candidat RPR »* pour la prochaine élection présidentielle. Quarante-sept pour cent des personnes interrogées placent le premier ministre en tête, devant Jacques Chirac (22 %), Philippe Séguin (8 %) et Charles Pasqua (7 %). L'ordre de préférence est le même pour les sympathisants de droite comme pour ceux du RPR.

A l'Assemblée nationale

Les socialistes ont engagé une bataille de procédure contre la réforme de la Banque de France

Les députés du PS et du PC ont exprimé, mardi 8 juin, leur hostilité au projet de loi réformant les statuts de la Banque de France, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, en déclenchant, dès l'ouverture du débat, une bataille de procédure. Quelques députés de la majorité, dont Pierre Mazeaud (RPR) et Philippe de Villiers (UDF), se sont abstenus sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement.

La majorité avait su brider ses humeurs légèrement centrifuges pour offrir au gouvernement un débat poli et discipliné. On pensait donc les dés jetés : les échanges s'annonçaient aussi experts que convenus. C'était ignorer, en vérité, que l'opposition avait précisément fixé à ce mardi la date de sa résurrection. Oubliées les mines chiffonnées de l'après-mars 1993 ! Guéris les tourments des lendemains de défaite ! Il fallait voir les communistes, les socialistes, ainsi que Jean-Pierre Chevènement et ses amis (trois députés désormais apparentés au groupe PS), au coude-à-coude et d'un même pas, sonner la charge contre la réforme de la Banque de France, pour réaliser que la gauche parlementaire venait de décider de redonner à ses petites troupes de l'allure et de la voix.

En ouvrant le débat, Philippe Auberger (RPR), rapporteur du projet, ne se doutait probablement pas que la partie serait si dure lorsqu'il a expliqué que *« confier l'ensemble de la politique monétaire à une institution autonome, dotée d'une grande autorité et d'un certain prestige, est le gage d'une plus grande crédibilité dans le contexte d'ouverture et de mondialisation des marchés financiers »*. En ajoutant que *« plus un pays dispose d'un institut d'émission assurant de façon indépendante la gestion de sa politique monétaire, plus il obtient de bons résultats en matière de stabilité des prix »*, Edmond Alphandéry n'imaginait pas davantage fournir à l'Assemblée matière à controverse.

M. Chevènement : « L'orbite du monétarisme allemand »

Le ministre de l'économie pensait même désarmer la critique en réhabilitant la thématique de l'*« exception française »*. *« Nous bâtissons là un nouveau concept de banque centrale,* a-t-il assuré, *un concept original, un modèle français de banque centrale, qui n'est ni une reproduction du système allemand ni une copie du système américain, mais qui entend être parfaitement adapté à nos institutions et à nos habitudes. »* A ceux qui pouvaient s'inquiéter de l'érection d'un pouvoir monétaire échappant à tout contrôle, il a bien concédé que son projet *« rompt avec le mouvement impulsé en 1936 »*, mais c'était pour mieux préciser, aussitôt, qu'il ne s'agit nullement de *« restituer au secteur privé notre banque centrale, dont le capital reste bien entendu intégralement entre les mains de l'Etat »*. D'ailleurs, a-t-il souligné, *« si la banque centrale est indépendante dans la détermination de la politique monétaire, cette dernière est évidemment conditionnée par les grands choix de la politique économique générale du gouvernement »*. Evidemment...

Cela n'a pas suffi. La gauche tout entière a récusé les *« évidences »* de M. Alphandéry. Réunifiée pour la circonstance, elle a laissé sans déplaisir à Jean-Pierre Chevènement le soin de se livrer à une démolition en règle du projet, en soulevant une exception d'irrecevabilité. *« Certes, l'indépendance de la Banque de France ne détruira pas à elle seule l'unité de la République,* a affirmé le député du Territoire de Belfort, *mais elle procède d'un vaste travail de sape, ce que j'ai appelé la « déconstruction républicaine ». Fédéralisme rampant, renaissance des féodalités, abaissement du Parlement, « médiacratie » n'ayant de comptes à rendre qu'au pouvoir de l'argent (...), la dénationalisation de la Banque de France s'inscrit dans le mouvement continu qui tend à vider de leur substance la démocratie et la citoyenneté. »* Evoquant *« la surenchère maastrichtienne »*, *« l'illusion technocratique »* et *« l'asservissement aux intérêts (...) des oligarchies financières »*, M. Chevènement a averti que *« la dénationalisation du pouvoir monétaire inscrirait définitivement la trajectoire de la France dans l'orbite du monétarisme allemand et scellerait son déclin industriel et social »*. *« On ne peut servir deux maîtres : le peuple français et l'argent »*, a conclu l'ancien ministre de la défense.

Après que M. Alphandéry eut lancé à M. Chevènement que son discours datait *« de 1936 »*, Jacques Barrot (UDF) a répondu au procès en inconstitutionnalité instruit par le député de Belfort. *« Le principe de l'indépendance de l'institut d'émission est l'une des dispositions du traité de Maastricht portant création de l'Union économique et monétaire,* a plaidé le président de la commission des finances. *Comment un élément-clé de ce traité, rendu conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel après la révision de juin, pourrait-il être inconstitutionnel ? »*

La majorité de l'Assemblée a suivi l'argumentation de M. Barrot, puisque la motion de procédure de M. Chevènement a été rejetée par 456 voix contre 82, mais, si la gauche a fait le plein de ses voix, la droite a connu une légère déperdition. Outre Bernadette Isaac-Sibille (UDF) qui a voté favorablement, six députés du RPR – Raoul Béteille, Daniel Garrigue, Jean de Gaulle, Georges Gorse, Pierre Mazeaud et Robert Pandraud – et un député de l'UDF, Philippe De Villiers, se sont abstenus. A voir les applaudissements ostensiblement adressés par MM. Mazeaud et de Gaulle au discours de M. Chevènement, on pouvait se demander si cette abstention n'avait pas valeur d'approbation tacite. A l'évidence, le camp des « patriotes » et des « républicains », qui s'était illustré lors du débat sur Maastricht, a encore de beaux restes.

Ce qui était moins prévisible, c'est la tonalité de l'intervention d'Henri Emmanuelli (PS, Landes). Alors que l'on pouvait supposer le partisan du traité de Maastricht qu'il fût mieux disposé vis-à-vis d'une telle réforme, l'ancien président de l'Assemblée nationale a opposé la question préalable en objectant : *« La construction communautaire n'exige nullement que l'on bouleverse le statut de notre Banque centrale du jour au lendemain. » « Ce gouvernement n'a pas été élu pour faire sauter la Banque,* a-t-il ajouté. *On ne joue pas au Meccano, au Monopoly ou au Lego avec ce qui appartient à la collectivité nationale. »* Trouvant des accents que ne renierait pas M. Chevènement, M. Emmanuelli a assuré que la formule du conseil de la politique monétaire, la nouvelle autorité de la Banque de France dont les liens sont distendus avec le pouvoir exécutif, aboutit à une *« amputation sans précédent de la souveraineté démocratique »*.

Requinquée, la gauche a maintenu la pression jusqu'à la dernière seconde. Pour qu'il n'existe plus aucun doute sur la combativité des socialistes, Martin Malvy, président du groupe, a demandé, un peu avant minuit, au président de séance, le communiste Jacques Brunhes, de vérifier que le quorum (la majorité absolue des membres de l'Assemblée, soit 289 députés) était bien atteint avant de procéder au vote sur la motion de M. Emmanuelli. *« Obstruction ! »*, se sont indignés les députés de la majorité. La condition du quorum n'étant évidemment pas remplie, le vote n'a pu avoir lieu que lors d'une nouvelle séance, ouverte une heure après, conformément au règlement intérieur. Comme il était prévisible, la motion de M. Emmanuelli a été rejetée par 471 voix contre 88, *mais qu'importe ?* L'essentiel était ailleurs : les socialistes venaient de s'offrir leur première guérilla de procédure de la législature.

FRÉDÉRIC BOBIN

Manifestation du personnel

Cinq à six mille manifestants dans les rues de Paris, 70 % de grévistes, 139 comptoirs fermés sur un total de 210, les syndicats CFDT, CFE-CGC, CGT, FO et SNA de la Banque de France (BdF) pouvaient afficher une certaine satisfaction à la fin de la journée de protestation du mardi 8 juin contre le projet de réforme du statut de l'institut d'émission. Mais la forte mobilisation est avant le tout reflet de la crainte du personnel de la banque.

L'intersyndicale, à laquelle la CSL et la CFTC ne s'étaient pas jointes, ne cherche d'ailleurs pas à rentrer dans le débat sur l'indépendance de l'institut d'émission mais s'inquiète avant tout des conséquences de la réforme sur les activités non monétaires de la BdF, celles qui emploient la majeure partie des dix-sept mille salariés et qui correspondent aux yeux des syndicats à un service public. Une délégation a été reçue à l'Assemblée nationale.

(Publicité)

A Combs-la-Ville (77)

Une nouvelle maison de retraite vient d'ouvrir

Prestations de grande qualité notamment les soins médicaux et paramédicaux

Prix forfaitaire
Aide sociale dans certains cas
Courts séjours possibles

La Maison du Grand Chêne
2, rue de l'Abreuvoir
77380 Combs-la-Ville.
Tél. : 64-88-25-00.





POLITIQUE

La mesure étant fortement critiquée

Le gouvernement renonce « dans l'immédiat » à son projet de compensation salariale

Entendu mardi 8 juin, en fin d'après-midi, par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, Michel Giraud, ministre du travail, a annoncé que le gouvernement renonçait, *« dans l'immédiat »*, à son projet de compensation salariale pour les salariés dont les entreprises préféreraient les baisses de salaires aux licenciements. *« En effet, en l'absence de négociations* au *sein de l'entreprise, cette mesure présentait des difficultés d'application et des risques de dérive »*, aurait reconnu le ministre, selon le communiqué rendant compte de son audition. Le texte précise que, *« préférant poursuivre sa réflexion, le gouvernement renonçait dans l'immédiat à déposer un amendement »* au projet de loi. Selon la procédure prévue le 2 juin, à l'issue du conseil des ministres qui venait d'examiner le plan-emploi de M. Giraud, il avait en effet été envisagé qu'une telle disposition, inédite, serait intégrée, par voie d'amendements, aux textes législatifs permettant le développement de l'emploi et de l'apprentissage que l'Assemblée nationale doit examiner au cours de la session de printemps.

Annoncée à l'origine par Edouard Balladur, dans sa déclaration du 25 mai à l'Assemblée nationale, cette initiative avait été critiquée aussitôt par la plupart des organisations syndicales, qui y voyaient un danger. De son côté, le CNPF n'avait pas dissimulé ses réserves, craignant que le nécessaire contrôle ne revienne à réintroduire l'autorisation administrative de licenciement.

Une fausse bonne idée

par Alain Lebaube

Deux semaines auront donc suffi pour que le gouvernement renonce, au moins temporairement, à son idée de *« compensation salariale »* telle qu'elle avait été avancée de façon précipitée, le 25 mai, par le premier ministre. Il s'était déjà écoulé quinze jours pour que M. Balladur opère un revirement inattendu, entre la présentation du plan de redressement accompagnant le collectif budgétaire et l'annonce de l'emprunt de 40 milliards de francs destiné à financer, en partie, un plan pour l'emploi. *Bis repetita*, donc, même si c'est Michel Giraud, ministre du travail, qui paraît porter le chapeau.

Cette affaire est exemplaire à plus d'un titre. Engagée à la va-vite, sur la base d'une intuition émanant de la Direction de la prévision, imprécise dès sa première formulation, la mesure a été ensuite élaborée dans l'improvisation (*le Monde* du 4 juin), avant d'être victime de la plus totale des confusions. Déjà, lors d'un cafouillage rare, à ce niveau, Nicolas Sarkozy avait annoncé son report en septembre, dès la sortie du conseil des ministres du 2 juin. Lundi 7 juin, au moment de recevoir la délégation patronale, Matignon commençait à prendre ses distances avec cette disposition, estimant qu'elle avait du plomb dans l'aile.

Mais le coup de grâce sera venu d'une démonstration par l'absurde qui, en l'espace d'un week-end, a transformé le gouvernement en arroseur arrosé. Morin Emballages a apporté l'illustration de ce qu'il ne fallait pas faire et, surtout, au travers du comportement de l'entreprise, a révélé tous les risques contenus dans une telle méthode. Un effet de contagion était dès lors possible qu'est venue confirmer une procédure identique, engagée par Ozona à Yvetot (Seine-Maritime). Et il aura fallu la sagesse des juges, en appel, pour que, dans un arrêt rendu à Angers dans l'affaire TRW Repa (*lire page 20*), un précédent fâcheux ne soit pas créé.

En l'espèce, la « compensation salariale » s'apparente à la fausse bonne solution. Les syndicats dénonçaient un processus de contrainte qui aboutirait à la baisse des salaires et s'indignaient de n'avoir pas été consultés. Ils redoutaient, en outre, de ne pas pouvoir négocier. Juridiquement, les obstacles étaient nombreux. Economiquement, les conséquences pouvaient être redoutables. Abandonné « dans l'immédiat », le projet a peu de chances de renaître de ses cendres. Car il faudra tirer les leçons d'une telle débâcle.

Au Sénat

L'UDF approuve sans enthousiasme le plan Balladur

Le Sénat a commencé, *mardi 8 juin*, l'examen du plan Balladur, le projet de loi de finances rectificative (« collectif » budgétaire) rendu public le 10 mai dernier et adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. La discussion générale a permis aux sénateurs socialistes et communistes d'attaquer le texte gouvernemental, mais aussi à Jean-Pierre Fourcade (UDF), président de la commission des affaires sociales, d'émettre des « réserves ».

Dix-sept amendements en deux heures dix : pour la discussion du premier projet gouvernemental de la législature, la loi de finances rectificative pour 1993, le Sénat avance à petits pas, alors même que le temps lui est compté. Deux jours seulement, les 8 et 9 juin, étaient prévus pour examiner le collectif budgétaire adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 29 mai).

Visiblement inspirés, les sénateurs ont déposé plus de deux cents amendements sur un texte déjà largement amendé et complété lors de son passage devant les députés. Environ quatre-vingt dix amendements émanaient de l'opposition socialiste et communiste, qui ne s'est pas privée d'utiliser scrutins publics et rappels au règlement pour ralentir le débat.

Défendu par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, à l'ouverture de la séance, mardi, le « collectif » budgétaire a eu à subir les assauts des sénateurs d'opposition. A l'écoute du ministre, Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), qui avait d'abord, selon ses dires, préparé une intervention tranquille et technique, a *« changé* [son] *fusil d'épaule »*. Partant en guerre contre *« l'idéologie »* du gouvernement, *« votre collectif*, a-t-il lancé, *est fondé sur l'idée que l'opulence renforcée des plus riches sauvera les plus défavorisés »*. Ce discours a été relayé, peu après, par Michelle Demessine, sénateur communiste du Nord, qui a dénoncé *« des mesures d'austérité d'une rare violence à l'égard des salariés, des retraités et des chômeurs »* et s'est élevée contre *« cette véritable duperie qui consiste à affirmer que la relance de l'emploi peut passer par la réduction des revenus des salariés »*.

Les réserves de Jean-Pierre Fourcade

L'intervention la plus surprenante est venue des rangs de la majorité en la personne de Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine). Après avoir *« souligné combien l'exercice auquel le gouvernement s'est livré a été rendu difficile par les conditions dans lesquelles il lui a été donné de le faire »*, le président de la commission des affaires sociales du Sénat a émis une série de *« réserves »*, critiques à peine voilées du plan gouvernemental. Il s'est demandé si les mesures d'économies prises dans le collectif ne risquent pas de *« contrarier certains objectifs affichés par ailleurs »*, notamment en matière sanitaire et sociale.

Constatant qu'en matière de financement des comptes sociaux, *« mesures prises et intentions affichées laissent sur la faim »*, le sénateur des Hauts-de-Seine a conclu ainsi sa déclaration : *« La loi de finances rectificative constitue l'amorce d'une réforme, dont je voudrais seulement regretter qu'elle n'adopte pas encore les dimensions que pouvaient laisser présager nos ambitions initiales et qu'appelle la situation présente. »*

A l'aune de cette intervention, celles d'autres sénateurs de la majorité ont paru nettement plus fades. Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances, a déploré que l'Etat *« impécunieux et défaillant »* ne cesse de *« solliciter la participation des collectivités locales »*. Jean Arthuis (UC), rapporteur général de la commission des finances, tout en reconnaissant que *« le gouvernement fait au mieux »*, a appelé de ses vœux *« la mise en chantier d'une réforme globale de notre fiscalité »* et, notamment, de l'impôt sur le revenu, *« dont la répartition inégale, la progressivité excessive sont des archaïsmes »*.

Nicolas Sarkozy a répondu courtoisement ou ironiquement, selon leur appartenance politique, à chacun des intervenants. Puis sont venus la longue litanie des amendements et les échos d'un *Magnificat* fredonné par Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne), président de la séance nocturne, au fil des scrutins publics. A 4 heures du matin, mercredi, les sénateurs adoptaient le premier article du collectif budgétaire, supprimant la règle du décalage d'un mois en matière de TVA...

CLAIRE BLANDIN

Jean-Yves Chamard, législateur de base

Député (RPR) de la Vienne depuis 1988, ce professeur de mathématiques, admirateur du général de Gaulle, associe ses électeurs au travail parlementaire

POITIERS

de notre envoyée spéciale

Jean-Yves Chamard a fait un adepte de plus. Le député RPR de la deuxième circonscription de la Vienne a convaincu son jeune confrère, Eric Duboc (UDF, Vienne), du bien-fondé de sa méthode. Le nouvel élu de trente-trois ans a bien saisi que, pour exister sur ces terres poitevines, il lui fallait copier son aîné. *« Sur Poitiers-Nord*, dit-il, *les électeurs que je rencontrais pendant ma campagne étaient persuadés que leur député était Chamard, constamment présent sur le terrain. J'ai donc passé mon temps à expliquer que j'appliquerais les mêmes principes que lui. »* Cet engagement a visiblement convaincu, puisqu'il a battu le socialiste sortant avec 54 % des voix.

La méthode semble parfaitement réussir à M. Chamard. Peu après son élection en juin 1988, l'élu RPR a mis en place une *« concertation législative »* dans sa circonscription, destinée à recueillir le point de vue de la base. Partant de l'idée qu'avant de voter une loi, il vaut mieux prendre l'avis des personnes concernées, il organise une réunion, avant les séances de travail de l'Assemblée, pour consulter les différents partenaires impliqués. *« J'ai commencé avec la loi instituant le RMI, en discutant avec les associations caritatives, les maires et les responsables du service public »*, explique M. Chamard. *« Lorsque, en séance, j'ai défendu mes amendements, j'ai été beaucoup plus convaincant, car mes propositions émanaient du terrain »*, assure-t-il aujourd'hui.

« Un métier de chien »

Après l'avoir rodée, le député s'est empressé de faire connaître sa méthode. En juin 1988, il lance, avec une vingtaine d'autres jeunes députés du RPR, le groupe Vitamines, destiné à engendrer *« une nouvelle race de députés et une nouvelle façon de vivre son métier de parlementaire »*. Les jeunes trublions voulaient secouer l'opposition, frappée d'apathie après la défaite, et redonner un peu de tonus aux débats du Palais-Bourbon.

Le député poitevin s'est passionné pour son nouveau métier et multiplie les contacts avec ses mandants : petits déjeuners bibebdomadaires avec les organisations et associations représentatives, rencontres dans chaque canton avec les maires, visites auprès de tous les conseils municipaux, réunions publiques annuelles de compte rendu de mandat... M. Chamard n'est pas à court d'idées pour séduire ses électeurs. *« C'est un métier de chien quand on songe qu'il faut y ajouter les permanences qui n'en finissent pas, un courrier surabondant, les séances trop longues de l'Assemblée »*, admet-il.

Sûr de lui, un rien paternaliste, Jean-Yves Chamard a pris sous son aile son jeune collègue et l'associe à ses initiatives. Eric Duboc, en bon élève, écoute et suit. En ce lundi de concertation législative, ce sont les organisations patronales et syndicales que le député consulte sur les textes sociaux qui doivent venir en discussion à l'Assemblée pendant la session de printemps (système des retraites, assurance-maladie et plan en faveur de l'emploi). Mis à part la CFDT, ce ne sera qu'une longue suite de lamentations et de reproches. M. Chamard sait en jouer.

Première invitée, l'union patronale de la Vienne se déclare *« très déçue »* par la timidité des mesures d'exonération d'allocations familiales prises par le gouvernement. *« Pour les entreprises de main-d'œuvre, c'est une économie nulle, car ne sont pas forcément des entreprises de bas salaires »*, s'est plaint le président de la Chambre des industries de la porcelaine, en revendiquant des mesures en faveur de l'abaissement du coût du travail. *« Depuis que vous avez été élu*, assène-t-il, *rien n'a évolué. Au contraire ! »* Très critique également, le délégué général du CNPF local s'en prend aux récentes déclarations d'Edouard Balladur enjoignant les patrons d'embaucher. *« Le discours du premier ministre est très mal perçu*, témoigne-t-il. *On en est au stade où les entreprises sont en sureffectif. Embaucher, aujourd'hui, c'est se condamner à disparaître. Ce n'est pas l'entreprise qu'il faut condamner. C'est le consommateur qui est responsable. »*

Jean-Yves Chamard promet à ses visiteurs de se faire le relais de leur demande : *« Votre combat, mon combat, consiste à défendre l'industrie française en poussant la Communauté européenne à établir des règles »*, insiste-t-il en invitant ses interlocuteurs à venir en audition devant la commission des finances du conseil général. Il écoutera aussi, patiemment, les délégués de FO venus lui faire part du mécontentement des retraités *« face à une politique qui n'est que la continuité de la précédente »*. Très à l'aise lors des entretiens, le député le sera moins avec la délégation de la CGT. Un tic nerveux de la mâchoire trahit un agacement qu'il aura du mal à surmonter. *« Vous ne serez pas surpris si nous vous disons que les solutions que vous proposez ne sont pas les nôtres : elles ne vont pas amener une amélioration du système »*, souligne le secrétaire régional du syndicat. Le député, malgré des efforts méritoires, peinera à trouver des points d'accord avec ses interlocuteurs.

La tâche sera plus aisée avec la CFDT. C'est dans une atmosphère détendue et complice que l'entretien se déroule avec le secrétaire régional de la centrale, venu seul. Une collaboration sur de multiples dossiers a rapproché les deux hommes : accord sur le dossier des retraites, accord sur l'exonération des cotisations d'allocations familiales pour les bas salaires, accord sur la compensation salariale prévue par le gouvernement en cas de chômage partiel, la discussion voit les deux partenaires sur la *« même longueur d'ondes »* selon Jean-Yves Chamard. *« Je considère qu'on est dans une situation où il faut réadapter les acquis sociaux »*, déclare d'entrée le syndicaliste. *« La CFDT va devenir le syndicat de la droite »*, s'amuse le député. Imperturbable, le secrétaire régional lui soumettra même un projet d'association pour la gestion prévisionnelle de l'emploi, pour lequel il a besoin de subventions. La méthode Chamard réussit à convaincre quelques-uns de ses anciens adversaires.

Cet agrégé de mathématiques de cinquante et un ans, maître de conférences à l'université de Poitiers, a depuis longtemps développé sa fibre sociale. Jeune professeur assistant, tout juste diplômé, il adhère à l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), branche de l'Union pour la nouvelle République (UNR), en 1965. En 1958, au moment du retour de de Gaulle, il avait fait ses débuts de militant gaulliste dans la cour de son lycée à Tours : le jeune Chamard avait été collé pour avoir *osé afficher une croix de Lorraine* au revers de sa veste, comme il aime à le raconter.

Porte-parole de l'opposition pour les affaires sociales sous la précédente législature, Jean-Yves Chamard caressait le rêve d'un portefeuille ministériel. Il trouvait celui des affaires sociales taillé à sa mesure et le faisait savoir. Monsieur le député a dû revoir ses ambitions à la baisse et se concentrer sur son prochain objectif, la mairie de Poitiers. Là, il en est sûr, son *« terrain »* ne le trahira pas.

SYLVIA ZAPPI

Calme au Luxembourg, impatience au Palais-Bourbon

En début d'après-midi, mardi 8 juin, Edouard Balladur s'est autorisé une petite entorse à la règle qu'il s'est fixée de rencontrer alternativement, à l'Assemblée nationale, les députés UDF et ceux du RPR. Cette fois-ci, le premier ministre a choisi de se rendre au Sénat devant l'intergroupe reconstitué de l'UDF ; au Palais du Luxembourg la confédération est en effet éclatée en trois formations : l'Union centriste, les Républicains et indépendants, le Rassemblement démocratique et européen.

Bien lui en a pris. Il aurait certainement été plus mal reçu dans les couloirs de l'Assemblée nationale où les députés de la majorité ne masquaient pas leur inquiétude devant la morosité de la situation économique, sous les regards goguenards de socialistes requinqués par la perspective de batailles procédurières. *« Aujourd'hui, le gouvernement capitule sur les oléagineux ; demain, la coordination rurale mobilise : les RPR vont passer un mauvais week-end »*, prévoit avec une rigueur de météorologue Georges Serre (app. PS, Paris).

« On ne nous écoute pas »

Arrivée desdits RPR. Pierre Lellouche (Val-d'Oise) confirme que la réunion de groupe a été *« houleuse »*. *« J'ai de la chance parce que, sur ma circonscription, il ne doit plus y avoir qu'un seul agriculteur survivant du côté de Villiers-le-Bel, mais un certain nombre d'entre nous redoute l'effet d'annonce »*, ajoute le conseiller diplomatique de Jacques Chirac. Le président du RPR a pris la parole pour expliquer que l'accord oléagineux est bon, sans vaincre cependant toutes les réticences. Côté UDF, la prudence est de rigueur. *« Il n'y a pas de crainte, il y a de l'appréhension »*, ergote le président de l'UDF, Charles Millon.

Au moment même où M. Balladur regrette devant les sénateurs *« l'impatience »* de certains membres de sa majorité, les députés rentrés de leurs circonscriptions affichent leurs exaspérations devant les derniers gestes du gouvernement : les admonestations aux patrons et le recul annoncé par Michel Giraud, ministre du travail et de la formation professionnelle, sur la compensation des baisses de salaires pour éviter les suppressions d'emplois. André Santini (UDF, Haute-de-Seine), d'ordinaire intarissable, est presque taciturne. *« On ne nous écoute pas. Changer de pied au galop, en équitation, c'est une manœuvre périlleuse »*, lâche-t-il. Le matin même, deux centristes, Dominique Paillé et René Couanau, ont demandé une politique *« encore plus volontariste »* pour créer *« un électrochoc dans le pays »*.

« On ne peut pas dire aux patrons d'embaucher quand on ponctionne la consommation avec la CSG au lieu de la relancer », reprend M. Lellouche, qui précise qu'il émet là une opinion toute personnelle. *« Le risque* [du plan du gouvernement], *c'est la déflation, accentuée par la religion du franc fort. Moi, je me fous du niveau du franc »*, assure-t-il. *« Si j'étais entrepreneur, je dirais : j'embauche si mon carnet de commandes est plein, pas si l'Etat me paie la moitié du salaire de mes salariés »*, ajoute M. Lellouche.

« Autant on ne comprend pas certains licenciements, autant on comprend que les patrons ne puissent pas tout faire », assure Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne). *« Le gouvernement est un peu enfermé dans son approche monétariste, d'un autre côté, je comprends les entrepreneurs »*, ajoute François d'Aubert (UDF, Mayenne). *« Je les comprends aussi »*, glisse Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine). L'orthodoxie budgétaire semble de moins en moins de mise. *« Je me demande si je ne deviens pas un petit peu keynésien. Le déficit n'est plus le problème actuellement, je le laisserais bien filer un peu »*, ajoute un autre centriste.

Alors qu'au Sénat, le premier ministre indique aux élus UDF que *« les instruments de sa politique économique et sociale seront prêts au 14 juillet »* et que celle-ci sera *« mise en œuvre le 1er septembre »*, à l'Assemblée nationale, plus aiguillon que jamais, M. Millon fait part de *« l'inquiétude »* des députés de l'UDF à leur retour de province. Il réclame aussitôt *« une relance de la demande »*, *« un plan d'urgence entre l'Etat et les collectivités locales »* et *« une mobilisation générale pour l'emploi »*. Gilles de Robien (UDF, Somme) s'en prend à l'emprunt décidé par M. Balladur. *« Ce qui compte pour moi, ce n'est pas l'avis du CNPF, c'est celui des petits patrons que j'ai rencontrés ce week-end. L'emprunt a été prévu pour anticiper les revenus des privatisations de cet automne. Si son produit n'est affecté qu'en octobre, cela n'aura servi strictement à rien »*, assure le maire d'Amiens.

A sa sortie de l'intergroupe UDF du Sénat, Edouard Balladur se laisse aller à quelques réflexions. *« Les sénateurs trouvent que nous allons déjà assez vite*, dit-il ; *ils souhaiteraient que cela soit encore plus rapide bien entendu. Je le souhaite aussi. Il faut voir si c'est possible. »* Ce mardi, l'atmosphère du Sénat était sans nul doute plus agréable au gouvernement que celle de l'Assemblée nationale.

GILLES PARIS

EN BREF

□ **Le professeur Minkowski quitte Génération Ecologie.** – Tête de liste de Génération Ecologie aux élections régionales de 1992 à Paris, le professeur Alexandre Minkowski vient de démissionner du mouvement présidé par Brice Lalonde. *« L'exécutif de la région m'a confié des missions difficiles dans le tiers-monde, ce qui est beaucoup plus en rapport avec mes compétences que les activités à l'intérieur du groupe de Génération Ecologie »*, nous a-t-il affirmé, avant de préciser qu'il se définit comme *« un homme de gauche, ami de Michel Rocard »* et qu'il souhaite achever son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France en qualité d'apparenté au groupe GE.

□ **Le maire de Cergy (Val-d'Oise) se met en congé du PS.** – Isabelle Massin, maire de Cergy (Val-d'Oise), a rendu publique, mardi 8 juin, sa décision de se mettre en congé du Parti socialiste. Elle l'avait fait savoir par courrier, le 23 avril dernier, au secrétaire de la section locale du PS, en évoquant des divergences avec la fédération départementale. Ancienne collaboratrice de Michel Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, élue maire de Cergy en mars 1989, Mme Massin a précisé qu'elle reste *« fidèle aux valeurs de la gauche »* et qu'elle participera à sa reconstruction *« à l'extérieur du Parti socialiste »*.

ouve sans enthousiasme
plan Balladur

SOCIÉTÉ

Selon des études françaises et américaines

Des pratiques de procréation médicalement assistée pourraient favoriser le cancer de l'ovaire

La stimulation de la fonction ovarienne, fréquemment mise en œuvre dans le procréation médicalement assistée, destinée à obtenir plusieurs ovocytes pour la fécondation *in vitro*, pourrait favoriser l'apparition de cancers de l'ovaira. Tel est le résultat d'une série d'observations épidémiologiques récentes, françaises et étrangères. Une équipe du CHU de Nantes, dirigée par le professeur Patrice Lopès, vient en effet de rendre publics les derniers réeultats dont on peut disposer sur ce sujet en France (1). Chaque ennée, plueieurs milliers de femmes souffrant de stérilité font l'objet d'une stimulation ovarienne.

L'hypothèse selon laquelle de nombreuses ovulations pourraient favoriser l'apparitioo d'un cancer de l'ovaire o'est pas nouvelle. En 1971 déjà, une équipe spécialisée evait, dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, évoqué ce risque. Cette hypothèse postule que les mécanismes même de l'ovulation et le *«traumatisme»* cellulaire qu'ils impliquent peuvent déclencher ou stimuler l'apparition d'un processus cancéreux au sein de cet organe.

Cette hypothèse *«mécanique»* est soutenue par le fait que la contraception orale (quand elle e pour effet de bloquer l'ovuletioo) réduit de manière significative le risque de survenue d'un cancer ovarien. Plus précisément, il existe uo lien entre le nombre cumulé d'ovulations (2) et le risque d'apparition de ce cancer. On détient ainsi un faisceau d'arguments, théoriques et pratiques, pour soutenir l'hypothèse selon laquelle le fait de multiplier, à partir de stimulations médicamenteuses, le nombre d'ovulations chez une même femme pourrait augmenter le risque de cancer ovarien.

Les praticiens spécialisés dans le traitement de la stérilité féminine ont eu recours, dans un premier temps, à des substances hormonales dénommées «Inducteurs de l'ovulation». Apparus il y e plus de vingt ans, ces produits ont pour effet, en modifiant certains équilibres hormonaux féminins, de faciliter l'epparition d'une ovulation régulière et ainsi de permettre, dans certains cas, l'obtention d'une fécondation, puis d'une grossesse. Avec le développement brutal, au début des années 80, de la fécondation *in vitro*, ces mêmes inducteurs de l'ovulation furent utilisés à d'autres fins. Il s'agissait, en augmentant les doses ou en associant différentes substances, de provoquer une *«hyper-ovulation»*.

On cherche à obtenir que l'ovaire produise de manière simultanée plusieurs ovocytes (jusqu'à une dizaine). Ces ovocytes sont ponctionnés en moyen d'une aiguille, puis utilisés en dehors des voies génitales féminines pour obtenir des embryons *in vitro*, qui seront ensuite placés au sein de l'utérus. Ces embryons peuvent être conservés par congélation. Il est du plus grand intérêt, pour augmenter les taux de succès et réduire le nombre des ponctions, d'obtenir le maximum d'ovocytes lors de la même ponction. Selon le dernier bilan de l'association FIVNAT, plusieurs dizaines de milliers de femmes, âgées en moyenne de trente-trois ans et demi, ont été, en France, ponctionnées après des stimulations hormonales (3).

Des observations convergentes

En juin 1990, l'équipe du CHU de Nantes diagnostiquait un cas de cancer de l'ovaire chez une femme de trente-sept ans souffrant de stérilité et ayant subi différents cycles de stimulation de ses ovaires. Le professeur Lopès découvrit alors que des cas similaires avaient déjà été publiés dans la littérature internationale. Il entreprit d'adresser un questionnaire aux cent seize centres français de procréation médicalement assistée afin de tenter un recensement national. La moitié de ces centres seulement devaient répondre.

Un premier bilan de dix cas de cancers de l'ovaire fut alors publié en 1992 dans la revue *Gynécologie*. Dans le même temps, le professeur Lopès publiait, en mars 1992, un éditorial dans *la Lettre du gynécologiste*. *«Il est très difficile de dire que la stimulation de l'ovulation augmente le risque de cancer de l'ovaire et d'établir un lien de causalité*, écrivait-il. *En effet, le suivi des femmes ayant bénéficié de stimulations de l'ovulation est très insuffisant. La comptabilité des cycles d'induction de l'ovulation en dehors de la fécondation* in vitro *est rarement faite. Les registres de cancers gynécologiques sont très rares en France et ceux qui existent ne comportent pas les antécédents d'induction de l'ovulation.»*

L'équipe nantaise vient aujourd'hui de publier un nouveau travail documenté dans lequel elle actualise ses données, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. Au total, dix-neuf cas de cancer de l'ovaire ont été recensés, dont treize concernaient des femmes ayant fait l'objet de stimulation ovarienne à partir de différents médicaments (citrate de clomiphène, hMG et hCG). Les femmes étaient âgées de trente-cinq à quarante et un ans et les cas ont été recensés dans neuf centres (dont quatre cas à Clamart). Il s'agit le plus souvent de formes de cancer offrant de réelles chances de guérison.

La prudence des laboratoires spécialisés

An même moment, plusieurs études anglo-américaines publiées dans l'*American Journal of Epidemiology* viennent de donner à cette question une actualité plus grande encore. Ils établissent de nouveaux liens statistiques entre les traitements contre la stérilité et le risque d'epparition du cancer ovarien, ce risque pouvant être multiplié par près de trente (4).

«Si rien ne permet d'établir un lien de cause à effet, il n'en reste pas moins qu'il y o là une association a priori inquiétante. Elle l'est d'autant plus que ce type de traitement est aujourd'hui mis en œuvre à une échelle industrielle, a déclaré au *Monde* le professeur Lopès. *Il faut impérativement mettre en œuvre un recensement détaillé de chaque cas et centraliser ces données et mettre en place une étude statistique qui permettrait de progresser dans la compréhension de ce phénomène.»*

D'ores et déjà, certains spécialistes estiment qu'il conviendrait de mieux surveiller l'état ovarien des femmes subissant de telles stimulations hormonales. Uo problème très particulier est aussi posé dans le cas des donneuses d'ovocytes, femmes non stériles que l'on stimule de la même manière, pour pouvoir, chez elles, ponctionner des ovocytes. Ceux-ci seront ensuite utilisés pour obtenir des embryons qui seront implantés chez d'autres femmes.

Prudents, les laboratoires pharmaceutiques spécialisés dans la fabrication des inducteurs de l'ovulation ne contestent pas la réalité du problème soulevé par le professeur Lopès. Mais ils estiment ne pas trouver d'arguments scientifiques de nature à mettre en cause directement leurs produits. *«S'il y ovait le moindre soupçon de preuve, nous devrions agir*, explique-t-on chez Marion Merrel Dow, l'un des producteurs mondiaux de citrate de clomiphène. *Mais nous ne sommes pas dans un tel cas de figure. Les pouvoirs publics ne nous ont pas demandé d'entreprendre des actions spécifiques auprès des prescripteurs»*. Les laboratoires Ares et Sérono ont déjà, pour leur part, adressé une documentation détaillée auprès des médecins concernés, en soulignant que l'hypothèse selon laquelle *«l'augmentation de cas de cancers ovariens observés chez les femmes infertiles serait due aux médicaments utilisés pour traiter l'infertilité semble peu probable»*.

Une information nécessaire

Dans l'attente de données plus précises, des mesures préventives doivent-elles, en pratique, être prises? *«Il est nécessaire d'informer les praticiens et les femmes des doutes que nous avons, car les traitements inducteurs sont devenus très nombreux depuis les années 80*, explique le professeur Lopès. *Les patientes traitées doivent être informées de ce risque, même s'il n'est pas actuellement prouvé. Nous informons, pour notre part, les donneuses d'ovocytes.»*

«Les développements récents de scandales médiatisés, comme celui des hémophiles sidéens, ont secoué nos consciences et déstabilisé notre habituelle réserve, poursuit le professeur nantais. *Il était prudent de ne pas publier les complications ou effets secondaires d'un traitement efficace lorsque l'imputabilité n'était pas prouvée. Qu'en est-il maintenant? La suspicion d'un risque doit-elle être immédiatement divulguée, avec l'angoisse d'inquiéter à tort le public et de le détourner pendant de nombreuses années d'un traitement efficace?»* L'affaire dite du «distilbène» (5) avait déjà, chez les gynécologues, amplement démontré les graves dangers qu'il peut y evoir à ne pas diffuser au plus vite toutes les informations disponibles dès lors qu'une thérapeutique semble comporter un risque majeur.

JEAN-YVES NAU

(1) *Cancer de l'ovaire et procréation médicalement assistée*, du professeur Patrice Lopès et de ses collaborateurs du département de gynécologie obstétrique et biologie de la reproduction du CHU de Nantes. Ce travail a été publié dans le dernier numéro de la revue *Contraception, fertilité, sexualité* (mai 1993, volume 21, nº 5).

(2) En l'absence de contraception hormonale, la femme ovule normalement une fois lors de chaque cycle menstruel, depuis la puberté jusqu'à la ménopause.

(3) L'association FIVNAT regroupe 89 centres français de procréation médicalement assistée et l'unité INSERM 92 d'épidémiologie de la reproduction. Le bilan 1992 est publié dans le dernier numéro de la revue *Contraception, fertilité, sexualité*.

(4) On estime en France à 14,1 pour 100 000 l'iocideoce du cancer de l'ovaire. 26 000 nouveaux cas sont recensés chaque année en Europe.

(5) Le distilbène est le nom d'une hormone de synthèse qui avait été utilisée sur une très large échelle et durant de longues années pour tenter de prévenir certaines fausses couches. Le distilbène a été à l'origine de cancers du vagin chez les filles des femmes ainsi traitées durant les grossesses. Le distilbène avait continué à être prescrit par le corps médical, alors que ce risque était parfaitement connu et démontré.

«Nous devons mettre en place un système de veille et d'alarme»

nous déclare M. Douste-Blazy

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a commeoté pour *le Monde* l'article du professeur Lopès sur les risques de cancer de l'ovaire liés à la stimulatioo ovarienne. *«Dès que je suis arrivé au ministère de la santé, j'ai pris connaissance de l'article publié en 1992 dans* The American Journal of Epidemiology, *concernant le risque accru de cancer de l'ovaire chez les femmes traitées au moyen d'inducteurs de l'ovulation. J'ai immédiatement demandé à la direction générale de la santé de faire le point sur la situation en France.*

» D'ores et déjà, je propose la mise en œuvre de trois types de mesures :

1. Informer les médecins du contenu de ces différents articles : cette information doit s'accompagner d'un rappel de l'importance des bonnes pratiques cliniques et, en particulier, du respect des doses à ne pas dépasser. J'indique que je vois demander la réunion d'une conférence de consensus destinée à définir les posologies optimales en la matière ;

2. Une modification des fiches du dictionnaire Vidal concernant les inducteurs de l'ovulation, de manière, là encore, à informer les praticiens ;

3. La mise en œuvre, le plus rapidement possible, d'études épidémiologiques, non seulement en France, mais aussi en Europe de manière à disposer, en raison de la faible prévalence du concer de l'ovaire, d'échantillons de population importants. Il est indispensable que tous les centres de procréation médicalement assistée acceptent de participer à ces études épidémiologiques. Les registres de cancer doivent également contribuer à mieux cerner l'importance éventuelle de ce risque».

«Cette affoire, ajoote M. Douste-Blazy, *est caractéristique de l'absence de politique de santé publique dans notre pays. Nous devons absolument mettre en place un système de veille et d'alarme. Dix ans après l'introduction, en France, de ce nouveau type de pratique médicale, il n'est pas normal que l'on n'ait pas mis en œuvre, de manière concomittante, une étude de suivi de ces femmes. C'est tout le problème de la pharmaco-vigilance et de la pharmaco-épidémiologie au moment de l'introduction de nouveaux traitements qui se trouve ainsi posé. J'entends que, dans cette affaire, la transparence la plus totale soit assurée de manière, le moment venu, à pouvoir informer les femmes avec le maximum de précision.»*

Propos recueillis
par **FRANCK NOUCHI**

ÉDUCATION

Les réactions au plan de M. Bayrou

Enseignants et parents d'élèves sont partagés sur la réforme du baccalauréat

Après l'annonce, lundi 7 juin, par le ministre de l'éducatinn nationale (*le Monde* du 8 juin), de sa réforme des classes terminales et du baccalauréat, le Syndicat national des enseignements de secood degré (SNES), majoritaire dans les lycées, se félicite de voir *«ses propositions partiellement prises en compte»*. *«Le ministre confirme que le baccalauréat reste un examen national avec épreuves anonymes. Il affiche une diversification des enseignants et des baccalauréats. Il apporte des modifications positives à la série technique tertiaire.»*

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), pour sa part, *«approuve le changement profond de conception»* de la réforme, et se félicite de voir le ministre *«réaffirmer son attachement sans équivoque à un baccalauréat anonyme et national, ce qui exclut le contrôle continu»*. Même sentimeat à la Société des agrégés et à la Confédération nationale des groupes autonomes (CNGA), celle-ci regrettant cependant *«que ne soit pas remise en cause la seconde indifférenciée»*.

Seul le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), critique vigoureusement ce *«bac rétro»*. *«Le système proposé n'empêchero pas que les stratégies individuelles recréent une hiérarchie interne aux séries. Les horaires restent trop lourds et ne laissent aucune place au travail personnel. Le maintien du système d'options facultatives inégalitaire et élitiste est pérennisé.»* En outre, le SGEN estime *«scandaleux»* qoe les bacheliers techniciens perdent, quand ils redoublent, le bénéfice du maintien de leurs notes en cas d'échec à l'examen (*le Monde* du 9 juin).

Enfin le Syndicat des enseignants (SE-FEN), estime que la réforme annoncée propose *«peu d'innovations»* et suscite *«beaucoup de questions»*. Les fédérations de parents d'élèves, en revanche, sont plus réservées. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) juge que la réforme *«ne répond pas à l'intérêt de tous les jeunes»* et elle regrette *«le rejet d'une prise en compte du contrôle continu»*.

Quant ao président de Fédératioo des parents d'élèves de l'enseignement publique (PEEP), M. Bocquet, il aurait souhaité que le ministre *«commence à démythifier un peu le baccalauréat»* et il rappelle l'attachement de la PEEP à l'iotroduetioo partielle du contrôle continu et de la conservation des notes pour les élèves échouant au bac et qui redoublent.

Lire page 18, dans «Education-Campus», le premier volet de notre série «La France qui planche».

□ **Plus de 310 millions de francs pour le Téléthon 1992.** – L'association française contre les myopathies (AFM) a indiqué qu'elle avait reçu, à la suite do Téléthoo des 4 et 5 décembre 1992, 310 526 581 fraoes sur les 309 850 461 francs promis. Il s'agit-là d'un record. Le premier Téléthon, en 1987, avait permis de recueillir 181 millions de francs.

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Un réquisitoire inachevé

Devant la cour d'appel de Paris, l'avocat général Christine Thio a requis, mardi 8 juin, une paine de quatre ans d'emprisonnement contre le docteur Michel Garretta, ancien directeur général du CNTS, quatre ans de prison dont deux evec sursis contre le docteur Jean-Pierre Allain, ancien chef du département Recherche et développement du CNTS, et quatre ans avec sursis contre le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la Santé. Si, pour ces trois prévenus, les réquisitions sont conformes aux sanctions prononcées par le tribunal le 23 octobre 1992, l'evocat général a demandé à la cour un an de prison avec eursis contre le professeur Robert Netter, encien directeur du Laboratoire national de la santé, relaxé en première instance.

Depuis plus d'une semaine, lee evocets des victimes evaient, chacun à sa menière, puisé dens le doseier tout ce qui leur paraissait établir la culpabilité des quetre prévenus. Depuis plus d'une semaine, sur tous les tons, des ergumente semblables avaient été développée evec cette minutie horlogère qui résulte des examens répétés d'un même objet par des meins différentes. Il semblait donc bien diffieile qu'il restât quelque ehose à dire. Mais l'immensité du dossier permettait encore à l'avocat général de s'y plonger à nouveau pour en extraire d'autres pièces et, quend il s'egissait des mêmes documents que ceux déjà exploités par les parties civiles, la redite pouvait être évitée.

Une caractéristique étrange de ce procès veut en effet qu'une même lettre, un même rapport, un même témoignege puisse être lu de mille manières, hier per les avocats des victimes, eujourd'hui per le parquet, et sans doute demain par la défense. Cette particularité trouve peut-être son explication dans ce préambule du réquisitoire de l'avocat général, Christine Thin : *«Il faut bien juger en appréciant aujourd'hui des connaissances qui étaient celles d'hier. Ce décalage dans le temps ne rend pas les choses faciles.»*

«On savait»

Les quatre prévenus s'ebritent notamment derrière les incertitudes de l'époque, Mme Thin étant contrainte de reprendre pas à pas la chronologie des événements. Un pensum indispensable, fastidieux, que le magistrat exécuta avec la patience et la minutie d'un entomologiste. *«On savait!»* Dans la foule de dates, de pièces, de documents, ces deux mots sont revenus en leitmotiv, ponctuant chaque extrait de compte-rendu ou chaque propos d'un témoin pouvant être interprété comme le révélation d'une connaissance.

La découverte du sida, *la contamination des produits dérivés du sang, le chauffage de ces produits, la surcontamination* : successivement, méthodiquement, sans éclat de voix, l'avocat général a examiné toutes ces étapes, répétant : *«On savait.»* Le magistrat se livre même à une joute tautologique avec une phrase du professeur Jean Bernard, qui avait dit : *«Avant de savoir, on ne sait pas»*, en lui répondant : *«Quand on sait, on sait.»*

Mme Thin a ensuite écarté la question de la responsabilité de certains médecins prescripteurs : *«Ils ne font pas partie du cénacle des médecins initiés qui ont eu droit à l'information»*, a constaté le magistrat, en notant : *«Il n'y avait pas moyen d'avoir des produits inactivés»*.

Sur la qualification, Mme Thin, en est restée à la *«tromperie»* retenue par le tribunal, en ajoutant : *«Que les victimes comprennent bien qu'il n'y a, dans ce choix, aucune volonté réductrice, aucune banalisation de leur incommensurable douleur.»* La tromperie, selon le magistrat, a été caractérisée par deux phrases simples : *«Le fabricant doit faire un produit sûr. S'il y a un risque non maîtrisé, il doit en prévenir l'utilisateur.»*

Restait à départager les responsabilités. Celle du docteur Garretta sera examinée presque brièvement : *«Sa responsabilité est totale*, a déclaré l'avocat général. *C'est lui qui choisit et met en œuvre les grandes options du CNTS. C'est lui qui contrôle le volume des importations. C'est lui qui filtre les informations qui sortent vers l'extérieur. Il ne peut bénéficier d'aucune circonstance atténuante.»*

«Dogme de l'autosuffisance»

Le magistrat s'est ensuite attardé sur le cas du docteur Allain : *«Spécialiste de l'hémophilie, un homme ô combien ambigu. Il est celui qui distille les informations. Il continue de soigner une vingtaine de malades auxquels il applique la loi terrible et meurtrière du silence.»* L'avocat général a souligné que le docteur Allain avait collaboré avec le directeur du CNTS et *«édulcoré les informations qu'il donnait à l'extérieur»*. Aussi, alors que les victimes murmuraient encore après avoir entendu le mot *«sursis»*, Mme Thin a souhaité que sa peine soit assortie d'une mise à l'épreuve avec interdiction d'exercer la médecine pendant trois ans.

Concernant le professeur Jacques Roux, le magistrat lui a reproché d'être *«à l'origine du dogme de l'autosuffisance»* et de n'avoir *«rien tenté pour s'opposer au docteur Garretta»*. Elle a ajouté : *«Il n'a fait aucune circulaire pour interdire, ou même pour avertir. C'est le silence.»* Enfin, Mme Thin n'a pas accepté la relaxe du professeur Netter. *«Il a tenu le même langage édulcoré, à tout prendre hypocrite. Médecin lui aussi, il s'est abstenu de toute action personnelle, alors qu'il connaissait les conséquences.»*

Les peines requises, c'est l'instant où les avocats généraux se rassoient. Mais Mme Thin avait encore des choses à dire : *«Ce n'est pas le procès de la médecine. C'est le procès de l'antimédecine, de quatre médecins investis de la confiance de leurs malades»*, a lancé le magistrat, en fustigeant *«l'ambition, la lâcheté, le goût du pouvoir et le mépris des autres»*.

Tout semblait dit, et pourtant, malgré trois heures de réquisitoire, malgré l'abondance des arguments, il restait une étrange impression de discours inachevé. Est-ce ce sentiment de vide, notamment sur les politiques et leurs conseillers, qui a conduit l'avocat général à compléter son propos par quelques phrases où perçait une pointe d'embarras? *«D'autres plaintes sont en cours... D'autres procès auront lieu... Peut-être aurait-on pu souhaiter un grand procès avec tout le monde... Au cours de ce procès, la justice de ce pays a essayé avec ses moyens, ses limites, d'approcher la vérité...»*

MAURICE PEYROT

□ **Manifestation «anti-dealers» porte Saint-Denis à Paris.** – Plusieurs dizaines de commerçants et riverains du quartier de la porte Saint-Denis dans le 10e arrondissement de Paris ont manifesté mardi 8 juin à 11 heures contre le marché de la drogue. Une manifestation organisée par l'ADUA (Association des usagers de l'administration et des services publics) et France Plus, pour amener les pouvoirs publics à *«reconquérir le quartier Bonne-Nouvelle-Porte-Saint-Denis devenu la zone franche des dealers»*. Les manifestants ont bloqué pendant vingt minutes la circulation sur le boulevard Saint-Denis, avant de déployer sur le trottoir une banderole *«quartier sinistré par la drogue»*. Ils menacent d'employer tous les moyens relevant de la désobéissance civile pour obtenir une présence policière plus importante dans le quartier. Jean-Claude Delarue, président de l'ADUA, devait être reçu mercredi 9 juin au cabinet du préfet de police de Paris.

L'ASSASSINAT DE RENÉ BOUSQUET

Christian Didier, âgé de quarante-neuf ans, est bien l'auteur de l'assassinat de René Bousquet, dont il s'était accusé, mardi 8 juin à midi, au cours d'une conférence de presse improvisée dans un hôtel des Lilas, en Seine-Saint-Denis *(nos dernières éditions du 9 juin)*. Interpellé peu après par la police judiciaire parisienne, l'homme a répété aux enquêteurs qu'il avait tué l'ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy à la fois pour son rôle joué dans la déportation des juifs et pour *« redonner la spiritualité à l'humanité »*.

Les expertises ont démontré que le revolver trouvé en sa possession est l'arme qui a été utilisée pour tuer René Bousquet. La concierge et le domestique de ce dernier ont formellement reconnu Christian Didier. Enfin, la fausse convocation judiciaire dont il s'était servi pour convaincre Bousquet de lui ouvrir sa porte a été retrouvée dans la main de ce dernier, tandis qu'une copie était saisie dans la chambre d'hôtel occupée par le meurtrier. Didier devait être déféré, mercredi après-midi, devant le parquet de Paris.

La mort de l'ancien ministre de la police de Vichy, âgé de quatre-vingt-quatre ans, est intervenue alors que la justice semblait, après tant d'années d'atermoiements, se préparer au procès de René Bousquet et de sa politique antijuive. Jugé en 1949 devant la Haute Cour de justice, qui l'avait condamné à cinq ans de dégradation nationale – une peine dont il fut aussitôt relevé, – Bousquet était en effet visé par une plainte pour crimes contre l'humanité, déposée en 1989 par Mᵉ Serge Klarsfeld et mettant en cause sa responsabilité dans les rafles et les déportations de juifs d'avril 1942 à la fin 1943. Nous publions des extraits du projet de réquisitoire définitif pris en réponse par le ministère public.

Les nombreuses réactions provoquées par l'assassinat de René Bousquet déplorent que le procès ne puisse avoir lieu. En 1979, Jean Legay, délégué permanent à Paris de Bousquet sous l'Occupation, était inculpé de crimes contre l'humanité pour avoir organisé la rafle du Vél' d'Hiv', avant de mourir dans son lit, dix ans plus tard, sans avoir été jugé. Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation, et Paul Touvier, ancien chef milicien, ont été à leur tour inculpés respectivement en janvier 1983 et juin 1989. Seul Paul Touvier, le moins « gradé », fait pour l'heure l'objet d'un renvoi devant une cour d'assises.

Des aveux à la presse

« Moi, Christian Didier, qui ai tué cette ordure... »

Une heure après avoir assassiné René Bousquet, Christian Didier a été saisi d'une frénésie médiatique. *« C'est moi qui ai tué cette ordure »*, annonce-t-il d'une voix posée au *Monde*, ce mardi à 10 h 30 du matin, quelques minutes après que la nouvelle eut été signalée par une dépêche « urgente » de l'Agence France Presse au contenu très lapidaire. *« Je vais me constituer prisonnier dans l'après-midi. Mais avant, je veux vous rencontrer, j'ai un message à délivrer. »* Il insiste aussi pour obtenir les numéros de téléphone de TF 1 et de France 2.

A-t-on affaire à l'assassin, ou bien est-ce un affabulateur ? De mauvaise grâce, l'homme livre des détails qui, à cette heure, ne sont pas de notoriété publique. *« Bousquet habitait au sixième étage du 34, avenue Raphaël. J'ai pénétré dans son appartement en lui disant que j'avais une citation à comparaître à lui faire lire. Je l'ai tué de quatre balles, à 9 h 30, avec mon revolver de calibre 38. »* Christian Didier nous donne rendez-vous une heure et demie plus tard, à la sortie du métro Mairie-des-Lilas. *« Attention, ne venez pas avec des fachos... »*

Il est midi. Quelques journalistes – *le Parisien* et *le Monde* pour la presse écrite, TF 1 et RMC pour la presse audiovisuelle – font le pied de grue sur une placette des Lilas (Seine-Saint-Denis). Un homme aux cheveux gris, sec comme un sarment de vigne, portant lunettes noires, *jean* délavé et polo, s'approche. « C'est moi. » Il propose d'aller dans un endroit plus calme. La caméra de TF 1 commence à filmer.

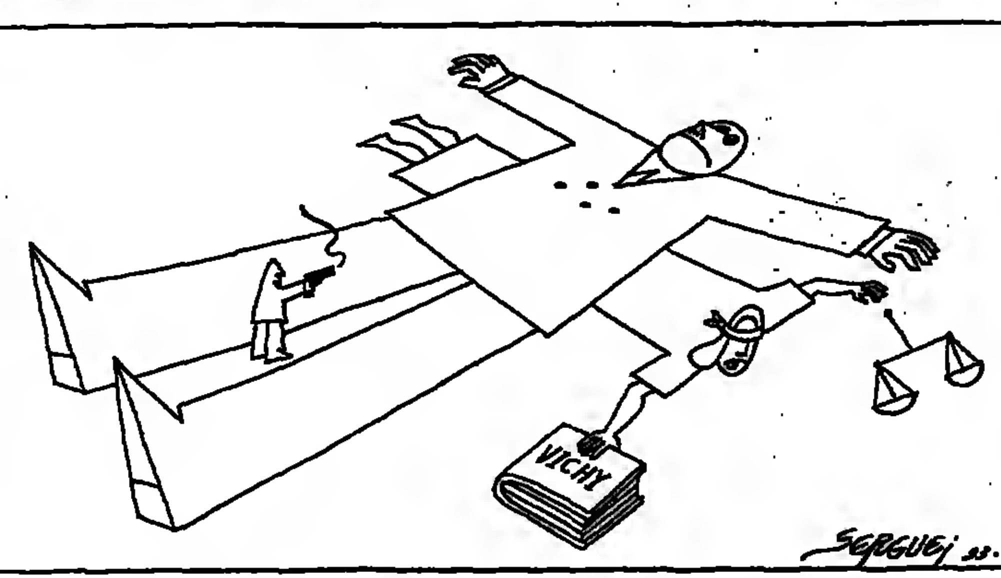
« La victoire du bien sur le mal »

Quelques minutes plus tard, une conférence de presse impromptue se tient dans la chambre qu'il occupe depuis la veille à l'hôtel Paul-de-Koch. Cet établissement sert de pied-à-terre à Christian Didier quand il quitte Saint-Dié (Vosges) pour subir à Paris des soins ophtalmologiques. *« Ce sont des journalistes qui font une émission médicale »*, explique-t-il à sa logeuse, surprise par l'arrivée d'un groupe avec appareil photo et caméra de télévision. A diverses reprises, il se plaindra de ses problèmes médicaux, notamment *« une tumeur aux intestins à la limite du cancer »*.

Toujours aussi calme, Christian Didier insiste d'abord sur *« l'horreur que peut inspirer un type comme Bousquet, qui a été chargé de l'épuration ethnique des juifs, qui a envoyé 20 000 adultes et 5 000 enfants dans les camps »*. A-t-il été personnellement meurtri, dans sa famille ou ses proches ? *« Je suis né en 1944 dans une région* [les Vosges] *où il y a eu beaucoup de Résistants et j'ai un ami dont la famille est morte en déportation. »* Il précise avoir *« mis six mois »* avant de se décider à supprimer l'ancien secrétaire général de la police de Vichy. *« C'est la première fois que je tue quelqu'un. Eliminer un monstre est honorable, c'est la victoire du bien sur le mal, d'Eros sur Thanatos. »* Puis il raconte la scène avec force détails mais sans laisser s'instaurer un vrai dialogue.

« Je suis arrivé vers 9 h 30 avenue Raphaël. J'ai sonné à l'interphone. J'ai dit à Bousquet que j'étais un fonctionnaire du ministre de l'intérieur et que je devais lui remettre une citation à comparaître pour un procès. » Bousquet a finalement accepté. *« Je suis monté au sixième. Il m'a ouvert la porte. J'ai reconnu son visage que j'avais vu sur des photos et à la télé. Je l'ai appelé par son nom – « M. René Bousquet ? » – pour être sûr de ne pas tuer quelqu'un d'autre*, dit-il encore. *Il y avait un gros berger allemand et j'ai eu peur qu'il me saute dessus. Mais il s'est enfui quand j'ai tiré la première balle. »*

D'un geste, Christian Didier désigne une sacoche en cuir noir qui gît sous le lavabo de cette chambre d'hôtel exiguë et sans grâce. *« J'ai expliqué à Bousquet que je devais lui remettre une assignation à comparaître devant le procureur de la République. J'ai mis la main dans la sacoche – « Je vais vous passer ces documents qui sont nécessaires ». Puis j'ai sorti mon revolver et j'ai tiré à bout portant. Il a foncé sur moi, il avait vraiment une énergie inouïe, ce type-là. J'ai tiré une deuxième fois, il a continué à foncer sur moi. Une troisième fois, il a continué à chanceler, il courait encore sur moi. La quatrième fois, j'ai tiré dans la tête* ou *dans la nuque, j'ai pas bien vu, et là il est tombé, le sang qui pissait avec le papier dans la main. »*



Demandant au cameraman et au photographe de poser leurs appareils, Christian Denis sort son arme de la sacoche. *« Un Remington 38 »*, indique-t-il curieusement puisque les policiers saisiront en fait un Colt américain de modèle « Frontier ». Il ajoute qu'il a *« toujours aimé tirer »* et concède à un journaliste qu'il s'agit *« quasiment d'une arme de cow-boy »*. Il actionne la détente à plusieurs reprises, observant le contenu du barillet pour vérifier qu'un coup de feu ne va pas partir. *« Combien j'en ai tiré ? Ah oui, quatre, c'est bien ça »*, note-t-il après s'être assuré qu'il reste deux balles. Puis l'arme est rangée dans la sacoche.

A diverses reprises, Christian Didier s'inquiète de l'absence de France 2, demande qu'on aille les chercher au lieu de rendez-vous. Il perd son calme quand on lui demande s'il se considère comme un justicier, s'il estime avoir le droit de se substituer à la justice.

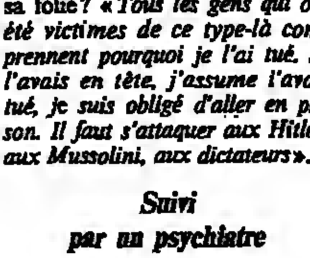
« La justice n'a pas fait son travail »

« J'ai laissé la fausse citation à comparaître sur place pour signer mon geste. Je n'ai pas voulu me sauver, je ne veux pas échapper à la justice, je vais me constituer prisonnier et je vais prendre dix ans de prison, s'énerve-t-il. *Mais la justice n'a pas fait son travail. J'ai entendu parler du procès Bousquet pendant des années mais il n'a jamais eu lieu. En 1987 déjà, j'ai essayé de tuer Barbie en tentant de pénétrer dans la prison de Lyon où il était enfermé. Je m'étais fait passer pour un faux urologue, mais le portique de sécurité s'est déclenché et l'on a vu que j'avais une arme sur moi. Pour ça, j'ai déjà fait quatre mois de prison. Comme Jean Moulin, j'ai connu l'angoisse du bruit des clefs qui tournent dans la serrure »*.

Christian Didier s'emballe, coupe la parole, veut avant tout lire son *« message religieux »*. Il enlève ses lunettes de soleil, remplacées par des verres correcteurs. Il brandit une page, qu'il dit avoir envoyée le mois dernier à toutes les rédactions et à de nombreuses personnalités. Il récite son texte d'une voix enflammée. Les yeux vers le ciel, il connaît des passages entiers par cœur. Cette page dactylographiée est intitulée *« SOS Spiritualité Monde »* et commence par une citation de Malraux : *« Le XXIᵉ siècle sera spirituel ou ne sera pas. »* A l'encre rouge, Christian Didier a ajouté : *« ma mission sur Terre »*.

L'homme parle de son *« errance divine »*, du *« souffle de Dieu »*, de *« l'Occident menacé du manque de spiritualité »*. Son propos s'égare, mélangeant Kerouac et Mère Térésa, Malraux et Rimbaud. *« Je me suis servi du tremplin de cette action pour adresser ce message primordial au monde »*. S'adressant aux *« frères humains »*, insistant sur *« le respect de la différence, de l'autre en tant qu'autre »*, *« avide d'absolu »*, Christian Didier est convaincu d'avoir fait *« une chose primordiale, qui peut changer la face du monde »*...

Son énervement monte encore d'un cran quand le journaliste de TF 1, connaissant la biographie mouvementée et les coups spectaculaires réalisés dans le passé par Christian Didier, lui demande s'il s'agit d'un nouvel acte promotionnel pour l'un de ses bouquins. *« Ce n'est plus la même époque. J'ai voulu tuer un monstre, écraser une punaise, un cafard. »* Il explique aussi qu'il est *« suivi depuis dix ans par un psychiatre »*, ajoute qu'il a *« un tas de problèmes psychiques »*. Puis confesse en guise d'explication : *« La seule façon de m'en sortir était de supprimer une ordure qui a fait souffrir toute l'humanité. »* L'interroge-t-on sur sa folie ? *« Tous les gens qui ont été victimes de ce type-là comprennent pourquoi je l'ai tué. Je l'avais en tête, j'assume l'avoir tué, je suis obligé d'aller en prison. Il faut s'attaquer aux Hitler, aux Mussolini, aux dictateurs »*.



Suivi par un psychiatre

Passant de l'excitation au recueillement, Christian Didier donne des bribes de son passé. *« J'ai beaucoup voyagé, en Australie notamment. Puis j'ai été pendant quinze ans chauffeur de stars dans Paris, puis chauffeur-livreur chez Cardin. J'avais le temps de lire de la littérature quand j'attendais dans les voitures. Je suis devenu écrivain. »* L'en-tête de son « message » porte en effet son nom, suivi de la mention *« écrivain »*. Enfin, l'homme précise qu'il perçoit le RMI et qu'il vit *« très chichement »*.

Il est presque une heure de l'après-midi quand Christian Didier se lève pour *« pisser »*. On frappe à la porte. Ce sont des journalistes de *Libération*. *« Il va encore falloir que je raconte tout »*, soupire l'homme, qui s'enquiert à nouveau de l'absence de France 2. Un quart d'heure plus tard, d'autres visiteurs font irruption dans la salle. Le premier porte une arme au poing. *« Qui c'est ? »* Les journalistes encore présents dans la chambre lèvent les mains en l'air. Christian Didier se laisse interpeller par des inspecteurs du service départemental de police judiciaire sans brutalité.

ERICH INCIYAN

Les coups d'éclat médiatiques d'un simple quidam qui ne supportait pas de le rester

LYON et NANCY

de nos correspondants

Depuis ce 19 mai 1987, où il fut arrêté dans l'enceinte de la prison Saint-Joseph de Lyon, porteur d'une réplique de Remington chargé de six balles, Christian Didier *pouvait se vanter d'être « l'homme qui avait tenté de tuer Klaus Barbie »*. Mais ce titre de gloire médiatique bien éphémère, qui lui valut quatre mois d'incarcération, ne lui suffisait apparemment pas. Pour faire la « une » et surtout pour passer à la télévision, le simple quidam qui ne supportait pas de le *rester* était prêt à toutes les extravagances. Comme s'il lui fallait effacer son passé *d'homme issu d'un « milieu modeste »*, d'ancien chauffeur de maître qui avait peut-être développé sa soif de célébrité en transportant quelques vedettes. Comme s'il voulait accéder coûte que coûte à une autre notoriété que celle d'écrivain raté, inondant les rédactions de lettres mystiques pour faire connaître sa croisade auprès des *« frères humains »*, pour le *« bien contre le mal »*.

Déjà, en 1980, Christian Didier avait attiré l'attention sur lui en s'imposant 480 *kilomètres de marche*, entre Strasbourg et Paris, dans le vain espoir qu'un éditeur accepte de publier un livre de souvenirs de voyage en Australie (*le Monde* du 29 avril 1980). Puis, le 1ᵉʳ mars 1986, pour présenter un autre livre, édité à compte d'auteur, *la Ballade d'Early Bird*, il avait fait irruption sur le plateau d'Antenne 2, au cours de la cérémonie de remise des Césars. Depuis, il était devenu un habitué des apparitions pirates à la télévision. Il a fait irruption sur le plateau de « Droit de réponse » et a perturbé le « Jeu de la vérité » d'Alice Sapritch ainsi que « *La Nuit des Césars* » et la cérémonie des Molières en mai 1989. L'an dernier, il a provoqué Jean-Marie Le Pen en duel et, toujours en 1992, a tenté d'arracher à Georges Marchais son micro lors de la Fête de *l'Humanité*. Il s'est également enchaîné à la terrasse du Fouquet's et il lui est arrivé de perturber une finale de la Coupe de France au Parc des Princes en brandissant une banderole autopublicitaire (*« Achetez mon livre »*).

A propos de cet homme de rien capable de tout, Mᵉ François La Phuong, *qui fut son* défenseur parle d'*« exaltation »*, de *« romantisme »* et se souvient de *« bouffées de mysticisme »*. L'avocat lyonnais garde aussi le souvenir d'un *prévenu « sympathique »*, qui lui avait confié combien il avait été choqué par le témoignage de Lise Lesèvre, l'une des victimes de Klaus Barbie, à l'occasion du procès de celui-ci. *« Bien que né en 1944, il semblait sincèrement obsédé par les atrocités du nazisme »*, souligne Mᵉ La Phuong.

« Psychose narcissique »

Devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, où il avait comparu, le 22 septembre 1987, pour *« port d'arme »* et *« usage de faux »* – la *« tentative d'homicide volontaire »* n'ayant pas été retenue, – Christian Didier avait été présenté, à travers le rapport des experts psychiatres, comme souffrant d'une *« psychose narcissique »*. Considéré comme n'étant pas en état de démence au moment des faits – avant d'être démasqué par un portique de sécurité, « l'exécuteur » s'était fait ouvrir la porte de Saint-Joseph en se présentant comme un urologue parisien, muni de faux certificats, – Christian Didier ne pouvait voir sa *« responsabilité atténuée par sa pathologie, compte tenu de la richesse de ses processus de pensée »*. Pour les psychiatres, il était *« capable de gérer sa vie »* et bénéficiait d'un *« pronostic relativement bon sur le plan pénal »*.

La peine qui lui fut infligée, douze mois de prison dont huit avec sursis, couverte par la prévention, était assortie d'un contrôle judiciaire prévoyant une obligation de soins et un suivi psychiatrique. *« J'ai toujours navigué sur le plan mental en lisière des sentiers battus »*, avait d'ailleurs admis à la barre du tribunal l'accusé qui, dans sa jeunesse, avait été victime d'un grave traumatisme crânien.

Depuis ce *« procès ambigu »*, Mᵉ La Phuong n'entendit plus guère parler de son client qu'à travers la presse, notamment lorsqu'en 1989 Didier réussit à s'introduire dans le parc du palais de l'Elysée et fut interpellé alors qu'il caressait l'un des chiens de François Mitterrand. Il entendait remettre au président de la République un mémoire sur Raoul Wallenberg, disparu le 27 janvier 1945 à Budapest et réveiller ainsi *« la conscience de l'Ouest »*. Il était alors placé en garde à vue dans un commissariat de quartier, tandis que le préfet de police de Paris signait un arrêté d'internement à l'institut psychiatrique de police de Paris. Il y restera un mois et demi, avant de bénéficier d'un non-lieu, en vertu de l'article 64, qui prévoit qu'il n'y a ni *crime ni délit* lorsque l'auteur a agi dans un moment de démence. Par la suite, il a attaqué l'arrêté du préfet de police devant le tribunal administratif de Nancy et obtenu gain de cause.

Christian Didier, qui avait passé un CAP d'ajusteur pendant son service militaire dans la marine nationale, continuait à vivre à Saint-Dié (Vosges), la ville où il est né en 1944. Ces derniers temps sa mère, coiffeuse à la retraite, l'avait jugé *« très très dépressif »*. *« Il ne parlait presque plus, il était très renfermé »*, a-t-elle indiqué au *micro de Radio Monte-Carlo*. *« Il ont parlé à la télévision du procès Touvier : et il a dit : « Dire que ce type ne va être jugé que pour quelques crimes, la justice est pourrie. » Il se documentait. Il lisait énormément d'articles là-dessus. »* Christian Didier ne quittait plus Saint-Dié que pour se faire soigner une maladie des yeux à la Fondation Rothschild de Paris. *Lundi*, il avait prétexté une de ces visites pour se rendre une nouvelle fois à Paris. L'auteur méconnu de *la Ballade d'Early Bird* et de *Sang fluide*, qui rêvait de coups médiatiques et de reconnaissance télévisuelle n'aura finalement atteint celle-ci qu'à travers un « coup de sang » meurtrier et calculé.

ROBERT BELLERET et MONIQUE RAUX

BOUSQUET

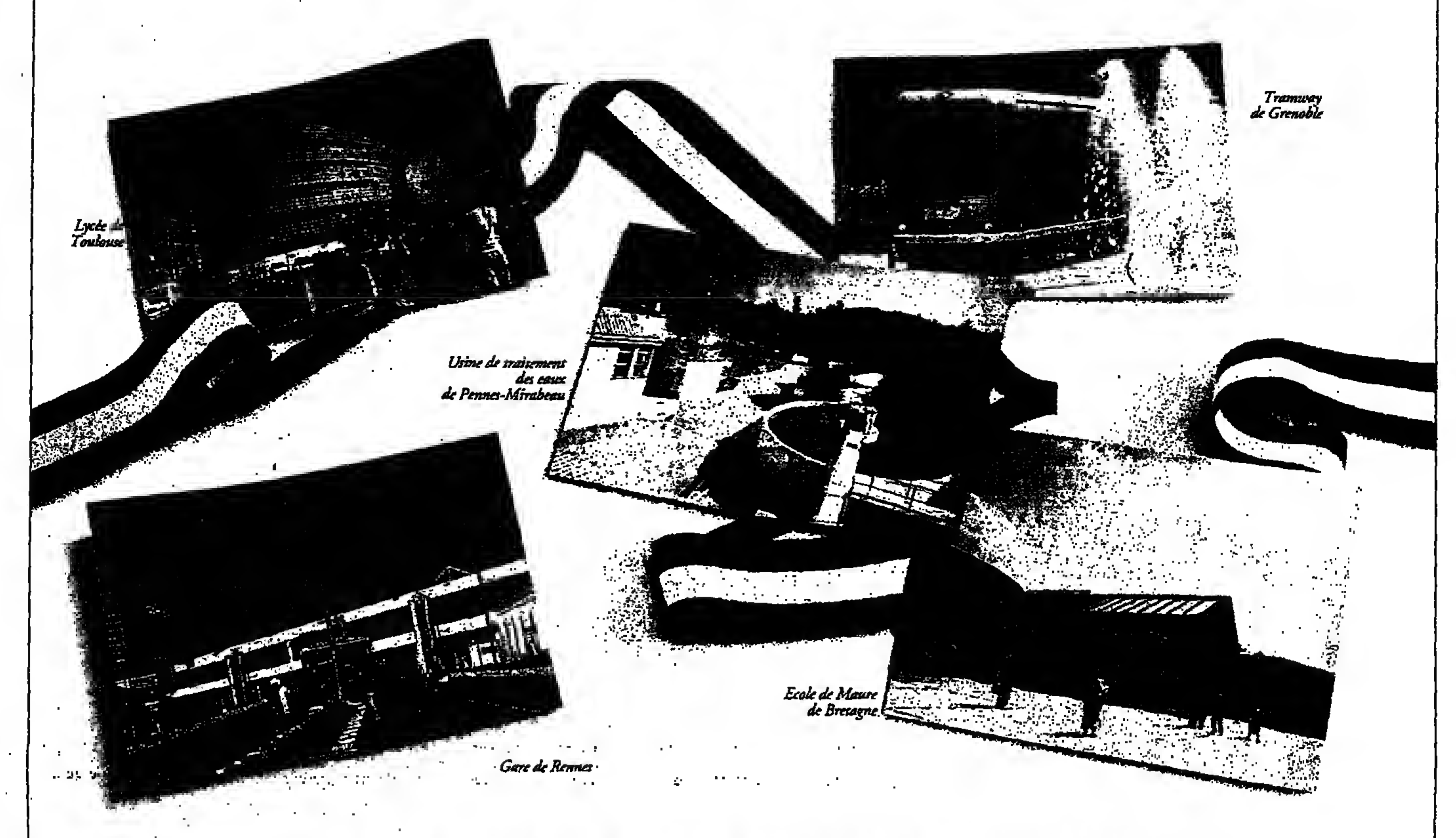
l tué cette ordure...

itiques

it pas de le restei

Première privatisation

Participez au capital du Crédit local de France : un capital de réussite



Le Crédit local de France est en plein développement, devenez actionnaire d'une entreprise performante.
Sa solidité financière (15,9 milliards de francs de fonds propres consolidés), son bénéfice net consolidé de 1 193 millions de francs, en augmentation de 12 % en moyenne par an depuis cinq ans, son développement international (en progression de 30 % par rapport à 1991), lui ouvrent des perspectives qui lui permettent d'être confiant dans l'avenir. En 1992, avec 68 % de hausse, le titre Crédit local de France est devenu une valeur de référence à la Bourse de Paris. Sa capitalisation boursière de l'ordre de 14 milliards de francs le classe parmi les 40 premières sociétés françaises cotées.
Le Crédit local de France aide à bâtir votre cadre de vie, devenez actionnaire d'une entreprise utile.
En 1992, le Crédit local de France a prêté 42 milliards de francs aux communes, départements et régions pour financer des écoles, des lycées, des hôpitaux, des routes, des équipements sportifs, des tramways, des bus... Partenaire financier des collectivités locales, le Crédit local de France finance aujourd'hui près d'un équipement sur deux.

Bientôt, vous aussi vous pourrez participer au capital du Crédit local de France.



CRÉDIT LOCAL de FRANCE

Le financier du cadre de vie

Rejoignez les actionnaires du Crédit local de France

Aucune réservation d'achat ne peut être faite avant publication de la note d'opération visée par la COB. Un document de référence enregistré (visa COB n° R 93-016 du 4 juin 1993) est disponible sans frais chez votre intermédiaire financier ou au Crédit local de France. N° Vert 05 19 93 05

Après-guerre, entre haute finance et radical-socialisme

Une vie qui dérange

La mort de René Bousquet libérera-t-elle l'histoire? Pourra-t-on enfin aborder sereinement la véritable énigme de cette vie : la renaissance de Bousquet après-guerre, ses appuis et ses solidarités, ses réseaux et ses amitiés. Contrairement à une idée répandue, le procès promis n'aurait pas été celui d'un régime, Vichy, mais celui d'un homme, Bousquet, et de ses actes à une période précise, d'avril 1942 à décembre 1943, quand il fut secrétaire général de la police. Or la perspective de cette échéance, arrachée de haute lutte par Serge Klarsfeld et d'autres, les tensions et les passions qui l'entouraient, contraignaient paradoxalement à un relatif silence acteurs et témoins de la troisième carrière de Bousquet, celle d'après-guerre.

Or c'est là, après 1944, que se niche ce qui dérange. Si René Bousquet a pu si facilement et si longtemps faire oublier sa complicité active avec l'occupant et sa participation au crime contre l'humanité, c'est parce que son itinéraire incarne la vérité cachée des années noires françaises. René Bousquet, ce n'est ni Klaus Barbie, ni Paul Touvier. Ce n'est pas l'affreux SS ou le vilain milicien, le tortionnaire ou la crapule, le «boche» ou le «collabo», ces figures d'un ennemi qui a bel et bien existé, mais qui, aujourd'hui exorcisé, ne nous dérange plus. Avec lui, c'en est fini des catégories élémentaires, d'autant plus rassurantes pour nos consciences qu'elles sont excessives. Plus de bons et de méchants, de héros et de salauds, mais la banalité du mal, l'immense banalité du mal si courante, sinon de 1940 à 1944, du moins de 1940 à 1942.

Raisons d'Etat

Car Bousquet, c'est l'Etat, cette machinerie administrative qui, bien que construite et façonnée par la République, continuait, s'arrangeait et négociait sous un régime qui en était la négation. C'est le symbole de cette haute fonction publique, préfets, magistrats, policiers, etc., qui, à quelques rares exceptions près, a choisi, admis et servi la collaboration. De ces Français qui, sans haine ni idéologie revendiquées, mais dans l'alibi du service de l'Etat, ont non seulement laissé faire le pire, mais contribué de plein gré à la solution finale, devançant les exigences nazies, faisant du zèle dans un paisible esprit de bonne administration. En brandissant comme excuse la continuité de l'Etat, sous ses habillages républicain ou vichyssois, indifféremment.

C'est ce que s'entend répondre le pasteur Boegner, responsable de la Fédération protestante de France, quand, le 11 septembre 1942, il vient à Vichy s'inquiéter auprès de Bousquet et de Laval du sort des enfants juifs dont les autorités françaises avaient décidé la déportation sans que les Allemands l'aient demandée : *«Il y a, monsieur le pasteur, des raisons d'Etat*, lui explique Bousquet : *et puis il faut, à la dernière minute, sauver la tête d'un Français... Tous les Etats ont dû faire cela, tous les pays en guerre l'ont fait. (...) L'impopularité actuelle du gouvernement sera* un *de ses plus beaux titres de gloire dans l'avenir»* (1).

C'est encore ce que dira Bousquet lors de son procès en Haute Cour de 1949 : *«J'ai soutenu les lois raciales comme la corde soutient le pendu. (...) Il s'agissait de tenir tête aux Allemands (...). Je voulais leur faire croire que j'étais le chef de la police française. Je ne regrette rien, et si je devais recommencer dans les mêmes conditions, j'agirais de la même manière, exactement.»* Et c'est ce qu'il répétera encore quand, en 1954, il est appelé à témoigner au procès de Karl Oberg, chef suprême de la SS en France de 1942 à 1944 (2) et, à ce titre, son interlocuteur : *«Je dois à la vérité de dire que, sur la plupart des points, le général m'a donné satisfaction. Pour le reste, Berlin ne lui permettait pas d'aller plus loin.»*

Servir l'Etat, coûte que coûte et quoi qu'il en coûte, et donc revendiquer la sale besogne pour la police française, de façon à prouver sa permanence et sa continuité. Telle est la clé de la perdition d'un homme qui n'avait rien d'un extrémiste ou d'un antisémite, que ses amitiés radicales et radical-socialistes classaient au centre-gauche du corps préfectoral, et dont le credo était à l'origine celui d'un serviteur républicain au point qu'il fut distingué en 1936 par Roger Salengro, ministre de l'intérieur du Front populaire. Telle est aussi l'explication de son étonnant itinéraire après guerre où loin d'être mis en quarantaine en raison de son comportement à Vichy, il bénéficie de solidarités inattendues, au croisement de la haute finance et du radical-socialisme, de la grande bourgeoisie et de la franc-maçonnerie, de l'anti-gaullisme et de l'anti-communisme. C'est que Bousquet, pour nombre d'élites françaises, est le symbole de leurs propres ambiguïtés et abandons, résumant à lui seul la face cachée de la collaboration.

A peine fini le bref procès de Haute Cour, où il sera condamné à cinq ans d'indignité nationale, sanction immédiatement relevée, René Bousquet est accueilli par une entreprise de travaux publics jusqu'en 1950, année où il entre à la Banque d'Indochine dont il sera l'un des principaux dirigeants (secrétaire général en 1951, directeur en 1953, directeur général adjoint en 1960), avant de devenir en 1975 censeur de la Banque Indo-Suez, après la fusion des deux banques. Il occupera ainsi, dans diverses sociétés gravitant autour de la banque, six titres de PDG et douze d'administrateur. Sous la Quatrième République et notamment jusqu'à la chute de Dien Bien Phu, la Banque d'Indochine est un immense pouvoir économique et politique qui est devenue *«le bastion d'une élite sociale hostile au pouvoir né de la Libération»* (3). Le réseau dont Bousquet bénéficie alors s'enracine en partie dans le terroir radical-socialiste des frères Sarraut, Albert et Maurice, hommes de sa région (il est né à Montauban) et directeurs de *la Dépêche de Toulouse*. Maurice Sarraut fut assassiné par la milice en 1943 et Albert, plusieurs fois ministre des colonies sous la Troisième République, fut élu en 1951 président de l'Assemblée de l'Union française.

En 1958, lors des élections législatives de novembre, Bousquet sort de l'ombre en se présentant dans la troisième circonscription de la Marne. Il est vrai qu'en février 1957, il a obtenu du Conseil d'Etat l'annulation du décret l'excluant de la Légion d'honneur... Anti-gaulliste, sa candidature se présente sous le label «Conciliation républicaine». Sa profession de foi laisse songeur : *«Je pense plus à l'avenir qu'au passé. Entre les véritables républicains, dont certains ont des opinions plus audacieuses et d'autres des tendances plus modérées, sans que cela les rende modérément républicains, aucune barrière infranchissable n'existe. (...) Concilier, ce n'est pas abdiquer. C'est comprendre et tolérer. C'est faire à la rénovation du pays le modeste sacrifice de nos amertumes et de nos déceptions passées.»* Il échoue, malgré le soutien local (dont fait foi un rapport des renseignements généraux) d'un petit parti charnière de l'après-guerre, l'UDSR, dont François Mitterrand était l'un des dirigeants nationaux.

«Ne vous inquiétez pas, c'est un ami»

Faute de politique au grand jour, Bousquet devient alors l'éminence grise d'un quotidien régional influent, *la Dépêche du Midi*, dont le propriétaire, Jean Baylet, qu'il avait connu dans l'entourage des Sarraut avant-guerre, avait été l'un de ses plus actifs soutiens parmi les jurés de la Haute Cour. En 1960, après le décès de Jean Baylet en 1959, René Bousquet rentre au conseil d'administration du journal, qu'il ne quittera qu'au début des années 70. Il est alors très proche d'Evelyne Baylet, veuve de Jean et mère de l'ancien ministre des récents gouvernements socialistes, Jean-Michel Baylet. Pratiquement tous les jours, il se rend aux bureaux parisiens du quotidien et toutes les fins de semaine à Toulouse. En 1965, ce journal dont il surveille de près la gestion et les finances soutient activement la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle.

Les relations entre ces deux hommes, l'actuel président de la République et l'ancien chef de la police de Vichy, seront sans doute éclaircies un jour par les historiens. Il le faudra bien, tant elles recouvrent les contradictions de ce monde politique de l'après-guerre qui refusait la bipolarisation entre gaullistes et communistes. Ce qui est certain, c'est que François Mitterrand et René Bousquet se sont fréquentés après la guerre jusqu'au début des années 80. Sans être démenti, un journaliste, Stéphane Denis, qui eut ses entrées à l'Elysée, a fait état publiquement de ce que confient parfois certains proches du président : une rencontre après 1981 après laquelle M. Mitterrand aurait confié à l'un de ses collaborateurs étonné de cette relation persistante : *«Ne vous inquiétez pas, c'est un ami : il a rendu des services»* (4).

Quand d'autres proches l'interrogent, lui, l'ancien résistant indiscutable, sur ces amitiés politiquement contre nature, le président aime répondre ceci : *«Vous croyez que la vie, c'est noir et blanc? Non, c'est gris clair et gris foncé...»*

EDWY PLENEL

(1) *Carnets du pasteur Boegner, 1940-1945*, présentés et annotés par Philippe Boegner, Fayard, 1992.

(2) Condamné à mort, gracié en 1958 par le président de la République, René Coty, libéré en 1962 après dix-huit ans de détention.

(3) Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine, 1875-1975*, Fayard, 1990.

(4) *«Quand René Bousquet finançait les amis politiques de Mitterrand»*, interview de Stéphane Denis par Pascal Krop, *l'Evénement du jeudi*, 18 au 24 avril 1991.

«Rien de commun»

«Il n'y a strictement rien de commun entre le Front national, mouvement de patriotes français, et M. Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, personnalité influente de gauche et du Parti radical-socialiste, ancien dirigeant du journal la Dépêche de *Toulouse.»* Ces propos datent du 16 juillet 1992. A l'occasion du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le parti d'extrême droite avait dénoncé *«les propos calomnieux de certains professionnels de la mémoire juive qui se servent des commémorations du martyre de leur coréligionnaires à des fins bassement politicienne.»*

Le 24 juin 1944, sous le titre «Une situation régularisée», le *National populaire*, organe du Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat, un parti de la collaboration avec les nazis, écrivait : *«Le 15 avril, nous annoncions que M. Bousquet, ex-secrétaire général pour la police, avait de sérieux ennuis. Nous avions été trop vite en besogne. Et il nous fallait constater le 29 du mois que M.* Bousquet *vivait et circulait toujours en citoyen respectable consciencieux et libre. Il paraît qu'aujourd'hui ce* n'est *plus vrai. Et que M. Bousquet est maintenant considéré et traité en définitive pour ce qu'il est,* c'est-à-dire *l'organisateur du maquis en France. C'est une situation régularisée.»*

Propagandiste zélé du film nazi «la Jeune hitlérien», Roland Goguillot était un des jeunes principaux rédacteur du *National populaire*. Ayant pris le pseudonyme de Gaucher après la guerre, *M. Goguillot est aujourd'hui* membre du bureau politique du Front national et conseiller régional de Franche-Comté. Dans *National-Hebdo*, dont il est le directeur, M. Gaucher écrivait, le 23 avril 1992 : *«Il m'arrive de lire, de temps à autre, que j'ai été vichyssois, ce qui me fait sourire. Le RNP et le JNP* [les jeunes du parti] *n'ont jamais été vichyssois.* [...] *Nous avions pour «ligne» de combattre férocement l'entourage du Maréchal. Nous tenions cet entourage pour réactionnaire, bourgeois, conservateur, clérical.»*

De fait, dans le dernier numéro du *National populaire*, le 5 août 1944, Roland Goguillot signait un article intitulé «Le sang des nôtres» où il exigeait *«une terreur plus grande que celle déchaînée par les tueurs. Il faut dresser des listes d'otages, choisis ailleurs que parmi les lampistes du terrorisme et faire des représailles... Si le maquis a pris une telle ampleur et le terrorisme une telle extension, c'est par la carence prolongée de l'Etat. Il y a des hommes coupables parce qu'ils assassinent, et d'autres parce qu'ils ont provoqué le pullulement des assassins. Les seconds sont aussi criminels que les premiers. Ils devront payer comme eux. Ce ne sera pas demain, hélas! Car le gouvernement est sans forces avec sa justice réticente et sa police qui se défait»*.

Des extraits

«Le complice des crimes»

Jugé en 1949, René Bousquet a été condamné à une peine de cinq ans de dégradation nationale dont il fut aussitôt relevé. La plainte déposée contre lui par Serge Klarsfeld, en 1989, pour crimes contre l'humanité visait deux faits nouveaux. D'abord la réunion du 2 juillet 1942 au cours de laquelle Bousquet donne son accord aux chefs SS pour que la police française participe à la rafle du Vel'd'Hiv' (12 884 juifs arrêtés). Ensuite l'annulation, par un télégramme daté du 18 août 1942, de plusieurs dispositions réglementaires mettant à l'abri des rafles certaines catégories d'enfants juifs.

Nous publions ci-dessous deux extraits du projet de réquisitoire du ministère public contre René Bousquet qui analysent la validité juridique de ces faits nouveaux.

«Il va de soi que si Bousquet a été traduit devant la Haute Cour à raison de l'ensemble de ses activités en tant que membre du gouvernement de Vichy, son comportement à l'égard de la communauté juive a été pris en considération comme l'une des composantes essentielles desdites activités, tant par le parquet général que par la Haute Juridiction.

«L'examen des pièces du dossier constitué à cette occasion révèle d'ailleurs la présence d'une liasse entière de documents relatifs à la question juive. Ceux-ci ont servi de fondement à l'argumentation développée dans l'acte d'accusation et les plus significatifs d'entre eux ont été analysés dans le présent réquisitoire pour établir la réalité et la nature exacte des agissements criminels commis au détriment des juifs en application des directives gouvernementales dont Bousquet assume en partie la responsabilité.

«Il a déjà été indiqué que parmi ces pièces figuraient les trois télégrammes incriminés par les parties civiles mais que le compte rendu dressé par Hagen [responsable allemand], le 4 juillet 1942, en était absent.

«Sur un plan strictement matériel on doit en déduire que la participation de Bousquet à la conférence du 2 juillet 1942 – à laquelle il ne fait d'ailleurs aucune allusion lors de ses interrogatoires pendant l'instruction du dossier de la Haute Cour – n'a pu être appréciée par cette juridiction.

«Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme l'inculpé dans sa note du 19 août 1992, la révélation de l'existence de cette conférence et de la position qu'il adopta à l'issue de celle-ci n'est pas seulement l'émergence d'un élément parmi d'autres au sein de l'ensemble des pourparlers conduits entre les autorités allemandes et le gouvernement de Vichy, de telle sorte que ce fait – même ignoré de la Haute Juridiction – n'apporterait en soi aucun éclairage neuf sur la situation de Bousquet telle qu'elle avait pu être appréciée lors du procès de 1949.

» Au cours de l'instruction effectuée à cette époque, l'inculpé a en effet constamment affirmé avoir tout entrepris pour contrecarrer l'action de Dannecker [responsable *allemand*] et les initiatives de Darquier [collaborateur français] et avoir seulement participé à une rencontre orageuse avec ceux-ci le 7 ou le 8 juillet 1942, rencontre au cours de laquelle il aurait appris la création pour la zone occupée de la commission mixte où devait siéger Leguay *(cf. Cotes 2245 et 2300 du dossier Haute Cour).*

1942-1943 : l'autonomie d'un ministre de la police sous haute surveillance allemande

Que ce soit en juin 1949, lors de son procès pour atteinte à la sûreté de l'Etat devant la Haute Cour, ou en octobre 1954 devant le tribunal militaire de Paris, où il était cité comme témoin au procès du général Oberg, commandant supérieur des SS et de la police allemande en France, René Bousquet, ancien secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy, afficha toujours une aisance singulière et, par-là même, déconcertante. C'est que cet homme non seulement eut toujours de lui-même une idée suffisamment haute mais encore sentait bien, en ces deux occasions, qu'il n'avait pas à faire face à de bien grands dangers.

Pourtant, cette fonction qui fut la sienne d'avril 1942 à la fin de l'année 1943, alors que Pierre Laval cumulait la présidence du gouvernement et le ministère de l'intérieur, ne pouvait aller sans les plus grands risques pour son titulaire. On est en effet à une période charnière dans l'histoire de la France occupée. La pression allemande se fait sentir de plus en plus dans ses exigences contre une Résistance qui s'affirme de jour en jour et, tout autant, contre les juifs, victimes promises à l'extermination. Démissionnaire du ministère de l'intérieur au retour de Pierre Laval, Pierre Pucheu, qui avait gagné l'Afrique du Nord après le débarquement allié, allait bientôt se voir reprocher à Alger ses activités de 1941 et 1942. Elles lui vaudront condamnation à mort et exécution principalement pour avoir pratiquement désigné à l'occupant les otages fusillés à Châteaubriant le 22 octobre 1941.

La Milice, «force indispensable»

En ce même mois d'octobre, quelques jours plus tôt, six des sept synagogues de Paris avaient été dynamitées. Tout un contexte est là qui se fait sentir et montre les dangers encourus. Le 20 janvier 1942, ce sont les fonctionnaires de la police parisienne qui prêtent serment au maréchal Pétain. Une quinzaine de jours après l'installation de René Bousquet, le 5 mai 1942, c'est l'avocat antisémite virulent, Darquier de Pellepoix, qui prend la suite de Xavier Vallat à la tête du commissariat aux questions juives. Le 29 du même mois, une ordonnance allemande impose le port de l'étoile jaune, à partir du 7 juin, à tous les juifs de la zone occupée. Le 11 juin, c'est le *Journal officiel* de l'Etat français, publié à Vichy, qui proclame une interdiction de tout emploi artistique contre ces mêmes juifs. Le 22 juin, deux mois donc après l'arrivée de René Bousquet au gouvernement, c'est Pierre Laval, son mentor, qui lance la phrase par laquelle il consommera sa perte, en 1945 : *«Je souhaite la victoire de l'Allemagne, car sans elle le bolchevisme, demain, s'installera partout en Europe.»*

Les faits, inexorablement, se suivent et s'accumulent. Juillet 1942 : ce sont les rafles de Paris dominées par celle du Vél'd'hiv. En même temps se sont produites bien avant le 11 novembre 1942, plus d'une violation par l'occupant des dispositions de l'armistice de juin 1940. Or, chaque fois, elles ont été acceptées par Pierre Laval, cautionnées par Darlan et couvertes par *Philippe Pétain*. Dans une telle situation René Bousquet sait bien que demeurer à son poste revient à cautionner de tels actes. Tout ce qu'il pourra faire se ramène à ce simple mais tragique choix : parvenir autant que faire se peut à limiter les effets de la répression en se substituant aux Allemands mais, du même coup, en leur donnant suffisamment de gages de bonne volonté pour que la police française et son chef puissent espérer empêcher ou retarder le pire.

Lorsqu'il prend ses fonctions de secrétaire général, René Bousquet dispose de 22 000 hommes. Plus tard, la Milice instituée par la loi du 31 janvier 1943 sera forte, de son côté, de 29 000 hommes et sera qualifiée par le gouvernement de *«force indispensable pour mener la lutte contre les puissances occultes»*, en d'autres termes les gaullistes, les communistes, les juifs. Cette Milice restera cependant sous l'autorité du chef du gouvernement, c'est-à-dire Pierre Laval, et de son patron, Joseph Darnand, appelé lui-même à succéder à René Bousquet en décembre 1943, lorsqu'il sera nommé secrétaire d'Etat à l'intérieur chargé du maintien de l'ordre.

Bousquet eut l'occasion de le dire lors du procès des chefs de la police en France : lorsqu'il arriva au ministère de l'intérieur, il trouva une situation jugée par lui-même pas brillante. Une série d'ordonnances allemandes prises en 1940, après l'armistice, avaient placé police, gendarmerie et justice françaises sous le contrôle étroit de l'occupant. Elles avaient été suivies, dès 1941, d'autres dispositions utilisant un «code des otages» qui plaçait tous les Français détenus ou arrêtés en position d'otages, c'est-à-dire à la merci d'une mise à mort en représailles de tout acte commis contre les troupes d'occupation. Entre le 8 avril 1942 et la fin de ce mois, soixante-dix Français avaient encore été fusillés.

Avec Oberg et Heydrich

Sur quoi, le général Karl Oberg était installé dans les fonctions de chef suprême de la police allemande en France par Heydrich, considéré comme le bras droit du Reichsführer SS Himmler. On a souvent évoqué cet épisode de la carrière de René Bousquet d'autant plus qu'un extrait d'actualités cinématographiques le montre arrivant tout sourire au-devant du général SS et lui tendant une main chaleureuse. L'ancien secrétaire général à la police de Vichy n'eut jamais pour sa part, semble-t-il, le moindre regret de cette rencontre. C'est qu'à son avis, et il le soutint avec force et même une sorte d'orgueil, le haut fonctionnaire français qu'il était avait amadoué le redoutable nazi.

Oui, disait-il en substance, j'ai parlé avec Heydrich, celui-ci avait des idées précises, il m'exposa que les Allemands avaient constaté l'échec de leur méthode en France et, devant cette situation inquiétante, il faisait valoir que l'armée d'occupation avait le devoir de se défendre elle-même par tous les moyens. Il vantait les mérites d'*une police méritante* née d'un parti politique dévoué à la collaboration. Il voulait la sévérité et la création de tribunaux spéciaux.

A ce discours René Bousquet avait répondu en disant notamment que l'Allemagne ne pouvait *pas demander à des Français* ce que des Allemands, dans une situation identique, n'accepteraient pas de faire. Et, selon lui, le SS avait été ébranlé et même retourné. Telle aurait donc été l'origine de ce que l'on a appelé les accords Oberg-Bousquet car, après Heydrich, c'est avec Oberg que le secrétaire général à la police de Vichy négocia concrètement.

En fait, Oberg ne s'engageait pas trop. Il acceptait de ne plus donner lui-même, ni laisser donner par ses adjoints, d'ordres à des fonctionnaires de police français sans passer par le ministère de l'intérieur à Vichy. Dans les départements ce seraient les préfets qui transmettraient les désirs et les volontés de la police allemande. Il n'y aurait plus d'opérations mixtes entre policiers français et allemands.

Enfin, tout ressortissant français, qu'il soit arrêté par la police de Vichy ou par celle d'Oberg, et qui n'aurait pas commis une action directe contre les forces occupantes, ne pourrait être jugé que par des tribunaux français et en aucun cas être considéré comme un otage.

Il est donc toujours apparu à René Bousquet que cet accord permettait à l'administration française de retrouver son indépendance. Il n'en resta pas moins qu'en septembre, puis novembre 1942 et encore en novembre 1943, un commissaire de police de Bordeaux avait remis soixante-dix personnes aux Allemands. Quant aux juifs, les accords Oberg-Bousquet s'en souciaient peu. Dix mille personnes arrêtées en zone non occupée furent ainsi livrées à l'Allemagne en août et septembre 1942 sans autre forme de procès. Lorsque ces faits lui étaient rappelés, Bousquet se contentait d'invoquer l'article 9 de la Convention d'armistice, aux termes duquel la France s'engageait à remettre ces personnes à l'Allemagne car il s'agissait d'étrangers, et notamment de ressortissants allemands.

Il reste enfin que René Bousquet devait se trouver bientôt dans l'obligation de demander, le 17 octobre 1943, lors d'une réunion à Vichy, où avaient été convoqués les procureurs généraux, une sévérité accrue des tribunaux contre les auteurs de ce que l'on appelait les menées anti-nationales. Ayant obtenu des Allemands une autonomie sous haute surveillance, il lui fallait bien montrer qu'il faisait son possible. Et comme il souhaitait obtenir un plus grand nombre de policiers, mais que cela dépendait de l'occupant, il fallait en outre que celui-ci constate une bonne volonté française, autrement dit une justice rigoureuse et rapide. De tout temps on a su ce que signifiait cet euphémisme.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

DE RENÉ BOUSQUET

du projet de réquisitoire définitif

commis au détriment de la communauté juive »

» Il a par ailleurs déclaré que la mise en œuvre des mesures d'exécution sollicitées par les Allemands s'était effectuée sous la responsabilité et le contrôle direct de Laval [chef du gouvernement français], celui-ci lui ayant demandé de se tenir à l'écart de cette affaire pendant toute la durée du mois de juillet 1942 *(P.V. 2300 dossier Haute Cour).*

» *Or s'il n'est pas douteux que la* Haute Juridiction a pu trouver dans le dossier soumis à son examen des éléments montrant que, contrairement à ses déclarations, Bousquet était intervenu dans le processus de déclenchement des rafles de juillet en zone occupée *(cf. notamment la cote 1714 du dossier où l'inculpé donne le 15 juillet 1942 au préfet de police des instructions pour le regroupement dans des camps des juifs étrangers* ou *apatrides),* il est certain qu'elle n'avait à l'époque aucun élément de conviction lui permettant de considérer que dès le début du mois de juillet 1942, Bousquet, en accord avec Laval, loin de se tenir à l'écart des négociations sur les juifs, avait formulé une proposition concrète concernant l'arrestation des juifs étrangers ou apatrides par la police française.

» Autrement dit, tandis que les éléments soumis à l'appréciation de la Haute Cour tendaient à établir *que Bousquet s'était soit opposé* aux mesures projetées contre les juifs, soit tenu éloigné de leur exécution (au moins jusqu'au 15 juillet 1942), le compte rendu dressé par Hagen le 4 juillet 1942, révèle (ce que la Haute Juridiction n'a pu qu'ignorer) que dès le début du mois de juillet 1942 il avait adopté une position faisant de lui en tant que membre du gouvernement et responsable des forces de police, le *complice des crimes qui allaient* être commis au détriment de la communauté juive.

» Conséquemment, cet acte de complicité, au demeurant corroboré par des comportements ultérieurs encore plus circonstanciés déjà en partie examinés par la Haute Cour et ayant abouti à des actes criminels globalement connus de cette juridiction mais pleinement détaillés dans la procédure Leguay (notamment en ce qui concerne les rafles des 16 et 17 juillet 1942), constitue un fait nouveau au sens juridique de ce terme.

» *Le crime contre l'humanité :* infraction distincte ou qualification nouvelle.

» Les différents éléments constitutifs du crime contre l'humanité *ont déjà été examinés dans* la *troisième* partie du présent réquisitoire. On rappellera seulement que si un tel crime doit, pour être poursuivi, s'enraciner dans un crime de droit commun, il doit également s'en distinguer par des éléments supplémentaires qui, une fois dûment identifiés, doivent le placer sous le régime particulier qui lui a été reconnu touchant à la prescription.

» Ces éléments ne sauraient concerner la matérialité du crime contre l'humanité, laquelle coïncide *avec celle du crime de droit* commun qui lui sert de support. Il ne peut en fait s'agir que de l'élément psychologique. Il faut entendre par là la volonté consciente de l'agent d'adhérer à un plan concerté tendant à la persécution systématique de victimes choisies en fonction de critères variés, principalement d'ordre ethnique et racial, définis dans le cadre de la politique d'hégémonie idéologique pratiquée par un Etat.

(...) Les éléments tant factuels que psychologiques permettant de retenir la qualification de crime contre l'humanité étaient d'ores et déjà contenus dans les pièces du dossier *antérieur ; la présente* procédure (hormis le cas de la conférence du 2 juillet 1942) n'a pas en effet abouti à la découverte de faits nouveaux où à la mise en évidence d'indices particuliers de nature à caractériser le dol spécial inhérent à l'essence de cette incrimination.

» Enfin la procédure antérieure, loin d'aboutir à une condamnation, s'est terminée par une décision d'acquittement, hypothèse expressément prévue par l'article 368 du code de procédure pénale.

» *Est-ce à dire pour autant que* l'arrêt rendu par la Haute Cour fait obstacle à l'exercice de nouvelles poursuites au nom du principe de l'autorité de la chose jugée ? Pour répondre à cette question par l'affirmative, il faudrait admettre que *les faits* de complicité *de crimes* contre l'humanité visés dans la présente procédure sont effectivement entrés dans la saisine de cette juridiction.

» A cet égard, il y a lieu de formuler les observations suivantes :

a'. – C'est la totalité de la conduite de Bousquet, en tant que *haut fonctionnaire* puis en tant que secrétaire général pour la police, qui a été soumise à l'appréciation de la *Haute Juridiction*. Son *attitude* à l'égard des juifs n'a représenté qu'une partie des éléments de fait sur lesquels devait statuer la Haute Cour. Sans acquérir de contour autonome par rapport aux autres données recueillies au cours de la procédure, cet aspect du comportement de l'inculpé n'a constitué qu'une des composantes de l'ensemble des agissements qui lui étaient reprochés.

b. – Par ailleurs, les qualifications pénales retenues dans l'acte de poursuite initial puis dans les réquisitions finales et l'arrêt de renvoi montrent que les agissements de Bousquet n'ont été envisagés que sous l'angle des atteintes aux intérêts vitaux de la France (trahison, intelligences avec l'ennemi, *atteinte à l'unité de la nation, actes* nuisibles à la défense nationale, etc.).

» Il y a par conséquent entre les faits tels que qualifiés dans la procédure de la Haute Cour et ceux visés dans les présentes poursuites non seulement une différence de niveau mais une différence de nature.

» *En réalité,* dès l'origine, les agissements reprochés à Bousquet *constituaient* un concours réel d'infractions puisqu'aussi bien la situation *dans laquelle* il *se trouvait* se caractérisait par plusieurs éléments *moraux distinctement* incriminés et par la violation cumulative d'intérêts collectifs ou individuels distinctement protégés.

» *Ainsi les agissements* de l'intéressé à l'égard des membres de la communauté juive étaient à la fois une partie des actes constitutifs d'atteintes aux intérêts de la nation et en raison du dol spécial qui s'y rattache des faits distincts de nature à caractériser la complicité de crimes contre l'humanité.

» Il apparaît, compte tenu des qualifications retenues dans la première procédure, que la Haute Cour ne s'est trouvée saisie *in rem* que des faits susceptibles de préjudicier aux intérêts de la France et non de ceux qui, bien que reposant sur les mêmes éléments matériels, lésaient les victimes juives de la participation à la politique d'hégémonie *idéologique* du III[e] *Reich.* »

Le destin de quelques collaborateurs

Parmi les responsables de la collaboration entre Vichy et Berlin, certains sont morts durant la guerre, comme Philippe Henriot, ministre de l'information, tué par un commando de résistants, le 28 juin 1944, ou Eugène Deloncle, conspirateur invétéré et collaborateur forcené, mort sous les balles de la Gestapo après avoir mené un obscur double jeu. Bien d'autres furent arrêtés et jugés. Nous résumons ci-dessous le sort de quelques-uns de ces collaborateurs :

Raphaël Alibert, *né en 1887*, membre de l'Action française, conseiller d'Etat, fut le premier garde des sceaux du maréchal Pétain. Après avoir rédigé les actes constitutionnels qui établissent le nouveau régime, il inspire la dissolution de la franc-maçonnerie et rédige le premier statut *des juifs du 3 octobre* 1940.

Lors de la Libération, il parvient à *gagner* l'*étranger*. La Haute Cour de justice le condamne à mort par contumace le 7 mars 1947. Un décret du 26 février 1959, signé par le garde des sceaux Edmond Michelet, lui accorde le bénéfice de l'amnistie. Il meurt en 1963.

Abel Bonnard, né en 1883, est un intellectuel de l'entre-*deux-guerres élu* à l'*Académie* française en 1932. Il devient *ministre* de l'*éducation* nationale en 1942 dans le gouvernement de Pierre Laval, qui dit de son ministre qu'il *« est parfois plus allemand que les Allemands »*.

Il est condamné à mort par contumace le 4 juillet 1945 tandis que l'Espagne accepte de lui donner refuge. Rentré de lui-même en France en 1958 *pour* être jugé, il est laissé en liberté jusqu'à son procès. La Haute Cour de justice le condamne en 1960 à dix années de bannissement. Il repart pour l'Espagne où il meurt en 1968.

Robert Brasillach, né en 1909, est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la *rue d'Ulm, devenu romancier* et journaliste. Rédacteur en chef *du magazine Je suis partout* durant l'Occupation, il symbolise le journalisme de la collaboration. Il voue *« sans remords »*, dans ses articles, les résistants, et plus particulièrement les communistes, *« au camp de concentration sinon au poteau »*.

Il se livre à la justice lors de la *Libération*. *Jugé* le 13 *janvier* 1945, il est condamné à mort. Le *général* de Gaulle rejette son recours en grâce. Il est exécuté le 6 février.

Joseph Darnand, né en 1897, montre une grande bravoure durant la première guerre mondiale. *Militant d'extrême droite* d'abord à l'Action française puis dans la Cagoule, mouvement clandestin qui conspire contre la République. Il crée la Milice, sorte de police politique au service de Vichy, le 1[er] janvier 1943, et devient secrétaire d'Etat à l'Intérieur en 1944. Il prête *serment de fidélité* à Hitler et entre dans la Waffen SS.

Il est arrêté après avoir *lutté* jusqu'au bout aux côtés des *Allemands*. *Jugé le 3 octobre* 1945, il est exécuté sept jours *plus tard.*

Louis Darquier de Pellepoix, né en 1897, milite à l'extrême droite après la première guerre mondiale et participe aux manifestations des ligues des anciens combattants. Il se fait *élire* en 1935 conseiller municipal de *Paris sur* un *programme « national antijuif »*. En 1937, il prend la *tête du Comité antijuif* de France et plaide pour que les juifs *« soient expulsés* ou *massacrés »*. De mai 1942 à février 1944, il dirige le Commissariat général aux questions juives, organisme dont la mission est de faire appliquer les lois antisémites françaises.

Il est condamné à mort par contumace le 19 juin 1947 par la *Haute Cour* de justice. *Réfugié* en Espagne où il bénéficie d'amitiés fidèles chez les *franquistes*, il y meurt en 1980.

Jean-Pierre Ingrand, né en 1905, conseiller d'Etat, occupe différentes fonctions dans plusieurs *cabinets ministériels* avant guerre. *Il* est nommé le 27 juin 1940 à la tête de la direction de *l'administration départementale* et communale du ministère de l'Intérieur. Mais, surtout, son nom reste attaché à la création de la Section spéciale de Paris, en août 1941, juridiction d'exception.

Il est arrêté en mai 1945 et *révoqué* du Conseil d'Etat. Il est libéré en août. *Plusieurs* procédures conduisent à son acquittement en 1948. *Mais un mandat* d'arrêt ayant été lancé contre lui *auparavant*, il s'enfuit en Suisse *puis* en *Argentine* où il prend la direction d'une filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il meurt en 1992.

Pierre Laval, né en 1883, *avocat, député, puis ministre et* président du conseil sous la *III[e] République, favorise l'arrivée* au pouvoir du maréchal Pétain et lance la politique de collaboration entre Vichy et Berlin à l'automne 1940. Brutalement écarté du gouvernement le 13 décembre 1940, il y revient en avril 1942 sous la pression des Allemands avec des pouvoirs sensiblement *accrus*. Il déclare, le 22 juin 1942, *« souhaiter la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme s'installerait partout »*. Il dirige la politique du gouvernement jusqu'en août 1944.

Au moment de la Libération, il se trouve en Allemagne. Il réussit à gagner l'Espagne. Mais il est finalement *remis* aux autorités françaises le 1[er] *août* 1945. Il est condamné à mort le 9 octobre *sans avoir pu véritablement* exposer sa défense et dans une ambiance particulièrement lourde. Il est exécuté le 15 octobre 1945 après avoir tenté de se suicider.

Philippe Pétain, né en 1856, est nommé maréchal de France en novembre 1918 lors de la victoire sur l'Allemagne. Pour les Français qui *ont vécu* cette période, il est le « vainqueur de *Verdun* », celui qui, en 1916, a tenu bon devant les troupes allemandes au *prix* de pertes humaines considérables. A la faveur de la débâcle de l'armée française devant les armées de Hitler en 1940, il devient le chef de l'*Etat français*. Durant toute l'Occupation, il assume cette fonction et la *politique de collaboration* avec Berlin.

Il se livre à la *justice française* le 24 avril 1945 après avoir *séjourné* en *Allemagne* et *après* une brève fuite en Suisse. Jugé en juillet et août 1945, il est condamné à mort. Sa peine est commuée en détention perpétuelle. Il meurt sur l'île d'Yeu en 1951.

Xavier Vallat, né en 1891, est enseignant puis avocat avant de se lancer dans l'action politique. *Militant catholique* et *membre* de l'Action française, député de l'*Ardèche*, il rejoint le maréchal Pétain à Vichy au lendemain de l'armistice de juin 1940. Secrétaire général aux anciens combattants, il devient responsable du Commissariat général aux questions juives jusqu'en *1942. Louis Darquier de Pellepoix* lui succédera.

Arrêté et jugé après la Libération, il est condamné à dix ans d'emprisonnement. Il codirigera ensuite l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*. Il meurt en 1972.

L. G.

▶ On se reportera utilement à l'ouvrage d'Henry Rousso, *la Collaboration, les noms, les thèmes, les lieux*, publié chez MA Editions en 1987 (204 pages, 95 francs), et à *l'Epuration des intellectuels*, de Pierre Assouline, aux éditions Complexe (1985, 174 pages).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

NIPPON
LE JAPON DEPUIS 1945
William Horsley, Roger Buckley
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Le mémoire en défense de l'ancien secrétaire général de la police

« Je fais front »

Nous publions ci-dessous l'introduction et la conclusion du mémoire en défense que René Bousquet avait adressée, le 19 août 1992, au président de la chambre d'accusation de Paris.

« Monsieur le président,

» J'ai suffisamment réfléchi, pendant et depuis les années 1940-1943, sur la situation tragique de la France, en conséquence de la convention d'armistice et de l'occupation allemande, avec tout ce que celles-ci emportaient avec elles, pour ressentir cette période de notre histoire comme devant rester un sujet douloureux, inscrit dans la mémoire collective.

» Ma pensée ira toujours vers les victimes de la guerre :

» – laquelle par nature, est porteuse de drames et de peines, parce qu'elle génère, au-dessus des individus, des phénomènes collectifs qui les dépassent et qu'ils ne peuvent maîtriser ;

» – guerre dont, cette fois, les conséquences furent encore aggravées par l'idéologie destructrice qui était le support de « l'entreprise hitlérienne ».

» Contre une telle entreprise, chacun à sa place devait lutter, quand il le pouvait, et dans la mesure où il le pouvait. *C'est ce que j'ai fait*, avec les difficultés, les obstacles, les risques de toute nature que cela comportait, et le malheur était partout.

C'est pourquoi je suis profondément atteint par les plaintes déposées contre moi (...). »

« Les plaignants et les parties civiles qui se constitués à la suite ont fait valoir, lors des auditions des 5, 7 et 11 juin 1991, que la qualification de crime contre l'humanité qui m'a *été notifiée* s'applique à des infractions de droit commun commises au préjudice de particuliers en raison de leur appartenance à une race ou à une religion déterminées, arrestation illégale et enlèvement d'enfants, qui ne m'avaient pas été notifiées devant la *Haute Cour*.

» Il y a lieu de rappeler ici que les dispositions combinées des articles 6 et 368 du Code de procédure pénale ne permettent pas de reprendre sous une qualification nouvelle les faits déjà jugés, cette autorité ayant effet à l'égard de tous.

» Par ailleurs, ainsi qu'il est rappelé à la sténotypie des débats qui ont eu lieu devant la Haute Cour, cette juridiction était souveraine pour statuer sans reste sur l'ensemble de *mon activité à compter du* 18 *juin* 1940, notamment dans mes fonctions de secrétaire général pour la police au ministère de l'intérieur, avec cette précision que l'ordonnance d'octobre 1945 qui instituait cette juridiction lui donnait, avec la compétence la *plus générale – « pour tous crimes et délits et exclusive de tous autres »* – le pouvoir de souverainement qualifier les faits.

» D'où l'inculpation la plus générale dont j'avais été l'objet *(P.V. de premier comparution du 23 mai 1945)*, laquelle a finalement abouti à l'arrêt d'acquittement rendu par la Haute Cour de justice ; le relevé de l'indignité nationale, celle-ci attachée à la fonction, ayant été motivé par ma participation active et soutenue à la Résistance contre l'occupant.

» En *terminant*, je veux dire ici, dossier fermé, des choses simples.

» *Alors que j'étais jeune fonctionnaire*, j'ai beaucoup sacrifié à l'accomplissement de mes fonctions, avec la volonté de servir. Le sort d'une carrière a fait que j'ai été appelé en 1942 à des fonctions au ministère de l'intérieur, au moment même où l'appareil policier allemand s'étendait sur la France et où étaient déjà mises à exécution les décisions allemandes qui atteignaient les juifs français et étrangers.

» Devant cette agression conduite par l'occupant, qui était en cela aidé par le Commissariat aux questions juives, j'ai fait ce qui était en mon pouvoir pour en réduire les effets. Enfin est intervenu l'arrêt rendu par la Haute Cour de justice.

» Plus de quarante ans plus tard, certains veulent aujourd'hui me juger à nouveau. Je fais front, comme je l'ai toujours fait dans *le passé*, d'abord pour mon pays, que l'on veut charger de responsabilités qui ne sont pas les siennes. »

L'ensevelissement judiciaire de la France de Vichy

Suite de la première page

Appuyé sur une très solide documentation, il accusait en priorité Jean Leguay, jamais jugé ni même sérieusement inquiété après-guerre. Jean Leguay, que nous avions rencontré, *à qui nous avions soumis les* documents l'accablant, et qui avait soufflé : *« J'étais fonctionnaire, un fonctionnaire comme tant d'autres. C'est incroyable toutes ces archives allemandes... »*

Pour la première fois, la justice française avait recouru au chef d'inculpation de crimes contre l'humanité, *notion introduite* dans notre droit interne en 1964. Pour la première fois, des juges reconsidéraient – avec circonspection – les crimes commis sous l'Occupation, bien des *années après l'épuration*.

Même ondoyante, inhibée, l'institution judiciaire n'en *était pas moins* saisie. Elle n'allait plus cesser de l'être. Ainsi la mort de Jean Leguay, en juillet 1989, allait-elle conduire Serge Klarsfeld à déposer plainte contre René Bousquet quelques mois plus tard. René Bousquet subissait alors le même sort que Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation, et Paul Touvier, ancien chef milicien, respectivement inculpés en janvier 1983 et juin 1989.

A défaut d'être *jugés rapidement*, les rescapés du régime de Vichy devaient s'expliquer devant des magistrats, sur procès-verbaux. Des juges d'instruction leur soumettaient des documents tout droit sortis des archives allemandes ou françaises. Les persécutions anti-juives de Vichy, trop vite évoquées lors des procès de l'épuration (1944-1953), devenaient centrales.

Avec une décennie de retard, la justice rattrapait tardivement, aiguillonnée par les descendants des victimes et la presse, une nette évolution *de la société française*. Car déjà le grand public avait pu mesurer le décalage entre le beau rêve d'une France résistante et une réalité plus amère, en allant voir *le Chagrin et la pitié* en 1971. *Déjà l'opinion* avait manifesté, à l'occasion de la grâce des peines subsidiaires accordée à Paul Touvier, révélée en 1972, son hostilité au voile de l'oubli. Déjà, toute une génération d'étudiants en histoire avait pu découvrir, en 1973, *l'ampleur de la participation* française dans la persécution des juifs en lisant *la France de Vichy* de l'historien américain Robert O. Paxton.

Un bilan singulièrement mince

Le regard de notre société sur les années noires de l'Occupation s'en trouvait, du coup, considérablement modifié. *D'autant que la communauté* juive émergeait parallèlement *d'un long et profond silence*, conséquence du traumatisme de la « solution finale ». Les fils et les filles des déportés juifs de France osaient finalement revendiquer une justice et une vérité que leurs familles avaient parfois soigneusement voulu éviter.

Combattif, méthodique, organisé, Serge Klarsfeld décidait alors d'engager des poursuites judiciaires – ou de s'y joindre – contre Paul Touvier (1973), Jean Leguay (1979), Maurice Papon (1981) et René Bousquet (1989). Quatre hommes qui *« symbolisent quatre institutions françaises : le gouvernement, la police, l'administration préfectorale, la Milice »*, a-t-il souvent déclaré.

Quelque vingt ans après le dépôt des premières *plaintes* pour crimes contre l'humanité, le bilan est cependant singulièrement mince. Seul Paul Touvier, le moins « gradé », le petit chef régional d'une police politique aux ordres de Vichy, fait pour l'heure l'objet d'un renvoi devant une cour d'assises.

Avec Maurice Papon, quatre-vingt-deux ans, l'on assiste à un invraisemblable ensevelissement judiciaire. *Comme si l'institution attendait que* son décès vienne clore un dossier trop encombrant. A n'en pas douter, sa carrière de préfet, et notamment son poste de préfet de police à Paris (1958-1967), et sa carrière ministérielle au budget (1978-1981), lui épargnent un *désagréable procès tout* en ne lui permettant pas de décrocher un non-lieu. *« Il existe une répugnance à mettre en cause des personnages respectables par leurs titres, par tout un ensemble de signes sociaux, et encore plus à les traîner devant la justice »*, analyse Serge Klarsfeld.

Un *« blocage d'ordre sociologique »* qui avait bénéficié à René Bousquet, dont le dossier judiciaire s'est si souvent *égaré dans des impasses*. *« Il faut prendre conscience que, au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile »*, avait déclaré en 1990 Georges Kiejman, alors ministre délégué à la justice. Et d'ajouter : *« Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy. »*

A ce rythme, le cours de l'Histoire ne tardera pas à lui donner définitivement raison faute de survivants.

LAURENT GREILSAMER

هكذا من الإهمال

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Un entretien avec François Fillon

Rééchelonnement du plan Université 2000, rénovation pédagogique, relance du plan social en faveur des étudiants : le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche précise ses projets

« DÈS votre arrivée, vous avez exprimé la crainte que les engagements du plan Université 2000 de développement de l'enseignement supérieur ne puissent être tenus comme prévu. S'agit-il de simples retards de mise en œuvre ou ce plan était-il trop ambitieux et doit-il être revu à la baisse ?

– J'ai effectivement constaté un retard certain dans la réalisation de ce plan par rapport au calendrier d'origine. Depuis 1991, l'Etat a dégagé seulement 5,7 milliards de francs et les collectivités locales 6,2 milliards, alors que l'enveloppe initiale s'élevait en principe, pour la période 1991-1995, à 32 milliards répartis pour moitié entre l'Etat et les collectivités territoriales.

» Ce retard est dû à deux causes. D'une part la situation économique générale fait que l'Etat a du mal à suivre les rythmes d'engagements budgétaires qu'il s'était fixés, tandis que les collectivités locales ont découvert brutalement depuis un an que leur situation financière se dégrade très vite. Ce qui avait été imaginé en 1990-1991 apparaît donc, aujourd'hui, difficile à réaliser. C'est indéniable.

» D'autre part, il est certain que l'Etat, notamment, n'était pas prêt à une telle accélération de ses crédits d'investissement en faveur des constructions universitaires. Non pas que son administration fonctionne mal, mais elle n'était pas préparée à instruire aussi rapidement des données techniques complexes. Ainsi il manquait, quand je suis arrivé, environ 600 millions de francs pour réaliser les opérations notifiées au début de 1993.

» Je me suis attaqué au problème à tous les niveaux. Il convient tout d'abord d'essayer de simplifier les circuits administratifs pour permettre une instruction plus rapide des dossiers, en utilisant le plus possible les services existants de l'Etat, comme les directions départementales de l'équipement. En second lieu, le premier ministre a accepté l'idée que les produits des privatisations à venir puissent être affectés, pour partie, à des opérations de constructions universitaires. Pour 1993, nous devons ainsi bénéficier de 400 millions de francs sur l'emprunt à valoir sur les privatisations. Cela devrait permettre de lancer, d'ici à la fin de cette année, toutes les opérations techniquement prêtes et qui étaient prévues. Le processus devrait être renouvelé en 1994.

» Enfin, à plus long terme, il sera nécessaire de recaler le calendrier d'Université 2000 et d'en étaler un peu la réalisation. Ce rééchelonnement devrait s'inscrire dans le XI[e] Plan pour lequel les discussions démarrent.

– Cela entraînera-t-il la suppression d'opérations déjà annoncées ?

– Non. Mon souhait est de revoir le calendrier mais pas les opérations elles-mêmes.

– Pourtant, le coût de bon nombre d'opérations a, semble-t-il, été sous-évalué au départ, de 15 % à 20 % dit-on. Et un certain nombre de projets prévus ne paraissent plus très réalistes aujourd'hui.

– Il est probable que les budgets ont été calculés un peu juste, ne serait-ce que par l'omission, dans toutes les opérations, des premiers équipements indispensables au démarrage des nouvelles implantations. Il est également possible qu'après un examen sérieux nous fassions le constat que tel ou tel investissement, tel ou tel département d'instituts universitaire de technologie, par exemple, ne sera pas viable et qu'il faille y renoncer.

» *Mais cela doit rester exceptionnel.* On ne peut pas sans cesse revenir sur des décisions déjà adoptées. Et il *faut imaginer* ce que cela signifierait, aujourd'hui, d'annoncer à une ville que l'on abandonne un projet d'implantation universitaire *dont elle doit bénéficier. Ce serait* un message terrible, un élan économique et une dynamique sociale qui seraient brisés. Cela va bien au-delà des stricts problèmes universitaires.

– Vous paraît-il souhaitable de rééquilibrer l'effort entre la région parisienne et la province ?

– Proportionnellement, la part consacrée par l'Etat est plus importante dans la région parisienne, qui ne s'est pas engagée dans Université 2000 et ne consacre que quelque 300 millions de francs par an au développement universitaire. Alors qu'en province, ce sont les collectivités locales, et notamment les moins riches, qui ont investi le plus dans l'enseignement supérieur.

» *Je souhaite apporter* un double correctif à ce déséquilibre. D'une part, j'ai engagé des discussions avec le président de la région Ile-de-France et j'ai obtenu de sa part un accord de principe pour que la région augmente sensiblement sa participation en ce domaine. D'autre part, il faudrait que, dans les budgets à venir, on trouve un mécanisme de péréquation capable de compenser les inégalités entre régions ; cette réflexion est engagée avec le ministère de l'intérieur.

– Entre l'Etat et les régions comment concevez-vous le partage des rôles ?

– Les collectivités locales sont devenues des partenaires obligés de l'Etat en matière d'enseignement supérieur. Mais je ne souhaite pas qu'elles deviennent, du même coup, des gestionnaires. L'autonomie des établissements est la seule voie qui réponde à toutes les critiques que l'on fait à l'Université. Nous réfléchissons à une formule qui préserve cette autonomie et permette aux universités de déroger au cadre



législatif et réglementaire actuel afin d'expérimenter avec les collectivités locales de nouveaux modes d'organisation et des partenariats plus clairs, mieux formalisés et mieux contrôlés par l'Etat, qui retrouverait là son rôle actuel de garant.

– Sortir du cadre de la loi de 1984 suppose une modification législative. Comment et quand espérez-vous y parvenir ?

– Je ne suis pas maître du calendrier parlementaire. La formule, plus rapide, de la proposition de loi aurait mon agrément. Celle à laquelle songeait Charles Millon n'a pas l'accord du gouvernement. En revanche, une proposition plus modeste qui vient d'être déposée à l'Assemblée nationale – et qui ne modifie que l'article de la loi réservant aux universités nouvelles les possibilités d'expérimentation – pourrait permettre d'engager le débat avant l'été. Il serait dommage qu'on ne puisse avoir ce débat rapidement, car cela reporterait, alors, les possibilités d'innovation à la rentrée 1994.

– L'autre gros dossier que vous avez trouvé est celui de la rénovation pédagogique, bouclé par votre prédécesseur au début de l'année. Vous avez incité les présidents d'université à une mise en œuvre prudente. S'agit-il d'un coup de frein temporaire ou d'une réticence sur le fond ?

– La philosophie de cette réforme est bonne. Il est indispensable d'assurer un meilleur encadrement aux étudiants qui arrivent à l'université. Mais cela soulève des difficultés de financement que nous sommes en train d'évaluer. Et surtout, il n'est pas réaliste de vouloir imposer cette réforme de la même manière à toutes les universités, sans tenir compte de leur taille, de leurs effectifs et de la diversité selon les disciplines. Mon souci est double : trouver, dans les deux ans, les moyens d'application de cette réforme et laisser un peu plus de souplesse d'application aux universités.

– Troisième dossier-clef : le plan social en faveur des étudiants. Vous avez demandé au directeur du CNOUS, M. Prévos, un bilan des mesures engagées. Où en est-on ?

– L'élargissement de la base sociale des étudiants rend de plus en plus nécessaire une politique de soutien. C'est une priorité. Le rapport demandé à M. Prévos n'est pas complètement bouclé, mais les grandes lignes de la réflexion sont claires. La première idée est que les moyens de l'Etat doivent être concentrés sur les étudiants qui en ont le plus besoin. Or il existe des dispositifs, comme l'allocation logement, qui donnent lieu à des abus. Il est indispensable d'introduire des critères sociaux d'attribution de cette aide au logement, aussi bien par équité que par réalisme, car l'Etat ne pourra pas assumer longtemps cette charge.

» La deuxième idée est de *maintenir*, voire d'*augmenter* le niveau des bourses, en sachant que leur nombre va automatiquement augmenter du fait de la croissance des effectifs d'étudiants. En troisième lieu, il faut reprendre l'étude du dossier des prêts aux étudiants. Pour *que ça marche, il faut que les prêts,* accordés par les banques, soient pratiquement sans intérêt. On est en train de réfléchir à un système dans lequel l'Etat assurerait la *totalité* du cautionnement de ces prêts, dans le cadre d'accord avec les régions qui pourraient prendre à leur charge la *bonification des intérêts. La concurrence,* dans ce domaine, jouera dans le bon sens. Nous allons tester ce dispositif dans quelques régions *volontaires.*

» La quatrième piste s'inscrit dans le cadre des discussions avec les responsables de la région parisienne. Il serait souhaitable que, comme en province, les collectivités locales apportent une aide aux étudiants en matière de transport ; c'est le dossier de la carte orange. La discussion est ouverte. Enfin il est nécessaire de déconcentrer complètement, sur les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), toute la gestion des aides aux étudiants.

» Je souhaite avancer sur ces dossiers d'ici à la mi-juillet, pour tenir compte des orientations budgétaires pour 1994.

– Comment se présentent ces perspectives budgétaires ?

– Il est clair, pour le premier ministre, que l'éducation en général, notamment l'enseignement supérieur et la recherche, ne peuvent pas participer à la décroissance souhaitée du nombre des fonctionnaires. Au contraire. Dans les objectifs budgétaires qui nous sont fixés pour 1994, cette contrainte ne nous est pas imposée. »

Propos recueillis par
MICHÈLE AULAGNON
et **GÉRARD COURTOIS**

Villes et universités en communauté

Selon un sondage réalisé pour la MNEF par l'Institut Louis-Harris, les liens sont de plus en plus naturels entre élus locaux et universitaires

OÙ en sont vraiment les relations des collectivités locales avec les universités ? On a coutume de prêter aux premières des ambitions démesurées en matière d'enseignement supérieur et d'attribuer aux secondes des frilosités surannées. Le sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris pour la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) (1), à l'occasion du colloque qu'elle organise, du 9 au 11 juin, avec la ville d'Evry (Essonne), sur « L'Université et la ville », a le mérite de rappeler que les relations entre les collectivités locales et les universités n'ont pas encore atteint leur rythme de croisière. Mais le partenariat qui s'est mis en place paraît désormais bien établi dans les esprits comme dans les faits.

L'approfondissement des relations entre les universités et les collectivités locales semble inéluctable tant est fort chez les universitaires, comme chez les élus, le sentiment d'appartenance à la même communauté d'intérêts. Ainsi, la quasi-totalité d'entre eux estiment que la présence d'une unité d'enseignement supérieur a des conséquences favorables sur la population, sur l'image de marque de la collectivité et sur l'économie locale. Aux yeux de 97 % des élus et de 96 % des universitaires, la qualité des relations entre ces deux partenaires est un facteur très ou assez important.

Ce plébiscite répond à l'expérience vécue : 89 % des universitaires indiquent travailler dans un établissement qui bénéficie de l'aide directe ou indirecte d'une collectivité. Les conseils régionaux sont l'échelon le plus impliqué dans ce partenariat. Leurs élus locaux sont 96 % à préciser qu'ils aident des établissements d'enseignement supérieur contre 65 % des membres des conseils municipaux et 82 % des conseils généraux. Elus et universitaires sont unanimes pour considérer que la région est la collectivité territoriale la plus concernée et celle qui pourrait bien devenir la pièce maîtresse pour l'avenir. Toute évolution devra néanmoins répondre à un souci d'équilibre.

Car, si les établissements d'enseignement supérieur entendent protéger leur autonomie, les élus, eux, comptent bien servir leurs intérêts en investissant sur ce terrain. Ainsi, 61 % des élus souhaitent exercer en priorité leurs interventions en direction de l'environnement économique des universités ; le corps professoral considère pour sa part que les collectivités devraient tout d'abord soutenir l'urbanisme et les infrastructures universitaires, puis les dépenses d'équipement et de fonctionnement de leurs établissements avant de chercher à muscler l'environnement économique.

Le choix des filières

Si 86 % des élus et 77 % des universitaires sont favorables à la mise en place d'une structure spécifique les réunissant, il n'est pas certain que les uns et les autres lui attribuent le même pouvoir. En revanche, son action serait souhaitée par tous concernant le partenariat avec les entreprises. Mais il n'en va pas de même pour les décisions d'équipement, un axe dont attendent beaucoup les universitaires, ainsi que sur le choix des filières et des cursus. Un dossier sur lequel les élus aimeraient intervenir davantage.

En matière de transfert de compétences, par exemple, les avis divergent. Si 54 % des élus se verraient bien attribuer une compétence financière, seuls 44 % des universitaires sont prêts à la leur concéder. En matière de choix de filières, 63 % des élus aimeraient intervenir sur ce sujet et 51 % des universitaires ne s'y opposeraient pas. Concernant le recrutement de professeurs, les uns et les autres refusent en bloc de déléguer cette compétence aux collectivités locales. Il en est de même, bien sûr, à propos d'un éventuel transfert de tutelle. Une tutelle financière ne tenterait que 42 % des élus et 35 % des universitaires. Et, en matière de choix des filières, 53 % des élus souhaiteraient en assumer la charge contre 44 % d'universitaires.

Toute répartition des rôles en matière d'intervention sur les questions universitaires entre l'Etat, les régions, les départements et les villes devrait être formalisée, pour 72 % des élus locaux. Les universitaires ne sont que 57 % à souhaiter ce cadrage précis.

Il est toutefois saisissant, à la lecture de ce sondage, de voir combien a été négligé un des éléments-clé de ce *partenariat. Les étudiants paraissent,* en effet, comme les oubliés du processus de séduction qui s'est engagé entre les universités et leurs partenaires locaux. 61 % des inscrits de l'enseignement supérieur ne connaissent pas les actions financées ou réalisées pour leurs facultés par les villes, les départements ou les régions. Pire encore : un sur trois ne sait pas si les collectivités territoriales fournissent une aide quelconque aux établissements d'enseignement supérieur et il en reste un sur six pour penser que seul l'Etat intervient.

L'attente des étudiants

Cette méconnaissance n'est pas le reflet d'un désintérêt. Les attentes des étudiants sont très fortes. La quasi-totalité d'entre eux souhaitent que les collectivités locales jouent un rôle important dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles pourraient ainsi, selon leur vœu, attribuer prioritairement des bourses puis des aides au logement, à la restauration, aux transports ou encore gérer un système de prêts et, enfin, fournir des prestations socioculturelles.

Les universitaires, pour leur part, considèrent que les collectivités locales devraient œuvrer en faveur du logement étudiant, la restauration et les transports ; ensuite seulement *fournir* des *bourses. Ils* se montrent très réticents à la mise en place d'un système de prêts distribués par les villes, les départements ou les régions. Seuls 21 % d'entre eux y sont favorables.

Les élus ont des priorités différentes. S'ils estiment avoir un rôle à jouer en ce qui concerne le logement, l'intégration, les activités socio-culturelles et les transports, *en revanche ils rechignent à prendre* en charge un secteur comme la restauration. Un tiers d'entre eux estiment qu'il ne s'agit pas là de leurs compétences. Une réponse étonnante, au moment où un certain nombre de municipalités avaient pris en charge un système de chèque-déjeuner dont elles finançaient une partie.

Les collectivités locales affichent vis-à-vis des étudiants une certaine bonne conscience. 67 % d'entre elles indiquent avoir instauré des facilités d'accès à des activités culturelles, 59 % une aide au logement, 46 % (surtout les villes) une aide aux transports ; 40 % (notamment les départements et régions), un système de bourses complémentaires. Dans la grande majorité des cas, ces aides sont fournies sans limitation d'âge ou de cycles d'études. Il suffit pour en bénéficier d'être inscrit dans un *établissement* d'enseignement supérieur. Seuls 12 % des élus interrogés lient l'attribution de ces aides à une obligation *de résultats universitaires* et 50 % d'entre eux sont opposés à l'idée de demander une contrepartie aux étudiants.

Curieusement, les étudiants sont 57 % à trouver plutôt normal ce sytème de troc entre eux et la collectivité territoriale. Seuls 38 % y sont opposés. 63 % seraient notamment prêts à effectuer un travail d'utilité sociale.

Mais le lien entre *les étudiants* et leur ville, leur département ou leur région est distendu. Seuls la moitié d'entre eux espèrent trouver un premier emploi dans *la ville* dans laquelle ils effectuent leurs études. Et si 78 % des étudiants sont effectivement inscrits sur des listes électorales, dans la plus grande majorité des cas, ils ne votent pas là où ils effectuent leurs études. On imagine les conséquences que pourrait avoir, dans les relations entre les étudiants et les villes universitaires, un changement d'habitudes électorales...

M. A.

(1) Effectuée par l'Institut Louis-Harris-Conseil communication et université, cette enquête a été réalisée, par téléphone, du 13 au 19 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 403 professeurs d'université ; du 17 au 25 mai auprès d'un échantillon de 350 élus (conseillers régionaux, conseillers généraux, maires ou adjoints) en charge des questions liées à l'éducation, répartis sur l'ensemble des régions françaises ; et enfin du 10 au 21 mai, par entretiens en face à face, auprès d'un échantillon de 804 étudiants, établi selon la méthode des quotas.

INSAM
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES ET DU MANAGEMENT

4 ans de formation internationale au management
Études à Paris, État-Unis, Europe
Admission 1[re] année : bac + concours,
2[e] année : bac + 2 (DUT, DEUG, BTS).

GROUPE eslsca
1, rue Bougainville, 75007 Paris - France
TÉL. (1) 45.51.32.59
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
FONDÉ EN 1949 - RECONNU PAR L'ÉTAT



Nom ______ Prénom ______
Age ______ Niveau d'études ______
Adresse ______
Code Postal ______ Ville ______ Tél. ______
souhaite recevoir une brochure détaillée du 2ème cycle de Gestion du Personnel
IGS, 120 rue Danton 92300 Levallois-Perret - Tél (1) 47.57.31.41

Les bâtisseurs

3000 francs par a

PUS

çois Fillon

tés en communau

Les bâtisseurs d'Amiens

La capitale picarde fait du développement universitaire la vitrine de sa rénovation urbaine et de son dynamisme économique

AMIENS

de notre envoyé spécial

JULES VERNE lui-même aurait sans doute été séduit. Car le grand écrivain avait aussi, par anticipation, rêvé sur Amiens, sa ville adoptive. En 1875, le créateur du capitaine Némo écrivait une nouvelle intitulée *« Une ville idéale, Amiens en l'an 2000 »*. Presque un siècle après que l'artiste se soit éteint dans la capitale picarde, laissant les traces de seize années passées au conseil municipal, le rêve prend forme.

L'université a changé de nom, baptisée en 1990 «Université de Picardie-Jules-Verne». Mieux : les premières réalisations du vaste projet d'aménagement urbain lancé il y trois ans prennent actuellement, au cœur de la ville, des allures de *Nautilus* de l'architecture. On construit, on innove, on voit grand. En somme, on garde l'esprit. Certains s'interrogent. Tous, pourtant, se prennent à espérer : Amiens sera-t-elle en l'an 2000 le grand pôle universitaire qu'elle rêve de devenir ?

A une heure de Paris, le défi est audacieux. Coincé entre la capitale et Lille, le pôle traditionnel de la région Nord, la ville d'Amiens souffre de lourds handicaps. Trop loin de Paris pour ne pas subir l'inconvénient d'être une ville de province, elle est en même temps trop proche de la capitale pour échapper à sa force d'attraction. Un phénomène que l'on appelle ici l'*« effet châtaignier »* pour signifier que sous l'arbre – Paris – la vie se dessèche, alors que les rayons du soleil stimulent, plus loin, l'éclosion et la croissance d'organismes bien vivants. A preuve les réussites de Toulouse ou Grenoble.

Volonté acharné

Mais le fatalisme n'est guère dans l'esprit picard. A l'image du citoyen Lafleur, héros infatigable de la ville, né en 1811 au quartier Saint-Leu, et qui, tiré du théâtre local de *marionnettes – les cabotans, – est* à la fois débrouillard et indépendant. Depuis trois ans, la ville fait preuve d'un étonnant dynamisme.

Campagne publicitaire dans un grand quotidien national, affiches vantant les mérites de la ville, politique de séduction à l'égard des enseignants : tous les ingrédients d'une volonté acharnée de transformer Amiens et son image sont réunis. Et il n'est pas jusqu'à certaines rues de Paris pour être témoins des efforts de sa petite cousine de la Somme. *«Amsterdam ou Amiens ? »*, *« Montpellier ou Amiens ? »*, *«Columbia-USA ou Amiens ?»* : les slogans publicitaires accompagnent dans les rues de la capitale certaines photos des dernières réalisations architecturales de la «ville-cathédrale». Le message est clair : c'est bien à Amiens que telle usine ultra-moderne, tel bâtiment universitaire flambant neuf ou tel palais omnisports sont situés.

Au-delà cependant d'une simple politique de valorisation de la ville, cette stratégie de communication recouvre un vaste plan d'aménagement urbain. Lancés en 1990, les travaux ont un objectif prioritaire : réintégrer au cœur même de la ville les différentes facultés de l'université picarde, située jusqu'ici sur un campus excentré. Et le projet est déjà bien avancé. A deux pas de la cathédrale, fièrement dressés sur les îlots des canaux depuis longtemps domptés de la Somme, les bâtiments flambant neufs de la nouvelle faculté des sciences étalent le luxe de leur jeunesse.

« Le Quartier latin »

Les façades claires sont couvertes de baies vitrées, renvoyant pour certaines les reflets chatoyants de la rivière, laissant deviner pour d'autres la richesse des installations intérieures. En vis-à-vis, les nouveaux laboratoires rivalisent de modernité : les installations de recherche – en sucro-chimie, notamment – donnent à leur tour l'image d'une université qui se veut jeune, dynamique, prometteuse.

Edifié à l'*endroit même* où l'ancienne brasserie de la ville exhibait *depuis des décennies* la *vétusté* de ses bâtiments laissés à l'abandon, *côtoyant encore la tristesse des maisons* ouvrières du quartier des Par*cheminiers, de l'usine à vinaigre ou* des vieux moulins délabrés, le luxe des ouvrages prend *parfois* des allures de provocation. Mais la *réhabilitation* du *quartier tout* entier vise à l'uniformité : des loge*ments pour étudiants ont été* construits, agencés autour de ruelles *piétonnières*, habillés du coffrage en bois qui caractérisait les traditionnelles *maisons* de l'Amiens médiéval.

De l'autre côté du canal, à deux pas des hortillonnages, ces jardins verdoyants qui bordent la partie nord de la ville, les travaux de la future école supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE) affichent l'originalité d'un amphithéâtre imposant dont la forme sphérique domine la Somme. Enfin, au pied de la cathédrale, en bordure de ce que l'on nomme ici le « Quartier latin » de la ville, des grands panneaux cachent d'autres travaux en cours. Les facultés de droit et d'économie, ainsi qu'une bibliothèque universitaire, s'élèveront bientôt ici, en lieu et place des terrains restés vagues depuis la destruction, au cours de la seconde guerre mondiale, des demeures du centre-ville.

Au total, ce sont près de 860 millions de francs qui doivent être engloutis par le projet d'ici à 1995. Le plan « Université 2000 » prévoit une participation de l'Etat (et du Fonds européen de développement régional) de 340 millions de francs sur six ans. Quant aux collectivités locales – ville, département, région, – elles doivent y consacrer quelque 520 millions de francs. Dans l'immédiat, près de 500 millions de francs (soit un peu moins des deux tiers de l'enveloppe globale) ont déjà été investis.

Avec ses 20 000 étudiants – sur une population totale de 132 000 habitants, – la municipalité d'Amiens a donc tenu à se donner les moyens de ses objectifs. En l'an 2000, la ville espère accueillir près de 30 000 étudiants. Des anciennes facultés construites à la fin des années 60 en dehors de la ville – à une époque (1969) où Amiens s'est émancipée de la tutelle de Lille et où son université prenait le pas sur les anciens collèges d'enseignement supérieur – il ne restera bientôt sur le campus que les seules facultés de lettres et de sciences humaines.

« La nouvelle équipe issue des élections municipales de 1989 a tenu d'emblée à redonner son dynamisme à la ville, précise Gérard Thomas, conseiller *technique* du maire d'Amiens. *Faire de la ville un grand pôle universitaire est une de nos priorités.* » Le 29 mars 1991, un colloque se déroule à Amiens sur le thème « Villes à une heure de Paris, *formation supérieure* et *recherche* ». Pour Amiens, le constat est sévère sur deux points : absence d'école d'ingénieurs et lacunes en troisième cycle, d'une part ; et, d'autre part, absence sur le campus des enseignants-chercheurs qui, dans 28 % des cas, ne sont pas résidents. En sciences économiques, le taux des «turboprofs» s'élève alors à 73 % !

Il s'agissait donc d'inverser la tendance qui faisait d'Amiens la ville où le taux des professeurs non résidents était le plus fort de la Grande Couronne. On connaît la logique du cercle vicieux professeurs-recherche. Une quadrature que la ville d'Amiens a décidé de briser en pratiquant la séduction, en offrant des bâtiments neufs et des équipements ultra-sophistiqués. Résultats : 150 postes d'enseignants ont été ouverts en cinq ans et trois nouveaux troisième cycle créés en deux ans.

Séduire les enseignants

« Nous avons également bénéficié d'un partenariat original entre les trois collectivités locales, souligne Daniel Couapel, directeur de cabinet du président de l'Université de Picardie. *Une opération qui a porté ses fruits en terme d'attractivité ». Campagne publicitaire à l'appui*, la ville lance en 1991 un vaste appel aux *enseignants-candidats*. Au cœur de la démarche, une proposition : celle de prendre en charge pendant un an les frais de logement des enseignants qui s'engageront à résider à Amiens pendant au moins trois ans.

L'aide – limitée à 5 000 francs au maximum – a joué son rôle. *« C'est un petit plus qui a décidé de nombreux candidats »*, confie Daniel Couapel. En deux ans, seize enseignants ont bénéficié de cette «allo*cation logement* », dont le financement est pris en charge en trois tiers *répartis* entre la ville, *le département* et la région. Si l'opération a permis de «capter» des enseignants hésitants, elle a aussi pour rôle de fidéliser les professeurs à la vie universitaire en les incitant notamment à participer aux activités de recherche.

Car la jeunesse d'une université a aussi ses avantages : *« Elle offre des possibilités plus grandes en termes de carrière et de reconnaissance sociale »*, précise Daniel Couapel. Et *il* est *vrai* qu'en la matière les petites – ou jeunes – universités de province *sont plus « ouvertes »* que les grands et traditionnels bastions universitaires. Le président de l'université d'Amiens, Bernard Némitz, en est un bon exemple. Venu de Versailles pour faire ses études de médecine dans la capitale picarde, il a peu à peu franchi tous les échelons, pour finir directeur du SAMU d'Amiens et président de son université depuis 1989.

OLIVIER PIOT

Les compagnons européens de la plasturgie

Un lycée professionnel trouve des partenaires italiens et allemands pour créer objets et diplômes

SENS

de notre envoyé spécial

« *HIER, j'évoquais à Bruxelles le drame de l'exclusion sociale dans la Communauté. Demain, il faudra à nouveau s'inquiéter du sort de la Bosnie. Mais aujourd'hui, l'aventure qui a été menée dans le cadre du programme Petra avec les jeunes du lycée professionnel Pierre-et-Marie-Curie de Sens en France, du Gewerbeschule à Lorrach en Allemagne, et de l'ITS Ferdo Corni à Modène en Italie représente, pour moi, un coin de bleu dans le ciel de l'Europe »*, déclarait, le 5 juin à Sens, M. Jacques Delors.

! Quel est donc l'objet de ce débordement lyrique, surprenant de la part d'un président connu pour sa modération ? Il s'agit en fait de deux petits objets plastiques et sans prétention : un puzzle et un trombone. A partir de 1991, ils ont été imaginés, dessinés et fabriqués dans le cadre d'études et d'échanges menés entre les jeunes des trois pays et mettant en commun les savoir-faire de chacun.

« Les Allemands et les Italiens sont de remarquables mécaniciens, explique Solange Michel, proviseur du LP de Sens ; *c'est pourquoi les moules et l'outillage ont été fabriqués dans leur atelier.* » Le point fort de la France, c'est la transformation des matières plastiques. Elle est d'ailleurs la seule en Europe à proposer aux élèves un enseignement technique de cette discipline, sanctionné par un bac professionnel. Une fois réalisés, les presses et outillages ont donc été acheminés au LP de Sens pour entamer la phase de production. Parallèlement, les multiples séjours des jeunes ont donné lieu à des stages en entreprise dans les trois bassins industriels.

De l'avis général, la langue n'a pas été un obstacle : *« Le pari*, explique M. Bouix, secrétaire général des commissions consultatives de l'éducation nationale, *consisterait précisément à dire que, dans le domaine de la formation professionnelle, on pouvait passer la barrière de la langue en se réunissant directement autour de la fabrication d'objets techniques.* » Pari gagné sur toute la ligne, d'après Dominique Taraud, chef de travaux. *« On se rend compte que, dans nos domaines technologiques, nous nous débrouillons très bien dans une espèce de jargon à base d'anglais approximatif où la grammaire et la syntaxe n'ont aucune importance.* » Dans la foulée, élèves et professeurs en ont profité pour établir un glossaire technique de la plasturgie en cinq langues. Il sera diffusé dans tous les établissements scolaires européens concernés par cette discipline.

Homologation franco-allemande

Enfin, et c'est sans doute ce qui fait de cette opération une aventure exemplaire, un diplôme d'équivalence en plasturgie entre la France et l'Allemagne a été établi par les professeurs à partir de l'expérience. En mars dernier, une commission franco-allemande d'homologation a reconnu et signé une équivalence. Jean-Claude Fortier, recteur de l'académie de Dijon, n'en finit pas de s'émerveiller : *« Voir notre système français, traditionnellement hypercentralisé, parvenir à s'entendre avec le système allemand, dans lequel tout se passe au niveau des régions ; voir aussi notre ministère prendre en charge et consacrer une expérience locale par une équivalence au niveau national, c'est exceptionnel. Je dis qu'il s'est passé là quelque chose de grand.* »

Et il est vrai, ce projet concernant l'enseignement technique, traditionnellement dévalorisé, acquiert, dans le contexte d'une Europe dénoncée pour ses lourdeurs, une certaine valeur symbolique. *« Nos jeunes sont en train de réhabiliter le concept de compagnonnage des métiers d'outrefois*, ajoute le recteur. *A l'issue de leur tour d'Europe, ils ont réalisé deux chefs-d'œuvre : une production d'objets mettant en œuvre le meilleur des technologies de chaque pays et la mise en place d'une formation commune.* »

La troisième et dernière année sera consacrée à la formalisation de l'expérience afin qu'elle devienne transférable et que cette aventure ne reste pas une éclaircie passagère et fugace dans le ciel de la Communauté, comme dans celui de l'enseignement professionnel français.

JEAN-CLAUDE BÉHAR

3 000 francs par an et par enfant

Le budget scolaire des familles, relativement modeste en moyenne, présente des écarts considérables

TROIS mille soixante-dix francs en moyenne par enfant scolarisé de deux à vingt-cinq ans, soit, pour une famille type de 1,8 enfant, une dépense totale annuelle s'élevant à 5 600 francs : tel a été le budget des dépenses d'éducation des familles en France en 1991-1992, *établi par l'INSEE par Claude Gissot* et François Héran (1). Encore ne s'agit-il que des dépenses directement requises par les établissements (fournitures, transports ou sorties scolaires) ou complémentaires mais ayant elles-mêmes un caractère scolaire (cours particuliers et séjours linguistiques).

Ce sont les frais de pension et de demi-pension qui coûtent le plus cher aux familles (680 francs en moyenne), puis les frais d'inscription et d'assurance (680 francs) et de transport (490 francs), enfin les fournitures exigées (450 francs).

Mais ces dépenses moyennes recouvrent de très fortes disparités entre les familles, puisque 40 % des *dépenses totales sont concentrés sur* 10 % des enfants. Pour la moitié d'entre eux, la *dépense annuelle* est inférieure à 1 740 francs et, pour le *quart d'entre eux, elle est inférieure* à 500 francs. A l'opposé, un autre *quart dépense plus de* 3 800 francs.

Le coûteux recours au privé

Les dépenses scolaires ne cessent de croître à mesure que l'enfant s'élève dans le cursus : l'entrée au collège augmente les dépenses de 50 %, l'entrée au lycée de 62 %. Enfin, dans l'enseignement supérieur, les dépenses sont multipliées par 2,5 entre le premier cycle universitaire et les grandes écoles.

Mais c'est, plus encore, le recours au privé qui explique les fortes disparités constatées. *Le privé est, en* effet, trois fois plus coûteux que le public. Et pas seulement en raison des frais de scolarité qu'il occasionne. Il est néanmoins moins coûteux dans ses terres de tradition – l'ouest de la France – qu'en Ile-de-France. La raison ? En Bretagne, les élèves du public dépensent en moyenne 2 600 francs par an, ceux du privé 4 800 francs. En raison de la forte implantation de l'enseignement supérieur privé en Ile-de-France, l'écart est beaucoup plus grand dans cette région : 2 710 francs côté public, 11 220 francs côté privé.

Mais les disparités sont plus grandes encore si l'on considère l'origine sociale des familles. Un chef d'entreprise dépense en moyenne six fois plus qu'un ouvrier non qualifié pour la scolarité de chacun de ses enfants. Motif : les enfants des premiers font des scolarités plus longues, ce qui occasionne des dépenses plus lourdes, et le recours au privé – on l'a vu, très coûteux – concerne un enfant de chef d'entreprise (et de membre des professions libérales) sur trois, mais moins d'un enfant d'ouvrier non qualifié sur dix.

Les catégories qui dépensent le plus pour l'école ne sont pas nécessairement les catégories les plus diplômées, précisent Claude Gissot et François Héran, mais les *« indépendants fortunés »*, chefs d'entreprise et professions libérales mais aussi artisans et commerçants (ces *derniers étant 29 % à recourir* au privé). Par rapport aux ouvriers non qualifiés, les chefs d'entreprise dépensent deux fois plus en fournitures, quatre fois plus en transports et achats de livres, 5,5 fois plus en pensions et demi-pensions, six fois plus en sorties, vingt fois plus en frais d'inscription et d'assurance. La comparaison n'est même plus possible, soulignent les auteurs de l'étude, pour les cours particuliers et les séjours linguistiques, presque inexistants au *bas de l'échelle sociale*.

Il y a bien sûr les bourses, censées corriger ces inégalités, mais, d'après l'INSEE, si cette correction est *« spectaculaire »* en ce qui concerne l'enseignement supérieur, elle est modeste aux étages *inférieurs* de la scolarité. Ainsi, les familles ouvrières bénéficiant d'une *bourse* récupèrent, grâce à elle, la moitié des dépenses engagées *dans la scolarité de* leur enfant quand ce dernier est dans l'enseignement *supérieur*. En revanche, quand il est dans l'enseignement *secondaire*, le *montant des* bourses couvre moins d'un tiers des dépenses, *pourtant beaucoup* moins élevées.

CHRISTINE GARIN

(1) « Les dépenses d'éducation des familles en 1991-1992 », par Claude Gissot (INSEE) et François Héran (INED). *INSEE Première*, n° 261, juin 1993.

(Publicité)

Université de Paris-X – Nanterre

L'Institut doctoral de sciences juridiques et politiques propose en 1993-1994 les DEA suivants :

- **DEA de Droit privé.** Responsable : prof. *Ibrahim Fadlallah*
- **DEA de Droit des affaires.** Responsable : prof. *Marie-Jeanne Campana*
- **DEA de Droit social et droit syndical.** Responsable : prof. *Jean-Maurice Verdier*
- **DEA de Droit pénal et politique criminelle en Europe** (en collaboration avec les universités de Paris-I et Paris-XI). Responsable : prof. *Mireille Delmas-Marty et Francis Caballero*
- **DEA de Théorie et d'histoire du droit**
  - ▷ Option *Théorie et philosophie du droit.* Responsable : prof. *Michel Troper*
  - ▷ Option *Histoire et anthropologie des systèmes juridiques.* Responsable : prof. *Jean-Pierre Poly*
- **DEA de Politique comparée et sociologie politique.** Responsable : prof. *Michel Dobry*
- **DEA de Droit public de l'entreprise.** Responsable : prof. *Michel Bazex*
- **DEA de Droit des relations économiques internationales et communautaires.** Responsable : prof. *Alain Pellet*

et ouvert pour la première fois :

- **DEA de Droits de l'homme et libertés publiques.** Responsable : prof. *Danièle Lochak*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Université de Paris X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre
Bât. F, bureau E. 12, tél. : 40-97-77-38
Date limite de retrait des dossiers : 25 juin 1993

COURS D'AMERICAIN

THE AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS

département de la formation permanente

cours de langue / prépa TOEFL & GMAT

34, av. de New-York, 75116 Paris, tél. 47-20-44-99

eslsca

ADMISSIONS SUR TITRE EN 1re ou 2e ANNÉE

L'admission sur titres à l'E.S.L.S.C.A. permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme E.S.L.S.C.A. visé par l'État. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme M.B.A. d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3e année.

Pour la première année, les candidats doivent être titulaires d'un *DEUG, DUT, ou diplôme équivalent.*

La deuxième année s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, pharmacien, médecin, d'IEP ou d'une licence.

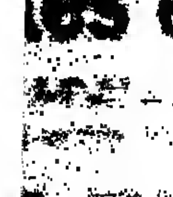
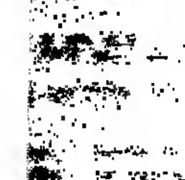
DATES DES ÉPREUVES

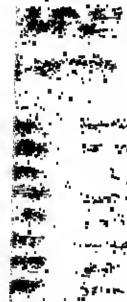
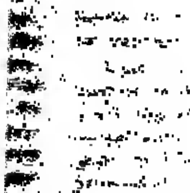
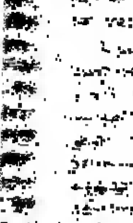
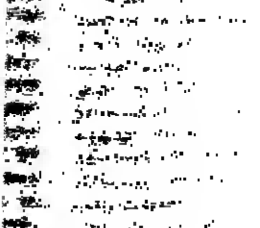
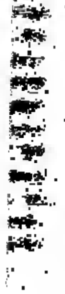
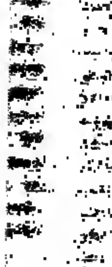
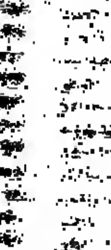
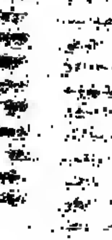
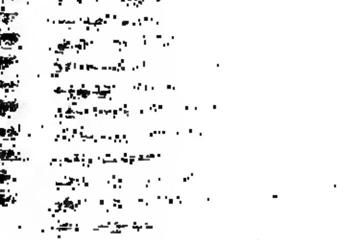
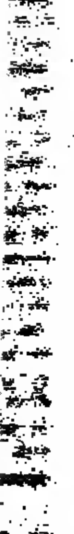
- 1re ANNÉE (1 session) .... 6 et 7 juillet 1993 — *inscription avant le 15 juin*
- 2e ANNÉE (2 sessions).... 8 et 9 juillet 1993 / 23 et 24 septembre 1993 — *inscription avant le 15 juin (1re session)* / 4 septembre (2e session)

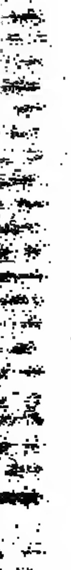
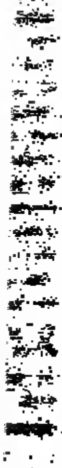
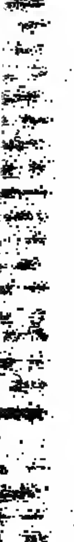
Renseignements-inscriptions

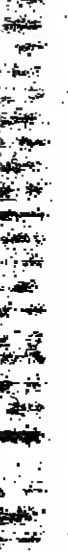
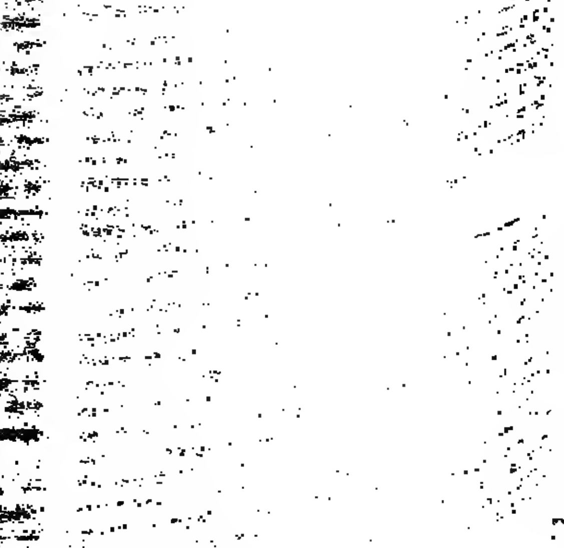
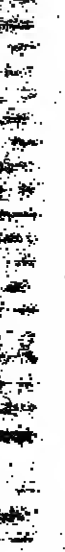
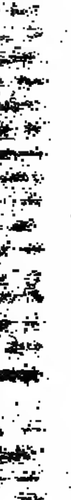
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES
1, rue Bougainville, 75007 Paris - Tél. (1) 45-51-32-59

Établissement privé d'enseignement supérieur - reconnu par l'État - Fondé en 1949
Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation nationale

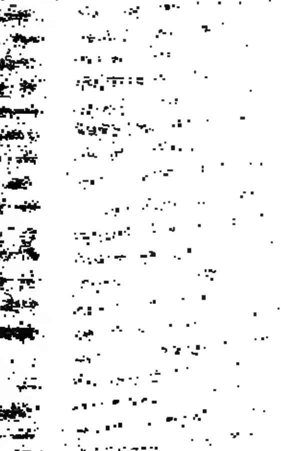
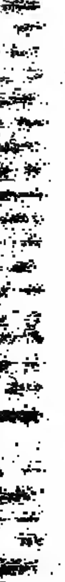
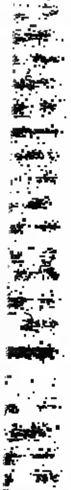




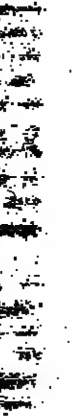









La France qui planche

I. – Plus de trois millions de candidats aux examens et concours

C'EST le printemps. Presque l'été. Et, comme un seul homme, la France planche. Trois millions et demi de candidats, au bas mot, tous examens et tous concours confondus (1), arc-boutés sur leur copie, machouillant stylos, regardant plancher, puis plafond, creusant la mémoire, ajoutant deux à deux qui font quatre, retenant un, dissertant, composant, traduisant. Imagine-t-on la partition des chefs d'orchestre, maîtres de l'organisation, la cohorte des surveillants, antigang de l'antisèche, et le bataillon des correcteurs, évaluateurs, membres de jury?

Société du diplôme, la France, chaque année, se plaît à cet exercice collectif. Trois millions et demi de portes à ouvrir sur l'avenir : reçu ou recalé. Autant d'adoubements que l'on espère, de craintes que l'on affiche, d'angoisses *que l'on surmonte*, en un mot d'étapes que l'on franchit. Ou que l'on ne franchit pas, collé.

Il y eut feu le certificat d'études, emporté corps et biens en 1989, jeté aux oubliettes républicaines bien qu'*instauré sous* le *Second Empire*. Première consécration dans l'échelle éducative de la République, le «certif» des Parisiens (le «sanctificat» des paysans limousins) vérifiait qu'était acquis *«tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer»*. Clôturant les terrains trapézoïdaux d'un triple rang de fil de fer à 2,60 francs le mètre, le «certif» testait certes l'accord des participes ou la connaissance des tables de multiplication, mais il testait surtout le bon sens.

Disparu, le certificat d'études a laissé place dans la conscience collective au monument phare, «historique», que les ministres veulent ou peuvent juste ravaler, jamais réformer : le baccalauréat est, bien sûr, le plus connu de tous les examens et fournit toujours, avec 637 897 candidats pour la session de 1993 qui s'ouvre, à l'écrit, vendredi 11 juin par l'épreuve de philosophie, le gros des bataillons.

Le bac, dont la nouvelle cuvée pour 1995 vient d'être présentée lundi 7 juin par le ministre de l'éducation (*le Monde* du 8 juin), est la référence. Comme une sorte de Bastille à laquelle on accroche les slogans (80 % d'une classe d'âge à son niveau, avait lancé Jean-Pierre Chevénement en 1985) et les formules à l'emporte-pièce. *«Passe ton bac d'abord!»* Et puis on verra. Cap sur le monde du travail, ou vers d'autres diplômes, ou sur les concours, ces examens fratricides, lâchés aux «fauves» surchauffés pour que finalement *«les meilleurs gagnent»!*

L'armée des sans-grade

Mais pense-t-on aussi à l'armée des sans-grade, aux examens du second degré méconnus, voire oubliés ? A commencer par les séries professionnelles : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP), brevet professionnel (BP), brevet de technicien (BT) (niveau bac), brevet des métiers d'art. En 1991, on ne comptait pas moins de 440 000 candidats au CAP, 280 000 au BEP (*on prépare souvent un BEP et un CAP en même temps*), débouchant, en cas de réussite, sur la vie active... ou le chômage.

Parmi tous, certains examens connaissent un franc succès : le certificat de formation générale (CFG), quasi inconnu *(voir encadré)*, le baccalauréat professionnel (bac pro) qui a compté 29 % de prétendants en plus entre 1991 et 1992, puis 20 % entre 1992 et 1993 (76 082 inscrits pour la présente session). D'autres ne concernent plus que quelques filières spécifiques. Le brevet professionnel, diplôme de niveau bac monnayable dans des secteurs spécialisés tels que la banque, attire 46 000 candidats. Et se prépare essentiellement par l'apprentissage ou la formation continue.

Et puis il y a les atypiques. Le brevet, tout d'abord. Ni nécessaire ni suffisant pour passer en classe de seconde, le brevet c'est surtout, comme dit un collégien, *«la première fois»* : le premier trac, l'exam *«pour de vrai»*. Le moins cher de tous à organiser (moins de 20 francs par élève, douze fois moins que le bac général). *«Le plus convivial à corriger»*, confie une enseignante du Dauphiné. *«Tout se fait en salle, dans le centre d'examen. On peut parler, échanger des impressions.»* La correction du bac, elle, demeure un exercice solitaire.

De son côté, le concours général, vieux de deux siècles, est aussi prestigieux que gratuit. Inutile, si ce n'est à *maintenir le symbole d'une élite et des* honneurs républicains, il mobilise toujours, pour son organisation, un fonctionnaire au ministère de l'éducation.

La multiplication des filières et des spécialités ont naturellement conduit l'*administration centrale* à déconcentrer la gestion de l'organisation des examens. Si les calendriers restent encore souvent nationaux, la confection des sujets est l'affaire des rectorats, voire des inspections d'académie. Celles-ci, par exemple, supervisent les CAP et les BEP, ou encore le brevet des collèges. Cinq groupements académiques se partagent les sujets des bacs généraux.

La marée des candidats

Symbole de l'imposante machinerie des examens, le service interacadémique des examens et concours (SIEC) des trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) «gère» à lui seul, grâce à trois cents administratifs, plus de 400 000 candidats chaque année, dont le quart des candidats au baccalauréat en France. En 1992, le SIEC a donc «traité» 17 000 candidats à... 171 spécialités de CAP (!), 14 000 prétendants à 35 BEP, 14 000 autres à 56 BP, 32 000 candidats à 98 BTS ou encore 21 500 candidats à l'expertise-comptable. Et encore : 31 spécialités d'agrégation, 24 de CAPES, 23 de CAPET (enseignement technique), 26 de divers concours administratifs... Au total, près d'un millier de spécialités d'examens ou de concours.



Pour le SIEC, il a fallu ainsi concocter en 1992 3 886 sujets d'examen, avec calques, plans et graphiques, notamment pour les disciplines techniques, distribuer cinq millions de copies, treize millions de feuilles de brouillon...

La hausse du nombre des candidats est impressionnante : en cinq ans, de 1986 à 1991, le nombre de candidats au baccalauréat général a augmenté de 28 %, de 37 % au baccalauréat technologique, de 53 % en BTS. Il a fallu chercher des places. *«Je suis l'un des plus gros locataires de la place de Paris»*, constate en souriant M. Marsigny, directeur du SIEC. Tout espace conforme au passage des examens est bon à prendre, location «clé en main», avec tables et chaises, et respect du cahier des charges portant sur les télécommunications, la sécurité, la signalétique, l'écartement des tables ou les toilettes : aujourd'hui, des khâgneux composent donc au Parc floral de Vincennes, quand 6 000 autres candidats à un BTS bureautique planchent sur quatre niveaux d'un hall du Parc des expositions de la porte de Versailles.

Casse-tête français, l'organisation des examens trouble jusqu'au dernier maillon de la chaîne : centres d'examens, nombre de lycées doivent fermer en fin d'année. *«Dès février, on commence à ne plus penser qu'à cela»*, explique Jean-Paul Dastillong, chef de travaux au lycée professionnel de Creutzwald (Moselle). *«A l'organisation sur le papier, en fonction du nombre d'élèves, des horaires d'examen et du planning académique.»* Car, dans ce lycée spécialisé en plasturgie il faut gérer tout à la fois des BEP en contrôle continu, des bacs pro évalué «en cours de formation» (2) et des examens-couperets traditionnels.

La seule préparation du matériel (tableaux, fils pour les épreuves d'électricité, par exemple, ou ferraille à débiter pour l'usinage de pièces) a débuté voilà deux mois. Il a fallu aussi prendre contact avec les entreprises locales pour que des professionnels se libèrent afin de participer aux jurys d'examen. Quant aux sujets de pratique professionnelle (une quinzaine de pages chacun) mis au point par les professeurs du lycée, ils symbolisent le mieux la ronde infernale : pour préparer l'examen, c'est-à-dire concevoir les sujets, acheter le matériel, préparer les outils, *il faut tout juste... une année!*

L'usine à élites

Une année, c'est bien le temps nécessaire également pour mettre en route la formidable usine à fabriquer les élites françaises : cette centaine de concours des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce qui constituent l'horizon, l'obsession même, de quelque quarante mille candidats cette année. Des plus huppées aux plus modestes, depuis le concours de Polytechnique jusqu'à celui de l'Ecole supérieure de l'énergie et des matériaux d'Orléans, depuis le concours de Normale Sup jusqu'à celui de l'Ecole de *management européen* de Strasbourg, du concours commun Mines-Ponts aux épreuves de la banque d'épreuves du réseau d'écoles de commerce Ecricome, de l'Ecole des Chartes à Navale, de l'Agro à Véto, de Centrale à HEC, c'est un incroyable écheveau qui permet de sélectionner la crème des bacheliers français, au terme du parcours du combattant dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Pour recomposer, chaque année, ce puzzle difficile, il ne faut pas moins d'une douzaine de mois. C'est ainsi que le 16 juin prochain, alors que les oraux du cru 1993 ne sont pas encore terminés, se tiendra, au ministère de l'éducation nationale, la première réunion chargée de préparer le calendrier des concours pour le printemps 1994.

Avec un défi constamment renouvelé : permettre à chaque concours de trouver sa place et éviter au maximum les chevauchements entre écoles de même calibre ou de même standing. Au terme d'arbitrages subtils, compliqués cette année par la volonté du ministère de ne pas commencer la saison des concours avant le 11 mai pour ne pas amputer excessivement l'année scolaire, c'est Polytechnique qui a ouvert le bal, tandis que Centrale le fermait.

Entre-temps, c'est un exercice de haute voltige auquel se seront livrés les responsables des concours : recenser les élèves, leur envoyer les dossiers d'inscription, passer les conventions avec les centres d'examens, trouver, par exemple, pour la banque d'épreuves commune pour le haut enseignement commercial (qui regroupe de vingt-quatre écoles derrière HEC et l'ESSEC), 600 surveillants, 6 000 à 7 000 correcteurs qui engloutiront à haute dose 180 000 copies, composer les jurys, harmoniser les notes, en attendant l'exercice délicat, une fois terminés les concours, de l'affectation définitive des candidats admis.

«Si on continue comme ça, la moitié de l'année scolaire sera dévolue aux examens», souligne Gilbert Frade, directeur des études à l'Ecole des Mines de Paris. Et nombreux sont les responsables, depuis la direction des enseignement supérieurs du ministère jusqu'aux grandes écoles de tout poil, qui prônent des regroupements de concours ou d'écoles, ou encore la constitution de banques de notes pour tenter de maîtriser une machine de plus en plus complexe et coûteuse.

Mais ces velléités ne pèsent pas très lourd dès qu'elles risquent de heurter la hiérarchie des écoles, aussi enracinée dans les mentalités des enseignants que dans celle des familles. Ainsi, après de longues discussions, les trois Ecoles normales supérieures de la rue d'Ulm, de Lyon et de Cachan ont décidé, pour la première fois, de recruter cette année sur des épreuves communes de maths et de physique, mais pour la seule option M'. On ne bouscule pas les vieilles dames!

L'université terre inconnue

Ce qui est vrai des grands concours l'est, à la puissance vingt, pour les examens universitaires, cet immense continent mal connu puisque, de partiels en examens terminaux, d'écrits en oraux, environ un million d'étudiants de DEUG, de licence et de maîtrise planchent, chaque année, dans l'anonymat des amphis. Provoquant, chez la plupart des universitaires, un sentiment d'impuissance devant le flot montant des étudiants et d'accablement devant les vagues de copies.

«Nous passons de plus en plus de temps à contrôler ce que nous avons de moins en moins le temps de faire. Quatorze semaines sur vingt-cinq par an sont mobilisées ou perturbées par les examens», lance un professeur de droit à Nantes. *«Plus les années passent, plus ça devient insupportable de corriger ces marées de copies indigentes. Les universitaires avaient depuis toujours intégré les examens aux devoirs de leur charge. Mais on atteint aujourd'hui des niveaux tels qu'on finit par se poser la question de ce fantastique gaspillage d'énergies, sans parler de la fiabilité de l'exercice»*, lâche tel autre à Rennes. Quant à cette universitaire chevronnée de Lille, elle estime que *«l'enseignement supérieur de masse a placé le système d'évaluation au bord de l'implosion»*.

Mais personne ne trouve réellement de solutions. Car les réserves sont fortes, et pas illégitimes, à l'égard de tout ce qui pourrait accentuer le sentiment lancinant d'une dégradation des formations universitaires. Elles ne sont pas moins vives chez les étudiants, que la pression et la crainte du chômage incitent à demander toujours plus d'examens rassurants. La France, à l'évidence, n'est pas près de cesser de plancher.

GÉRARD COURTOIS et JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Exception faite des cinq millions d'adultes, inscrits en formation continue, dont un certain nombre passe des examens.

(2) Le contrôle continu supprime la notation traditionnelle et valide tout au long de l'année l'acquisition de compétences définies dans un «référentiel». Le contrôle en cours de formation vise à évaluer, ponctuellement dans l'année, certaines disciplines, notamment en pratique professionnelle.

Prochain article :

II. – La machinerie du bac

Premier « grade »

C'est le plus méconnu au bataillon des examens. Le petit dernier aussi. Le certificat de formation générale (CFG) connaît pourtant un succès grandissant. 26 287 candidats en 1987, 44 200 en 1990, plus de 50 000 aujourd'hui. Avec, bon an mal an, 70 % de réussites.

Créé en 1983 à l'occasion de la mise en place des dispositifs jeunes de la mission Schwartz, le CFG n'est pas un diplôme. Il ne confère aucune qualification, mais constitue un bon tremplin vers le certificat d'aptitude professionnelle (CAP). De fait, c'est aujourd'hui le premier «grade», le minimum des compétences requises, «le» diplôme de la jeune France chômeuse. Celui qui permet, par exemple, de décrocher un contrat d'apprentissage.

Qui concerne-t-il? Des jeunes en échec scolaire, bien sûr. Pour 30 % d'entre eux, des élèves qui ont quitté l'école et tentent de s'insérer, par la moindre brèche (crédit formation, contrat de qualification, etc.), dans le monde du travail. Des élèves de collège d'autre part : élèves de troisième d'insertion, de sections d'éducation spécialisée (SES), de sections d'enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA), qui «préparent» le terrain du CAP. On compte aussi des élèves qui étudient à distance ou des détenus (1 875 inscrits en 1991, 1 234 reçus).

A chacun son exam. L'un, plus «scolaire» consistait jusqu'à présent, pour les élèves en formation initiale, en trois épreuves ponctuelles : expression orale et écrite, mathématiques, connaissance du monde contemporain. Modernisée, la version 1994 introduira une dose de contrôle en cours de formation, sur des épreuves en articulation avec les programmes du CAP : épreuve de Français pour s'assurer de la bonne lecture et de la compréhension d'un texte, mathématiques usuelles appliquées à des situations de vie quotidienne. Le nouveau CFG fera également une part plus large à l'oral : présentation d'un dossier lors d'un entretien, où non seulement les compétences de base (lire, écrire, compter, lire un plan...) seront évaluées, mais aussi la pertinence du projet professionnel, la capacité d'insertion sociale.

J.-M. Dy.

---

238 francs pour un bac, 644 pour un BTS

Evaluer a un prix. Inscrits au budget 1993, 501 millions de francs doivent couvrir les dépenses liées aux examens et concours placés sous la responsabilité de l'éducation nationale. Ce chiffre, cependant, est forcément impropre à la comparaison, puisqu'il n'inclut pas les charges de rémunération des personnels *administratifs chargés de* l'organisation et les services rendus, ès qualités, par les enseignants, à savoir la conception des sujets ou la surveillance de deux demi-journées d'épreuves du bac par exemple.

Le demi-milliard ainsi prévu couvre *grosso modo* la moitié des indemnités de correction (1), le quart du remboursement des frais de déplacement des examinateurs et des membres des jurys, pour un quart les matières d'œuvre, nécessaires à la réalisation des épreuves professionnelles, et les frais d'organisation.

Tout est codifié : 211 francs pour une vacation de quatre heures d'examen oral au bac par exemple, sachant qu'une vacation se compose de quinze fois quinze entretiens de quinze minutes ou de sept oraux d'une demi-heure. De même, une copie de bac sera corrigée, selon l'importance des matières dans la série, pour 8,44 francs ou 10,56 francs. Le coût relatif d'un examen, variera selon sa nature, mais aussi selon le lieu où il est organisé.

En moyenne relative sur l'ensemble des académies, un brevet des collèges revenait, par élève, à 19 francs en 1991, l'épreuve anticipée de français au baccalauréat à 34 francs, un *CAP à 163 francs, un BEP à 199* francs. De même un baccalauréat général coûtait 238 francs (quand les droits d'inscription tournent autour de 150 francs), un bac technologique 316 francs, un baccalauréat professionnel 460 francs, un brevet de technicien 589 francs, un BTS 644 francs.

Au sommet de la hiérarchie, les grandes écoles d'ingénieurs estiment à environ 10 000 francs le recrutement effectif d'un élève et l'organisation d'un concours comme celui de Mines-Ponts revient, globalement, à environ 60 millions de francs par an.

A l'intérieur d'un même examen, le coût des matériaux engendrera d'importantes disparités : en Ile-de-France, un BEP de construction topographique revient à cinq francs quant un CAP de plâterie-peinture est évalué à... 1.000 francs et un BEP sols-moquettes à 950 francs.

«D'où l'importance qu'il y a, sans cesse, à convaincre les auteurs de sujet à prendre en *compte le coût des* matières *d'œuvre»*, explique le directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France, M. Marsigny.

Selon le barème académique, chaque établissement se voit doté d'un montant théorique en fonction du nombre de candidats à examiner, à charge pour l'établissement d'acheter au mieux les matériels, en fonction des feuilles de route communiquées avant les sujets (dans le cas du contrôle continu, il n'y a pas d'indemnités spécifiques, l'examen restant à la charge de l'établissement). Libre à lui, aussi, de chercher à «grignoter» sur le budget. *«Je me souviens,* confie un ancien professeur de carrosserie, *quand, à la veille des examens, on allait faire les casses pour récupérer au meilleur prix les coques de véhicules!»*

J. M. Dy.

(1) Qui ne manquerait pas d'augmenter par exemple si, comme le souhaite le ministre de l'éducation nationale, une double correction était mise en place pour les copies présentant un écart de note supérieur à trois points par rapport au livret scolaire du candidat.

(Publicité)

L'Université de Marne-la-Vallée et l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées proposent pour la rentrée universitaire 1993

DEA Organisation et pilotage des systèmes de production

– une approche pluridisciplinaire (sociale, technique, économique)
– une formation par la recherche en situation réelle d'entreprise

Enseignants de l'université, des écoles des Ponts, des Mines, de *l'Ecole polytechnique, de Sciences-Po, du CNAM,...*

Date limite : 21 juin 1993

ENPC – 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris
UMLV – 2, allée Jean-Renoir, 93160 Noisy-le-Grand



Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976

- Classes prépa ESC et classes pilotes HEC
- Corps professoral réputé
- Suivi personnalisé et groupes homogènes
- Admission sur dossier pour bacheliers B, C, D.

Classes "pilotes" HEC

Conditions d'admission

- Voie générale
  bac C plus mention et/ou admissibles aux concours
- Voie économique
  Bac B et D plus mention et/ou admissibles aux concours
- Dépôt des dossiers à partir de janvier

GROUPE ESLSCA - PCS
1, rue Bougainville 75007 Paris
Tél. (1) 45-51-32-59
enseignement supérieur privé

LYCEE LA FONTAINE
75016 PARIS
Tél.: 16 (1) 46 51 31 21

PREPA HEC
CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE
2ème Année

ESCP
CONCOURS D'ADMISSION 1ère ANNEE
(diplômes du 1er cycle)

STAGE D'ETE
EN COLLABORATION AVEC LE CNED
19 JUILLET - 21 AOUT 1993

Réunion d'information au Lycée
26 juin 10 H



BILLET

Inquiétudes patronales

Jamais peut-être le CNPF n'avait admis aussi clairement les tensions que suscitent, parmi les chefs d'entreprise, le soutien apporté par l'organisation patronale à la politique gouvernementale de franc fort. Mardi 8 juin, lors d'une conférence de presse sur son rapport économique annuel « Cartes sur table », Ernest-Antoine Seillière, qui préside la commission économique du CNPF, n'a pas caché que de nombreux chefs d'entreprise étaient favorables à une dévaluation compétitive du franc.

La position officielle du CNPF n'a pas changé. Lorsque la gauche était au pouvoir et que Pierre Bérégovoy, d'abord comme ministre des finances puis comme premier ministre, *défendait bec et ongles* la nécessité absolue d'une monnaie forte pour notre économie, l'organisation patronale avait fait sienne cette stratégie. Officiellement, le CNPF adhère toujours à la politique d'un franc fort au sein du SME que poursuit M. Balladur. Le fait pourtant de reconnaître les dissensions qui existent à ce sujet parmi les chefs d'entreprise est révélateur d'un malaise croissant et probablement grave.

Les partisans de la dévaluation ont toujours conservé en France une certaine audience, d'autant plus faible que la croissance économique était plus forte. Le fait nouveau, et qui pourrait être lourd de conséquence, est que la crise actuelle est grave, peut-être sans précédent dans son ampleur depuis une quarantaine d'années. A une fin de cycle, s'ajoutent les difficultés immenses de l'Allemagne, dont l'économie a versé dans la récession. S'ajoutent aussi les dysfonctionnements d'un système mondial de libre-échange perturbé par les progrès de plus en plus rapides des pays d'Asie et, plus grave encore, par le « dumping » et les fraudes des pays de l'ex-bloc communiste, qui font feu de tout bois pour exporter et gagner, dans d'invraisemblables conditions, les devises dont ils ont un besoin urgent.

Des pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ont choisi de dévaluer ou de sortir du SME pour se donner de l'air. Le CNPF se contente, pour l'instant, de réclamer une forte baisse des taux d'intérêt, dont le bon niveau devrait être, selon lui, de 3 %. M. Seillière suggère une démarche collective des pays de la Communauté pour obtenir de l'Allemagne qu'elle réduise davantage et plus vite ses taux à court terme.

La rentrée de septembre risque d'être d'autant plus agitée que les pressions exercées par les chefs d'entreprise tant sur le CNPF que sur le gouvernement (par le relais des parlementaires) ne se manifesteront pas seulement sur les taux d'intérêt et les taux de change, mais aussi sur la politique commerciale de l'Europe à l'égard du monde. « L'angélisme libre-échangiste aura vécu dans quelques mois », a prévenu, mardi, M. Seillière.

ALAIN VERNHOLES

□ *Rectificatif.* – *Dans le Monde* du 26 mai, nous indiquions la mise en place d'un plan social à la banque San Paolo (France). Un plan qualifié, dans l'article, d'« *inévitable* » selon un commentaire attribué à la CFDT. La CFDT récuse de tels propos et affirme, au contraire, son refus de tout licenciement sec. Elle conteste un bon nombre de modalités de ce plan.

Avec le feu vert de la France et sous la pression de Washington

Les Douze ont donné leur aval à l'accord sur les oléagineux

Mardi 8 juin, à l'unanimité, avec, donc, la voix de la France, le conseil des ministres des Douze a donné son aval à l'accord conclu en novembre 1992, à Washington, entre la Commission et les Etats-Unis, afin de limiter la production d'oléagineux dans la Communauté.

Cet accord suscite un certain mécontentement en France où les députés socialistes ont bruyamment exprimé leur opposition, mardi à l'Assemblée nationale. Certains secteurs du monde agricole expriment le même mécontentement.

La Coordination rurale a ainsi annoncé qu'elle tenterait un nouveau blocus de Paris (*lire page 20*). La Communauté s'est engagée à ce que les surfaces plantées en colza, tournesol et soja n'excèdent pas 5,128 millions d'hectares, ce qui correspond à la moyenne des emblavements au cours des années 1989-1991. Compte tenu de l'engagement de geler au moins 10 % des surfaces traditionnellement affectées aux graines oléagineuses, la production, selon la Commission, devrait pouvoir se stabiliser entre 10,5 et 11 millions de tonnes.

LUXEMBOURG

de notre correspondant

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, et Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, l'ont répété : leur feu vert porte uniquement sur l'arrangement oléagineux, et la France persiste à refuser le préaccord conclu à la même date, également à Blair House, dans le cadre de l'Uruguay Round, qui implique notamment l'obligation de réduire de 21 % les exportations subventionnées. Paris entend qu'il soit renégocié, idée à laquelle la majorité des pays de la CEE ainsi que la Commission demeurent, à ce stade, opposés. Les Français rejettent également un arrangement technique, couvert par la Commission, qui, sous prétexte de mélanger des résidus de céréales et de *corn gluten feed* (sous-produits du maïs), aboutirait à augmenter les importations d'aliments pour bétail américains entrant sans droit de douanes dans la CEE.

Moins produire

En dépit de ces divergences importantes, le débat s'est déroulé dans une bonne ambiance, les partenaires de la France appréciant apparemment la manière offensive mais aussi constructive avec laquelle le gouvernement aborde ces difficiles dossiers commerciaux et agricoles. Ils portent un jugement plutôt positif sur le mémorandum récemment transmis par Paris à propos de l'Uruguay Round. Edouard Balladur, dans une démarche très rare et quelque peu solennelle, doit venir, jeudi 10 juin, développer les thèmes qui y sont traités, devant la Commission européenne.

L'accord oléagineux, accueilli avec soulagement lors de sa conclusion (les Etats-Unis exigeaient initialement que la CEE s'engage sur les quantités produites, qu'ils voulaient voir plafonnées à 9 ou 9,5 millions de tonnes), ne devrait pas en pratique entraîner pour les producteurs des contraintes allant au-delà de la réforme de la PAC. L'idée maîtresse de la réforme est, en effet, de moins produire. Comme le remarquait Alain Juppé, nonobstant les réactions très vives de certaines organisations professionnelles, bon nombre de dirigeants admettent en privé que c'est là un arrangement tout à fait raisonnable. C'était également, avant les élections législatives, l'avis de plusieurs ministres socialistes, au premier rang desquels Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur.

L'accord met fin à un contentieux ancien opposant les Etats-Unis à la Communauté, pour lequel celle-ci a été condamnée à deux reprises par une instance d'arbitrage du GATT. MM. Juppé et Lamassoure ont rappelé, mardi, que la confirmation de l'accord mettait la Communauté, et principalement la France, première visée, à l'abri des mesures de rétorsion que les Etats-Unis s'apprêtait à mettre en œuvre dans le cas où l'affaire n'aurait pas été réglée. Portant sur un volume d'échanges d'au moins 5,5 milliards de francs, elles auraient affecté les exportations communautaires d'implants, de cognac et de produits laitiers.

Le feu vert donné à l'accord oléagineux, ont fait valoir les ministres français, s'inscrit dans une démarche d'ensemble dont l'objet est de reprendre l'initiative sur ce double terrain agricole et commercial. Pour panser les premières plaies, le gouvernement a d'abord adopté, au plan national, un train de mesures de soutien aux agriculteurs, assorti d'un financement de 1,5 milliard de francs. Puis il a obtenu à Bruxelles, voici dix jours, des ajustements significatifs de la réforme de la PAC. Le mémorandum soumis aux partenaires, qui confirme son hostilité au préaccord agricole de Blair House, a permis d'élargir le débat et d'exposer les thèses françaises sur les précautions à prendre par la CEE en matière de politique commerciale. MM. Juppé et Lamassoure ont manifesté quelque agacement à l'annonce de réactions professionnelles très vives : « *Il ne faut pas être trop maximaliste. L'action que nous sommes en train de mener est conforme aux engagements que nous avons pris* », a estimé le ministre des affaires étrangères.

Les principaux producteurs d'oléagineux de la CEE en 1991

en milliers de tonnes: Soja, Tournesol, Colza

France, Allemagne, Italie, R.-U. Irlande, Espagne, Danemark

Source : FOP

Selon M. Lamassoure, la délégation française a obtenu des pays partenaires et de la Commission des « *précisions* » de nature à apaiser les dernières inquiétudes. La Commission est ainsi invitée à proposer une « *gestion équitable* », autrement dit, un partage équilibré entre les Etats membres des surfaces (les 5,128 millions d'hectares) que la CEE est autorisée à cultiver en graines oléagineuses. Ce partage se ferait en prenant comme référence la période de production 1989-1991... ce que souhaitait la France.

Autre souci des agriculteurs, l'accord prévoit la possibilité de produire des oléagineux à usage industriel (du colza pour faire du diester) sur les terres en jachère, mais dans certaines limites. Une telle contrainte peut-elle à terme risquer de freiner la production communautaire de biocarburant ? On en est loin, mais M. Lamassoure a fait état d'une clause de rendez-vous d'ajustement en 1996. Au cours de l'étape suivante, les autorités françaises, après concertation avec les organisations professionnelles, devront indiquer comment elles entendent voir rouvrir le préaccord de Blair House. Parallèlement, les discussions devraient progresser sur l'ensemble des dossiers du GATT. Peu soucieux d'être placés devant le fait accompli, avec un nouveau projet de compromis plus ou moins ficelé à la veille du sommet de sept principaux pays industrialisés, début juillet à Tokyo, les ministres ont demandé à sir Leon Brittan, vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, de leur soumettre un rapport détaillé sur l'état des pourparlers quelques jours avant cette échéance.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Le PS *dénonce une « honte » et une « capitulation »*.** – Jean Glavany, porte-parole du PS, a affirmé, mardi 8 juin, que l'approbation par le gouvernement de l'accord sur les oléagineux est une « *honte* » et une « *capitulation de la France et de ses intérêts nationaux face aux diktats américains* ». « *La droite qui, il y a quelques mois, refusait d'apporter son soutien au gouvernement de Pierre Bérégovoy sous prétexte qu'il n'aurait pas été assez ferme, vient de céder, à l'encontre de ses engagements* », a-t-il affirmé.

□ **Le RPR juge *« faux » de « prétendre que la France brade les intérêts de l'agriculture »*.** – Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré, mardi 8 juin, qu'il est « *faux* » de « *prétendre que la France brade les intérêts de l'agriculture* ». « *Accepter l'accord sur les oléagineux, ce n'est pas accepter le volet agricole du GATT* » ni la réforme de la politique agricole commune (PAC), pour laquelle la France a obtenu « *des modifications essentielles* », a souligné le porte-parole du mouvement néogaulliste.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CNP
Résultats 1992 :
Des performances qui constituent les meilleures garanties pour l'avenir.

Le chiffre d'affaires consolidé de la CNP s'est élevé à 42,4 milliards de francs en 1992, en progression de 19,1 %. La branche Grand Public, assurances individuelles, a représenté une activité de 30,6 milliards de francs et la branche Groupe, assurances collectives, un volume de 11,8 milliards de francs.

Le résultat net s'établit à 1 118 millions de francs, en progression de 13 %.

La CNP a ainsi conforté sa position de leader de l'assurance de personnes en France, avec une part de marché de 13,5 % en constante progression depuis plus de cinq ans malgré l'augmentation du nombre d'intervenants.

L'exercice 1992 a aussi été marqué par le changement de statut de l'établissement public Caisse Nationale de Prévoyance qui est devenue, le 9 décembre, une société anonyme : CNP Assurances SA. Ce changement de statut a été accompagné par la mise en place du tour de table, aujourd'hui composé de l'État, de la Caisse des Dépôts, de la Poste et des Caisses d'Épargne. Les liens de la CNP avec ses principaux partenaires sont ainsi renforcés.

Pour l'avenir, la CNP continuera de se développer autour de ses quatre axes stratégiques :

- spécialisation sur le marché porteur des assurances de personnes,
- développement simultané de ses différentes activités : assurances individuelles et collectives, produits d'épargne et garanties de risques.
- partenariat avec de grands organismes français et étrangers qui assurent la distribution des produits élaborés en commun.
- accroissement de la rentabilité par l'optimisation de la gestion.

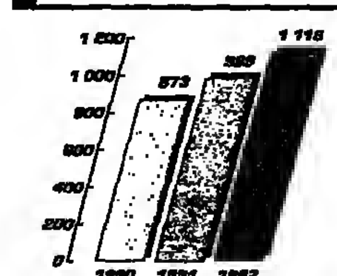
Données consolidées (en MF)

	1992	1991	1990
Chiffre d'affaires	**42 392**	35 601	29 001
Part de marché	**13,58 %**	13,04 %	12,04 %
Résultat net part du Groupe	**1 118**	989,3	873
Total de Bilan (en Mds F)	**181**	146,2	116
Fonds propres part du Groupe	**8 473,4**	8 035,4	7200

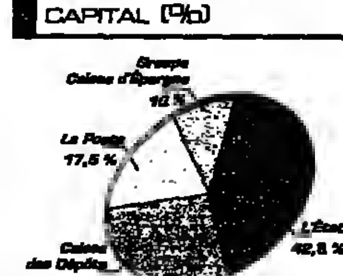
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (MF)

Capitalisation 5 043,4 — Dommages corporels 4 308,3 — Vie 33 040,5

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (MF)



RÉPARTITION DU CAPITAL (%)



Communication Financière
Tél. : 42 18 87 00



CNP, VIVEZ BIEN ASSURÉ

هكذا من الإهمال

ÉCONOMIE

L'accord sur les oléagineux et les réactions en France

Le feu vert donné le mardi 8 juin par la France, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Luxembourg, à l'accord CEE-Etats-Unis sur les produits oléagineux met fin à un long contentieux entre Paris et ses partenaires d'une part, entre la CEE et Washington d'autre part. Ce «oui» français a été accordé, parce que Paris, selon les ministres concernés, a obtenu des *engagements précis et des compensations.*

Les milieux agricoles, dont la plupart s'attendaient à cette issue, n'ont pas, en général, exprimé de réactions violentes. Peu de manifestations ont eu lieu dans les campagnes. Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), très en pointe sur ce dossier, a appelé ses fédérations départementales à aller voir les députés de la majorité pour leur réclamer des comptes. Dans le XVe arrondissement de Paris, la permanence d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a *été barbouillée* de peinture jaune mercredi matin 9 juin. Celle de Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a connu la même sort à Bar-le-Duc. La Confédération paysanne parle de *«soumission, de capitulation sans contrepartie»* et se demande à *«quelle autre trahison il faut s'attendre demain»*. La Coordination rurale a organisé une manifestation à Auch (Gers) *et des paysans, se réclamant de cette organisation*, ont brûlé des pneus devant la préfecture à Chartres.

La réaction de la FNSEA est mesurée. *«Le panel oléagineux qui résulte d'une condamnation abusive de la CEE* au *GATT demeure injuste... Nous veillerons à ce que les modalités d'application du panel ne pénalisent pas la France»*, indique l'organisation de Luc Guyau qui estime que *«la mobilisation de l'ensemble des agriculteurs français et européens reste indispensable»*. La FNSEA ajoute : *«Face à la globalisation des discussions du GATT, nous en appelons aux autres secteurs économiques concernés pour s'unir en faveur d'une politique préservant l'avenir de l'économie et de l'emploi... La vigilance est de rigueur, ce n'est pas l'heure de baisser la garde».*

Les cinq conditions françaises

La France a mis cinq conditions pour donner son aval à l'accord particulier entre la CEE et les Etats-Unis sur les produits oléagineux, conclu le 19 novembre 1992 à Washington dans le cadre d'un arrangement agricole plus global connu sous le nom de «pré-accord de Blair House». Le ministère de l'agriculture et de la pêche a énuméré *ces conditions, mardi 8 juin* au soir, dans un communiqué.

«Notre acceptation n'a été acquise que parce que nous avons obtenu de nos partenaires des modifications substantielles des conditions de mise en œuvre de l'accord oléagineux», a indiqué Jean Puech en expliquant que :

- cet accord est explicitement dissocié du reste de la négociation de l'Uruguay Round;

- il est distinct du problème dit du *corn gluten feed*, c'est-à-dire des sous-produits du maïs servant à l'alimentation du bétail qui entrent en Europe sans droits de douane;

- il permet une répartition des surfaces d'oléagineux qui prend en compte nos références nationales des années 1989-1991;

- ses modalités de gestion conduisent, en cas de dépassement de surface, à pénaliser les pays qui en sont à l'origine;

- il s'accompagne de l'engagement de la Commission de présenter, au 31 décembre 1996, un bilan de l'utilisation des surfaces d'oléagineux à des fins non alimentaires (c'est-à-dire pour produire des carburants) et de faire des propositions à ce sujet en tant que de besoin.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche ajoute que *«la fermeté du gouvernement sur le pré-accord de Blair House reste entière. En effet, le contenu actuel du volet agricole négocié par la Commission de la CEE et les Etats-Unis reste inacceptable en l'état et ce ne sont pas des modifications de détail qui pourraient assouplir la position française»*.

Claquement de pupitres à l'Assemblée nationale

Ce fut un chahut assourdissant, un de ces pugilats gourmands où l'on joue les bravas, à l'Assemblée nationale, en prenant *le monde à témoin*. Combien y eut-il de rappels au règlement ? Une dizaine. De suspensions de séances ? Trois. Il y eut, surtout, ces claquements de pupitres quasi ininterrompus des députés du PS et du PC, auxquels répondaient les insultes de la majorité – *«voyous !»*, *«nazis !»*, *«fascistes roses !»*.

Tout a commencé vers 18 heures, mardi 8 juin, lorsque Jean-Louis Debré (RPR, Eure) a pris la parole pour demander que le gouvernement confirme devant l'Assemblée que l'accord *sur les oléagineux «ne préjuge en rien de la position de la Communauté sur les autres volets de l'accord de Blair House»*.

Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, a eu à peine le temps de lui fournir quelques assurances que Martin Malvy, président du groupe socialiste, intervenait à son tour pour demander que l'Assemblée puisse directement entendre Edouard Balladur, puisque la France avait, selon lui, *«capitulé devant les intérêts américains»*.

La *requête n'avait rien d'innocent*. Quelques minutes plus tôt, le groupe socialiste venait de mettre au point sa stratégie. Le PS avait trop souffert, avant les élections, des surenchères de l'opposition d'alors sur le dossier agricole pour ne pas, cette fois-ci, réclamer des comptes au nouveau gouvernement. Le président du groupe a reçu, aussitôt, le concours expert de Jean-Pierre Soisson en sa qualité d'ancien ministre de l'agriculture, tandis que Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) s'étranglait de *«consternation»* devant l'*«amalgame»* fait entre l'accord sur les oléagineux et l'accord de Blair House.

M. Malvy n'obtenant pas satisfaction sur la venue du premier ministre, il a campé sur une position de repli : que des délégations parlementaires soient donc reçues à l'hôtel Matignon. Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, qui tentait d'assurer l'ordre du jour – une déclaration d'actualité du gouvernement sur l'outre-mer, – a été brisé net dans son élan par un *concert de claquement* de pupitres.

Après une suspension de séance, il a fait une nouvelle tentative. Le *crépitement sec* des pupitres a continué à rythmer ses considérations sur le chômage à la Martinique et l'immigration en Guyane. Il a tenu jusqu'au bout dans le vacarme.

Les députés de l'outre-mer, dont certains s'étaient déplacés pour la circonstance, ont observé ce charivari avec un mélange de perplexité et de colère. A Gérard Grignon (UDF, *Saint-Pierre-et-Miquelon*), *qui lui* faisait part de sa frustration, Henri Emmanuelli a répondu : *«Vous n'avez qu'à retourner à Saint-Pierre-et-Miquelon !»* Le député saint-pierrais est resté sans voix. Tout l'après-midi était dans ce dialogue de sourds.

F. B.

Quand la droite était l'opposition...

Le 25 novembre 1992, le premier ministre, Pierre Bérégovoy, avait fait adopter, par l'Assemblée nationale, une déclaration du gouvernement selon laquelle *«la France considère que le projet d'accord relatif à l'agriculture, conclu le 20 novembre 1992 par les représentants de la commission, outrepasse le mandat défini par le conseil* [des ministres de la Communauté européenne] *le 6 novembre 1990 et aurait des conséquences inacceptables pour l'économie agricole française»*. Cette déclaration avait été approuvée par 301 voix (PS et PC) contre 251 (RPR, UDF, UDC).

Refusant d'accorder sa confiance au gouvernement, l'opposition de l'époque avait reproché aux socialistes d'avoir accepté, au préalable, la réforme de la politique agricole commune. *«En voulant donner à l'avance des gages aux Américains, vous avez conduit la négociation comme des enfants de chœur»*, avait affirmé Alain Juppé. Le secrétaire général du RPR avait exigé que le gouvernement confirme *«qu'il opposera son veto au compromis adopté le 20 novembre dernier à Washington et qu'il demandera que la commission soit mandatée pour en informer la partie américaine et rouvrir la négociation»*. Pierre Méhaignerie, au nom des députés centristes, avait renchéri : *«Je crains que* [cet accord] *soit exceptionnellement mauvais pour la France»*, précisant : *«Ce qui est en jeu, aujourd'hui, ce ne sont pas quelques dizaines de milliers de tonnes de céréales et d'oléagineux, c'est le partage du pouvoir vert entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur les marchés mondiaux.»*

Un entretien avec le président du CNJA

«La France commet une erreur stratégique majeure», nous déclare Christian Jacob

«Estimez-vous que le gouvernement, en donnant son aval à cet accord, trahit les intérêts de l'agriculture française?

Christian Jacob. – Trahir est un *mot très fort; je préfère parler d'une* erreur stratégique majeure. En effet, la France lâche la proie pour l'ombre. Elle dit «oui» au volet sur les oléagineux alors qu'elle n'a aucune assurance que son mémorandum sur l'ensemble du GATT (que nous trouvons plutôt bon) et que M. Balladur va défendre lui-même devant la Commission, le 10 juin, sera approuvé par nos partenaires. Elle baisse sa garde avant même de s'engager dans l'action, et avant de savoir comment son initiative sera accueillie par ses partenaires. *Ce n'est* pas une bonne manière de donner à l'Europe un poids politique.

» Les hommes politiques de l'opposition d'hier qui aujourd'hui, pour plusieurs d'entre eux, sont au gouvernement avaient insisté pour que des débats parlementaires précèdent toute décision internationale. Or je ne vois aucun débat.

– S'il n'y a pas trahison, y a-t-il tromperie?

– Je suis très sévère pour le gouvernement et sa majorité. A l'égard du ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, qui est venu à notre congrès de Biarritz, j'ai de l'amertume. Il savait très bien que la France allait signer, mais il ne nous en a rien dit. Ce n'est pas loyal.

– En quoi cet accord vous apparaît-il si mauvais?

– Il va beaucoup plus loin que les limites tracées dans la réforme de la PAC (politique agricole commune) de mai 1992 car la CEE et la France acceptent une *jachère spécifique* de 10 % pour un type particulier de produits. Ensuite, la Communauté accepte, sous la pression américaine, que les modalités de soutien à un produit soient remises en cause. Qu'est-ce qui nous dit que demain Washington ne voudra pas contester nos aides à la viande, au blé, au lait? Enfin, en souscrivant à cet accord, la France s'interdit de développer à l'avenir une production qui n'en est qu'à ses balbutiements – je veux parler des carburants à partir des oléagineux, – mais qui peut représenter *pour les jeunes un avenir intéressant.* Et vous savez qu'au CNJA c'est notre cheval de bataille : faciliter les installations de paysans avec des perspectives de développement. Cet accord sera peut-être indolore dans les mois qui viennent mais, à plus long terme, il aura des effets très pernicieux.

– Pourtant, par rapport au projet initial, des améliorations ont été apportées...

– Sans doute, mais ce ne sont que des correctifs à la marge. Il est vrai qu'une limitation en surface est un moindre mal par rapport à une limitation en tonnes. Mais toute limitation en soi constitue déjà une erreur. En acceptant un contingent pour les usages industriels, on accepte du même coup un plafond pour les sous-produits qui servent à l'alimentation du bétail. Or il s'agit d'un marché où les Américains sont très actifs. D'où leur souci de limiter la production européenne.

» L'accord prévoit aussi une clause de renégociation des plafonds *en 1996. Mais nous savons bien qu'il* s'agit d'une possibilité beaucoup plus théorique que réelle.

– Le CNJA va-t-il riposter, manifester, et selon quelles modalités?

– Nous avons mobilisé toutes nos fédérations départementales. Les permanences des parlementaires de la majorité seront «visitées», on va leur demander des comptes. Il est quand même curieux que les mêmes hommes, Alain Juppé en tête, qui, il y a six mois – lors de la déclaration de politique générale du 25 novembre, – jugeaient l'accord CEE-Etats-Unis inacceptable prétendent aujourd'hui qu'il *«n'est pas désavantageux»* pour la France...

– On a cependant le sentiment que, sur ce dossier, la cause est entendue depuis assez longtemps, qu'il n'était pas possible de dire «non» indéfiniment et que, du reste, les campagnes ne se sont pas mobilisées outre mesure...

– C'est vrai : nous ne verrons les conséquences de cet accord que plus tard. Le danger n'est pas immédiat. Le CNJA a été très en pointe dans cette affaire, mais il s'est senti, je le dis tout net, un peu seul...

– Qui visez-vous?

– D'autres organisations agricoles...»

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

La Coordination rurale annonce un blocus de Paris à la rentrée

AUCH

de notre correspondant

Réagissant immédiatement à *l'aval donné par le gouvernement* à l'accord sur les oléagineux, la Coordination rurale a organisé, mardi 8 juin, une manifestation à Auch, chef-lieu du Gers. C'était l'occasion pour ses responsables d'affirmer leur opposition résolue à ce que la base agricole – qu'ils déclarent représenter – nomme une *«trahison»* ; *«Nous avons demandé à tous nos adhérents d'effectuer un tour de chauffe dans leurs départements respectifs car nous nous préparons à une action d'envergure qui aboutira au blocage de Paris à la rentrée»*, ont-ils déclaré.

Si cette initiative déjà organisée fin juin 1992 s'était alors achevée par un relatif échec, Jacques Laigneau, président de la Coordination et ses amis comptent bien, cette fois, profiter du ras-le-bol des campagnes pour tenter, avec quelque chance de succès, le blocus de la capitale. Les exploitants agricoles suivront-ils pour autant? La branche départementale de la FNSEA, dont beaucoup de responsables désapprouvent les méthodes de la *Coordination*, reste officiellement largement majoritaire dans le syndicalisme. Mais, dans un milieu qui a longtemps fait prévaloir l'unité comme vertu première, il est clair que les fractures s'élargissent. En témoignait, mardi, le détour symbolique effectué par les manifestants de la Coordination jusque dans les locaux de la chambre d'agriculture d'Auch, siège de l'«officielle» FDSEA, où ils venaient réclamer *«le droit à la libre expression»*.

La pression est ainsi mise sur la FDSEA du Gers, d'autant plus *«travaillée au corps»* par une base remuante que la virulence de son action revendicative s'est notablement estompée depuis le retour de la droite au pouvoir.

DANIEL HOURQUEBIE

SOCIAL

«Réduction de salaire ou licenciement»

Une entreprise d'Angers sévèrement condamnée en appel

ANGERS

de notre correspondant

«Licenciement sans cause réelle et sérieuse» : confirmant la décision rendue en mai 1992 par le juge départiteur du conseil de prud'hommes, la cour d'appel d'Angers a condamné, mardi 8 juin, la société TRW-Repa à verser de huit à quatorze mois de salaire à chacun des 112 salariés licenciés en février 1991 et à rembourser aux ASSEDIC les indemnités de chômage indûment versées.

Une facture de l'ordre de 10 millions de francs pour l'entreprise. Et un exemple, estiment les syndicats, à l'heure où se multiplient les «chantages» patronaux à la réduction des rémunérations.

Deux cents personnes travaillaient dans l'établissement d'Angers appartenant depuis 1983 à l'un des «grands» mondiaux de la ceinture de sécurité, lorsque, en novembre 1990, les 143 salariés de la production reçoivent un ultimatum de la direction les mettant en demeure d'accepter, à compter du 1er janvier 1991, sous peine de licenciement pour motif économique, une modification des salaires entraînant une baisse de pouvoir d'achat de l'ordre de 20 % (1)...

Soutenus par la CGT et la CFDT, 112 salariés visés refusent la *«proposition»* patronale : ils recevront leur lettre de licenciement début février 1991 après plusieurs jours de grève. Et l'employeur réembauchera par la suite 90 autres personnes... aux nouvelles conditions. La plupart de ces «112», hommes et femmes, n'ont toujours pas retrouvé d'emploi vingt-sept mois plus tard.

Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que la réalité du motif économique susceptible de justifier la réduction de salaire à l'origine des licenciements *«devait s'apprécier dans le cadre du groupe auquel appartient l'unité angevine»*. Ils soulignent dans leurs attendus que *«le groupe avait accru ses profits de 7,4 % à l'époque des faits»* et que *«la production de l'usine angevine a augmenté en 1991, la baisse des effectifs* [ayant été] *compensée par des améliorations de productivité – expliquées par des investissements de 20 millions de francs – et par des achats de produits finis à l'extérieur»*.

Les juges d'appel concluent à l'inexistence de motifs *«sérieux et réels»* aux licenciements : *«Sans justifier d'autres motifs que l'intérêt de tout employeur à diminuer ses charges salariales, la société TRW-Repa a procédé, sous couvert de licenciements consécutifs au refus de modification du contrat de travail, à de nombreuses suppressions d'emploi en faisant l'économie de la recherche du reclassement des salariés concernés et de la mise en place d'un plan social digne de ce nom.»*

CLAUDE-HENRI GAY

(1) Les rémunérations mensuelles considérées se situaient sensiblement dans une fourchette de 5 500 F à 6 500 F.

Gel des rémunérations, diminution des effectifs

Les syndicats de fonctionnaires préparent leur riposte au gouvernement

Alors qu'André Rossinot, ministre de la fonction publique, devait présenter, mercredi 9 juin devant les membres du conseil supérieur de la fonction publique, les orientations de son ministère, les syndicats cherchent à se mobiliser pour riposter au gouvernement sur les deux principaux *«sujets de désaccords et de conflits potentiels»* actuels, à savoir la politique salariale et la diminution des effectifs.

Ainsi le «groupe des cinq» fédérations *«réformistes»* (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) a-t-il lancé, mardi 8 juin, une pétition nationale auprès de tous les agents de la fonction publique afin d'exiger *«l'ouverture immédiate des négociations salariales»*. *«Si les fonctionnaires n'ont pas à être traités mieux que les autres citoyens*, a affirmé Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, *ils ne doivent pas pour autant subir de discrimination.»*

De son côté, la CGT avait, la veille, *«confirmé son appel aux personnels pour amplifier durant le mois de juin leurs revendications»*. *«On ne peut pas réduire la fonction publique à une logique de rentabilité*, assure Bernard Lhubert, l'un des responsables de la fédération (CGT). *Car son coût constitue avant tout* un *investissement en faveur de la lutte contre les exclusions et du développement économique»*.

V. D.

(Publicité)

Avis d'appel d'offres international

La Société burkinabé des Fibres textiles (Sofitex) lance un appel d'offres pour la fourniture d'engrais (campagne agricole 1994/95), en deux lots :

Lot no 1 : 20000 tonnes NPKSB 14.23.14.6.1 ou 15.20.15.6.1.
Lot no 2 : 10000 tonnes UREE 46 % N.

Prix du dossier : 2000 FF.

Financement Sofitex.

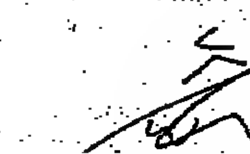
Date limite de dépôt des offres : 14/07/1993 à Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

Le cahier des charges, ainsi que tout renseignement peuvent être obtenus auprès de la Compagnie française pour le Développement des fibres textiles CFDT (attention : direction du Développement rural), 13 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42-99-54-52. Télécopie : 43-59-50-13, ainsi qu'auprès de la Sofitex au Burkina Faso.

L'Etat doit repenser sa t[...]

Jacques Fournier se [...] un chemin de [...]

Esso EXXON



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Le rapport d'une commission d'enquête sénatoriale

«L'Etat doit repenser sa tutelle sur la SNCF»

Le Sénat devait rendre publiques, mercredi 9 juin, les conclusions d'une commission d'enquête sur la situation de la SNCF. Confié aux sénateurs Hubert Haenel (RPR) et Claude Belot (Union centriste), président et rapporteur de la commission, le constat dressé par cette commission est très critique.

«Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire», le proverbe chinois souvent représenté par trois singes, le premier fermant les yeux, le second se bouchant les oreilles, et le troisième se voilant la face : telle est l'image qui vient spontanément à l'esprit du sénateur du Haut-Rhin, Hubert Haenel, pour caractériser la manière dont l'Etat remplit ses devoirs envers la SNCF.

Placée dans une situation schizophrène, la SNCF est *«déboussolée»*. Coincée entre des missions de service public qu'elle assume de plus en plus difficilement, et une logique d'équilibre financier inscrite dans le contrat de plan qui la lie avec l'Etat, mais qu'elle n'arrive pas non plus à atteindre, la SNCF se retrouve à faire *«le grand écart en permanence»*, note M. Haenel. Et, sous la pluie des critiques provenant des élus, des usagers, voire de la base, la direction de la SNCF se réfugie dans une attitude de citadelle assiégée.

Avec les profondes mutations des années 80, et le lancement des programmes TGV, la SNCF a créé *«un chemin de fer à deux vitesses»*. Le développement des TGV s'est accompagné d'un délaissement certain des *«grandes lignes classiques»*. La décrue est remarquable. Sur dix ans, le trafic des *«grandes lignes»* est passé de 42 à 27 milliards de voyageurs/km en 1992. Ce déclin s'accompagne, malgré la protestation des élus, par la fermeture des dessertes non rentables, remplacées le plus souvent par des trajets en autocar.

«La SNCF ne s'est pas mise à l'heure de la décentralisation», constate le sénateur Haenel. Beaucoup d'élus, sur la base des nouveaux pouvoirs qu'ils s'étaient vu conférer, ont cherché à collaborer avec la SNCF. Mais ils se sont heurtés à *«une certaine désinvolture, l'absence d'interlocuteurs, et l'opacité des comptes de la SNCF»*. M. Haenel cite volontiers l'exemple de M. Mercier, président du conseil général du Rhône, qui voulait investir 1,5 milliard sur les 4,5 milliards de son budget pour la construction d'une nouvelle ligne, et qui s'est vite vu décourager.

«Logique de l'hypertechnicité»

Le sentiment de se heurter à *«un monde clos, un Etat dans l'Etat conduit par sa logique de l'hypertechnicité»* se retrouve chez les usagers. L'accès au train est devenu plus difficile, notamment pour les personnes âgées. Et avec Socrate, le nouveau système informatisé de billeterie et de réservation, la SNCF a réussi le tour de force de mettre l'usager à son service, et non le contraire. Pour la commission d'enquête, loin de se résumer *«à des défauts de jeunesse»*, Socrate illustrerait *«les dysfonctionnements majeurs de l'entreprise nationale : haute technicité, oubli de l'usager, personnel non préparé»*.

Mais loin de jeter le bébé avec l'eau du bain, la commission sénatoriale estime que bon nombre des dysfonctionnements dont souffre la SNCF incombent à la responsabilité de l'Etat. L'Etat assume mal son rôle de conception et d'arbitrage dans le domaine des transports. *«Les missions de service public imposées à la SNCF doivent être compensées franc pour franc.»* D'autre part, il n'existe pas de définition des missions de service public remplies par la SNCF, ni de son rôle dans l'aménagement du territoire, double tâche qui relève des pouvoirs publics.

Sur le plan financier, la SNCF est exsangue. Son déficit cette année peut atteindre 6 milliards de francs, et le déficit cumulé atteint 152 milliards de francs, soit trois fois le chiffre d'affaires de l'entreprise nationale. Les soldes positifs des années 1990 et 1991 sont dus aux efforts de productivité, mais aussi aux résultats exceptionnels (vente de domaines). Dans ces conditions, la SNCF ne peut pas assumer seule le financement des infrastructures ferroviaires nouvelles. C'est au-dessus de ses moyens : 4 700 kilomètres de lignes nouvelles pour un total de 210 milliards de francs (valeur 1989).

En dix ans, la SNCF s'est trouvée confrontée à une réduction du quart des effectifs, qui sont passés de 250 000 en 1982 à 193 000 en 1992. La SNCF a dû faire face à *«une véritable crise identitaire»*. Dans ce personnel, une dichotomie s'est fait jour entre les laissés-pour-compte des anciennes lignes, et ceux qui participent à l'aventure de la grande vitesse. Résumée par un cheminot de base, la situation est la suivante : *«La SNCF [la direction] ne nous dit rien, quant aux syndicats, ils ne nous disent pas la vérité.»*

Face à cette situation de crise, quelques idées-forces se dégagent de la commission d'enquête. L'Etat doit repenser sa tutelle sur la SNCF, en transformant les multiples contrôles tatillons en un contrôle général. Une harmonisation de la concurrence entre le rail et la route est vitale, si l'on ne veut pas qu'à terme la SNCF soit exclue du transport de marchandises. Il est urgent que la SNCF se dote d'une véritable comptabilité analytique. La politique de tarifs menée par la SNCF ne doit plus servir des objectifs financiers, mais uniquement commerciaux. Le groupe SNCF doit aussi se recentrer sur ses métiers de base, car, par l'intermédiaire de ses filiales, la SNCF, c'est aussi 3 500 camions, 1 900 autocars, 1 500 chambres d'hôtels, une présence dans l'armement naval... La commission préconise un audit de l'ensemble de ses filiales avant de possibles privatisations.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Dans une déclaration au «Monde»

Jacques Fournier se défend de vouloir instituer «un chemin de fer à deux vitesses»

Dans une déclaration au *Monde*, Jacques Fournier formule trois remarques de fond sur le rapport remis par la commission d'enquête sénatoriale. S'il note *«une bonne analyse des difficultés financières de la SNCF»*, il observe cependant *«des critiques, loi du genre de ce type d'exercice»*. Il y a *«une sous-estimation des efforts fournis par la SNCF tant sur le plan des rapports avec la clientèle, que sur celui du partenariat avec les collectivités territoriales»*. Jacques Fournier se défend de vouloir faire *«un chemin de fer à deux vitesses»*. *«Ce n'est absolument pas la politique suivie par la SNCF, mais l'arrivée du TGV a rejeté en arrière les autres lignes. Quand l'avion à réaction est venu se superposer, l'avion à hélice a pris un coup de vieux.»* De même, *«si le penchant de la SNCF est le repli sur soi, la culture cheminot évolue»*. En conclusion, M. Fournier note *«des pistes intéressantes»* dans les propositions des sénateurs *«sur l'harmonisation rail/route»* ou *«sur une collaboration accrue avec les régions»*... et, dans l'ensemble, *«ce rapport devrait plutôt aider la SNCF car il contribue à la prise de conscience des problèmes qui se posent entre le chemin de fer et la Nation»*.

A. B.-M.

INDUSTRIE

Dans une grave situation financière

Chausson souhaite la nomination d'un mandataire

Jean Melin, PDG des usines Chausson, devrait rencontrer prochainement le président du tribunal de commerce de Nanterre pour étudier les mesures à prendre face à la situation financière très *«dégradée»* de l'entreprise. Il souhaite la nomination d'un mandataire.

Chausson, filiale à 50-50 de Peugeot et de Renault, avait essuyé des pertes de 166,3 millions de francs en 1992. Un plan social avait été négocié en février avec les syndicats pour accompagner le départ de 1 104 salariés. Mais son financement est source de discorde. Lors d'un conseil d'administration, tenu vendredi 4 juin, Renault a fait part de son *«accord pour contribuer au financement de la société, rendu nécessaire par les pertes de l'exercice 1992 et l'exécution du plan social en cours, pour autant que l'autre actionnaire y contribue pour sa part»*. Ce qui ne serait pas le cas actuellement, bien que Peugeot se refuse à tout commentaire.

La CGT, CFDT et FO ont estimé mardi, au cours d'une assemblée générale à l'unité de Creil (Oise) de Chausson, que l'entreprise *«est proche du dépôt de bilan et d'une cessation totale de l'activité»*. Chausson, qui, après le plan social en cours, devrait employer 1 400 personnes, fabrique les petits utilitaires (J-5, Trafic, Express) des deux firmes, mais le plan de restructuration de Peugeot ne prévoit plus de production à Creil tandis que celui de Renault s'arrête à 1994-1995.

Le marché automobile de la CEE en baisse de 19,1 % en mai

Les immatriculations de voitures particulières ont baissé de 19,1 % en mai dans la CEE, par rapport à mai 1992, selon les chiffres provisoires de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Sur les cinq premiers mois de l'année, le nombre des immatriculations a diminué de 17,9 % par rapport à la période correspondante de 1992. Pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, l'ACEA a noté une baisse des immatriculations de 18,5 % en mai et de 17,6 % sur les cinq premiers mois. En mai, la Grande-Bretagne a été le seul pays de la CEE à enregistrer une hausse – de 9,1 % – des immatriculations.

La publication de ces chiffres donne de nouveaux arguments à la Commission européenne, qui avait demandé au Japon, le 1er juin, la réactualisation d'un accord sur les importations de voitures nippones dans la CEE pour 1993. Cet accord, conclu le 1er avril, ne table que sur une baisse de 6,5 % du marché communautaire cette année et prévoit ainsi une réduction de 9,4 % des importations de voitures japonaises dans la CEE.

Changement à la tête du premier groupe chimiste mondial

Jürgen Dormann sera président de Hoechst en 1994

Le président du directoire du groupe allemand Hoechst, Wolfgang Hilger, soixante-trois ans, cédera sa place, en avril 1994, à Jürgen Dormann, cinquante-trois ans, actuel directeur financier, a annoncé, mardi 8 juin, le premier chimiste mondial à l'issue du conseil de surveillance. Le mandat de M. Hilger, qui avait débuté en 1985, ne sera donc pas renouvelé l'an prochain.

Jürgen Dormann sera le premier président du directoire de Hoechst ayant une formation économique et non pharmaceutique ou chimique. Jeune, *«courtois»* de réputation et moins autoritaire que son prédécesseur, M. Dormann, membre du directoire depuis 1984, fut à l'origine de l'achat en 1987 de la firme américaine Celanese et de l'entrée de la Dresdner Bank dans le capital en 1991 à hauteur de 10 %.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ESSO S.A.F.
DU 8 JUIN 1993

DÉCLARATION DE MONSIEUR JEAN VERRÉ, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Rueil-Malmaison dans le nouveau Siège Social de votre Société que beaucoup d'entre vous découvrent aujourd'hui. Nous l'avons voulu à la fois confortable et fonctionnel de façon à procurer à notre personnel un cadre de travail agréable et un outil performant. Nous avons aussi choisi son emplacement et son architecture afin qu'il constitue pour nos actionnaires un investissement de qualité. Vous pourrez en juger par vous-mêmes.

L'année 1992 restera vraisemblablement dans les annales de votre Société comme une année paradoxale.

A première vue, en effet, nous pourrions parler d'un exercice exceptionnellement bon, le résultat consolidé du groupe s'étant élevé à 1 652 MF et le résultat net d'Esso S.A.F. ayant atteint 1 825 MF, soit dans les deux cas des profits records pour Esso. Ces résultats proviennent de l'élément exceptionnel constitué par la vente effective de l'ancien Siège Social de La Défense réalisée le 16 septembre 1992 pour un montant brut de 1 808 MF (part Esso).

Les résultats économiques sont, eux, franchement médiocres, voire mauvais. Le résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 652 MF en 1992, en baisse de 56 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse provient essentiellement de la dégradation des marges de raffinage : le résultat économique de l'ensemble de l'activité Raffinage-Distribution est tombé à 30 francs par tonne vendue, loin du niveau objectif de 100 F/T qui permettrait d'assurer une rentabilité satisfaisante des capitaux investis et loin des 140 F/T obtenus en 1991.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de maintenir le dividende 1992 au niveau de celui de 1991, soit 50 francs par action. Rappelons que ce montant représente un doublement du dividende des 5 années précédant 1991.

La présentation du rapport annuel 1992 vous permettra d'analyser en détail les résultats de votre Société. Cependant, permettez-moi dès maintenant d'en souligner quelques points essentiels.

A l'instar de l'ensemble de ses concurrents, votre Société a particulièrement souffert de la dégradation des marges de raffinage sur les marchés européens, dégradation liée à nouveau à un déséquilibre entre offre et demande. Ce phénomène provient essentiellement d'un environnement économique très morose qui explique notamment la faiblesse de la demande en carburants, et de l'apparition de nouvelles capacités de raffinage programmées ces dernières années pour produire les supercarburants sans plomb et satisfaire à des normes drastiques de protection de l'environnement. Dans cette situation difficile, votre Société a heureusement prouvé son aptitude à faire face, grâce aux qualités d'innovation de son personnel et à sa rigueur de gestion. C'est ainsi que les performances opérationnelles ont été excellentes tout au long de l'année et ont permis de limiter l'impact du climat économique.

Je voudrais ici mettre plus particulièrement l'accent sur certains résultats qui symbolisent ce savoir-faire.

L'Exploration-Production est depuis de très nombreuses années à la fois une fierté et une valeur sûre. La qualité de l'expertise et la persévérance de notre filiale Esso REP lui ont permis de dégager un résultat d'exploitation de 468 MF en dépit d'une baisse du prix du brut de l'ordre de 10 % en 1992. L'accroissement de la production du champ de Chaunoy, découvert en 1984, et le début du développement du champ des Arbousiers découvert en 1991 près d'Arcachon, ont permis de maintenir la production de pétrole brut au niveau de 1,4 MT, ce qui représente encore aujourd'hui près de 50 % de la production nationale.

Le bilan de l'"aval", le Raffinage-Distribution, est certes plus mitigé. Les "lignes commerciales", malgré leurs bons résultats, n'ont pu compenser les pertes du raffinage. Cependant, je tiens à souligner la bonne performance de notre réseau de stations-service qui, pour la première fois depuis 1985, se rapproche d'un niveau de rentabilité satisfaisant. Nous ne pouvons que nous féliciter de la stratégie de Qualité adoptée depuis quelques années. Elle porte maintenant ses fruits, que ce soit dans le domaine des produits, de notre partenariat avec Peugeot, de la communication et de l'accueil des automobilistes. Nos différentes campagnes de publicité et de promotion des ventes ne sont certainement pas étrangères à ce succès.

La sécurité et l'excellence de l'ensemble de nos opérations demeurent des priorités. Les très bons résultats enregistrés depuis plusieurs années ont été confirmés en 1992.

Deux exemples vous permettront d'en juger :

- Le personnel d'Esso REP et les marins d'Esso S.A.F. ont respectivement travaillé 8 ans et 7 ans sans qu'un seul accident ait été à déplorer.
- La fiabilité de nos deux raffineries a approché de très près le "sans faute" absolu ; 3 centres de contrôle ont été mis en service à Port-Jérôme.

Demain, encore plus qu'aujourd'hui, à une époque où l'opinion publique ne tolère, à juste titre, aucun manquement de la part des industriels, notre objectif est de rester irréprochables.

Pour conclure, je voudrais finir sur une note d'optimisme "raisonnable" pour l'avenir de notre secteur d'activité.

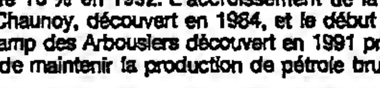
Certes, le contexte économique immédiat doit nous inciter à une très grande prudence à court terme. 1993 a démarré à l'image de 1992, c'est-à-dire avec des marges de raffinage très insuffisantes. Mais si l'on se tourne vers un horizon un peu plus lointain, il est clair que le pétrole restera pour plusieurs générations la source d'énergie principale à l'échelle mondiale.

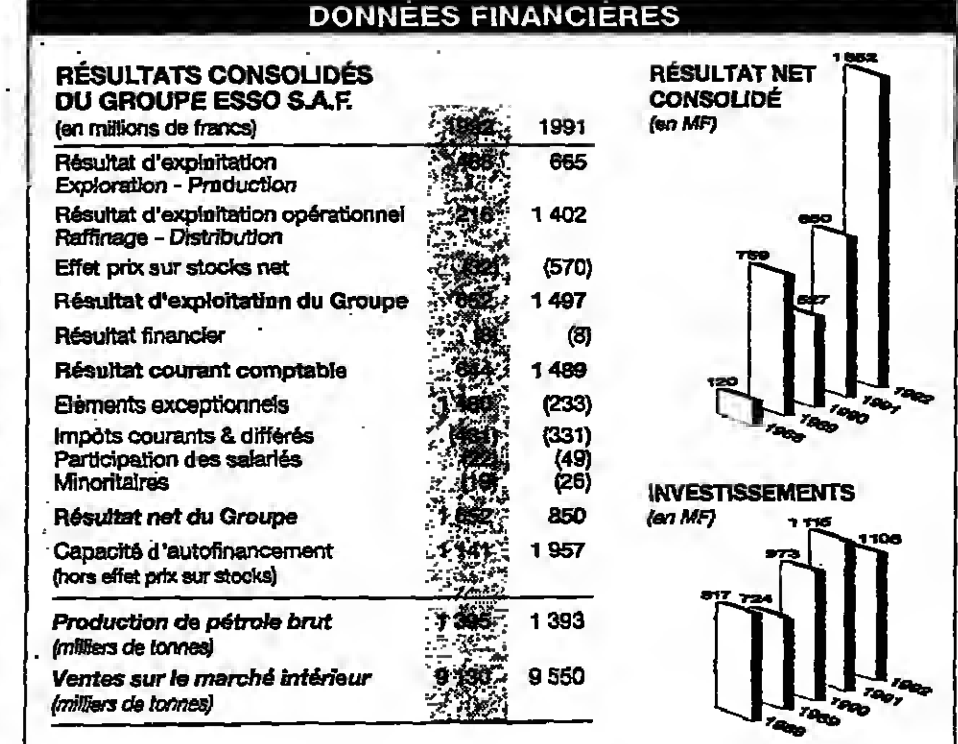
Les transports, sous toutes leurs formes, mais aussi la pétrochimie et les spécialités, lubrifiants et bitumes, ne peuvent s'en passer.

La disponibilité en pétrole brut ne pose pas de problèmes majeurs ; les réserves mondiales représentent actuellement plus de 44 années de consommation, et chaque année on découvre plus de pétrole qu'on en consomme.

Dans cette perspective, votre Société dispose d'atouts spécifiques majeurs : rigueur de gestion, professionnalisme et créativité de son personnel, appartenance à un très grand groupe. Ces atouts, j'en suis sûr, permettront de remplir les attentes que vous avez légitimement mises dans votre Société.

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires,
je vous remercie de votre attention.





RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO S.A.F.
(en millions de francs)

	1992	1991
Résultat d'exploitation Exploration - Production	468	665
Résultat d'exploitation opérationnel Raffinage - Distribution	216	1 402
Effet prix sur stocks net	[illegible]	(570)
Résultat d'exploitation du Groupe	652	1 497
Résultat financier	[illegible]	(8)
Résultat courant comptable	[illegible]	1 489
Eléments exceptionnels	[illegible]	(233)
Impôts courants & différés	[illegible]	(331)
Participation des salariés	[illegible]	(49)
Minoritaires	(19)	(26)
Résultat net du Groupe	1 652	850
Capacité d'autofinancement (hors effet prix sur stocks)	1 141	1 957
Production de pétrole brut (milliers de tonnes)	[illegible]	1 393
Ventes sur le marché intérieur (milliers de tonnes)	[illegible]	9 550

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

La crise de la presse

Le groupe Desfossés en quête de capitaux

Pour convaincre les investisseurs potentiels de renforcer son groupe de presse endetté, Georges Ghosn fait état de deux audits, l'un industriel, l'autre financier. Le sort de *la Tribune-Desfossés* est en jeu, mais son principal concurrent, le directeur général des *Echos*, met sur la sellette le fonctionnement de l'OJD, l'organisme de contrôle de la presse.

Le groupe Desfossés international, qui contrôle notamment le quotidien *la Tribune-Desfossés*, cherche depuis des mois des capitaux, car ses fonds propres actuels ne lui permettent pas d'assumer une lourde dette, dépassant 300 millions de francs. Pour son président, Georges Ghosn, la situation d'exploitation est pourtant bonne : la fusion intervenue à l'automne dernier entre *la Tribune de l'Expansion* et *la Cote-Desfossés* (*le Monde* du 7 octobre 1992) aurait permis d'augmenter sensiblement la diffusion, et le budget actuel, tenu mois après mois, conduirait à un bénéfice d'exploitation en fin d'année.

A l'appui de ses dires, Georges Ghosn cite – par exemple dans les colonnes du *Figaro* du 8 juin – deux audits. Le premier, de caractère « industriel », fait état d'une diffusion payée de 69 131 exemplaires d'octobre 1992 à mars 1993, contre 49 195 exemplaires pour *la Tribune de l'Expansion* entre janvier et septembre 1992. Cet audit a été réalisé par Jean Miot, le directeur délégué du *Figaro*, l'un des « barons » du groupe Hersant, qui préside à la fois le Syndicat de la presse parisienne (SPP) et l'OJD-Diffusion-contrôle, l'organisme professionnel qui contrôle la diffusion des journaux (1).

Or, c'est la confusion des rôles induite par ces multiples casquettes que critique aujourd'hui ouvertement le directeur général des *Echos*, Gilles Brochen, au nom du principal concurrent de *la Tribune*. Plus que le résultat chiffré de l'audit sur lequel se fonde M. Ghosn, M. Brochen, qui est vice-président du SPP, a critiqué, mardi 8 juin, la méthode de travail de M. Miot, qui n'a pas respecté, selon lui, les procédures habituelles de l'OJD : *« On ne peut pas adapter les règles à chaque journal*, nous a-t-il déclaré, *sinon on aboutit à l'anarchie des chiffres... Six mois après une fusion on ne sait pas encore quel sera le comportement des abonnés. »* Bref, le vice-président du SPP dénie au président de l'OJD le droit de décider de procédures particulières sur des périodes taillées sur mesure.

M. Miot reconnaissait, mardi, que la procédure était inhabituelle. Mais il estimait que, en sa qualité de président du SPP, il devait répondre à la demande de M. Ghosn. *« Mes fonctions de président de l'OJD-Diffusion-contrôle me permettent de contrôler la véracité de chiffres avancés sur l'honneur, et dont je réponds »*, nous a-t-il indiqué.

« Situation redressée »

Georges Ghosn fait état d'un autre audit, « financier » cette fois-ci, qu'il a commandé à la firme Coopers et Lybrand. Selon M. Ghosn, ce document *« prévoit l'équilibre financier pour 1993 »*. Dans son budget pour 1993, M. Ghosn table sur un chiffre d'affaires de 217 millions de francs, avec un résultat d'exploitation positif d'une dizaine de millions, notamment grâce à la publicité des privatisations dont *la Tribune-Desfossés* peut espérer bénéficier. M. Ghosn affirme que ce budget est tenu, et qu'il a donc *« redressé la situation par rapport au gouffre qu'était* la Tribune *avant la fusion, qui perdait 60 millions de francs en six mois »*.

Conformément à la discrétion habituelle des cabinets d'audit, Coopers et Lybrand ne souhaitait pas, mardi, commenter son travail. Il semble toutefois qu'en adoptant une approche plus prudente, notamment dans l'anticipation des privatisations, les vérifications des « auditeurs » aboutissent à un léger déficit d'exploitation en fin d'année.

Il ne s'agit dans tous les cas que de résultats d'exploitation. La dette du groupe et les frais financiers qu'elle entraîne rendent de toute façon la situation périlleuse. M. Ghosn, qui détient 12,5 % du capital directement, et 12,5 % de plus avec ses cadres, essaie depuis des mois de convaincre les banques, les autres actionnaires, voire de nouveaux investisseurs, de renouveler et amplifier leur confiance d'actionnaires et de prêteurs. Mais beaucoup semblent réticents, et les rumeurs abondent sur d'éventuels projets de reprise du titre. L'échéance de fin juin que s'est fixée M. Ghosn pour restructurer le capital de sa holding et augmenter ses fonds propres est donc cruciale pour le second quotidien économique français.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) M. Miot est, d'autre part, candidat à la succession de Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*, à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). M. Puhl, qui occupait ce poste depuis 1987, n'est plus rééligible, et son successeur devait être élu mercredi 9 juin. Le président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, était également en lice. L'élection de M. Miot semblait assurée, même si plusieurs représentants des syndicats d'éditeurs au sein de la Fédération envisageaient de voter blanc.

La réduction des effectifs dans les imprimeries parisiennes

Les éditeurs réclament des aides similaires à celles des dockers

La rencontre du mardi 8 juin, entre une délégation du comité intersyndical du Livre parisien CGT et Philippe Villin, PDG de *France-Soir*, concernant une réduction accélérée des effectifs d'ouvriers dans les métiers techniques de la presse parisienne (*le Monde* du 3 juin) a tourné court.

Le Livre CGT a préféré suspendre les discussions, dans l'attente d'une prochaine réunion avec le syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe la majorité des quotidiens nationaux), fixée au vendredi 11 juin, à propos de la « note sur le nouveau plan social » adressée aux pouvoirs publics par le SPP. Mardi M. Villin avait insisté sur le fait que *le Figaro* et *France-Soir* sont adhérents de ce syndicat et que sa démarche concernant ces deux titres n'était pas différente des conclusions exprimées par celui-ci.

Pour sa part, Force ouvrière, présent dans certaines imprimeries de la presse parisienne, a protesté contre les négociations séparées menées entre le groupe Hersant et le Livre CGT, en y décelant un *« apartheid syndical »*.

Dans sa « note » aux pouvoirs publics, le SPP rappelle le *« monopole de fait »* réservé après-guerre au Livre CGT en ce qui concerne l'embauche des ouvriers des imprimeries, en notant que cette *« rigidité »* a *« retardé »* mais n'a pas *« empêché »* la modernisation de la presse parisienne, permise par des accords qui ont débuté en 1976. Le syndicat des patrons de la presse parisienne indique que *« l'aggravation de la crise structurelle de la presse quotidienne ne remet pas en cause la logique »* du plan social signé entre le SPP et l'Etat en octobre 1992 (qui prévoit le départ ou la conversion de 840 ouvriers sur 2 500), mais *« impose d'aller beaucoup plus loin »*. *« Les mutations technologiques permettent un bouleversement en profondeur dans la mesure où elles banalisent l'activité technique de la presse*, poursuit le SPP. *Elles rendent ainsi possible le recours au personnel des rédactions dans le secteur de la préparation et la mise en place d'une organisation productive dans celui de l'impression où un personnel technique reste nécessaire (...). La généralisation de la mise en pages électronique provoque la disparition de la division nette du travail entre concepteur et réalisateur, avec un transfert des tâches au profit du journaliste-secrétaire de rédaction. »*

Réaffirmant le caractère inéluctable de la disparition de certaines catégories ouvrières liées à la préparation ou à la maintenance, du fait de l'introduction de nouveaux matériels informatisés, le SPP fait remarquer que cette disparition *« marque une rupture fondamentale dans le rapport de force entre les éditeurs et les ouvriers du Livre : ces derniers n'auront désormais plus la possibilité de bloquer la préparation des journaux »*. La presse *« peut faire disparaître le Livre de la préparation et faire de ses imprimeries une industrie comme les autres, avec des ouvriers librement choisis selon leur compétence professionnelle »* fait enfin observer le SPP, pour lequel il convient de *« mettre en place les solutions sociales de nature à résorber les sureffectifs »* comme des congés de conversion ou des départs négociés à partir de cinquante ans. Ces mesures nécessitent, selon lui, une aide *« à l'instar des mesures prises pour les dockers, profession dont les similitudes avec la presse parisienne sont évidentes »*. Le SPP conclut : *« L'effort demandé aux pouvoirs publics, s'il est exceptionnel, est à la mesure de l'enjeu. »*

□ **Le maire de Nantes débouté dans un procès en diffamation contre *le Figaro*.** – Le maire socialiste de Nantes, Jean-Marc Ayrault, qui avait intenté un procès en diffamation contre *le Figaro* au sujet d'un article sur le dossier Urba-SAGES, a été débouté, mardi 8 juin, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Publié le 5 juin 1992, l'article du *Figaro* indiquait que le maire de Nantes faisait partie des élus *« menacés d'inculpation »* dans l'affaire de fausses factures instruite à Rennes par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Le tribunal a considéré que l'article était diffamatoire, mais que M. Ayrault avait engagé une mauvaise procédure : il se plaignait d'une diffamation faite à un *« particulier »*, alors qu'il était mis en cause en tant qu'élu.

Deux nouvelles chaînes privées de télévision en Suisse

Le gouvernement helvétique vient d'autoriser deux nouvelles chaînes privées de télévision. La première, distribuée par câble en zone alémanique, diffusera surtout des informations de services, météorologiques ou touristiques.

Le second projet est plus ambitieux puisque Cinévision se propose d'arroser par satellite toute l'Europe, avec des films et téléfilms réalisés entre 1930 et 1975. Ces films seraient disponibles en cinq langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien) et, bien sûr, payants.

Cinévision a reçu une concession de dix ans, et doit succéder à la fin de l'année à Télé-Ciné Romandie, la chaîne de cinéma à péage francophone qui était limitée à la suisse romande. La société Télévision multilingue SA, qui est derrière ce projet, regroupe des capitaux suisses, majoritaires, mais Jean Frydman, l'homme d'affaires qui fut l'un des artisans de Canal Plus, détient une importante participation. Cinévision, qui vise cinq à six millions de spectateurs s'engage à diffuser un film ou une coproduction suisse tous les deux mois, et consacrera 4 % de ses recettes à l'achat ou la production d'oeuvres audiovisuelles suisses.

Le lancement de cette chaîne préfigure une bataille d'importance à l'échelle européenne, pour la commercialisation, par abonnement ou paiement à la séance, du cinéma.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CARRIÈRES

INSEEC
École de Commerce privée parisienne
recherche pour la rentrée 93 la collaboration de
PROFESSEURS VACATAIRES
pédagogues confirmés en
• Finance
• Marketing industriel (*)
• Marketing des services (*)
• Gestion de production
• Stratégies de vente
• Manag. stratégique (*)
• Innovation produits et technologie
• Affaires internation. (*)
(*) Enseignants de langue angl. appréciés.
CV + photo + lettre de motivation INSEEC à l'attention de Jean THOUARD 31, quai de la Seine 75019 Paris

SEUNAM désire CV complet pigistes page them. tt sujet F : 16.92.62.60.27 max-Pgàs

Rech. collaborateur 25-28 ans, 2 à 3 ans d'expérience pour assister attaché de presse et renforcer équipe de rédaction + coordination d'une revue spécialisée.
Écrire sous réf. : 8659 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, r. du Col-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE ÉLECTRONIQUE AUTOMATIQUE recrute pour la rentrée de septembre 1993
UN ENSEIGNANT DE PHYSIQUE
de formation initiale 3e cycle universitaire ou ingénieur Grande Ecole. Il sera chargé de cours en 1er cycle à l'ESIEA Ouest et à l'ESIEA Paris. Il sera aussi responsable du laboratoire de travaux pratiques de physique et d'électronique du 1er cycle à l'ESIEA Ouest et chargé de travaux pratiques en 1er cycle. Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme C. COISEL - ESIEA 9, rue Vésale, 75005 Paris.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
recherche COLLABORATEURS H/F
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
– Formation assurée
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
– Évolution de carrière rapide pour candidat de valeur
Tél. : 47-54-99-18

Recherche réviseur-traducteur Poste basé à Dublin Expér. traduction anglais et informatique (PC) ITP Fax 353 1 2828396 Tél. : 1.2866600 (Irlande)

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE ÉLECTRONIQUE AUTOMATIQUE recrute pour la rentrée de septembre 1993
UN ENSEIGNANT D'INFORMATIQUE
de formation initiale 3e cycle universitaire ou ingénieur Grande Ecole. Il sera chargé de cours en 1er cycle et de l'exploitation du matériel informatique à l'ESIEA Ouest et à l'ESIEA Paris chargé de travaux pratiques en 1er cycle. Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme C. COISEL - ESIEA 9, rue Vésale, 75005 Paris.

Écoles de Gestion et de Commerce International (Ets supérieurs, Chambre de Commerce et d'Industrie) recherche
PROFESSEURS et INTERVENANTS
dans les domaines suivants :
– espagnol ;
– informatique ;
– marketing ;
– réglementations douanières.
Envoyez lettre + CV : Service du Personnel C.C.I., 1, r. du Port de Valvins 77215 AVON Cedex

Société américaine cherche représentants avec expérience plein temps – mi-temps pour vendre service téléphonique longue distance internationale. Veuillez faxer à Peter Falconallo. 212-584-2180 votre CV. Anglais obligatoire.

HEBDOMADAIRE FINANCIER
appartenant à un grand groupe de presse
recherche
UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS JURIDIQUES, FISCALES ou COMPTABLES
ou
UN BANQUIER
souhaitant devenir journaliste
• Diplômé de l'enseignement supérieur.
• Ayant une bonne connaissance des entreprises et/ou des marchés financiers.
• Ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle.
Envoyer CV + lettre manus. à Mme ARBUS 1, rue du Col-Pierre-Avia 75503 Paris Cedex 15

JOURNALISTE ET RESPONS. UNIVERSITAIRE recherche
SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE
– Goût des relations publiques.
– Connaiss. du traitement de textes et culture générale nécessaires. Temps plein ou partiel.
Env. CV, photo et prét. à : RÉGIE APARTE 250, bd Voltaire, 75011 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

Cadre cherche emploi DOM-TOM ou étranger. Expert internation. en FPA Expert technique auto. Expérience 20 ans tiers-monde. 88-84-23-89, ap. 20 h prov.

Cadre confirmé (18 ans d'expérience assurance qualité) en formation « QUALITÉ FNE » propose un stage pratique (gratuit) de 8 semaines à entreprise en démarche de certification ISO 9000 et/ou société de conseil, du 14-06 au 27-07-93.
Pour contacts : tél. dom. 34-72-51-57 après 18 h ou ICOPREF au 69-21-35-81 M. VIGNERON CLAUDE

Entreprises soucieuses de la qualité de vos produits
JEUNE DIPLOMÉ BAC + 5
physico-chimie et qualité des bioproduits, recherche emploi dans entreprise ayant besoin de personnel analyticien, dynamique et performant. Contacter G. GOLLER 7, av. des Peupliers 44470 Thouaré-s-Loire.

JF 24 ans, maîtrise lettres mod. 3e cycle journalisme, engl. crt. infor. exp. Recherche emploi documentaliste. 43-48-84-78

Jeune homme, 22 ans, bac F 3 avec mention + BTS électrotechnique, dégagé du service militaire, cherche emploi stable, Paris, région parisienne, Sud ou Sud-Ouest. JOEL BRU Tél. : (16) 71-64-79-23

J.H., 29 ans, IEP Paris, DEA droit social, bonne conn. inst. CEE, exp. rel. ext., compétence juridique. Étudie proposit. sur BRUXELLES Tél. (1) 42-43-75-55

JOURNALISTE
15 ans exp. : conso, mode vie, droit des femmes, vie des entreprises, polyva. rédaction et S.R. Étudie toutes propositions. 40-09-95-72

REGIS MONNIER étudiant en 2e année à l'ESCE. Bonne présentation, disponible, sérieux, recherche un stage du 1er août 1993 au 15 décembre 1993 dans les domaines suivants :
• FINANCE
• IMPORT/EXPORT
• LOGISTIQUE
Tél. 39-57-00-99 (rép.) 4, allée des Pierres-Blanches 78420 Carrières-s-Seine

L'AGENDA

Artisans
RÉNOVATION
Tous corps d'Etat Devis gratuit Tél. : (1) 48-06-02-15

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*. Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT – ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, rue Ch.-d'Antin. Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Déménagements
ALPHA DEM.
LA COMPÉTENCE AU JUSTE PRIX TÉL. 49-37-08-10

Particuliers (demandes)
Pr meubler CHATEAU rech. meuble EMPIRE en acaj., statues bronze, fauteuils anc. (d'époque), gds tableaux anc. T. (16) 21-09-76-08 ap. 19 h.

Vacances,
A louer ARCS 1 800 m (Savoie) 6 pers. équipé. Prix intér. Tél. : (16) 79-07-23-24

CAP D'ANTIBES
Loue août, mois ou quinzaine, villa 5 chbres, 3 s. de bns. Piscine, Jardin 1 300 m². T. (16) 93-61-43-48

Du nouveau pr l'Angleterre. Votre séjour à un prix très british.
3615 LE FROG

Loue villa avec piscine 8/10 pers, juin à sept. près Hyères. Tél. après 12 h. ou (16) 94-66-92-10.

SAINT-TROPEZ Super villa 7 ch. Vue mer, piscine, à louer mois d'août, 120 000 F Part : (16) 94-97-79-58

Jeunes filles au pair
Fam. all. à Munich ch. J.F. franç. du 09-93 au 06-94. Dr TEEPE, 19.49.894304678

automobiles
JAGUAR Cabriolet Mod. 92, 14 000 km. Etat neuf. Argus 320 000 F. Vendue 275 000 F à débattre. Tél. : 64-97-87-29.

Le Monde IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



locations non meublées offres

Paris
20e Télégraphe gd. 4 P. 127 m² Vue imm. gd. stand. 2 bains rangements. park s/sol cave 11 000 F/m + ch. 47-37-61-14

5e MONGE beau 4 p. 115 m² 5e asc., clair, 13 000 F PARTENA - 47-42-07-43

8e BEAUX STUDIOS MADELEINE 34 m², 4 000 F CHPS-ÉLYSÉES 40 m², 4 800 F PARTENA - 47-42-07-43

Mo RAMBUTEAU, Le Marais, imm. gd stdg, volume 55 m², ht s/plaf. 3,80 m, s. de b. marbre, cuis. éq., belles prestations. 5 495 F + ch. vis (13/14 h). 13, r. Geoffroy-l'Angevin. 40-26-78-89

8e MADELEINE, beau studio, 34 m², clair, calme, 4 000 F PARTENA – 40-07-88-50

Mo DUROC Beau 2 p. tout cft cuis. équipée, belle salle de bains. Beaucoup de charme. 5 400 F + 300 charges CASSIL R.G. - 45-66-43-43

République, bd Voltaire 5 p. refait, 135 m² env. Mezz poss. 11 700 + 1 583 DVL 44-19-07-07

Région parisienne
MONTREUIL, dans bel immeuble 2 pièces 48 m², entièrement rénové loyer : 4 090,00 C.C. Honoraires : 2 441,00. Tél. : 43-28-05-61

Province
« BORDEAUX CAUDERAN » Parc bordelais. 4 P. dernier ét. terr. 70 m² box fermé 2 celliers cassette vidéo s/demande M. BATS, Sté SME CLIP 79, quai des Chartrons Bordeaux - 56-51-98-83

Etranger
A louer Bruxelles 1900 Duplex 300 m². Jardin 350 m² Réception 110 m². Parquet. 3 chb., 1 bw., 2 s.d.b., cuis. éq. Hors du commun. 8 000 F T. 19322-5342655 ou 37441546

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

MASTER GROUP
rech. apports vides ou meublés du studio au 7 P. Pour CADRES, DIRIGEANTS de SOCIÉTÉS et BANQUES 47, r. VANEAU Paris 7e 42-22-24-66 – 42-22-98-70.

locations meublées offres

Paris
PARIS-ÉTOILE, 2 pièces meublées, standing, calme, digicode, cave. Commerçants de prox. 4 800 F + charges/mois. Location 6 mois/1 an (+). T. 40-50-07-65

8e FG-ST-HONORÉ rue d'Anjou 5e asc., beau 2 p. clair 5 500 F - 47-42-07-43

bureaux
A L'ÉTOILE, VOTRE DOMICILIATION
TS SERVICES. 45-00-95-84

PASSY/TROCADÉRO
Ensemb. indép. de 4 bur. meub. + s. de réun., 100 m², 2 niv. 15 000 F/m. AGOGUE : 47-23-69-58

Locations
BUREAUX ÉQUIPÉS M.-Alton, métro, park., permanence trilingue. 3 500 F/mois - 43-75-84-00

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes
HAUTE-LOIRE LE PUY-EN-VELAY PIZZA A EMPORTER
Emplact unique, centre ville, agencement complet et fonctionnel, four, 3 chambres froides, congélateur, etc.
Terrasse 24 places. C.A. sur 9 mois, 590 000 F (en très forte progression) à développer facilement, très bonne rentabilité. Loyer mensuel : 1 000 F. Idéal pour couple, mise au courant assurée, aucune connaiss. particulière. Tél. : (16) 71-09-33-81

VD BAR-RESTAURANT 18 km Pau. Prix 650 000 F. Loyer 3 500 F T (16)51-60-37-33.

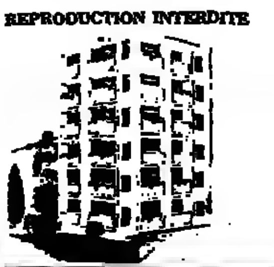
hôtels particuliers
ST-TROPEZ-RAMATUELLE Très bel hôtel, 1 800 m de la place des Lices, dans pinède à flanc de colline. Sup. 21 500 m². 12 chambres, 2 villas, 1 appt. 8 tennis + club-house, très gde piscine. Permis de construire : 25 MF. Tél. : (1) 47-90-37-15

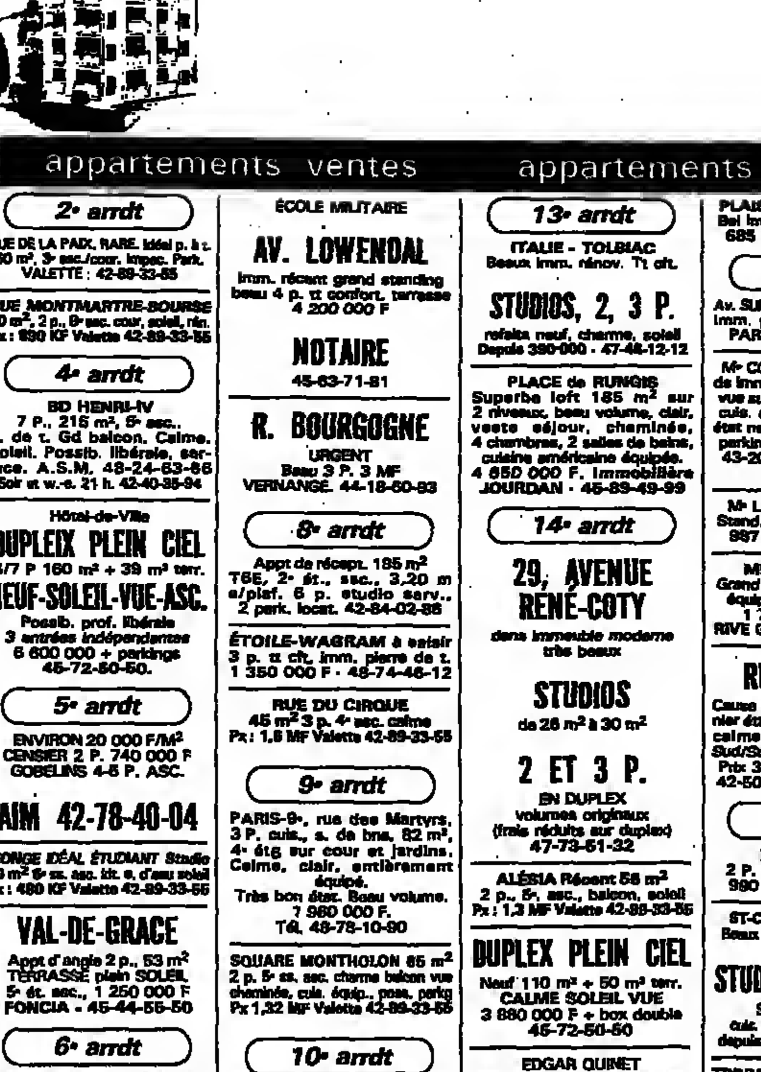
capitaux propositions commerciales
COMMUNE OU GARD a/oxe routier autoroutier très import. offre terr. 15 000 m² bât. neuf 2 500 m² à ENT. créant au moins 60 emplois.
M. Jean-Louis CALVET Agent immobilier 3, rue du Plan-de-Laume 30700 UZÈS

JE VENDS : fruits surgelés, pulpes de fruits, fruits pour l'industrie avec ou sans noyau, 1re qual. Emballage : en sacs à 25 kg ou cartons à 4 x 2,5 kg. En ce moment part. avantag. : airelles rouges, cassis et groseilles rouges, griottes et autres encore, par ex., fraises (réc. 93) fraîches. A partir de 10 t, livr. grat. Dem. (de superprix) à : Fa. Franz Pfister 6300 Wörgl Erzeugung-Import-Export-Vermittlungen Tél. : ++43/5335/2862 Fax : ++43/5335/2723

Vous produisez et vous vendez !
Nous emmagasinons, préparons les commandes et les expédions pour vous par PTT, CFF, livr. ou camion. Localité au centre de la Suisse.
Demandes par fax : 0041 62 32 18 52 ou par tél. : 0041 62 32 35 89

REPRODUCTION INTERDITE





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

2e arrdt

RUE DE LA PAIX. RARE. Idéal p. à t. 60 m², 3e asc./cour. Impec. Park. VALETTE : 42-89-33-55

RUE MONTMARTRE-BOURSE 40 m², 2 p., 9e asc. cour, soleil, rén. Px : 890 KF Valette 42-89-33-55

4e arrdt

BD HENRI-IV
7 P., 215 m², 5e asc., p. de t. Gd balcon. Calme. Soleil. Possib. libérale, service. A.S.M. 48-24-63-66
Soir et w.-e. 21 h. 42-40-35-94

Hôtel-de-Ville
DUPLEIX PLEIN CIEL
6/7 P 160 m² + 39 m² terr.
NEUF-SOLEIL-VUE-ASC.
Possib. prof. libérale
3 entrées indépendantes
6 600 000 + parkings
45-72-50-50.

5e arrdt

ENVIRON 20 000 F/M²
CENSIER 2 P. 740 000 F
GOBELINS 4-5 P. ASC.

AIM 42-78-40-04

MONGE IDÉAL ÉTUDIANT Studio 20 m² 6e ss. asc. kit. e. d'eau soleil Px : 480 KF Valette 42-89-33-55

VAL-DE-GRACE
Appt d'angle 2 p., 53 m² TERRASSE plein SOLEIL 5e ét. asc., 1 250 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

6e arrdt

R. VERNEUIL 70 m² élégant sans vis-à-vis, 3e asc., calme Bel imm., pkg - 42-36-88-06

7e arrdt

AV. DE SAXE. RÉCENT 80 m², 2 P. 5e asc. Balc. Soleil. Calme. PX 1,7 MF. VALETTE 42-89-33-55

CHAMP-DE-MARS
4 PCES 9e, asc. Plein sud STANDG, pierre de t. + serv. AG N° 1 - 44-18-02-02

ÉCOLE MILITAIRE
Avenue DUQUESNE, except. 2 pièces, travaux 620 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

ÉCOLE MILITAIRE
AV. LOWENDAL
Imm. récent grand standing beau 4 p. tt confort, terrasse 4 200 000 F

NOTAIRE
45-63-71-81

R. BOURGOGNE
URGENT
Beau 3 P. 3 MF
VERNANGE. 44-18-60-83

8e arrdt

Appt de récept. 185 m² TBE, 2e ét., asc., 3,20 m s/plaf. 6 p. studio serv., 2 park. locat. 42-84-02-86

ÉTOILE-WAGRAM à saisir 3 p. tt cft, imm. pierre de t. 1 350 000 F - 48-74-46-12

RUE DU CIRQUE
45 m² 3 p. 4e asc. calme
Px : 1,6 MF Valette 42-89-33-55

9e arrdt

PARIS-9e, rue des Martyrs, 3 P. cuis., s. de bns, 82 m², 4e étg sur cour et jardins. Calme, clair, entièrement équipé.
Très bon état. Beau volume. 7 980 000 F.
Tél. 48-78-10-90

SQUARE MONTHOLON 85 m² 2 p. 5e ss. asc. charme balcon vue cheminée, cuis. équip., poss. parkg Px 1,32 MF Valette 42-89-33-55

10e arrdt

Echange 100 m² gare du Nord standing, possibilité pro. CONTRE SURFACE INF. mm quartier. (1) 40-62-83-89

11e arrdt

36, RUE SAINT-SÉBASTIEN 4e, dernier étage, terrasse, liv., 2 chambres, style Marais. Vue dégagée, soleil. 1.950.000 F
Jeudi 14-18 h ou 47-00-77-27

Part. vend studio kich., WC, salle d'eau, 2 fenêt., interph. 4e étage. Petit imm. ravalé Près Nation, 395 000 F
Tél. : 16-68-64-11-08

13e arrdt

ITALIE - TOLBIAC
Beaux imm. rénov. Tt cft.

STUDIOS, 2, 3 P.
refaits neuf, charme, soleil
Depuis 390 000 - 47-46-12-12

PLACE de RUNGIS
Superbe loft 185 m² sur 2 niveaux, beau volume, clair, veste séjour, cheminée, 4 chambres, 2 salles de bains, cuisine américaine équipée. 4 850 000 F. Immobilière JOURDAN - 45-89-49-99

14e arrdt

29, AVENUE RENÉ-COTY
dans immeuble moderne très beaux

STUDIOS
de 28 m² à 30 m²

2 ET 3 P.
EN DUPLEX
volumes originaux
(frais réduits sur duplex)
47-73-51-32

ALÉSIA Récent 58 m² 2 p., 5e, asc., balcon, soleil Px : 1,3 MF Valette 42-89-33-55

DUPLEX PLEIN CIEL
Neuf 110 m² + 50 m² terr.
CALME SOLEIL VUE
3 880 000 F + box double
45-72-50-50

EDGAR QUINET
Neuf 5 P. 141 m² + terrasse 107 m², 6 200 000 + parking

J.N. 40-89-00-00

MONTSOURIS
VUE EXCEPT. SUR PARC
Gd stand., dble séj., 3 chbres, 2 serv. Park. 3 800 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

RUE D'ODESSA
GRAND STUDIO
560 000 F
CASSIL R.G. 45-66-43-43

PLAISANCE BEAU 2 p. clair Bel immeuble pierre de taille 685 000 F - 47-42-07-43

15e arrdt

Av. SUFFREN Superbe 7 p. 280 m² Imm. p. de t., 6 500 000 F PARTENA - 47-42-07-43

Mo CONVENTION Versailles de imm. pierre de t., 1er étage, vue sur square, 3-4 p., 70 m² cuis. et s. de bains aménag. état neuf, carte interph. Poss. parking. 1 700 000 F. Tél. : 43-20-79-20. Après 20 h : 45-33-59-98

Mo LOURMEL. 2 P. 47 m² Stand. Soleil. 2e asc. Bon ét. 987 000 F. 45-31-51-10

MÉTRO FALGUIÈRE
Grand 2-3 p. rénové, cuisine équipée, clair, calme, asc. 1 720 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

RUE LAKANAL
Cause succession, 9e et dernier étage, 110 m², dble expo. calme + terrasse 50 m², Sud/Sud-O. ss vis-à-vis part. Prix 3 000 000 F cpt. Tél. : 42-50-26-71 de préf. matin.

16e arrdt

ÉGLISE AUTEUIL
2 P. 50 m². Beau volume. 980 000 F. 45-31-51-10

ST-CLOUD - MICHEL-ANGE
Beaux imm. P. de T. rénov. asc.

STUDIOS, 2, 3 PCES
Standing, refaits neuf cuis. équipées, double vitrage depuis 590 000 - 47-46-12-12

TROCADÉRO - PAUL-DOUMER
A SAISIR beau studio tout cft 499 000 F - 44-53-05-07

17e arrdt

17e AVENUE NIEL
5 P - 3 500000 F
NOTAIRE 47-20-78-85

BATIGNOLLES 120 m², 5 p. P de T, 5e ét., balc. A rénover 2 000 000, Tél. : 42-67-79-79

78 - Yvelines

Parc de Rocquencourt, vue imprenable, 5 pces 158 m², gar. dble, cave, Px 3 000 000, 42-22-88-87/39-63-22-44 matin.

VILLENNES-SUR-SEINE
Maison ancienne, belle rénov. 3-4 chambres, séjour, chem., bureau, jardin, parfait état
Prix : 2,4 MF - 42-89-33-55

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
SAINTE-FOY
Beau 2 P. tt cft, standing parfait état. 1 250 000 F

NOTAIRE
45-63-71-81

94 Val-de-Marne

94-JOINVILLE
proche RER. Imm. p-de-t. Appt. 3 P cuis., s-de-bains cellier. 70 m² habit., balc. sud vue Marne, cave box. Prix 1 100 000 F. Tél. : 42-83-46-09.

LE PARC MARIANNE A SAINT-MANDÉ
Immeuble neuf, parc privé, proche bois de Vincennes. Prestations luxueuses. Appts 4 et 5 pièces, balcon-terrasse. Visite appt modèle sur rendez-vous.

J.N. 40.89-00-00

NOGENT RER
Neuf, 2 p. 48 m² + balc. Sud-ouest 917 000 F + park.

J.N. 40-89-00-00

Province

BIARRITZ F. mer, part. vd stud. + mez. TBE de rés. + pisc. Park. 45 U. 59-23-17-51

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande
46-22-03-80 – 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ÉTRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS

(1) 47-20-40-03

viagers

Libre COURBEVOIE gd 5 p. parking, soleil, 3e, asc. 550 000 F + 6 000/mois F. CRUZ - 42-66-19-00

PARIS 7e
AV. ÉLISÉE-RECLUS
Ancien, pierre de t., stand., ét. élevé, plein sud, belle vue s/tour Eiffel, gd balcon 135 m² + serv. Occupé 1 tête. 1 200 000 F
rente 13 500 F/ms, Notaire,

45-63-71-81

19e LIBRE 97 m², Park. 60 et 57 ans. 710 000 F + 3 000 F/mois 42-65-07-57.

propriétés

Propriété 3 ha, Rivière, bois. Confins Velay-Forez. Prix à débattre. 71-03-22-06

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
Renseignements
Tél. : 46-62-75-13

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

PROX. PL. DES VICTOIRES Hors du commun. Imm. XVIIe. Dernier ét. 5 P., 3 chbres. Park. FORUM 42-22-24-00

CENSIER. Récent rue et jdin. Liv., 3 chb., 2 bains, 107 m². Balc. Box. Urgt. 43-35-18-36

FOLIES-BERGÈRE
STUDET. 190 000 F
4e ét. asc. Bon imm.
PARTENA. 47-42-07-43

RUE MARCADET. Studio. Cuisine, salle de bains, wc. Refait neuf. 295 000 F.
MAIRIE 18e. 2 P.
Tout confort. 3e étage avec ascenseur. 550 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

SAINT-MANDÉ
Proche bois et métro.
Dans imm. classé. Rue calme. Au 1er ét., gd 4 P. 108 m² : ent., cuis. aménagée, séj., salon, cheminée, 2 chb. av. rangement, s. de bns aménagée, wc, dressing. Cave. Très belles prestations : 2 100 000 F.
FONCIA. 48-83-04-24

12e PROX. BOIS VINCENNES
Imm. récent, gd studio s/jard. Calme. Soleil. Park. poss. 695 000. 43-25-97-18

CENSIER. Beau studio, cuis. équipée, bains. Calme s/jard., 690 000 F. 43-25-97-18

GUY-MOQUET
Immeuble récent, standing. Studio. Balcon. 500 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Card.-Lemoine/Contrescarpe Stud. de charme, poutres, 24 m² 590 000 F. 40-51-08-07

PLACE MÉNILMONTANT
2/3 P. 70 m². Balcon. Parking. Exceptionnel. 960 000 F. Immo Marcadet. 42-51-51-51

Locations

RUE DE VARENNE
S/musée Rodin, 250 m² env. 30 000 F + ch. DVI 44-18-07-07

RUE ROSENWALD. 2 F., imm. récent, stand., 5 100 F CC. Tél. GESTIMA 45-78-07-45

APPTS 30/300 M²
de grande qualité
PARIS-PROMO
25, av. Hoche, 75008 Paris
45-63-25-60. Fax 45-61-10-20

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95) Villeron, belle maison individuelle dans impasse résidence. 8 P., poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 600 m². Prix : 1 400 000 F. Frais notaire réduits. Tél. après 20 h : 34-72-32-94

Cause succession, part. vd maison briarde anc. rénovée 175 m², conft + jd 450 m², 10' RER Boissy (94). 1 580 000 F.
Tél. 45-98-03-07

maisons de campagne

Bullion, accès A10, 40 km Paris, propriété ancienne de caractère, 280 m², hab. excell. état, terr. 2 200 m², piscine, pano. 15 000 F, C21 Chevreuse. 30-52-65-44

pavillons

RUEIL-MALMAISON
5' du RER, commerces, écoles.
Maison de ville à colombages style anglo-normand. Idéale famille nbreuse ou profes. libérale. Séj. 40 m², bureau indép. et chambre en rez-de-jardin. 4 chbres sur 2 ét. avec 2 s-d-b. Terrasse de 20 m². Prix 2 200 000 F
Tél. : 47-49-31-38 ap. 19 h
Particulier à particulier.

CAMPAGNE A PARIS
Rare villa 1925, 8 P., garage, jardin, caractère unique. 4 800 000 F. LERMS 40-30-39-88

CAP D'ANTIBES
Villa 160 m² habitables
1 500 m² terrain avec tennis. Double living avec cheminée, 4 chambres, 2 salle de bains, un cabinet de toilette.
Prix 4 millions.
Tél. : (16) 92-02-96-50

villas

A TRIEL (78) : 5 mn RER Poissy, 20 mn Charles-de-Gaulle-Étoile : 15 mn Cergy-Pontoise SNCF Triel : 40 mn Paris-St-Lazare. Particulier vend MAISON de style rustique sur 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8, dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale – 160 m² habitables sur s/sol total 118 m² – poutres chêne, mezzanine, colombages, etc. autres prestations de qualité. 2 450 000 F frais de notaire réduits.
TÉLÉPHONE : 39-74-16-36

GUADELOUPE
DAMPIÈRE-GOSIER
VD VILLA STANDING
TYPE COLONIAL
5/6 P. 295 m². Gde terrasse, volets de sécurité, cuisine à l'américaine entièr. équipée, sur terrain 1 065 m², arbres fruitiers, jard. fleuri ent. clos.
PRIX : 2 800 000 F
Tél.(19-590) 84-41-61

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 5e étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 *Honoraires de rédaction*	8 622 + 1 216,55 328,66
4e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 115 m², 3e étage poss. parking	43-45, rue Vieille-du-Temple CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	12 200 + 1 378 9 054
5e ARRONDISSEMENT		
1 PIÈCE 41 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70 Honoraires d'actes	5 630 + 659,15 856
7e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 40 m², r.-de-ch.	1, rue du Maréchal-Harispe CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 990 + 250 3 143
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², 8e étage parking	7-9, rue du Terrage SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	4 400 + 999 3 168
5 PIÈCES 174 m², 4e étage	141, rue La Fayette GFC – 49-01-02-88	14 200 + 1 263
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 4e étage asc., balcon	74-76, rue de Bercy LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	5 961 + 536 5 178
3 PIÈCES 79 m², 11e étage	18 *bis*, bd de la Bastille PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 300 + 1 011 6 768
14e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 99 m², 2e étage parking	18, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 *Frais de commission*	8 495 + 1 157 8 046
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 4e étage parking	86, rue de la Fédération PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 427 + 950 4 573
16e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 55 m², r.-de-ch.	8, rue Piccini CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 000 + 871 3 870
3 PIÈCES 104 m², r.-de-ch.	8-10, rue Oswaldo-Cruz SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	12 350 + 1 479 8 892
18e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 36 m², 7e étage	40, rue des Abbesses PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 900 + 430 3 487
19e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², cuis. équipée 7e ét., poss. park.	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 325 + 330 2 664
2 PIÈCES 56 m², 5e étage poss. parking	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 350 + 535 4 122
3 PIÈCES 77 m², 2e étage parking	27 *bis*, rue de Bellevue SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	7 096 + 950,50 5 110
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 567 + 1 050 5 385
3 PIÈCES 78 m², 3e et dernier étage, 2 parkings récent gd stand.	VERSAILLES 6, rue du Général-Pershing SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	7 700 + 1 313 6 544
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 51 m², 6e étage parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
8 PIÈCES 120 m², 6e étage	COURBEVOIE 42, terrasse de l'Iris AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	7 100 + 2 245 5 053
STUDIO 33 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22 *ter*, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	3 945 + 500 380
STUDIO 67 m² + terrasse 7e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 8, bld Julien-Potin AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	8 112 + 1 292 5 772
4 PIÈCES 89 m², 4e étage parking	SAINT-CLOUD 6, square Sainte-Clotilde PHÉNIX GESTION – 44-86-45-46 Frais de commission	7 275 + 875 5 177
95 – VAL D'OISE		
PAVILLON 105 m² parking	CERGY 3, allée de l'Albatros AGIFRANCE – 34-42-03-10 Frais de commission	8 124 + 206 4 358

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de















هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Grandes manœuvres dans l'assurance

Worms et Cie, Colonia et Winterthur se placent pour les privatisations

A la veille de l'examen au Sénat, jeudi 10 juin, du projet de loi sur les privatisations, les déclarations d'intentions et les grandes manœuvres se succèdent. Les privatisations à venir réveillent les ambitions des présidents des groupes publics les mieux placés et aiguisent les appétits des futurs actionnaires de référence. D'un coté comme de l'autre, on prépare fébrilement les tours de table et les alliances afin de séduire les pouvoirs publics, la future commission de privatisation et les indispensables petits actionnaires.

Banquiers, assureurs et autres boldiags financiers cherchent à prendre date et à devenir incontournables. Jusqu'à la vénérable maison Worms et Cie, qui renonce à sa discrétion légendaire pour mettre en avant, mardi 8 juin au cours d'une conférence de presse, un *« trésor de guerre »* de plusieurs milliards de francs. *« Nous avons des moyens importants, une exposition aux risques limitée et pratiquement pas de dettes »*, explique Nicholas Clive-Worms, le premier des associés-gérants du holding qui ne dissimule pas son intérêt pour les privatisations.

Une place de choix dans le « noyau dur »

Plutôt que de renouer avec son passé et de reprendre la Banque Worms, nationalisée en 1982, Worms et Cie lorgne plutôt sur les assureurs publics. Un choix stratégique puisque la principale filiale du holding est une compagnie d'assurances de taille moyenne Athéna.

Manifestement, les compagnies s'assurances publiques séduisent beaucoup. Toujours le 8 juin, mais cette fois-ci en Suisse, Winterthur, le deuxième assureur du pays, a déclaré qu'il pourrait augmenter sa participation de 2,9 % dans l'UAP. La compagnie dirigée par Jean Peyrelevade semble mettre beaucoup d'atoints de son côté pour figurer en tête de liste. Elle a renforcé tout récemment *(le Monde du 4 juin)* ses liens avec le groupe belge Albert Frère en prenant 5 % du capital de son holding de tête.

Avec une *« cagnotte »* évaluée à 10 milliards de francs, l'ensemble dirigé par M. Frère fait plus que jamais partie des candidats potentiels à une place de choix dans le *« noyau dur »*. La BNP, principal actionnaire de l'UAP avec 19,4 % du tour de table n'est pas en reste. La banque a annonçé par la voix de son directeur général, Daniel Lebègue, être disposée à prendre des participations croisées à l'occasion des privatisations.

Le numéro un français de l'assurance séduit d'autant plus que l'horizon semble se déboucher comme par miracle en Allemagne. La perspective de sa privatisation a, semble-t-il, changé brutalement l'état d'esprit des dirigeants de Colonia, la troisième compagnie allemande.

« Il n'est pas exclu que l'UAP devienne notre actionnaire majoritoire. Nous n'avons rien contre un groupe, bientôt privatisé, qui exerce le même métier que nous », a expliqué Claas Kleyboldt, président du directoire, lors de la présentation, toujours le 8 juin, de ses résultats en 1992. Une prise de position qui laisse entrevoir une éventuelle solution au conflit à rallonge entre Suez et l'UAP au sujet de Victoire et de sa filiale Colonia.

A l'occasion de la cession au privé de la compagnie publique, Suez pourrait apporter Colonia à l'UAP en échange d'une participation. La sortie récente des actionnaires minoritaires, Baltica et Daï-Ichi, du capital de Victoire, milite également en ce sens.

Les AGF se sont pas en reste. La semaine dernière le deuxième groupe d'assurances allemand Aachener und Muenchener a annoncé réfléchir à une augmentation de sa participation de 3 % dans les AGF jusqu'à 10 %. La future commission de privatisation risque d'avoir finalement l'embarras du choix.

ERIC LESER

Fléchissement de 16,5 % du bénéfice net en 1992

Le BHV frappé par les crises de la consommation et du logement

Fortement implanté sur le secteur de l'équipement de la maison, le BHV a pâti en 1992 de la double crise de la consommation et du logement, et aucun signe d'amélioration ne s'est manifesté depuis le début de l'année. Ses performances s'en ressentent inévitablement : le chiffre d'affaires a fléchi l'an passé de 4,3 % (à 4,1 milliards de francs) et le bénéfice net de 16,5 % à 68,8 millions de francs.

La reprise espérée au dernier trimestre de 1992 ne s'est pas confirmée. Au contraire, le chiffre d'affaires s'est détérioré. *« Aucune amélioration de cette tendance lourde »* n'a été constatée au cours des cinq premiers mois de 1993, a expliqué le président du groupe, Jean-Pierre Boulot. *« Nous tendons l'échine et nous espérons une reprise pour nous en 1994 »*, a-t-il ajouté, le temps que les mesures prises par le nouveau gouvernement dans le bâtiment et en faveur de l'emploi fassent sentir leurs effets. Car plus que la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée), M. Boulot s'inquiète des effets de *« la hantise du chômage »* sur les consommateurs. Se greffent sur ces problèmes les restrictions de crédit, la concurrence de chaînes spécialisées, qui ont ouvert des magasins aux portes de la capitale, et l'ouverture le dimanche de certaines d'entre elles.

Face à cette situation, *« nous nous efforçons de limiter les dégâts et de ne pas perdre trop de chiffre d'affaires et de parts de marché »*, a expliqué M. Boulot, en lançant notamment des promotions. La morosité de la rentrée de septembre 1992 avait entraîné un tour de vis sur les frais de personnel (- 3 % en 1992 malgré une hausse de 4 % des salaires), sans licenciements. Le temps partiel a été développé, ainsi que les rayons textile (notamment dans les magasins situés en périphérie et dans les centres commerciaux). En outre, le groupe a tiré les conséquences des mauvaises performances de ses magasins exploités sous l'enseigne Music Way (disques et vidéo), en en fermant trois.

F. V.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Dunhill Holdings (luxe) : bénéfice imposable en recul.** – Le groupe britannique Dunhill Holdings, propriétaire de la marque Dunhill, des maisons de couture Karl Lagerfeld et Chloé et des stylos Montblanc, a vu son bénéfice imposable reculer de 7 %, à 70,7 millions de livres (568,8 millions de francs) pour l'exercice terminé au 31 mars, contre 76 millions un an auparavant. En revanche, le chiffre d'affaires a progressé de 29 % l'an dernier à 327,3 millions de livres (2,71 milliards de francs) contre 254,6 millions de livres, grâce notamment aux acquisitions de Karl Lagerfeld en juin 1992 et de la société allemande de cuir Seeger. La branche Alfred Dunhill, qui regroupe les activités traditionnelles (tabac, pipes, montres, maroquinerie) a particulièrement souffert de la baisse de la demande au Japon et de la réductions des achats des touristes japonais en Extrême-Orient.

RESTRUCTURATION

□ **Rhône-Poulenc-Rorer constitue des provisions pour restructurations.** – Le groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer va provisionner 77 millions de dollars (430 millions de francs) au second trimestre afin notamment de financer un certain nombre de restructurations. Déjà annoncés, ces programmes concernent l'usine de Monts (Indre-et-Loire) dont le groupe suédois Astra reprendra une partie des activités, et une usine de Cologne en Allemagne. Deux cent trente personnes sont concernées par la restructuration de Monts, et cent trente outre-Rhin. D'autres mesures devraient également toucher des sites en Italie. Ces restructurations *« visent principalement à compenser les effets des mesures prises, en particulier en Allemagne et en Italie, pour limiter la prescription et les prix de certains produits pharmaceutiques »*, souligne un communiqué publié le 8 juin.

CRISES

□ **Akzo (chimie) va supprimer 515 emplois dans son secteur « fibres ».** – Le groupe chimique néerlandais Akzo va supprimer 515 emplois avant la mi-1994 dans son secteur fibres. Ces mesures, qui pourraient se traduire par des licenciements, toucheront les sites de production de Emmen, Ede, Arnhem et Steenbergen aux Pays-Bas. Le groupe chimique les justifie par la récession frappant les industries textile et automobile, débouchés traditionnels, ainsi que par les effets négatifs des réajustements récents des monnaies européennes et la hausse des importations de fibres en provenance d'Extrême-Orient. Akzo a affiché un bénéfice net de 158 millions de florins (474 millions de francs) au premier trimestre 1993, en baisse de 24 %. Sur la même période, le secteur fibres a vu son chiffre d'affaires chuter de 15 % à 857 millions de florins.

□ **Air Martinique se déclare en cessation de paiement.** – Les responsables d'Air Martinique ont présenté, mardi 8 juin, au greffe du tribunal de commerce de Fort-de-France (Martinique) une *« déclaration de cessation de paiement »*. Michel Montbrun, président du directoire d'Air Martinique a expliqué qu'il s'agissait là d'*« un acte de gestion qui n'engage absolument pas la poursuite de l'activité de la société »*. Selon lui, les vols, l'exploitation et la maintenance seront assurés. Air Martinique connaît une situation financière grave depuis plusieurs mois. Un plan de redressement et de restructuration de la compagnie est en cours d'élaboration. Le tribunal de commerce de Fort-de-France devrait se prononcer le 18 juin prochain, à la suite de cette déclaration de cessation de paiement.

INVESTISSEMENT

□ **Motorola lance un nouveau programme à Toulouse.** – La firme américaine Motorola Semiconducteurs, fournisseur de systèmes et composants électroniques, a annoncé mardi 8 juin dans un communiqué qu'elle allait renforcer son « pôle semi-conducteurs » de Toulouse en investissant 250 millions de francs dans la création d'un nouveau centre de production. La branche semiconducteurs de Motorola a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars (15,3 milliards de francs). Le nouveau centre est destiné à la production de circuits intégrés pour les marchés de l'automobile, des télécommunications, de l'informatique et de l'électronique industrielle. La construction de cette nouvelle unité, qui comporte 2 000 m² de « salles blanches classe 10 » (salles exemptes de tous parasites et poussières), s'achèvera en novembre 1993 et la production devrait débuter au cours du premier trimestre 1994.

CAPITAL

□ **Ferruzzi pourrait céder un tiers de son capital à ses banques créditrices.** – Le groupe italien Ferruzzi pourrait céder prochainement un tiers de son capital à un consortium de banques italiennes nationalisées, qui sont ses créditrices, afin de diminuer le montant de son endettement, affirmaient les milieux financiers italiens lundi 7 juin. Selon eux, c'est la seule chance pour Ferruzzi de continuer à occuper un rôle primordial dans l'industrie et l'agroalimentaire, deux secteurs où le groupe a décidé de concentrer ses activités. Les banques créditrices entreraient dans le capital de Ferruzzi à hauteur d'un tiers en échange des dettes qu'il a contractées auprès d'elles. Ferruzzi, qui était jusqu'alors contrôlé par les héritiers du fondateur Serafino Ferruzzi, avait annoncé voici deux semaines l'ouverture de son capital à des investisseurs extérieurs. Un plan définitif devrait être présenté à la mi-juin.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COLAS

Dans le cadre de la coopération entre COLAS et SOCOGETRA (Belgique) démarrée en juillet 1992 suite à la prise de participation par COLAS de 40 % dans son capital, la société belge SOCOGETRA vient de céder 99,9 % des titres de la société SPAC à COLAS SA.

Le Groupe SPAC, spécialisé dans les travaux de pose de canalisations (eau et assainissement, gaz, pétrole, électricité) et de tuyauteries industrielles, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en 1992 de 852 millions de francs, et a dégagé un résultat net part du Groupe de 8 millions de francs. La SPAC parmi ses participations détient 48,2 % du capital de la SUBURBAINE DE CANALISATIONS ET DE GRANDS TRAVAUX, dont l'activité s'exerce également dans la pose de canalisations en France, et dont les actions sont cotées sur le marché au comptant de la Bourse de Paris.

Ce rapprochement avec le Groupe SPAC apporte à COLAS une activité complémentaire proche de son métier de base et offrira à SPAC, et ses filiales des atouts supplémentaires pour son développement grâce aux synergies qui pourront être mises en œuvre tant en France qu'à l'international.

Après cette acquisition COLAS détient directement et indirectement 63,2 % du capital de la SUBURBAINE DE CANALISATIONS ET DE GRANDS TRAVAUX (formé de 419904 actions) et, dès l'autorisation des autorités de marché, proposera aux actionnaires de la SUBURBAINE d'acheter leurs actions à un prix de 130 francs par offre publique d'achat simplifiée par garantie de cours.

LOCINDUS SA

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 mai 1993 sous la présidence de M. Christian GIACOMOTTO, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1992, présentés par M. Paul ALIBERT, président du directoire.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 187 millions de francs. Ce résultat est obtenu hors incidence de toute opération exceptionnelle (et en particulier sans que soit prise en compte la réévaluation resultant à hauteur de 24 millions de francs de la conclusion d'un contrat de crédit-bail sur un immeuble précédemment loué en location simple).

L'assemblée a fixé le dividende à 70,50 F par action (sans avoir fiscal), légèrement supérieur à celui de l'exercice antérieur (70,00 F), et payable à compter du 1er juillet.

M. Alibert a commenté les différents éléments caractéristiques de l'activité de la société au cours de l'année 1992 :
- Production de nouveaux contrats de crédit-bail exceptionnellement élevée, de près de 1 milliard de francs.
- Absence de tout engagement nouveau dans le domaine des immeubles en location simple.
- Poursuite satisfaisante de l'activité d'EUROLEASING INMOBILIARIO SA, filiale détenue à moitié avec la Caixa de Barcelone, spécialisée dans le crédit-bail immobilier en Espagne.
- Démarrage de l'activité de la filiale OXIANE, spécialisée dans les missions de maîtrise d'ouvrage déléguée, par la signature d'un contrat en vue de la réalisation du siège social d'un important groupe industriel.
- Préparation d'un accord de collaboration tripartite (signé au début 1993) entre LOCINDUS SA, Euroleasing Inmobiliario et Deutsche Anlagen-Leasing GmbH DAY, première société de crédit-bail allemande.

Enfin, LOCINDUS SA a émis au cours du mois de mai 1993 un emprunt obligataire d'une durée de dix ans pour un montant de 300 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 juin ↑ Au-dessus des 1 900 points

Après avoir entamé la séance sur un petit repli, la Bourse de Paris a ensuite renversé la tendance mercredi 9 juin et a même progressivement accentué ses gains dans un marché sensible à l'évolution des taux d'intérêt. L'indice CAC 40 *après avoir ouvert inchangé*, gagnait 0,86 % à 1 909,90 points en début d'après-midi et, pour sa troisième journée consécutive de hausse, a pu franchir le seuil des 1 900 points.

La grande fermeté du franc face au deutschemark et la nouvelle baisse du taux au jour le jour à 7 3/4-7 7/8 % encouragent les intervenants dans leurs espoirs de baisse des taux d'intérêt français. La prise en pension mercredi de la Bundesbank s'est traduite comme prévu par une stabilité des taux, mais le marché table à présent sur un « décrochage » entre taux français et allemands. Les déclarations dans le journal anglais « Times » du financier international George Soros, prédisant un affaiblissement du mark contre toutes les devises et une baisse des obligations allemandes par rapport aux fonds d'Etat français étaient largement commentées dans les salles de marché.

Du coté des valeurs, Vallourec perd 1,5 %. Le groupe a fait savoir que son chiffre d'affaires consolidé devrait reculer de plus de 10 % à périmètre comparable en 1993, ce qui « entraînera une diminution sensible des résultats ». En revanche, SAGEM gagne 1,9 % après avoir pronostiqué une poursuite de la progression de son résultat en 1993. Suez s'adjuge 2,5 %. *La sortie du groupe japonais* Daïichi Mutual Life Insurance du capital de Victoire et les déclarations conciliantes de Colonia sur une entrée éventuelle de l'UAP dans son capital pourraient permettre de débloquer le conflit qui oppose Suez à l'UAP au sujet de Victoire.

Hausse des transactions sur emprunts d'Etat en mai

Le montant des transactions sur emprunts d'Etat à Paris a atteint au mois de mai un total de 1 548 milliards de francs, contre 1 517 milliards de francs au mois d'avril, soit une moyenne quotidienne de 86 milliards de francs contre 76 milliards de francs le mois précédent, selon les statistiques publiées mardi 8 juin par la société interprofessionnelle de compensation de valeurs mobilières (Sicovam).

Les cinq OAT (obligation assimilable du Trésor) les plus traitées ont représenté 53 % des transactions globales, la dix ans 8,50 % avril 2003 restant le plus traitée avec un montant échangé en mai de 230,1 milliards de francs, soit une moyenne quotidienne de 12,7 milliards de francs contre 11,6 milliards de francs en mars.

NEW-YORK, 8 juin ↓ Nouveau recul

Wall Street a accentué ses pertes, mardi 8 juin, à l'issue d'une séance volatile, les investisseurs craignant une remontée des taux d'intérêt si les chiffres de l'inflation en mai, attendue en fin de semaine, dépassent les prévisions. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la journée à 3 510,54 points, en baisse de 21,59 points, soit un repli de 0,61 %. Quelque 236 millions de *titres ont été échangés. Les valeurs* en baisse ont été deux fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 345 contre 613, alors que 600 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs craignent que se reproduise la situation du mois dernier, lorsqu'une hausse plus forte que prévu des prix de gros et de détail avait entraîné une nette remontée des taux sur le marché obligataire, selon des analystes.

L'indice des prix de gros en mai est attendu vendredi 11 juin et celui des prix de détail mardi 15 juin. Les experts s'attendent à une hausse respective de 0,1 % et de 0,2 %.

Les détenteurs des capitaux ont été davantage inquiétés par la chute du dollar face au yen qui peut entraîner une hausse des prix des importations et accroître les pressions inflationnistes, ont estimé les analystes.

Par ailleurs, le marché a ignoré les déclarations d'un gouverneur de la Réserve fédérale, selon lesquelles l'économie américaine ne subit pas pour l'instant de pressions inflationnistes.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Alcoa	69 1/2	68,63
ATT	62 1/8	61 7/8
Boeing	38 7/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	28 5/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	52 5/8	52 3/8
Eastman Kodak	51 1/2	50 7/8
Exxon	65 3/8	66 1/4
Ford	55 5/8	54 5/8
General Electric	93 1/2	93 3/8
General Motors	41 1/2	40 1/2
Goodyear	38 3/4	39
IBM	52 1/4	52 1/4
ITT	84 3/8	83 1/8
Mobil Oil	70 3/4	72
Pfizer	69 3/8	69 1/2
Schlumberger	66 3/8	67
Texaco	65 1/8	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	136 1/8	132 3/4
Union Carbide	19 1/8	18 7/8
United Tech.	52 7/8	52 5/8
Westinghouse	14 7/8	15
Xerox Corp.	74 5/8	73 1/2

LONDRES, 8 juin ↑ Progression

Après un bon départ, les valeurs ont été tirées vers le bas par les pharmaceutiques, mardi 8 juin, au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,4 point (0,01 %) à 2 844,4 points, alors qu'il avait gagné plus de 10 points dans la matinée. La faiblesse du marché à terme a contribué au recul. Le volume des échanges s'est élevé à 546,4 millions de titres contre 452,9 millions la veille.

Les pharmaceutiques ont subi de nettes pertes, mais les entreprises de construction, les banques, les alimentaires et les supermarchés ont été fermes.

Wellcome, qui commercialise le Retrovir (AZT), a plongé de 25 pence à 728 avant la publication mercredi de résultats préliminaires sur les essais d'un vaccin contre le sida développé par Rhône-Poulenc Rorer. SmithKline Beecham a baissé de 13 pence à 436, Glaxo Holdings de 6 pence à 583, Fisons de 6 pence à 149 et Zeneca de 5,5 pence à 612.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Allied Lyons	6,30	6,31
B.P.	3,08	3,07
B.T.R.	6,11	6,10
Cadbury	4,47	4,42
De Beers	11,38	11,25
Glaxo	5,90	5,84
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	6,95	6,98
Reuters	13,62	13,40
RTZ	6,39	6,47
Shell	6,08	6,15
Unilever	10,28	10,23

TOKYO, 9 juin Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé mercredi 9 juin en raison du mariage princier.

CHANGES

Dollar : 5,4860 F ↑

Le dollar regagnait du terrain à Paris mercredi 9 juin, s'échangeant à 5,4860 francs contre 5,4630 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark poursuivait son recul, à 3,3650 francs contre 3,3666 mardi.

FRANCFORT	8 juin	9 juin
Dollar (en DM)	1,6220	1,6308
TOKYO	**8 juin**	**9 juin**
Dollar (en yens)	106,24	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 juin)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (8 juin)	2,88 %

BOURSES

	7 juin	8 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	509,18	516,82
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 887,86	1 893,65

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 juin	8 juin
Industrielles	3 532,13	3 510,54

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 juin	8 juin
100 valeurs	2 844,80	2 844,40
30 valeurs	2 224,20	2 224,50
Mines d'or	189,10	184,30
Fonds d'Etat	94,99	95,02

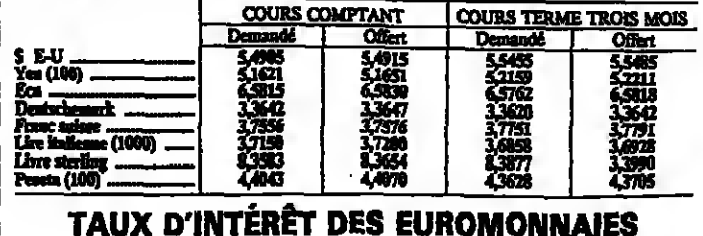
FRANCFORT

	7 juin	8 juin
Dax	1 655,61	t 661,61

TOKYO

	8 juin	9 juin
Nikkei Dow Jones	20 575,24	Clos
Indice général	1 655,03	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

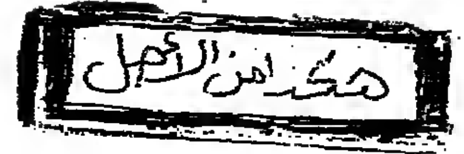


	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4905	5,4915	5,5455	5,5485
Yen (100)	5,1621	5,1651	5,2159	5,2211
Ecu	6,5815	6,5839	6,5762	6,5818
Deutschemark	3,3642	3,3647	3,3620	3,3642
Franc suisse	3,7556	3,7576	3,7751	3,7791
Lire italienne (1000)	3,7158	3,7200	3,6858	3,6928
Livre sterling	8,3583	8,3654	8,3877	3,3990
Peseta (100)	4,4043	4,4070	4,3628	4,3705

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	7 5/8	7 3/4	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2	10 1/16	10 5/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	11 3/8	12 1/8	10 3/4	11 1/4	10 3/8	10 7/8
FRANC FRANÇAIS	7 1/2	7 5/8	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 8/6

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 463	......	5 2	5 7
Ecu	6 574	......	......	......
Allemagne (100 dm)	336 650	......	323	348
Belgique (100 F)	16 377	......	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 080	......	289	309
Italie (1000 lires)	3 899	......	3 4	3 6
Danemark (100 krd)	87 990	......	84	92
Irlande (1 iep)	8 203	......	7 6	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 293	......	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 477	......	2 5	3 1
Suisse (100 f)	375 850	......	362	392
Suède (100 krs)	75 460	......	70	79
Norvège (100 k)	79 560	......	75	84
Autriche (100 sch)	47 841	......	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 393	......	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 545	......	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 254	......	4 1	4 5
Japon (100 yens)	5 122	......	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	65300	65300
Or fin (en lingot)	65200	65000
Napoléon (20f)	371	370
Pièce Fr (10 f)	330	.....
Pièce Suisse (20 f)	375	374
Pièce Latine (20 f)	375	378
Souverain	472	471
Pièce 20 dollars	2400	2210
Pièce 10 dollars	1100	1112 50
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2395	2375
Pièce 10 florins	390	387

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 8 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 218 866				CAC 40 A TERME — Volume : NC			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93	COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	117,72	117,50	116,98	Dernier	–	–	–
Précédent	117,30	117,08	116,54	Précédent	1 882,50	1 879	–

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CULTURE

Campra retrouve Versailles

Hommage du centre de musique baroque de Versailles à un compositeur longtemps éclipsé par Lully et Rameau

La vie d'André Campra se termine très simplement en 1744 dans sa maison de l'avenue de Saint-Cloud à Versailles. Le vieux maître avait encore, à soixante et onze ans, le sang assez vivement irrigué : la fenêtre ouverte du «magasin de l'opéra», où se trouvaient Campra et quelques autres, avait laissé entrevoir et entendre une compagnie des deux sexes en exercice pratique de libertinage... L'affaire, qui défraya la chronique, fut réglée par protection royale, et le vieux monsieur put s'éteindre en laissant un souvenir digne.

Ce goût de la vie, Campra l'a eu très jeune, à Aix-en-Provence, au pays du soleil, si près de l'Italie. N'avait-il pas été blâmé lorsque, clerc à Saint-Sauveur, il avait déserté la maîtrise pour aller au «théâtre» – autant dire, pour l'époque (1681), *tendre la main au diable et à la canaille*. Du goût de la vie au succès, il n'y a qu'un pas. Campra, qui sait ce qu'il veut et ce qu'il vaut, s'emploie à mener impeccablement sa carrière. Ses premières armes de maître de chapelle, il les fait à Toulon, Arles et Toulouse entre 1678 et 1694. De Toulouse, Campra rejoint autant qu'il peut la capitale; il dit y aller *«pour perfectionnement»*; on ne sait s'il va «au théâtre» et s'y débauche, mais il y noue des contacts suffisamment fructueux pour quitter Toulouse en mai 1694, sans crier gare, et prendre poste à Notre-Dame de Paris. Le cardinal de Noailles, pro-janséniste, n'a pas à se plaindre de son excellent *maître* de chapelle. Mais des ennuis l'attendent, comme en témoigne ce quatrain circulant bientôt :

«Quand notre Archevêque saura
L'auteur du nouvel opéra
De sa cathédrale, Campra
Décampera, Alléluia!»

Le virus était toujours actif : Campra n'a pas résisté au théâtre et livre à la scène, sous un anonymat tout relatif, *l'Europe galante* (1697), un opéra-ballet qui le rend immédiatement célèbre. Il y intègre l'acquis lullyste, mais y mêle le goût italien; surtout, il redonne à la danse, au divertissement, une place prédominante. Paris apprécie, mais Lecerf de la Viéville (1705), gardien du Parnasse français, ne lui pardonne pas d'avoir *«déserté l'Eglise»* et, plus encore, d'avoir élu le camp des Italiens.

Viendront ensuite des tragédies lyriques, dont *Tancrède* (1702) et *Idoménée* (1712), ouvrages récemment restitués au disque par Jean-Claude Malgoire (Musifrance) et William Christie (Harmonia Mundi). Ils ont, aux côtés d'un *Requiem* bien connu, placé Campra au rang des plus grands. Dans *Idoménée*, le prologue passe de la révérence obligée au roi à un rôle structurel ; le récit a quelque chose d'émouvant, de décontracté. Mais, avant tout, Campra fait pénétrer l'orchestre dans le drame – ce que Lully n'avait esquissé que dans ses dernières tragédies, – lui assurant, outre les *sinfonies*, un concours dramatique au sein des récits et des airs. Mais les «coups de théâtre instrumentaux» d'*Idoménée* ne sont pas seulement d'ordre dramatique et illustratif; ils fonctionnent déjà comme de la musique pure, ce que Rameau mènera à un point indépassable dans les derniers feux de la vieille tragédie lyrique.

Lully a été le modèle obligé de Campra pour ses tragédies et, dans une certaine mesure, pour ses motets; mais, comme du Mont et Charpentier, l'Aixois témoigne d'une habileté particulière dans l'écriture polyphonique et d'un goût pour les harmonies épicées. Nommé en 1722 à la chapelle royale de Versailles, il succède à Lalande et laisse une production de magnifiques motets, hauts en ces couleurs dramatiques qu'il avait su imprimer à ses tragédies.

Le grand week-end (du jeudi 10 au dimanche 13 juin) qu'organise le centre de musique baroque de Versailles permettra de découvrir Campra sous tous ses aspects : les cantates, où il faut un maître, mises en scène *par* Philippe Lenaël (10 juin, salon d'Hercule, 21 heures); le fameux *Requiem* (une œuvre dont nous pensons qu'elle a été écrite dans les années passées à Notre-Dame) et un *De Profundis* de 1723 dirigés par un Leonhardt qui fait ici ses débuts dans le grand motet français (11 juin, 21 heures, chapelle royale); il avait gravé voici vingt ans *l'Europe galante* (Deutsche Harmonia Mundi) que nous rend cette fois Marc Minkowski (13 juin, 20 h 30, opéra royal); entre-temps, les meilleures œuvres religieuses auront été entendues, sous des directions aussi variées que celles d'Edward Higginbottom (12 juin, 17 h 30, chapelle royale), Jean-Claude Malgoire (12 juin, 21 heures, chapelle royale) et Christophe Coin (13 juin, 17 h 30, chapelle royale).

RENAUD MACHART

▶ *Versailles, opéra et chapelle du château, tél. : 39-02-30-00.*

MOTOCYCLISME

Cagiva 350 W12 : le passe-partout rustique

La circulation en ville présente-t-elle tant d'obstacles qu'il soit devenu nécessaire d'emprunter des engins tout terrain pour s'y faufiler? C'est la question que l'on peut se poser en voyant proliférer les motos de cross ou de trial dans les rues des cités modernes.

La plupart de *celles-ci cachent* cependant sous de larges guidons, des suspensions surdimensionnées et des échappements relevés, de paisibles machines qui seraient bien en peine de quitter un chemin de terre pour franchir une quelconque difficulté. Une épreuve qui ne fait pas peur à la W12, la dernière-née de la gamme Cagiva, la marque italienne des frères Castiglioni. Ces amoureux de la moto sont en train de constituer un groupe, avec les marques Cagiva, Ducati et Husqvarna, capable de faire *face à la puissance et au savoir-faire japonais.*

Le gros monocylindre quatre-temps de 350 centimètres cubes de la Cagiva W12 lui donne un couple impressionnant qui permet d'arracher la machine devant un obstacle. La boîte de vitesses, aux premiers rapports très courts, est étudiée pour les passages particulièrement difficiles. Aucun doute là-dessus, la W12 ne doit pas être *ridicule dans une compétition* d'enduro, *et a fortiori pour* une promenade en toute liberté sur un des rares sentiers où les motos sont encore tolérées.

Mais les qualités de la *machine dans le tout-terrain,* et en particulier son poids de 152 kilos, se font un peu oublier dans la circulation urbaine. Elles laissent alors la place à une multitude de petits défauts. Ils peuvent cependant être facile*ment corrigés, si on ne veut pas* rester sur une fâcheuse impression d'inconfort.

Une fois habitué au très large guidon, qui a le mérite de passer au-dessus des rétroviseurs des automobiles, il faut apprendre à glisser l'impressionnante fourche avant dans le flot de la circulation, que l'on domine d'une hauteur importante. A moins de rester en appui sur les repose-pieds comme un vrai «trialiste», on doit, soit s'habituer à la selle étroite et très ferme, soit en changer rapidement la mousse. Même chose pour le sélecteur de vitesses, conçu pour affronter les chocs, mais redoutablement abrasif pour les chaussures de ville.

Ces aménagements réalisés, il faut savoir que, même équipée de pneus mixtes, la W12 n'offrira jamais tout l'équipement d'une machine conçue pour la ville et la route. L'instrumentation est réduite au minimum, et le starter difficile à atteindre. L'éclairage est anémique, les *clignotants trop discrets et le freinage* demande à être soigneusement réglé pour être efficace. Par contre, l'autonomie de 300 kilomètres est inhabituellement importante pour ce type de modèle. Autre détail qui n'est pas sans importance dans la nature et en ville, la Cagiva W 12 est non polluante grâce à son pot *catalytique.*

Son caractère rustique est le résultat d'un compromis entre la possibilité de *s'initier* à la véritable moto tout terrain, et celle d'utiliser la machine dans ses trajets quotidiens. Une double utilisation qui attirera bien des jeunes, séduits par un prix concurrentiel et la réputation de robustesse de cette nouvelle moto.

La Cagiva W12 est en effet l'évolution du modèle qui vient d'être choisi par l'armée française pour équiper ses troupes. *La compétition pour obtenir ce* marché, important par la quantité (1 450 exemplaires à livrer), mais aussi symbolique quand on connaît les contraintes imposées aux modèles, est un gage de fiabilité. Même si le choix, fait au détriment d'une marque japonaise, peut s'expliquer par la «préférence européenne», *Cagiva s'enorgueillit avec raison* de présenter un modèle qui a affronté avec succès les sables du Golfe.

CHRISTOPHE DE CHENAY

▶ Cagiva 350 W12. Prix clés en main : 28 300 francs.

CARNET DU Monde

Décès

– Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges CARMIER,

survenu à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques religieuses auront lieu jeudi 10 juin 1993, à 14 heures, en l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le personnel du lycée Montaigne a la douleur de faire part du décès de

M. Simon DOUGLAS,
surveillant.

– Le président et le conseil d'administration de l'université René-Descartes-Paris-V,
Le vice-président du groupe des sciences humaines,
Le directeur et le conseil de l'UFR *de linguistique générale* et *appliquée*,
Ses collègues,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme le professeur
Denise FRANÇOIS-GEIGER,

survenu le mercredi 2 juin 1993.

– Gilles Grunspan, Elisabeth Bienfait et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Hatt,
M. et Mme Pierre Hatt,
M. et Mme Jean-Noël Hatt,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude GRUNSPAN-SENS,
médecin psychiatre,

survenu subitement le 4 juin 1993.

La levée du corps aura lieu le vendredi 11 juin, à 13 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle, Paris-10e.

Ni *fleurs* ni *couronnes*.

Des dons peuvent être adressés à Terre des hommes.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neufmoutiers-en-Brie (Seine-et-Marne), où l'on se réunira à 15 heures.

Elle reposera auprès de son frère.

4, villa Blanqui,
75013 Paris.

– Nicolas Heyum,
son fils,
Monica Heyum,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HEYUM,

survenu le 22 mai 1993, à Arpajon.

Ernst Ahlgrens väg 3,
S-112 20 Stockholm (Suède).

Le frère Philippe LARÈRE, o.p.

est entré dans la paix du Seigneur, le 8 juin 1993, dans sa soixante-quatorzième année, la quarante-septième de sa profession dominicaine, la quarante-troisième de son ordination *presbytérale*.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, *Paris-13e, le vendredi 11 juin,* à 10 h 30.

De la part
Du frère Eric de Clermont-Tonnerre, prieur provincial,
Du prieur et des frères du couvent Saint-Jacques,
De M. et Mme Didier Larère et leurs enfants,
De sa famille,
Et de ses amis.

– Mme Jean Mazère,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAZÈRE,

survenu le 23 mai 1993, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'incinération a eu lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, dans la plus stricte intimité.

51, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– Les familles, Sonnet, Teisseit, Pons et Delage,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean SONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur civil de l'Etat,

survenu le 8 juin 1993.

Le service religieux sera célébré le vendredi 11 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise, 9, rue de la Mouzaïa, Paris-19e.

– Pierre Touya,
son fils,
Françoise Labes,
sa belle-fille,
font part du décès de

Armand TOUYA,
officier d'administration,
chevalier de la Légion d'honneur,
AET Billom 1926.

11-15, rue de Fontarabie,
75020 Paris.

– Mgr François Saint Macary,
évêque de Nice,
MM. les vicaires généraux,
Le président
et les membres du chapitre cathédral,
Les prêtres,
Les diacres,
Les religieux et religieuses,
Les laïcs du diocèse,
Les Petites Sœurs des pauvres,
Les résidents et le personnel de «Ma Maison»,
La maison épiscopale,
Ses amis,
font part du décès de

Mgr Jean MOUISSET,
évêque émérite de Nice,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Nice, le 4 juin 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année, la trente et unième de son *épiscopat et la* quarante-troisième de son presbytérat.

Les funérailles auront lieu en la cathédrale Sainte-Réparate (Vieux-Nice), le jeudi 10 juin, à 10 heures.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au caveau des évêques.

Ni fleurs ni couronnes.

Des prières.

[Né le 29 avril 1909 à Sète (Hérault), Jean Mouisset a fait ses études au lycée de Nîmes et est entré, en 1929, à l'Ecole polytechnique. Capitaine en 1938, il a fait en 1940 la campagne de Belgique. Entré au séminaire de Marseille en 1944, il participe aux combats des derniers mois de guerre. Ordonné prêtre à Marseille en 1949, Jean Mouisset a été vicaire de paroisse, puis est devenu en 1954 directeur de l'enseignement religieux du diocèse de Marseille. Nommé évêque coadjuteur de Nice en 1962, il participe au concile Vatican II et succède de plein droit à Mgr Rémond comme évêque de Nice en 1963. Il se retire en 1984 chez les Petites Sœurs des pauvres de Nice.]

– Raymond, Jean-Philippe et Valérie Ann Schulman,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 2 juin 1993, de

Monique SCHULMAN,
née de Villoutreys de Brignac.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Un service sera célébré pour elle à 18 h 30, le 17 juin, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– A la suite du décès de

Berthold GOLDMAN,

survenu le 28 avril 1993,
son épouse et son fils expriment leur plus vive reconnaissance pour les innombrables témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus et qui les ont profondément touchés.

Anniversaires

– Depuis le 10 juin 1988,

Enrique PEYCERÉ

n'est plus là pour nous donner chaleur et tendresse, pour partager avec nous son amour de la vie et sa sensibilité à toute beauté.

– Il y a vingt ans, le 10 juin 1973,

Jean-François SERANNE,
ingénieur navigateur,

nous a quittés.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Nominations

– Agroalimentaire.

Groupe Artal,
Francis CUKIERMAN.

Francis Cukierman rejoint le groupe Artal en tant que directeur général d'Artal Europe aux côtés de Jean-*Pierre Millet. Le groupe est présent* dans le domaine du pain de mie et de la pâtisserie-viennoiserie industrielle en Europe et détient également la biscuiterie Poult et Dryon et, conjointement à Pepsico, l'activité Spizza 30'-Pizza Hut France.

Francis Cukierman, trente-cinq ans, ingénieur des Ponts et Chaussées et diplômé de l'INSEAD, est entré au Boston Consulting Group en 1983. Il était directeur associé au bureau de Paris du BCG depuis 1990, où il avait notamment la responsabilité de l'activité biens de grande consommation et distribution pour la France.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article consacré à la mort de Mme Shibata (*le Monde* du 9 juin), celle-ci, distributrice et programmatrice, n'a jamais été directrice de la cinémathèque de Tokyo, fonction occupée par sa mère, Mme Kawakita.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

EN BREF

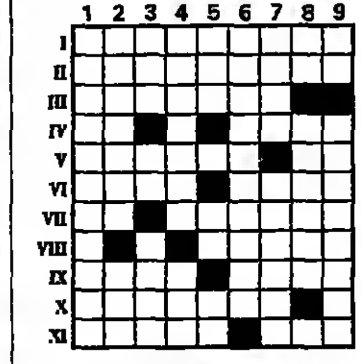
□ **Concerts de musique religieuse.** – Le groupe Musicanti, chœur et orchestre, direction Michael Stoddart, propose deux concerts de musique religieuse à Paris, avec, au programme, la *Missa sanctae Caeciliae*, d'Haydn : le mardi 15 juin, à 20 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 15e, entrée libre, participation au profit de l'association Talitha Koum, association d'aide pour les jeunes filles trisomiques; le mercredi 16, à 20 h 45, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e, au profit de l'association Bernard et Philippe Lafay, externat médico-pédagogique *pour enfants* handicapés mentaux.

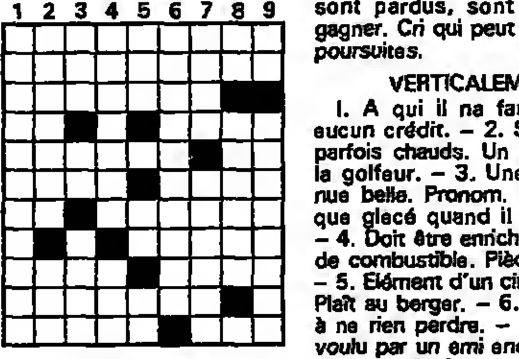
□ **Le prix Prince Pierre de Monaco à Paul Guimard.** – Le prix Prince Pierre de Monaco a été attribué mardi 8 juin à l'écrivain Paul Guimard pour l'ensemble de son œuvre. Né en 1921, Paul Guimard a notamment obtenu le prix Interallié en 1957 pour son roman *Rue du Havre* (Denoël) puis le prix des Libraires en 1968 pour *Les Choses de la vie* (Denoël). Il a été chargé de mission à la présidence de la République en 1981 et 1982.

□ **Palmarès du Festival d'Annecy.** – Le Festival international du film d'animation s'est tenu à Annecy du 2 au 6 juin. Le jury a récompensé du Grand Prix du film d'animation *le Fleuve aux grandes eaux*, de Frédéric Back (Canada); du Prix spécial du jury *le Village*, Mark Baker (Grande-Bretagne). Le Premier Prix du court-métrage de fiction a été attribué ex-aequo à *The Dream of a Ridiculous Man*, d'Alexander Petrov (Russie) et *The Sandman* de Colin Batty, Paul Berry et Jan Mackinnon (Grande-Bretagne). Le Prix de la première œuvre est allé à *Little Wolf*, d'An Vrombault (Grande-Bretagne), celui du long métrage à *Porco Rosso*, d'Hayao Miyazaki (Japon), celui du film de commande et de télévision est partagé entre *Father Christmas*, de Dave Unwin (Grande-Bretagne) et *Joe's Apartment*, de John Paysan (Etats-Unis). Le public a, quant à lui, couronné *Adam*, de Peter Lord (Grande-Bretagne).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6058





HORIZONTALEMENT

I. Qu'on aurait tort de siffler. – II. Une importante relation. – III. Très condamnable quand elle est raffinée. – IV. Autrefois, il était souvent sur les dents. Dans une locution adverbiale. – V. De censure, pour une mise en cause. Pronom. – VI. Peut être considéré comme mort quand il a le flanc ouvert. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. – VII. Préposition. Ce que ne doit pas devenir un chanteur. – VIII. Sortent quand on se déboutonne. – IX. Une menace pour les reins. Patrie de philosophes. – X. Somme qu'on doit à un *médecin*. – XI. Quand ils sont perdus, sont difficiles à gagner. Cri qui peut amener des *poursuites*.

VERTICALEMENT

1. A qui il ne faut accorder aucun crédit. – 2. Se mangent parfois chauds. Un repère pour le golfeur. – 3. Une fille devenue belle. Pronom. On est plus que glacé quand il est absolu. – 4. Doit être enrichi pour servir de combustible. Pièce ancienne. – 5. Elément d'un cintre. Fleuve. Plaît au berger. – 6. Qui veillent à ne rien perdre. – 7. Peut être *voulu par un ami anonyme*. Animaux. – 8. Quartier de Lorient. Quelque chose de bénin. – 9. Préposition. Supplémentaires.

Solution du problème n° 6057

Horizontalement

I. Collision. – II. Oléoduc. – III. Nettement. – IV. Ci. Off. – V. Icare. – VI. Lu. Ingénu. – VII. Illégales. – VIII. At. Ardue. – IX. N.E. Aga. Ve. – X. Tuile. Peu. – XI. Ernée. O.S.

Verticalement

1. Conciliente. – 2. Oléiculteur. – 3. Let. In. – 4. Loterie. Ale. – 5. Ide. Engagée. – 6. Sumo. Gare ! – 7. Icefield. Pô. – 8. N.F. (nouveau franc). Neuves. – 9. Net. Museau.

GUY BROUTY

Centre formation profession. avocat.
C.F.P.A.
Préparation intensive
4 semaines, du 23 août au 17 septembre
Inscriptions avant le 14 juillet
CEPES
42, avenue Bosquet, 75007 PARIS
(1) 45-51-23-23



PARIS EN VISITES

JEUDI 10 JUIN

«Mouffetard, ancien bourg Saint-Médard, son église et l'hôtel Scipion *Sardini», 10 h 30, devant l'église* Saint-Médard (Paris, capitale historique).

«Mobilier dix-huitième siècle du Musée Cognacq-Jay», 14 h 20, métro Saint-Paul (Art et histoire).

«Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise», 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

«*Coins charmants de l'île Saint-Louis*», 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). «Architecture religieuse et hospitalière du dix-septième siècle à Paris : l'hôtel de la Salpêtrière», 15 heures, 47, boulevard *de l'Hôpital (Monuments historiques).*

«La Sorbonne et l'histoire de l'Université», 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 15 heures, sortie métro Saint-Paul *(Résurrection du passé).*

«Le couvent des Capucins du Marais et les hôtels d'Hozier et de Sérilly», 15 heures, à l'angle de la rue du Perche et de la rue Charlot (D. Bouchard).

«Le couvent des Carmes et ses drames», 15 heures, 70, rue de Vaugirard (S. Rojon-Kern).

«Exposition : Miyabi, l'art courtois au Japon ancien», 15 heures, entrée du Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

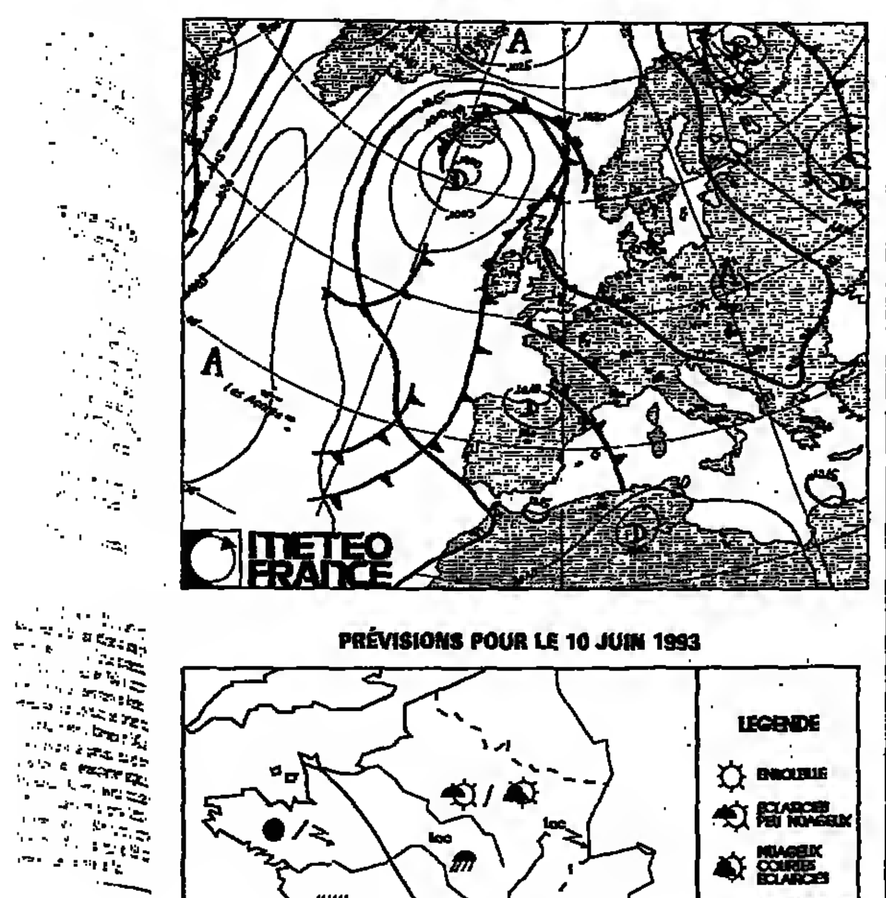
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «L'Autriche aujourd'hui», par P. Jankowitsch (Maison de l'Europe).

«Gif-sur-Yvette. Ecole supélec (amphithéâtre Janet), plateau de Moulon, 19 heures : «L'Europe à la hauteur de ses défis?», par N. Fontaine (Cercle Europe).

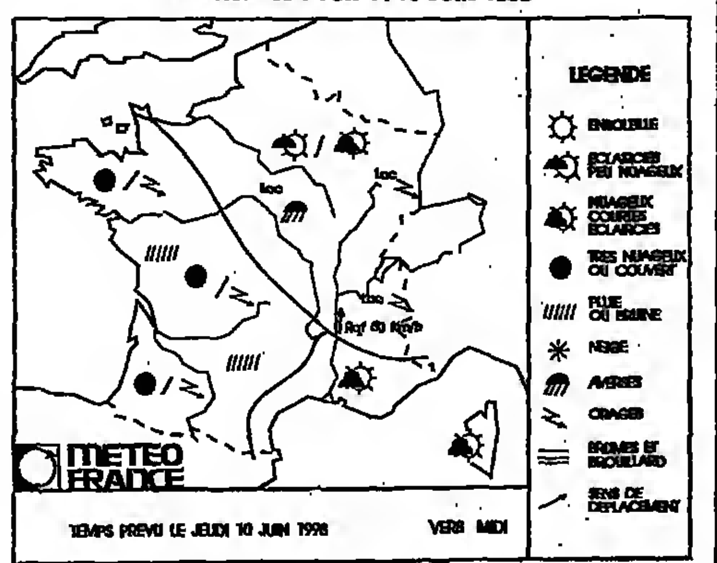
CEDIAS, 5, rue Las-Cases, 20 h 30 : «L'enfant et les épreuves : Peau d'Ane et la menace de l'inceste», par B. Lempert (l'Arbre au *milieu*).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1993

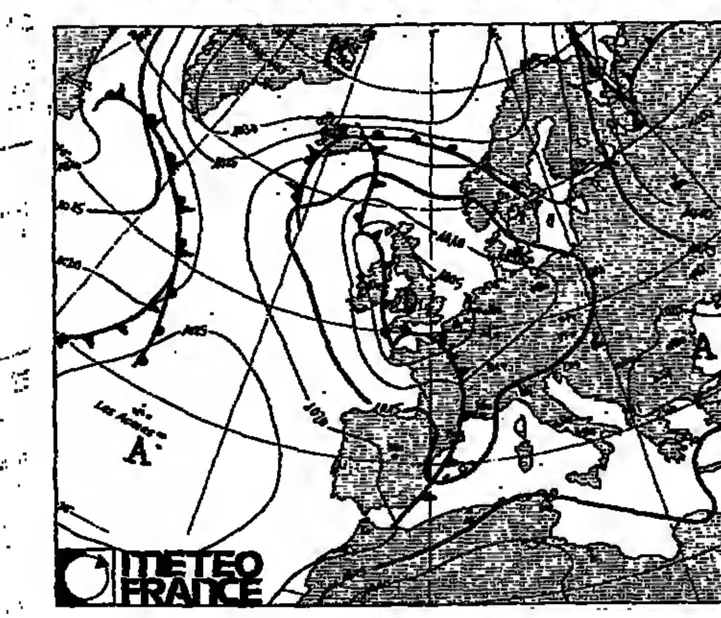


Jeudi : pluies orageuses sur tout le pays. – Nuages pluies et orages concerneront la quasi-totalité de la France : sur les régions de l'ouest, les pluies et les orages se produiront tout au long de la journée. Les orages les plus forts se déclencheront au sud de la Loire, avec pluies marquées, risque de grêle et fortes rafales de vent. Le thermomètre sera à la baisse l'après-midi.

Sur le quart nord-est du pays, après les ondées de la nuit, les orages reprendront dans l'après-midi et le soir. Il fera encore lourd. Les rafales de sud atteindront 60-70 km/h dans la vallée du Rhône. En Méditerranée, le ciel sera nuageux également. Pluies et orages gagneront le Languedoc-Roussillon en fin de journée, mais de la Provence aux Alpes et à la Corse, ils resteront ponctuels.

Les températures seront en baisse : les minimales seront comprises entre 14 degrés et 18 degrés. Les maximales ne dépasseront guère 18 degrés à 20 degrés sur le littoral de la Manche ; il fera souvent 21 degrés à 24 degrés sur la moitié ouest du pays, et entre 25 degrés et 29 degrés sur la façade est.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*
Valeurs relevées le 08-6-1993 à 18 heures TUC et le 09-6-1993 à 6 heures TUC — le 09-6-93

FRANCE			
AJACCIO	31	16	N
BIARRITZ	25	17	N
BORDEAUX	31	19	C
BOURGES	30	17	N
BREST	23	17	C
CAEN	27	17	P
CHERBOURG	23	15	C
CLERMONT-FER.	29	16	D
DIJON	29	18	D
GRENOBLE	32	17	D
LILLE	28	16	D
LIMOGES	29	18	N
LYON	31	18	D
MARSEILLE	29	17	N
NANCY	28	16	D
NANTES	30	17	N
NICE	27	20	N
PARIS-MONTS.	29	19	D
PAU	27	16	N
PERPIGNAN	28	18	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	30	17	N
ST-ETIENNE	30	16	D
STRASBOURG	29	15	D
TOULOUSE	30	18	C
TOURS	29	17	C
ÉTRANGER			
ALGER	23	18	N
AMSTERDAM	25	14	D
ATHÈNES	29	21	D
BANGKOK	36	27	O
BARCELONE	27	17	N
BELGRADE	29	12	D
BERLIN	23	14	N
BRUXELLES	27	15	D
COPENHAGUE	20	11	D
DAKAR	27	22	N
GENÈVE	30	16	D
ISTANBUL	24	19	D
JÉRUSALEM	23	13	D
LE CAIRE	30	20	D
LISBONNE	25	16	P
LONDRES	23	17	C
LOS ANGELES	22	14	N
LUXEMBOURG	28	17	D
MADRID	22	14	N
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	24	15	C
MILAN	30	15	D
MONTRÉAL	19	10	C
MOSCOU	15	7	P
NAIROBI	25	14	C
NEW-DELHI	45	29	D
NEW-YORK	26	16	C
PALMA	27	17	C
PÉKIN	31	21	C
RIO-DE-JANEIRO	25	17	D
ROME	29	17	N
HONGKONG	32	27	C
SÉVILLE	25	17	C
SINGAPOUR	28	25	C
STOCKHOLM	15	6	D
SYDNEY	19	8	N
TOKYO	24	17	P
TUNIS	27	18	N
VARSOVIE	21	11	D
VENISE	28	20	N
VIENNE	25	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Assoiffés de lumière

ÉTRANGE assassin, qui parut d'abord fébrile et désemparé comme un gros gagnant du loto. Dans cette minuscule chambre d'hôtel si peu destinée à héberger l'Histoire, devant la caméra qui ronronnait, soumise, devant ces journalistes qui griffonnaient aussi fiévreusement que dans les films ou dans ses rêves, Christian Didier semblait avoir enfin décroché le rôle de sa vie. *« Le message, le voici... »* Il s'empare d'une feuille, chausse en tremblant ses lunettes. Enfin il occupait le centre de ce tourbillon frénétique et chatoyant, de ce cercle magique qui l'avait si longtemps exclu, l'Actualité. Cette fois, il n'avait pas dû forcer les portes des Césars ou de chez Sabatier. Un simple coup de fil, et la presse était accourue. Aujourd'hui, il *était* l'actualité.

Mais il sait que les minutes lui sont comptées. Déjà dans l'escalier grince le pas hésitant des policiers. Si peu de temps pour tout dire, se libérer de tous ces mots qui lui encombrent la tête ! Alors il bafouille, tout se bouscule. Il explique, rectifie, replace les choses dans leur contexte, s'étourdit. Il montre le sac qui contient l'arme, mais se garde de l'ouvrir : *« Je ne veux pas faire du voyeurisme. »* Assassin convenable, il sait qu'il est mal élevé, à la télévision, de paraître « faire du voyeurisme ». Et la caméra ne rate pas une miette : l'assassin de Bousquet dans la rue, dans l'escalier, bégayant, délirant sur le soleil, la lune, la cellule de Jean Moulin, la spiritualité, n'importe quoi. Tout est bon. Tout est *« document »*, comme affirmera plus tard Gérard Carreyrou.

TF 1 devait-elle ouvrir largement son antenne à cet assassin, presque sympathique, mais assassin tout de même, au risque de tenter mille autres fous, prêts à tout pour cinq minutes magiques de célébrité ? Vaine question. Par sa logique, par ses gènes, TF 1 est poussée à devenir la cible consentante de ces assoiffés de lumière. Erick Schmitt le savait bien, qui avait exigé de rencontrer *« un journaliste de TF 1 »*. Mille raisons, honteuses ou pitoyables, mille moyens – assassiner Bousquet, prendre des enfants en otage, lancer une tarte à la crème, traîner avec soi un enfant agonisant – mais un seul but : forcer l'attention. Si un jour quelque forcené, en échange de la vie d'enfants par exemple, demandait à passer en direct, alors « non, non, non », il ne faudrait pas céder, martela Gérard Carreyrou, avec autant de résolution que Christian Didier refusant le « voyeurisme ». Mais par cette énergique tartarinade, qui d'autre cherchait-il à convaincre que lui-même ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 9 juin

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. *Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.* Hommage à Ray Ventura.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Superflics, de Jean-Luc Blain et Dominique Sinzinsky.
23.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.45 TF1 nuit.

FRANCE 2

20.40 Sport : Football. Match de barrage de 1re et 2e division : Cannes-Valenciennes ; A 20.45, coup d'envoi ; A 21.30, Mi-temps, Journal des courses et Météo ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.35 Première ligne. Mafias russes, documentaire de Michel Honorin et Jean-François Bernigaud. *Trafics, corruption, racket dans l'ex-Union soviétique.*
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 ▶ *La Marche du siècle.* Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Que deviendront-ils ? 1983-1993, dix *années pour devenir adulte : Philippe, Valérie, Franck, Jérôme, Ingrid et Florent, filmés depuis dix ans par Michel Fresnel ; Hélène Delebecque, journaliste, co-auteur de la série ; Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit, auteur de la Peur du vide.*
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : China Girl. ■ *Film américain d'Abel Ferrara (1987).*
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Ville à vendre. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1991).
0.15 Cinéma : *La Nuit du chasseur.* ■■■ Film américain de Charles Laughton (1955) (v.o.).

ARTE

20.40 Musica : Bill T. Jones and Company. Documentaire de Mischa Scorer. *Portrait du danseur et chorégraphe noir américain suivi d'un ballet interprété par sa troupe.*
21.40 Danse : The Mother of Three Sons. Chorégraphie : Bill T. Jones ; musique : Leroy Jenkins ; réalisation : Thomas Klees.
23.10 Documentaire : Prostitution. De Mireille Dumas. 3. La maman du trottoir. *Elle a renoncé à la prostitution pour récupérer ses enfants et vit désormais dans une communauté religieuse.*
0.05 Cinéma d'animation : Snark. En harmonie avec la montagne et l'eau, de Ta Wei.

M 6

20.45 *Téléfilm : RSVP.* De Paulo Barzman.
22.30 Téléfilm : L'Enfer du vice. *De Metzger Alan.*
0.05 Magazine : Vénus.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Ecolo 6.
0.50 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 *Correspondances.* Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (fin).
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Bernard Sichère (le Rire des dieux).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 septembre à la Chapelle royale de Versailles) : Motets à la Vierge, *Le Cantique des cantiques, Motets* pour le temps de la Passion et de Pâques, Motets pour la Pentecôte, Vêpres de *Sainte-Cécile, Motet pour la Nativité,* de Dumont, par le Ricercar Consort de Bruxelles.
21.50 Concert (donné le 31 août 1992 lors du Festival estival de Paris, 2e partie) : New-York, melting-pot, un portrait musical de New-York, par Jean-François Zygel, Astor Piazzola, Susann Belling, Sonia Wieder-Atherton.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes no 1 en ut mineur op. 15, de Fauré ; Sonate pour violoncelle et piano, op. 4, de Kodaly ; Concert pour violon, piano et quatuor à cordes en *ré majeur* op. 21, de Chausson.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le groupe Correspondance du saxophoniste et hautboïste Daniel Beaussier. La rétrospective Jef Gilson, compositeur, chef d'orchestre et pianiste.

Jeudi 10 juin

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Marine Delterme.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Van Loc, le flic de *Marseille.* De Claude Barrois.
22.25 Sport : Football. Match amical : France A'-Colombie, en direct de Fort-de-France ; à 22.30, Coup d'envoi ; à 23.15, Mi-temps ; à 23.30, 2e mi-temps.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Au soleil de l'opérette.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 *Magazine : Giga.*
18.30 Série : L'Equipée du Poney Express.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Spécial science. Octobre rouge ; Le goût du futur.
22.30 Série : Un privé nommé Stryker. Un jour de retard, de Nick McClean.
0.05 *Journal et Météo.*
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper *n'est pas jouer.* Invités : Amanda Lear, Yves Simon.
18.00 *Magazine* : Une pêche d'enfer. Invitée : Indra.
18.25 *Jeu : Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour. *Verbatim, 1981-1986,* de Jacques Attali.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Comme un torrent. ■■ Film américain de Vincente *Minnelli* (1958).
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine : *Pégase.* A l'occasion du Salon du Bourget.
23.40 Téléfilm : Carambolage. De Franz Peter Wirth.
1.15 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Toutes peines confondues. ■■ Film français de Michel Deville (1991).
17.30 Sport : Basket-ball américain. Résumé du 1er match de finale de la NBA.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 *Le Top.*
19.20 Série : Tam-tam.
19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Homme de ma vie. ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1992).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Thelma et *Louise.* ■■ Film américain de Ridley Scott (1991) (v.o.).
0.25 Cinéma : Akira. □ Film d'animation japonais de Katsuhiro Otomo (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Danse : The Mother of Three Sons (rediff.).
18.30 Court métrage : Céleri rémoulade. De Jean-Pierre Biazotti (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Caroline Simonds/Yannick Noah.
19.30 Documentaire : Le Triangle de la mort. De Jerzy Sladkowski.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Faux et images de faux. *Soirée proposée par François Niney et Alain Jaubert.*
20.45 Si la télé le dit c'est que c'est vrai. *Télé-montage de François Niney.*
21.00 Cinéma : La Femme au portrait. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1944). Avec Edward G. Robinson, Joan Bennett, Raymond Massey (v.o.).
22.35 Documentaire : L'Effet Koulechov. De François Niney.
23.05 Reportage : Vendre la guerre. *De Neil Docherty.*
23.30 Documentaire : La Disparition. Montage d'Alain Jaubert.
23.40 Documentaire : Les Leurres de dame Nature. De François Niney.
23.50 *Court métrage : L'Ambassade.* De Chris Marker.
0.10 Documentaire : Zeri, le coup d'œil de l'expert. D'Alain Jaubert.
0.30 Cinéma d'animation : Snark. M, de Claudia Semper Soto.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Mylène Farmer.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. *Le Sceptre d'Ottokar (2e partie).*
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série* : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Outsiders. ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1983).
22.30 Téléfilm : L'Invasion des cocons. De Fred Olen Ray.
0.00 Informations : Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Culture rock. La saga des monstres du hard rock.
0.35 *Magazine : Fréquenstar.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. En attendant le gibet, de Paul Chennevière.
21.30 Profils perdus. Eugène Claudius-Petit.
22.40 Les Nuits magnétiques. Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 septembre lors du Festival de Montreux) : Wesendonck Lider (Der Engel, Steha still, Im Treibhaus, Schmerzen, Traüme), de Wagner ; Les Créatures de Prométhée, ballet op. 43, de *Beethoven, par l'Orchestre symphonique de* la radio de Bâle.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano op. 36, de Pierné ; Romance pour flûte et piano, de Honegger ; Sonate pour violon et piano no 2 en la majeur op. 94 bis, de Prokofiev ; Petite suite pour deux flûtes et piano, de Honegger ; Quatuor à cordes op. 35, de Chausson.
0.33 L'Heure bleu.

هكذا من الأصل

Le Monde

Les réactions après l'assassinat de René Bousquet

Serge Klarsfeld entre soulagement et frustration

Ce soir-là, Serge Klarsfeld et Annette Zaidman avaient veillé très tard. Il s'agissait pour eux de «boucler» l'ouvrage de 1 264 pages entrepris par l'avocat depuis plusieurs années – le calendrier de la persécution des juifs en France – et d'arrêter le choix des tableaux, sommaires, notices et photos. Une tâche astreignante, une délivrance aussi. Et Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, se sentait finalement optimiste : «Le livre se termine et Bousquet, cette fois, devrait être jugé rapidement. Les choses avancent», dit-il à sa collaboratrice, en évoquant une lettre d'information reçue le matin même de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Et parmi les quelques photos classées dans la rubrique «Les FFDJF n'oublient pas», il retint un cliché pris lors d'une manifestation au numéro 34 de l'avenue Raphaël, sous les fenêtres étanches de René Bousquet : des banderoles y sont déployées et les visages sont tournés vers le sixième étage de l'immeuble où se terre l'ancien chef de la police vichyssoise. «Quand aura eu lieu le procès Bousquet, la boucle sera presque bouclée», pensa Annette Zaidman en tapotant sur son ordinateur jusqu'à 3 heures du matin. Le matin du mardi 8 juin.

Quelques heures plus tard, Serge Klarsfeld apprendra l'assassinat de celui qu'il traquait depuis si longtemps et dont il voulait le procès exemplaire. «Je me suis d'abord demandé qui avait pu commettre le crime. Et j'ai eu peur qu'un enfant de déporté ait voulu se venger. Quel choc c'eût été !» Un choc toujours possible et toujours évité : «J'ai souvent dû désamorcer des colères, des mouvements de haine ou de désespoir. Dans les années 70, quelques velléitaires rêvaient de tuer eux-mêmes les Allemands impliqués dans la solution finale. Alors j'expliquais combien notre démarche reposait sur la mémoire, la justice, nullement sur la vengeance. Il n'y a pas eu d'exemples de violence. Les gens ont-ils vieilli ? Sans doute savent-ils surtout que, dans les pays démocratiques, le procès public est le seul objectif qui vaille.»

Chez Serge Klarsfeld, ce mardi après-midi, le téléphone ne cesse de sonner. Les radios ont appelé, la télévision va débarquer, des journalistes étrangers tentent de le joindre. N'était-il pas le pourfendeur de Bousquet ? Celui qui l'a traqué, poursuivi, attaqué, contraint de démissionner de toutes ses responsabilités entre 1978 et 1979 ? Et ne lui a-t-on pas volé ainsi un procès attendu, préparé de longue date ?

L'avocat sourit doucement. «Pourquoi le nier ? Ce que j'éprouve aujourd'hui, c'est avant tout du soulagement. Et tant pis si cela va à l'encontre des intérêts de la cause ! Je ne peux pas souhaiter la vie de ces gens-là. C'est plus fort que moi.» Il n'a jamais rencontré René Bousquet. C'est pour lui une règle absolue : «Je ne veux avoir aucun contact personnel avec ceux que je poursuis. C'est impossible. Je me construis des cellières. Je ne veux rien savoir de leur personnalité, par crainte peut-être de les découvrir assez proches, culturellement, de moi. Je m'obstine à ne m'intéresser qu'à leurs actes, à scruter sur leurs photos les traits des hommes jeunes qu'ils furent pendant la guerre. Seul m'intéressait le Bousquet des années 40, ce Français patriote, imbu du sentiment national, cet homme qui fut l'un des responsables des souffrances des juifs de France et de la déchéance morale de la France. Le reste ne m'intéresse pas.»

«L'affaire est balayée»

Serge Klarsfeld va donc refermer le dossier Bousquet. «L'affaire est terminée, balayée». Des kilos de dossiers vont dégager quelques-unes des étagères de la bibliothèque du bureau, tandis qu'un petit secrétaire qui croulait sous le poids des chemises bondées va redevenir accueillant. L'avocat tourne quelques pages au hasard, tombe sur un long courrier de Bousquet : «Il se défendait avec fougue, cela lui demandait un travail fou !» Des faits, des dates, un argumentaire très précis, une série de références aux ouvrages publiés par Serge Klarsfeld... «Il n'y a plus aucun mystère que Bousquet ait emporté dans sa tombe. Tous les documents importants ont été mis au jour. L'affaire elle-même a été un formidable levier pédagogique. Ne regrettons rien. Si ce n'est un procès qui aurait été une grande victoire pour la société française. De cela, c'est vrai, nous serons privés.»

Annette Zaidman, secrétaire générale de l'association, rentre tout juste d'une réunion consacrée à la prochaine commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. Elle ne partage pas le «soulagement» de Serge Klarsfeld : «Impossible ! Tout ce travail que nous avons fait ! Bousquet était le vrai représentant de Vichy et le vrai procès de Vichy risque de n'être plus jamais fait. Il ne figurera pas dans les manuels scolaires comme le procès de la République. C'est révoltant. Touvier, Papon ne seront jamais que des subalternes.»

Mardi, Beate, l'épouse de Serge Klarsfeld manifestait à Bonn contre le racisme. «La mémoire est un aiguillon précieux pour agir au présent», souligne Annette Zaidman. Et dans le gros livre de l'avocat qui devrait paraître le 8 juillet, elle a, le matin même, procédé à un ultime ajout dans la notice biographique de René Bousquet : «Abattu à Paris le 8 juin 1993».

ANNICK COJEAN

□ **Joseph Sitruk, grand rabbin de France : *«Un procès, même posthume, doit s'ouvrir».*** – *«Un procès même posthume doit s'ouvrir. Cette nouvelle ne nous réjouit pas et il ne fait pas partie des méthodes du peuple juif de souhaiter ce type de fin même à nos ennemis.»*

□ **Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) : *«Personne n'a le droit de se rendre justice lui-même».*** – *«Personne n'a le droit de se rendre justice soi-même. Je regrette qu'il ne puisse pas y avoir de procès Bousquet, parce que j'attache une immense valeur pédagogique à un procès qui aurait permis de faire le procès de la collaboration en France.»*

□ **Pierre Aidenbaum, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) : *«Cet acte a empêché le verdict de la justice».*** – La LICRA *«regrette que par cet acte soit empêché le verdict de la justice, qui aurait établi la véritable responsabilité de René Bousquet dans la déportation des enfants juifs de France».*

□ **La Ligue des droits de l'homme (LDH) : *«Cet assassinat aura pour conséquence d'empêcher que les responsabilités soient établies».*** – La LDH *«condamne l'assassinat de René Bousquet, qui aura pour première conséquence d'empêcher que ses responsabilités soient établies et regrette que les lenteurs de la justice aient empêché son jugement». «Elle demande, en tout état de cause, qu'en raison de leur intérêt historique, les éléments recueillis au cours de l'information soient versés aux dossiers Touvier et Papon et que ceux-ci soient le plus rapidement possible soumis aux instances de jugement.»*

□ **Le Mouvement contre racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) : *«Seuls pourront se réjouir les révisionnistes de tous genres».*** – *«Seuls pourront se réjouir de cet acte les révisionnistes de tous genres, qui auront tout fait pour ralentir le cours de la justice et occulter un pan de l'histoire de France.»*

□ **Mᵉ Charles Libman : *«Il fallait qu'une page d'histoire s'écrive par un procès».*** – *«Je suis personnellement complètement ahuri,* a déclaré Mᵉ Libman qui représente l'Association des fils et filles de déportés, partie civile dans le procès Bousquet. *René Bousquet aurait comparu dans un délai relativement court. Ce que nous souhaitions, c'est que la vérité de ce temps de l'Occupation sorte un petit peu avec les responsabilités qu'on pouvait dégager. Il fallait qu'une page d'histoire s'écrive par un procès.»*

□ **Mᵉ Joël Nordmann, avocat des parties civiles dans l'affaire Touvier : *«La vengeance est le contraire de la justice».*** – *«La vengeance est le contraire de la justice. Elle étouffe le débat quand il est possible. La parole reste aux témoins, aux victimes et à l'histoire.»*

□ **Mᵉ Gérard Boulanger, avocat des parties civiles dans le dossier Papon : *«On a volé la parole des victimes».*** – *«C'est une véritable catastrophe pour la démocratie,* a souligné Mᵉ Boulanger. *Aujourd'hui, on s'est substitué à la justice et on a volé la parole des victimes qui voulaient s'expliquer en public dans un procès public. Mais je vois bien les raisons : c'est de la faute de la justice qui a joué avec les nerfs des victimes. Les affaires traînent et on joue sur cette frustration. Les raisons sont internes à la justice mais aussi aux rapports compliqués entre elle et le pouvoir politique.»*

□ **Pierre Méhaignerie, ministre de la justice : *«Je ne peux que condamner un tel acte».*** – *«La justice devait être rendue. René Bousquet devait très probablement être appelé à bref délai à répondre devant la cour d'assises de Paris de complicité de crimes contre l'humanité. L'instruction était terminée et le parquet allait déposer son réquisitoire définitif devant la chambre d'accusation. Je ne peux que condamner un tel acte.»*

□ **Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) : *«Pas une larme pour ce bourreau».*** – *«Bousquet a cessé de vivre. Quoi que l'on pense de cet acte, pas une larme pour ce bourreau ! Ceux qui s'offusquent aujourd'hui auraient dû manifester la même indignation lorsque tous les gouvernements de la Vᵉ République bloquaient les procédures judiciaires intentées à cet immonde symbole de la collaboration. Au seul profit des nostalgiques d'extrême droite, qui relèvent partout la tête.»*

□ ***Louis Bousquet, frère de René Bousquet.*** – *«Mon frère a eu une conduite honorable et courageuse lorsqu'il était secrétaire général de la police de Vichy,* a déclaré Louis Bousquet sur TF1. *Quand il est arrivé au ministère de l'intérieur, les Allemands arrêtaient les juifs français ou étrangers sans aucune distinction. Mon frère, à ce moment-là, a voulu s'y opposer, et, dans ces circonstances tragiques, il a fait ce qu'il a pu. Il lui restait le regret douloureux de ne pas avoir fait plus, mais il avait fait véritablement tout son possible.»*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1993 a été tiré à 516 961 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Casanova relu par Sollers

Philippe Sollers a lu la nouvelle édition des *Mémoires* de Casanova, qui regroupe en un seul volume le texte de cet œuvre monumentale du dix-huitième siècle. François Bott s'intéresse au personnage de d'Artagnan et à l'image qu'en donna son biographe au siècle dernier, tandis que Pierre Lepape présente les *Nouvelles* de Julio Cortazar qu'a préfacées Mario Vargas Llosa, et Patrick Kéchichian un ensemble sur la poésie contemporaine. La chronique de Nicole Zand est consacrée notamment aux derniers ouvrages de Georges Nivat sur la Russie.

Le procès civil du meurtre de la petite Céline

L'avocat de la famille Jourdan plaide la responsabilité morale de Richard Roman

La cour d'assises de l'Isère, présidée par Dominique Fournier, a une nouvelle fois évoqué, mardi 8 juin, l'affaire de Céline Jourdan, petite fille de sept ans violée puis tuée en 1988, à la Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). Elle statuera le 21 juin sur les éventuels dommages et intérêts à accorder aux parents de la victime. Didier Gentil, condamné le 17 décembre 1992 à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-huit ans, a répété au cours des débats que Richard Roman, qui fut acquitté, était l'assassin de la fillette.

GRENOBLE

de notre correspondant

«On a tenté de faire une session de rattrapage», a déclaré devant le tribunal le procureur général Michel Albarède qui occupait le siège du ministère public. Le nouveau défenseur de la famille Jourdan, Mᵉ Gilbert Collard, a en effet tenté, sans remettre en question *«le verdict intouchable et sacré»* de la cour d'assises de l'Isère, de démontrer la *«responsabilité morale»* de Richard Roman dans le meurtre de Céline. S'appuyant sur les rapports d'expertises psychiatriques qui ont souligné *«l'influence considérable»* exercée par Richard Roman sur Didier Gentil et *«l'imprégnation toxique»* du premier sur le second, Mᵉ Collard a affirmé que Roman a pu manipuler à sa guise son compagnon et l'a transformé en un *«automate»* et un *«instrument de mort»*.

Pour lui, le drame de la Motte-du-Caire est *«l'histoire de l'intimité marginale entre deux hommes enfermés dans un univers dissolvant, où l'un exerce un envoûtement sur l'autre (...). Sans Roman, la personnalité criminelle de Gentil n'aurait pas pu éclore. On est responsable quand on agit sur autrui»*. Cette accusation proférée par la partie civile l'autorise à réclamer à Richard Roman des réparations pécuniaires d'un montant qu'elle a estimé à 500 000 francs. A l'issue de sa plaidoirie, Mᵉ Collard a déclaré avoir voulu *«donner une clef au mystère criminel»* de la Motte-du-Caire et être ainsi *«allé jusqu'au bout des explications possibles»*.

La mère de la victime n'a pas tenu à s'engager sur cette voie. Son avocat a déploré qu'*«une fois de plus, dans ce procès interminable, des plaies aient été ravivées»*. D'autre part, il s'est interrogé sur l'utilité d'une démarche qui risque d'aboutir *«à un second acquittement de Richard Roman»*.

Un nouveau «joker»

Les défenseurs de Richard Roman ont dénoncé le *«terrorisme intellectuel»* d'une des deux parties civiles qui s'obstine à refuser la décision des jurés grenoblois et *«continue à diaboliser et à accabler un innocent»*. *«La thèse de l'influence est un montage à partir de rapports de psychiatres hystériques*, a souligné Mᵉ Alain Molla. *Il faut laisser tranquille Roman qui reconstruit aujourd'hui son corps, son âme et sa vie dans une clandestinité indigne.»*

Didier Gentil, aujourd'hui seul dans le box des accusés, s'est brusquement levé pour clamer son innocence : *«C'est Richard qui a tué la petite.»* Puis il a proféré des injures à l'encontre de la cour.

Quelques instants plus tard, son avocat plaidait en faveur du pourvoi en cassation de son client et il a annoncé qu'il utilisera prochainement un nouveau *«joker»* pour prouver qu'il n'a pas tué Céline Jourdan. Mᵉ Henry Juramy prétend avoir eu, en effet, connaissance d'une lettre d'un stomatologue marseillais, Robert Sebaoun, vacataire à la prison des Baumettes, qui a recueilli les *«confidences»* de Richard Roman alors détenu dans cet établissement. Ce document adressé au parquet de Grenoble, pendant le procès du mois de décembre 1992, ne fut pas versé au dossier. Le conseil de Didier Gentil a toutefois refusé d'en révéler le contenu.

CLAUDE FRANCILLON

Pour avoir fourni des produits contaminés

Le centre de transfusion sanguine de Montpellier condamné à indemniser deux hémophiles

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Montpellier vient d'être condamné à verser 4,2 millions de francs à deux frères hémophiles dont l'un avait été contaminé par le virus du sida et celui de l'hépatite C, et l'autre par le seul virus de l'hépatite C, ainsi qu'à leur parents.

Dans son délibéré rendu le 2 juin, mais rendu public mardi 8 juin, le tribunal de grande instance de Montpellier se fonde sur l'obligation de délivrance de produits sains qui était celle du CRTS et ne distingue pas le virus de l'hépatite C de celui du sida.

Gilles est né en 1964 à Montpellier où il a reçu de nombreuses injections de produits antihémophiliques fournis par le CRTS de la ville. Il a appris en 1985 qu'il était atteint par le virus HIV. Cinq ans plus tard, on lui révèle qu'il est de plus contaminé par celui de l'hépatite C.

Lilian, son frère, est né en 1968. Dès l'âge de quatre ans, son hémophilie est déclarée. Il est alors à son tour fourni en produits sanguins par le CRTS de Montpellier et découvre en 1988 qu'il a lui aussi contracté le virus de l'hépatite C.

Lors de l'audience, le CRTS a plaidé son irresponsabilité, considérant qu'il était impossible de rapporter la preuve certaine de l'origine transfusionnelle de la contamination. Son assureur, l'UAP, a fait valoir qu'aucun lien de causalité entre la contamination et une fourniture précise du CRTS n'a pu être mise en évidence.

L'expert nommé a cependant considéré que la contamination des deux frères était *«probablement d'origine transfusionnelle, aucune autre source de contamination n'ayant été décelée»*. Il a ajouté que *«la dissociation des contaminations chez les deux frères confirmait les réserves sur l'origine et l'usage des produits transfusés»*.

En conséquence, le tribunal a estimé qu'il existait *«un ensemble de présomptions suffisamment graves, précises et concordantes»* pour imputer au CRTS la responsabilité de la faute. Pour les juges, l'établissement n'a pas respecté ses obligations, précisant que *«dès le 20 juin 1983, une circulaire ministérielle mettait l'accent sur les risques de contamination par le sang et prescrivait diverses mesures de prévention»*.

J. M.

Au conseil des ministres

M. Balladur présente son pacte pour la sécurité en Europe

Au cours du conseil des ministres réuni, mercredi 9 juin, sous la présidence de François Mitterrand, Edouard Balladur a fait une communication sur le projet de pacte pour la sécurité et la stabilité en Europe.

Rendant compte des travaux du conseil, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a expliqué que les travaux préparatoires à ce projet ont été réalisés en *«parfaite collaboration»* entre le cabinet du président de la République, celui du premier ministre et celui du ministre des affaires étrangères.

Le porte-parole du gouvernement a expliqué que pour le premier ministre la nécessaire protection des minorités pourrait conduire à *«des modifications mineures de frontières»*, celles-ci étant par la suite garanties par le pacte.

M. Balladur n'a pas caché, d'après M. Sarkozy, qu'il s'agit d'une affaire *«extrêmement difficile et délicate, mais l'enjeu est celui de la stabilité, de la sécurité, du respect des minorités et des droits de l'homme en Europe»*. Il a ajouté que, à la lumière des événements dans l'ex-Yougoslavie *«personne ne peut douter de l'utilité d'une telle initiative»*.

François Léotard a également présenté une communication sur la restructuration au sein des armées, ce qui a permis à Edouard Balladur de rappeler qu'il avait *«soutenu ce plan»*. A propos de l'accord sur les oléagineux, le premier ministre a indiqué qu'il était tout à fait séparé de l'accord national sur le GATT et que le gouvernement était toujours déterminé à défendre *«avec fermeté»* les intérêts des agriculteurs et l'emploi *(lire page 20)*.

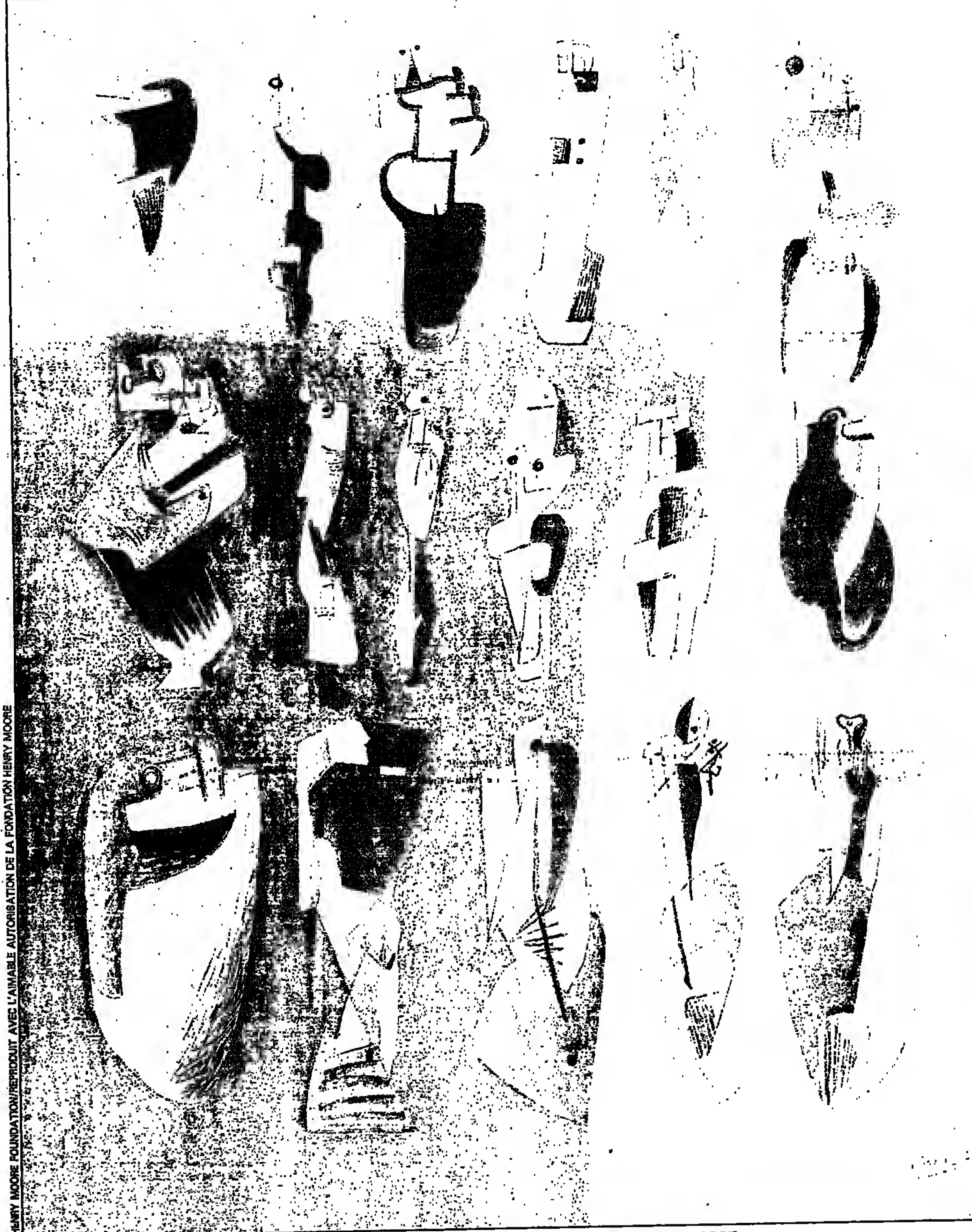
Enfin, le conseil des ministres a nommé Jean-Louis Langlais, actuellement inspecteur général de l'administration, délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie. Bernard Prévost, actuel préfet de la Nièvre, a été nommé directeur de l'administration pénitentiaire.

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ ARTS · S

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ


HENRY MOORE FOUNDATION/REPRODUIT AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE LA FONDATION HENRY MOORE

Henry Moore : « Seventeen Ideas for Metal Sculpture » 1937.

HEURES DE RÊVE

Sur la carte de son imagination, le sculpteur britannique Henry Moore couchait, à la fin des années 30, « dix-sept idées pour une sculpture métallique ». Comme chaque année à pareille époque, « Le Monde Arts et Spectacles », dans la jungle des mille et un événements culturels de l'été, expositions plus ou moins prestigieuses, festivals plus ou moins renommés, propose à ses lecteurs « quelques centaines d'idées pour une eventure artistique »... Pour l'essentiel, 1993 sera le dernier « été Lang », initiatives multiples et festives, prises par les potentats locaux ou relayées par eux, qui ignorent encore la récession budgétaire. Car beaucoup voient dans ces rassemblements éphémères l'occasion de dorer leur blason, qu'il s'agisse des collectivités locales, des grandes et des petites entreprises, des grands et petits médias, des grands et petits artistes qui, aux beaux jours, se battent plus que jamais pour affirmer leur légitimité. Si l'offre est menacée, la demande est immense. L'été venu, le public se multiplie, exigeant sa part de rêve. Autour de lui, pour lui, professionnels aguerris et bénévoles acharnés se mobilisent. Le marché de la musique s'échauffe ; il n'est pas un stade, un pré, une chapelle, une cour pavée, une place ombragée qui ne résonne des accords d'un ou cent instrumentistes ; acteurs et bateleurs leur disputent souvent la place pour présenter des spectacles créés pour l'occasion ou recycler un succès des saisons passées. Le moindre espace clos devient cimaise pour une armée de plasticiens, quelquefois morts, souvent vivants qui trouvent là le moyen d'échapper pour un temps aux duretés du marché. Le bel été commence.

O. S.



هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

C L A S S I Q U E

Festival? Festival? Ont-ils une gueule de festivals, ces bouquets de deux ou trois concerts, ces animations en plein air, ces cours d'interprétation comme s'il en pleuvait, cette boulimie de sons doublée d'une flambée de créativité, qui coïncide sur tout le territoire avec l'entrée dans l'été? Qu'importe l'appellation puisque l'ivresse, indiscutablement, y est? Venue la saison « hors saison », le marché de la musique s'emballe. L'offre est intéressée. La demande indéniable. Ci-dessous, une sélection des meilleurs festivals. Des vrais.



1993 : l'année Rachmaninov.

FRANCE

ALSACE

Festival international de Colmar

Du 2 au 14 juillet

Vingt concerts donnés par la crème des virtuoses russes, américains et israéliens du violon (Spivakov, Mintz, Shaham, Repine) en hommage à Yehudi Menuhin. Avec la participation de l'Orchestre d'Etat de Russie et de son chef Yevgeny Svetlanov, de l'Orchestre de chambre d'Israël, des Virtuoses de Moscou, de *l'altiste* Gérard Caussé et du *pianiste* Vevgeny Kissin. L'éclectisme des programmes est assez grand pour intéresser un publie uombreux : Glinka, Beethoven, *Mozart*, *Bruch*, *Haydn*, Mendelssohn, Brahms, Tchaïkovski, Schubert, Weber, Sarasate, Salieri, Prokofiev, Schnittke, Bach, Mahler, Liadov, Chostakovitch, Enesco...

Office du tourisme, 4, rue des Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-68-94. Fax : 89-41-34-13.

Festival de musique de Strasbourg

Jusqu'au 3 juillet

Le plus ancien festival de musique français se distingue par l'excellence de ses invités. En vedette, cette année, la troupe de l'Opéra de Kiev, qui donnera *Nabucco* (11, 12, 17 et 18 juin) et des extraits d'*Otello*, *Boris*, *Turandot*, etc. (le 15). Strasbourg fêtera également les soixante ans de Maurice André (le 19), proposera un concert Schoenberg-Mahler avec Alfred Brendel et Michael Gielen (le 25 juin) et s'achèvera par un concert Webern-Stravinsky dirigé par Pierre Boulez (le 3 juillet).

Wolf Musique, 24, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-32-43-10.

AQUITAINE

Rencontres internationales de piano de Guétary

Du 17 juillet au 27 juillet

Cours d'interprétation, récitals, le festival dirigé par Catherine Collard se veut *toujours à la croisée des chemins. Parmi* ses invités : Vardan Mamikonian, qui a remporté le premier Grand Prix du concours World Master (le 18 juillet) ; Paul Badura-Skoda (le 22) ; György Sebök (le 24) ; Georges Pludermacher (le 25).

Mairie, 64210 Guétary. Tél. : 59-26-56-60.

Festival du Périgord noir

Du 10 juillet au 28 août

Du 19 juillet au 26 juillet « Naples/Venise, ou la recherche d'une unité italienne », avec la participation d'Il Seminario Musicale, de Gérard Lesne, Blandine Verlet, des Musiciens du Louvre et de Della Jones pour des *concerts Monteverdi*, *Scarlatti*, Rossi, Marcello, Galupi, Hasse et Vivaldi. Du 30 juillet au 28 août, place à « Haydn/Schubert et l'apprentissage de *la liberté* ». *Invités de luxe pour un festi*val auquel de plus en plus de mélomanes rendent visite : Paul Badura-Skoda, Gundula Janowitz, le Quintette Moraguès, *Andrea Bonatta*, *les frères* Pasquier, Loraine Nubar et Dalton Baldwin.

Bureau du festival, 49, rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Tél. : 53-51-95-17.

Musique en côte basque

Du 30 août au 21 septembre

Une exposition sur le pianiste Riccardo Vines et son temps (celui de Ravel, Falla, Albeniz et Granados) ; des récitals d'Alicia de Larrocha, Joachim Achucarro et Aldo Ciccolini ; de la *musique* de chambre avec Duchable-Caussé-Meyer et l'Orchestre national de Toulouse dirigé par Michel Plasson : pour finir l'été dans le calme, le luxe et la douceur atlantiques.

BP 212, 64502, Saint-Jean-de-Luz. Tél. : 59-26-03-16.

AUVERGNE

Piano à Riom

Du 15 au 30 juin

Cinq concerts, c'est peu, mais Riom invite des pianistes de calibre : Anne Queffélec (le 15 juin), François-René *Duchable* (le 18), *Christian Ivaldi* et Noël Lee (le 30) et aussi un récital dédié à « la grande histoire du boogie-woogie » (le 24 juin) et un concert de l'Orchestre de chambre d'Auvergne. Chopin n'aurait pas pu jouer à Riom, les récitals de piano s'y donnent dans l'usine de la Seita...

Piano à Riom, BP 160, 63204 Riom Cedex. Tél. : 73-38-59-45.

Festival de musique en Bourbonnais

Du 18 juillet au 22 août

Jean-Claude Pennetier et Régis Pasquier ? Uu vrai dno *piano/violon aux* prises avec Mozart, Schubert et Beethoven. François-René Duchable ? Un sacré pianiste aux doigts agiles, vifs-argents, épatant dans Chopin et Liszt. Les premiers ouvrent le festival, les seconds le ferment. Au milieu, Claude Luther et sou quintette : ce soir-là, on pourra apprendre aux enfants à reconnaître la Grande Ourse, l'étoile du Berger, à faire la différence entre une chouette effraie *et un grand duc*.

Bureau du festival, c/o Mme Roux, 03190 Nassigny. Tél. : 70-06-71-01 ou 70-06-88-08 (Mme Thouvenel).

Festival de La Chaise-Dieu

Du 25 août au 5 septembre

Le programme de ce festival ressemble toujours nn peu à une annexe du Vatican. Le curé applique presque à la lettre *les recommandations de l'Eglise : pas de* musique profane dans les lieux de culte. Beaucoup de messes (dont deux chantées pendant de vrais offices), de chemins de croix, de requiems donc, dont la création de la restitution de la *Messe du sacre et du couronnement de l'empereur Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine*, de Paisiello (le 4 septembre). Il y a tout de même un peu de musique instrumentale, tout à fait frivole. *Tchaïkovski sera joué le 2 septembre et* Rachmaninov le 3, par l'Orchestre de la chapelle de Saint-Pétersbourg

Bureau du festival, 12, boulevard Philippe-Jourde, BP 150, 43004 Le Puy Cedex. Tél. : 71-00-01-16.

BOURGOGNE

Festival international de musique baroque de Beaune

Du 2 juillet au 1er août

Répartie sur cinq week-ends, la *pro*grammation du Festival de Beaune est d'une richesse époustouflante. Kuijken, Herreweghe, Savall, Pérès, Gérard *Lesne*, *Rinaldo Alessandrini*, Dominique Visse et bien d'autres encore, se sont donné rendez-vous pour des œuvres que l'on ne peut plus entendre que par eux : le *Magnificat* de Bach (le 2 juillet), le *Requiem* d'Ockeghem (le 11), *The Fairy Queen* de Purcell (le 16), des motets de Scarlatti (le 17), *l'Amfiparnasso* de Vecchi (le 23), *Scipione* de Haendel (le 24), *Aminta* e *Fillide* de Haendel (le 25), *l'Europe galante* de *Campra (le 30)*, *les madrigaux* du *6e Livre* de Monteverdi (le 31 juillet), etc. Beaune est devenu l'un des festivals indispensables de l'été. Il y règne une atmosphère aussi dénuée de snobisme que de laisser-aller. La rigueur et un accueil chaleureux y prévalent sur toute autre considération.

Office du tourisme de Beaune, tél : 80-22-24-51.

Festival de musique de Dijon

Jusqu'au 25 juin

Pas de stars, juste de magnifiques artistes soigneusement recrutés et *pro*grammés dans « leurs » œuvres. Voilà ce que propose un festival dont la renommée serait plus grande s'il était plus au sud. *Une manifestation* à *la programma*tion très « service public » en *ce* qu'elle propose des pièces connues et d'autres qui le sont moins dans le but de faire passer d'excellentes *soirées au* public de la ville et, *pourquoi pas*, de mélomanes qui pourraient venir de loin. Le trio Poulet-Henkel-Devoyon a répondu présent dans un programme Tchaïkovski et Dvorak (le 11 juin) ; Alain Zaepfel, Véronique Dietschy et Libuze chanteront *Orphée et Euridice* de Gluck (dans la version italienne de 1762), avec les Saqueboutiers de Toulouse, l'Orchestre baroque de Munich et l'Ensemble vocal Sagittarius placés sous la direction de l'excellent chef allemand Max Pommer (les 15 et 16) ; Catherine Dubosc sera l'une des solistes de la rare *Passion selon saint Marc* de Bach (*le 22*) ; le Quatuor Mosaïques jouera des quatuors de Boccherini, Michael Haydn (le frère du grand Haydn), le véritable auteur de la *Symphonie des Jouets* « de » Leopold Mozart. Le père du grand Mozart dont il jouera le Quatuor KV 458 « *la Chasse* », *etc.*

Bureau du festival, 17, rue, de l'amiral-Roussin, 21000 Dijon. Tél. : 80-30-61-00.

Musique en Morvan

Du 16 au 24 juillet

Un festival de l'oratorio patronné par le mouvement « A cœur joie ». On y entendra pour commencer *le Miroir de Marie Madeleine* de Jacques Charpentier (16 et 17 juillet). La création d'un *Concerto pour trompette* de Federico Ruiz par Guy Touvron (18, 19 et 23 juillet). *Cantata Criolla*, musique sacrée vénézuélienne d'Antonio Estevez (23 et 24 juillet). Beaucoup de musiques chorales, de surcroît.

« A cœur joie », les Passerelles, 24, avenue Joannès-Masset, Case postale 317, 69337 Lyon Cedex 09, tél. : 78-83-19-61, fax : 78-43-43-98.

BRETAGNE

Été musical de Pontivy

Du 1er juillet au 27 août

Du violoniste Uto Ughi à la pianiste Hélène Grimaud, en passant par le flûtiste Patrick Gallois, François-René Duchable, Michel Portal, Gérard Caussé, Jean-Jacques Kantorow, le clari*nettiste Paul Meyer*, *la mezzo Mitsuko* Shiraï, l'octuor de la Philharmonie de Berlin et l'Orchestre de chambre du Kremlin, Pontivy relève le gant dans un été musical classique breton bien pauvre avant sa création.

Hôtel de ville, 56300 Pontivy. Tél. : 97-25-00-33. Fax : 97-27-87-09.

Festivals en Trégor

Du 12 juillet au 23 août

Trois festivals se regardaient en chiens de faïence. Les voilà réunis pour le meilleur et pas pour le pire. Tréguier recevra entre autres le baryton Jean-François Gardeil, les polyphonies corses et sacrées de l'ensemble corse Tavagna, le Quatuor vocal Thomas Tallis et l'Orchestre de Riga. Perros-Guirec s'est *atta*ché le duo Nathalie Stutzmann-Catherine Collard, le magnifique et méconnu pianiste Vadim Sakharov, le Quatuor *Parisii*, *le Trio Maurice Bourgue* ; *Lan*uion André Isoir, l'Ensemble Proscenium dans Charpentier et l'organiste Michèle Leclerc dans Dupré qu'on ne *joue plus guère*.

Office du tourisme, quai de l'Aiguillon, 22300 Lannion. Tél. : 96-46-41-00. Culture et patrimoine, 22, rue Renan, 22200 Tréguier. Tél. : 96-92-27-54. Office du tourisme, place de la Mairie, 22700 Perros-Guirec. Tél. : 96-23-21-15.

CENTRE

Fêtes romantiques de Nohant

Du 11 au 27 juin

Dans un tel cadre, on se devait de jouer du piano. Et ce sera le cas : Abdel Rahman El Bacha s'y produira (le 12 juin), Christian Zacharias (le 18), l'étonnant Frédéric Chiu (le 26) et la si délicate Adrienne Krausz (le 27). Mais c'est un violoncelliste, le plus élégant des violoncellistes, qui ouvre le bal. Janos Starker sera à Nohant le 11 juin.

Office de tourisme de la Vallée noire, avenue George-Sand, 36400 La Châtre. tél. : 54-48-22-64.

Festival de Sully

Du 12 juin au 15 juillet

Sully fête ses vingt ans avec faste. Stephen Bischop et Michel Plasson seront de la fête (le 13 juin), le Quatuor de Tokyo également (le 18), et aussi le pianiste Philippe Bianconi (le 20). le Grand Ballet classique de Moscou (même jour), Michel Portal, Gérard Caussé et Mikhaïl Rudy (le 27), James Bowman (le 2 juillet), Wilhelminia Fernandez (le 10), Augustin Dumay et Maria Joao Pirès (le 11), un nom à prononcer Maria Jouan Pirèch et non Maria Roao Piresse. Une *exposition Rossini* à *l'Opéra réalisée par* la BN et la Bibliothèque de l'Opéra de Paris (jusqu'au 31 juillet). Et un grand raout animé par Eve Ruggieri le 26 juin, avec Rampal, Rudy, *Mesplé*, *Dalberto*, Grimaud, Meyer, Edelmann, Caussé, la famille Fontanarosa, Olivier Charlier et d'autres invités surprises.

Loisirs-accueil Loiret, 8, rue d'Escures, 45000 Orléans. Tél. : 38-62-04-88. Fax : 38-77-04-12.

Fêtes musicales en Touraine

Du 13 au 27 juin

Cette *année*, *Richter voulait rire* en musique. Il sera servi. Kagel dirigera le concert d'ouverture (le 13 juin). Le 18, Vadim Repin, Nobuko Imaï, Natalia Gutmann, Michel et *Pascal Moraguès*, Jean-François Heisser, Christian Ivaldi, Guy Touvron et Wolfgant Güttler donneront le *Carnaval des animaux* et le *Septuor* de Saint-Saëns. Les 19 et 20, au Grand Théâtre et non à la Grange de Meslay, où se donnent habituellement les concerts, une troupe de Budapest, rompue à ce répertoire, donnera *Un amour de tzigane* de Franz Lehar. Place aux fous, le 25, avec *la Nuit des fous* par l'*Ensemble Micrologus* ; à *la musique* des bohémiens le 27, à 13 heures, grâce au trio Avodaï qui animera un déjeuner sur l'herbe ; aux valses de Strauss transcrites *pour petits ensembles* (le 27). Evidemment personne ne rira – surtout pas lui – lorsque Richter se lancera dans des concertos de Saint-Saëns (le 22) ou dans le *Concerto pour deux pianos* de Poulenc avec Elisabeth Leonskaja (le 26). Mais il y a fort à parier que l'on sortira de la grange le cœur léger.

Mairie de Tours, 37032 Tours Cedex. Tél. : 47-21-65-08 et 65-16. Location, tél. : 47-21-65-00.

Semaines musicales de Tours

Du 8 juillet au 31 juillet

L'altiste Youri Bashmet et ses Solistes de Moscou, ainsi qu'il les appelle pour faire la différence avec ceux qui sont restés à Montpellier, le violoniste Victor Tretiakov, le Chœur Rybine de Moscou, le Quatuor Borodine ne manqueraient pour rien au monde leur rendez-vous annuel. Pour leur dix-neuvième édition, les Semaines musicales de Tours ont aussi, fidèles à leurs habitudes, convié quelques jeunes : *le pianiste* Boris Berezovski schumanien inspiré au disque (*Davidsbundlertantze*, chez Teldec), la violoniste Ylya Kaler et le trompettiste *qui joue plus vite que son ombre* Sergeï Nakariakov. Vite et très bien.

Office du tourisme, mairie, place Jean-Jaurès, 37000 Tours. Tél. : 47-05-58-08. Billets en vente à la FNAC de Tours, à partir du 20 juin.

Été de Noirlac

Du 11 juillet au 14 août

Au sein d'une programmation qui a ses *hauts* et *ses bas*, *relevons les Vêpres* de Rachmaninov par la Capella Bortnianski de Moscou (le 17 juillet), un concert Bach, par Willem Jansen, Christophe Coin, l'Ensemble baroque de Limoges et Barbara Schlick (le 24) et un récital Chopin, Fauré, Debussy et Chabrier par Jean-Claude Pennetier (le 25).

Association des amis de l'abbaye de Noirlac, 5, rue de Séraucourt, 18000 Bourges. Tél. : 48-67-00-18 ou 48-21-22-17. Fax : 48-67-01-44.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Liszt et le romantisme

Du 26 juin au 7 août

Sept soirées consacrées au plus romantique des musiciens romantiques, par des interprètes peu connus, mais dans le site magnifique du château de Braux, près de Sainte-Ménehould.

Tél. : 46-51-41-64, fax : 46-51-46-20.

L'Été au Grand Jardin

Du 8 juillet au 5 septembre

La musique et la *Champagne* ne font pas bon ménage. Mais le 29 juillet, le Quatuor Ysaye, le 1er août, le trio de musique contemporaine Le Cercle, le 5 août, l'Ensemble Venance Fortunat donneront des concerts qui paraissent bien intéressants.

Été du Grand Jardin, avenue de la Marne, 52300 Joinville. Tél. : 25-94-17-54.

FRANCHE-COMTÉ

Festival de la saline royale d'Arc-et-Senans

Du 29 juillet au 7 août

Quelques raisons de plus de visiter l'un des plus parfaits ensembles architecturaux français : le 29 juillet, les enfants Kuijken jouent Brahms, Schumann, Chostakovitch (leur façon de régler les conflits de générations ?) ; le 2 août, le pianiste Alexandre Tharaud joue, avec le flûtiste Emmanuel Pahud, Berio, Poulenc, Beethoven et Widor ; le 4, Katia Skanavi fera équipe avec le clarinettiste Frederik Fors, et le 6 Adrienne Krausz avec le hautboïste François Leleu. Ils sont jeunes, bardés de prix. Et malgré ces médailles, jouent en parfaits musiciens.

***Saline royale, 25610 Arc-et-Senans.* Tél. : 81-54-45-00. Fax : 81-54-45-01.**

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Festival de Radio-France et de Montpellier

Du 13 juillet au 6 août

Ouverture en fanfare du plantureux menu concocté par René Koering avec les forces musicales associées de Montpellier et de Radio-France : *Rienzi* de Wagner, version de concert avec Gary Lakes, Kathryn Harries, direction Gianfranco Masini (13/7, Corum). Toujours *côté lyrique*, *le Barbier de Séville* inconnu de Francesco Morlacchi en version scénique (21, Jacques-Cœur), *Daphné* de Strauss, *l'Anniversaire de l'Infante* de Zemlinsky (23, Jacques-Cœur), *le Villi*, *Messa di Gloria* de Puccini (30, Jacques-Cœur), l'oublié *Sigurd* de Reyer avec Chris Merritt et Michèle Lagrange (6/8, Corum), ces trois derniers ouvrages en version oratorio. Mais aussi, les grands concerts symphoniques : Orchestre national, Lynn Harrell, Pierre Amoyal dans les concertos pour violon et pour violoncelle de Dutilleux (16, Jacques-Cœur). Une intégrale des concertos pour piano de Beethoven par Brendel et l'Academy St. Martin in the Fields (15-17-19, Corum). Hildegard Behrens dans *Prélude* et *Mort d'Isolde* (24, Corum), les jeunes solistes de la Foundation Beracasa le matin, les concerts de jazz aux Ursulines... et les gâteries (Julia Migenes et Dee Dee Bridgewater le 22 au Corum, Friedrich Gulda le 31 à Jacques-Cœur).

Bureau du Festival, le Corum, B. P. 9214, 34043 Montpellier cedex 01. Tél. : 67-02-02-01.

Festival Pablo-Casals de Prades

Du 28 juillet au 13 août

L'inflation des programmes de ce festival d'année en année, le nombre d'ar*tistes invités qui se multiplient* comme des pains, l'extraordinaire diversité des répertoires font que l'ancien fief de Pau Casals et de ses amis est presque redevenu ce *qu'il était*. Prades, autrefois comme aujourd'hui, c'est d'abord un esprit, un état de disponibilité pour faire et écouter de la musique partout, toujours, *sans a priori*. On ne se donne pas le ridicule d'en détailler les programmes, mis sur pied cette fois encore par le clarinettiste Michel Lethiec : il y faudrait une page grand format. *Y aller*. La passion pour la musique de chambre fera le reste.

Bureau du festival, B. P. 24, rue Victor-Hugo, 66502 Prades cedex. Tél. : 68-96-33-07.

Festival de Saint-Guilhem-le-Désert

Du 12 juillet au 18 août

Sweelinck, Schütz, Couperin, Brossard, *Marchand*, *Purcell*, Haydn, *Froberger*, Telemann, Grigny, Bach, mais aussi Schumann, Schubert et Tchaïkovski seront donnés dans l'abbaye bénédic*tine*. *Par* d'excellents artistes qui ont pour noms Gérard Lesne, Il Seminario Musicale, Véronique Dietschy, Alain Zaepffel, Jean-Charles Ablitzer et l'Orchestre de chambre de Riga.

Association des amis de Saint-Guilhem, 165, rue Michel-Ange, 34000 Montpellier. Tél. : 67-63-14-99 ; 67-57-42-95, à partir du 10 juillet.

Soirées musicales au château de Villevieille

Du 3 au 10 août

Une date à ne pas manquer : la venue, *le 4 août, de l'orchestre de chambre* du Théâtre Lliure de Barcelone dans *le Tricorne*, le *Concerto pour clavecin* et la version originale de *l'Amour sorcier* de Manuel de Falla. Leurs deux disques Harmonia Mundi sont des réussites majeures de l'interprétation. Le 7 août, la pianiste Claire Désert jouera Clara Wieck (le nom de jeune fille de la future Mme Schumann), Brahms et Schumann : sa jeune gloire s'épanouit.

Bureau du Festival, B. P. 35, 30250 Sommières. Tél. : 66-80-99-98.

LIMOUSIN

Festival de musique d'Aubusson

Du 30 juillet au 13 août

Beaucoup de musique baroque allemande, par Christophe Coin, l'Ensemble baroque de Limoges, l'organiste Jean-Charles Ablitzer (qui y dirige un stage d'orgue), et aussi un peu de musique française, de Milhaud, Ravel et Jean Françaix : le public a de bonnes raisons de venir à Aubusson.

Syndicat d'initiative, rue Vieille, 61100 Aubusson. Tél. : 55-66-32-12.

Festival de la Vézère

Du 17 juillet au 21 août

Chaque année, le Pavillon Opéra de Bryan Evans revient sous les applaudissements de la foule réunie au château du Saillant, près de Brive. Et pourtant, cette troupe marche avec des bouts de ficelle. Un piano, quelques costumes, de bons *chanteurs*, *décors minimums*, *mais une* intelligence, une finesse, un sérieux à faire pâlir bien des grands de l'opéra. Pour réussir cela, il faut être anglais et iconoclaste. C'est évident. Cette fois-ci, Bryan Evans donne *la Chauve-Souris* de Johann Strauss et *la Bohème* de Puccini (les 6, 7 et 8 août). D'autres concerts, tout aussi intéressants, dans cette région belle et encore sauvage : Anne-Marie Rodde et Noël Lee dans des lieder et mélodies de Schumann, Strauss, Debussy, Britten et Lee (le 17 juillet) et François René Duchable (le 21 août).

Bureau du Festival, 11, place Jean-Marie Dauzier, 19 100 Brive. Tél. : 55-23-25-09. Fax : 55-84-83-28. Envoi d'une liste d'hôtels sur simple demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée.

LORRAINE

Festival de cordes de Mirecourt

Jusqu'au 2 juillet

Patrie des instruments à cordes français, Mirecourt fabrique encore de beaux instruments et trouve des instrumentistes pour lui rendre hommage : le Quatuor Talich, par exemple (le 19 juin) ; la Philharmonie de Lorraine (le 30) ; Didier Lockwood et son violon électrifié.

Bureau du Festival, 70, rue de Chanzy, 88500 Mirecourt. Tél. : 29-37-17-03.

MIDI-PYRÉNÉES

Festival de Saint-Lizier

Du 23 juillet au 7 août

Sous la direction de David Lively, qui paie de sa personne en récital (3/8), le programme de ce « vieux » festival (22e édition) *s'organise cette année* autour du thème de la fantaisie, autant dire de la liberté. Ne pas chercher de ligne directrice, donc, mais se laisser porter du piano de Philippe Entremont (22-23/7) au clavecin de David Moroney (30-31/7), aux aigus du ténor britannique Robert Tear (6/8), également au pupitre de l'Orchestre de chambre de Toulouse avec en soliste la harpiste Frédérique Cambreling (7/8).

Office du tourisme, Saint-Giron, tél. : 61-66-14-11. Point festival à Saint-Lizier, tél. : 61-66-67-89.

Festival international de musique sacrée de Sylvanes

Du 18 juillet au 22 août

Thématique originale et d'*actualité* (de très beaux enregistrements ont franchi les frontières cette saison) tout entière centrée sur les chants sacrés de la « Sainte Russie » : Chœurs des moines de Zagorsk (18/7), Capella Bortnianski de Moscou (21/7), Chœur du patriarcat de Moscou dans le répertoire des XVIe et XVIIe siècles (25/7), récits épiques des chœurs de femmes de Sofia (31/7) *Vêpres* de Rachmaninov (5/8), *Liturgie de saint Jean Chrysostome* de Tchaïkovski (7/8), *Stabat Mater* de Dvorak (13/8) ... *Le tout contrepointé par la pro*jection d'*Alexandre Nevski*, *Ivan le Terrible*, et de conférences.

Abbaye de Sylvanes, 12360, Camarès. Tél. : 65-49-52-52. Fax : 65-49-54-52.

➡

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

➡

Piano aux Jacobins

Du 8 au 24 septembre

Récitals Frank Braley (8/9), Midori Nohara (10), Jean-Bernard Pommier (11), Moura Lympany (14), Rafaël Orozco (16), Stanislav Bunio (21), Rudolf Firkusny (23), Michel Dalberto (24).

Office du tourisme, Donjon du Capitole, 31000 Toulouse. Tél. : 61-11-02-00.

NORMANDIE

Académie musicale de Creully

Du 22 au 31 juillet

Stages de chant de Jill Feldman, de clavecin de Pierre Hantaï, de flûte traversière par Pierre Séchet, de flûte à bec par Sébastien Marq, doublés de concerts : Christophe Coin et son ensemble (22), François Couperin par Laurence Boulay et Pierre Séchet (25), Hommage à Purcell par Jill Feldmann et Davitt Moroney (27), Bach-Telemann par Philippe Pierlot, François Fernandez, Sébastien Marq et Pierre Hantaï (29). **AMC Guillemette de Sèze, 14880 Creully. Tél. : 31-08-01-55 et 31-8-21-34.**

PAYS DE LA LOIRE

Festival musical de Saint-Florent-le-Vieil

Du 11 juin au 25 juillet

Cinquième anniversaire d'une programmation réglée, entre Nantes et Angers, par Pierre-Jean de San Bartolome et qui verra cette année, sur le thème «Orient-Occident» la confrontation d'interprètes japonais, coréens, chinois, vietnamiens avec leurs homologues européens. Seront aussi examinées sur pièces les influences réciproques des deux cultures. Beaucoup d'artistes du versant «exotique» nous sont néanmoins bien connus ou vivent tout près de nous comme Keot Nagaoo, Frederic Chio, Yumi Nara, Kun Woo Paik, Mitsuko Shirai, Akiko Ebi, Melvin Tan. Expositions parallèles de costumes d'opéra japonais et l'art nippon du pliage. Rencontre «brioche et vin» chaque soir après chaque concert.

Mairie, 49410 Saint-Florent-le-Vieil. Tél. : 41-72-62-32.

Eté musical Loire-Forez

Du 1er juillet au 19 août

Dix-neuf concerts, en autant de lieux différents ; voilà ce qui s'appelle de la décentralisation ! Le programme a un centre, néanmoins, un thème plutôt, ainsi formulé : «Des musiques de la terre». Chœur byzantin de Grèce (8/7, Champdieu), récital Emile Naoumoff (9/7, Marcoux), Quatuor Debussy (10/7, Saint-Paul-en-Cornillon), chœurs romantiques allemands (16/7, Renaison), mais aussi Jos van Immerseel au piano-forte (10/8, Montverdun) ou l'Orchestre de la Suisse romande (12/8, Saint-Just-en-Chevalet).

Eté musical Loire-Forez, BP 223, 8, place de l'Hôtel-de-Ville, 42005 Saint-Etienne, cedex 1, tél. : 77-33-12-53, fax : 77-33-07-44.

Festival de Clisson

Du 16 au 31 juillet

Musique baroque et romantique sur instruments d'époque. C'est la tendance du moment. Mais cela ne se laisse pas passer quand sont imprimés sur le même programme les noms de Christophe Coin, Jaap Schröder et son Smithson String Quartet, Kenneth Gilbert, Davitt Moroney, Alexei Lioubimov et Ensemble Stradivaria.

Office de tourisme, place de la Trinité, 44190 Clisson. Tél. : 40-54-02-95.

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Festival du Marais

Du 23 juin au 10 juillet

Gabriel Garrido est l'un des héros de l'aventure «les chemins du baroque» qui ont permis d'exhumer les musiques baroques amazoniennes. Il dirige un chœur d'enfants et des musiciens argentins pour faire renaître cet été l'œuvre de Torrejon y Velasco, compositeur passé d'Espagne au Pérou à la fin du dix-huitième siècle. Autre moment de haute spiritualité au programme musical de ce festival en pleine renaissance, *Brundibar*, cet opéra qu'Hans Krasa avait écrit pour les enfants du camp de Theresin. Retour pour deux concerts avec le pianofortiste Paul Komen et le violoncelliste hollandais Pieter Wispelwey, qui nous a tapé dans l'oreille grâce au disque cette année. Et du tango...

Bureau du festival, 44-46 rue François-Miron 75004, Paris. Tél. : 48-87-97-88.

Musique en l'Ile à Paris

Du 2 juillet au 31 août

Toute une programmation de musique ancienne hébergée pour l'essentiel par l'église Saint-Louis-en-l'Ile, soit en plein cœur historique de la capitale. *Requiem* de Fauré par des Anglais (11/7), *Stabat Mater* de Pergolèse (12,13, 18 et 19/8), *Requiem* de Mozart (10, 11, 21, 22 et 24/8), *Quatre saisons* de Vivaldi (17/8)... Il y a aussi des récitals et une intégrale par Sylvie Dusseau des *Sonates et partitas pour violon seul* de Bach (20 et 22/7).

Réservations : 40-30-10-13.

Musique en Sorbonne

Du 27 juin au 9 juillet

Le Printemps était le nom de la cantate qui permit à Debussy de se présenter aux épreuves finales du Prix de Rome. Quant à *Ravel*, il brigua la Villa Médicis notamment avec cinq chœurs, *Bayadères* et autre *Matinée en Provence*. La réalisation de ces cinq pages chorales inédites a été commandée au musicologue Jean Duron spécialement pour leur exécution pour Musique en Sorbonne (29/6). L'œuvre de Debussy sera exécutée dans une édition établie par un Américain à partir du manuscrit de la BN (également le 29, 20 h 30). Ce sont là deux événements incontestables, à extraire d'un festival qui en comporte une infinité puisqu'il faut du toupet pour consacrer vingt-quatre concerts exclusivement à des musiciens français (il y en a trente, si l'on compte bien), d'Auric à Tailleferre en passant par Durey, Duruflé (le *Requiem*, par le chœur de Paris-Sorbonne, le 2/7), Magnard, Messiaen et Sancan. *Exposition* sur «le groupe des Six et ses amis». Projection d'*Entr'acte*, film de René Clair pour le ballet *Relâche* de Satie et Picabia.

Renseignements, tél. : 42-62-71-71.

Festival de Saint-Denis

Jusqu'au 9 juillet

Le Festival de Jean-Pierre le Pavec poursuit ses activités à la basilique des rois de France, à la Maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, mais se décentralise aussi d'Epinay à Bobigny en passant par... la salle Pleyel. C'est là que Seiji Ozawa doublera, le 26 juin, le concert (*3e symphonie* de Mahler) qu'il aura donné la veille à la basilique avec l'Orchestre national. Le même orchestre, dirigé par Charles Dutoit, donne la réplique le 19 à Françoise Pollet, Michael Myers, Jean-Philippe Rouillon dans *la Damnation de Faust* de Berlioz (MC 93, Bobigny). Esa-Pekka Salonen mène deux fois son Orchestre de Stockholm (29, Légion d'honneur), la seconde avec Barbara Hendricks en soliste (30, Basilique). Récital Ruggiero Raimondi le 5 juillet (Légion d'honneur). Yves Gourvil met en scène pour trois soirées un spectacle Schumann chanté par Mirella Giardelli (7, 8 et 9 juin, Théâtre Gérard-Philipe). Carte blanche, les 18 et 19, à Joseph Racaille, Arthur H., Philippe Decouflé, Dora Lou (lieu à déterminer)

Bureau du festival, 61 boulevard Jules-Guesde, 93200, Saint-Denis. Tél. : 42-43-77-72.

Festival de l'Orangerie de Sceaux

Du 11 juillet au 26 septembre

Plus que le détail des courses, c'est l'ambiance qui, ici, fait tout. Donc, dans les chaudes soirées des week-ends d'été, un public détendu s'est longuement promené dans les allées du château de Sceaux pour, un peu las, terminer la *virée* en musique. On rend cette année hommage à Alfred Loewguth, qui eut la riche idée d'ouvrir l'Orangerie aux bonnes oreilles il y a dix ans. 26 concerts, si on les a bien comptés. La fine fleur des chambristes français, l'Octuor de la Philharmonie de Berlin (14/8), Luisada (28/8), Christophe Coin et ses musiciens (29/8), les 25 et 26 septembre (en fin de parcours, donc), l'intégrale des *trios avec piano* de Beethoven par le trio Rouvier/Kantorow/Müller.

Saison musicale de l'Orangerie de Sceaux, B. P. 52, 92333 Sceaux Cedex. Tél. : 46-60-07-89. Fax : 59-46-26-04.

Le Groupe des Six, dessin de Cocteau. Les Français à l'honneur à la Sorbonne.

PICARDIE

Festival de l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache

Du 20 juin au 11 juillet

Il y a un orgue magnifique. Une acoustique assez accomplie pour qu'on l'ait jugée digne d'abriter des enregistrements de musique ancienne, toujours périlleux à réaliser. Et voici une programmation digne de ces deux jokers, Ensemble Sagittarius, Petite bande de Sigiswald Kuijken, Hesperion XX, Montserrat Figueras et Jordi Savall. Grigny, Bach, Pergolèse, et l'énigmatique *Salve Regina* de Leo par Barbara Schlick et l'Europe galante (4/7). Un rendez-vous d'happy-few que rebute en été la sur-consommation.

Abbaye, 02830 Saint-Michel. Tél. : 23-58-18-95.

Festival de Saint-Riquier

Du 15 au 24 juillet

Le pianiste d'ex-URSS Mikhaïl Rudy est ici maître des lieux. Il a invité ses connaissances et amis pour des soirées dont certaines sont consacrées à un compositeur unique. La soirée Brahms de Jean-Bernard Pommier, chef et soliste (16/7). Rudy avec l'Orchestre du Capitole, et son chef Michel Plasson dans un programme Ravel (23/7), le *Stabat Mater* de Dvorak par l'Orchestre de Lettonie et des chanteurs du cru (24/7). Un festival qui réveille la Somme...

Bureau du festival, BP. 3, 80135, Saint-Riquier. Tél. : 22-28-82-82.

Musique de chambre à Bagatelle

Du 15 juillet au 14 août

Deux violons, un alto, deux violoncelles, hautbois, basson et clarinette : c'est l'Ensemble Carl Stamitz auquel ont été confiés, en fonctions variables, et dans un répertoire allant de Weber à Milhaud, les dix concerts composant cette saison. Cinq soirées aux chandelles, les 15, 22 et 29/7, les 5 et 12/8.

Association des amis du parc et du château de Bagatelle, Hôtel de Ville, 75196 Paris, R.P., tél. : 42-76-41-35 et 42-76-44-16.

POITOU-CHARENTES

Les Académies musicales de Saintes

Du 9 au 18 juillet

Philippe Herreweghe, patron et artisan principal de ces Académies, est flamand. Ce qui se lit dans l'intitulé de ses plannings : le matin est consacré aux entretiens (on discutera cette année du «premier XIXe siècle français»). Mais les concerts d'après-midi aux «Sessions de tantôt» : mini-récitals, leçons publiques mettant en présence un élève et un maître de ces Académies. L'expression est charmante. L'initiative date de cette année. Elle vient compléter l'abondante moisson d'une manifestation qu'on intitule à regret «festival» et qui demande une disponibilité universelle au cinéma, à l'histoire, à la sociologie, à l'air du temps, à ce qui est beau. Où musique se conjugue avec qualité, et passion. Consultez le programme !

Institut de musique ancienne de Saintes, Abbaye-aux-Dames, BP. 125, 17104 Saintes cedex. Tél. : 46-97-48-48.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Aix en musique

Du 12 juin au 9 juillet

C'est le legs laissé par Alain Durel à une région dont il avait fait dans les années 70 un centre d'animations de rues documentées : l'anti-Aix embourgeoisée. Donc, les concerts sont gratuits ou accessibles aux bourses des travailleurs. *Répartis un peu partout dans la ville*, on y accède en fonction de son envie et du remplissage (record) des cours ou des cloîtres. Cela commence par la *Messe sainte Cécile* de Gounod, et se termine par *la Callisto* de Cavalli dans la cour du collège Campra (*150 F, prix unique*). Les interprètes sont à tester dans l'instant. L'ensemble est «mécéné» par la Fondation France Télécom.

Aix en musique, Espace Forbin, 3, place John-Rewald, 13100 Aix-en-Provence, tél. : 42-21-69-69, fax : 42-21-91-25.

Festival d'Aix-en-Provence

Du 11 au 28 juillet

On a l'impression, en annonçant à ce moment de l'année le programme du «premier festival lyrique de France», que tous les mélomanes en sont informés. C'est du moins ce qu'on espère en voyant se rétrécir la programmation d'année en année et les prix se maintenir à un niveau qui, en France, représente des sommets (*800 F*, première catégorie). Venez, venez les abonnés. Alors : *Euryanthe* de Weber, mise en scène Hans-Peter Cloos, direction Jeffrey Tate, avec Thomas Moser, Karen Huffstodt, Andreas Schmidt, l'English Chamber Orchestra : le rendez-vous des curieux. *Orlando* de Haendel (on le reverra cette saison aux Champs-Elysées), direction Christie, mise en scène Carsen, avec Felicity Palmer, Lynne Dawson, Jennifer Lane, les Arts florissants dans la fosse. Et la reprise d'un *Don Giovanni* dont le rôle-titre a été remplacé (William Shimmell à la place d'Andreas Schmidt, pris ailleurs comme il est dit plus haut), le Leporello de Giovanni Furnaletto, la Donna Anna d'Hillevi Martinpelto, direction Armin Jordan à la tête de l'English Chamber Orchestra. Mise en scène : Giorgio Marini : Ale ! Concerts. *Récitals. Dates* de représentation du Weber : 13, 18, 22, 26. Haendel : 16, 19, 21, 23, 25. *Mozart* : 15, 20, 24, 27. *Enfance du Christ* de Berlioz, les 11 et 12 à la cathédrale Saint-Sauveur, direction John Nelson.

Bureau du festival, palais de l'Ancien Archevêché, 13100, Aix-en-Provence. Tél. : 42-17-34-34, Fax : 42-96-12-61.

Festival d'Avignon-Centre Acanthes

Du 15 au 30 juillet

Trois compositeurs sont invités cette année pour donner des cours généraux, des cours de composition et présenter leurs œuvres – dont certaines exécutées sur place – devant les stagiaires retranchés à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Il s'agit du Britannique Harrison Birtwistle, du Français Gérard Grisey et du Suisse Klaus Huber. Du 15 au 22, Grisey parlera du timbre, du temps et de la forme. Du 15 au 30, Huber fera étudier quelques-unes de ses œuvres, dont celles qu'il a dédiées à Ferneyhough et à Nono. Du 20 au 30, Birtwistle s'attachera à quelques idées fortes : composer sans modèle ; la musique tridimensionnelle ; le théâtre et la musique ; le hasard et la structure formelle, ceci à partir de six de ses propres partitions. Des interprètes sont aussi conviés à des cours d'interprétation : le clarinettiste Alain Damiens, le violoncelliste Walter Grimmer, le percusionniste Sylvio Gualda, le pianiste Bernhard Wambach.

Centre Acanthes, 146, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 45-44-56-50. Prix du stage : 1 400 F.

Montserrat Caballé eux Chorégies d'Orange.

Festival d'art lyrique de Beausoleil

Du 25 juin au 9 juillet

Qu'est-ce donc que Christa Ludwig vient accomplir dans le cadre de ce festival ensoleillé ? Ses adieux en France, vous l'aviez deviné (9/7). Elle fera ses adieux à Salzbourg ce même été... Ici, la voix est reine, avec en ouverture Nathalie Stutzmann avec Catherine Collard et Gérard Caussé dans un programme Schubert-Brahms-Schumann (25/6), puis Mme Wendy Hoffman, mezzo elle aussi, viendra démontrer dans *les Nuits d'été* pourquoi elle a été primée au concours Reine-Elizabeth ; Krivine et l'Orchestre de Nice lui donneront la réplique (3/7). Ensuite, *le Voyage d'hiver* par Van Dam. A Beausoleil ! (6/7).

Bureau du festival, boulevard de la République, 06240, Beausoleil. Tél. : 93-86-54-22. Fax : 93-71-55-05.

Les Nuits d'été de Magalone

du 22 juin au 9 juillet

Concerts à ciel ouvert dans la cour de la bastide. *Récital* de Paul Badura Skoda sur pianoforte (22/6), programme Gesualdo, Stravinsky, Maxwell Davies, Guerinel, Monteverdi, Ohana par l'Ensemble Musicatreize de Roland Hayrabedian (2/7), récital de clavecin d'Olivier Baumont (6/7), récital de piano Jean-Efflam Bavouzet avec toute une *seconde partie consacrée à Schumann* (9/7).

Bastide de Magalone, 245, boulevard Michelet, Marseille 9e, tél. : 91-39-28-28.

Les Nuits du Théâtre antique d'Orange

Du 19 juillet au 25 août

Pas de panique. Le Théâtre antique cet été sera surpeuplé. Car, s'ajoutant aux vieilles Chorégies (*lire ci-dessous*), voici une nouvelle programmation classique (il y a aussi Paolo Conte, Vanessa Paradis, Johnny Hallyday) avec des stars comme s'il en pleuvait. Montserrat Caballé et José Carreras avec le Liceo de Barcelone (19/7), la *Neuvième* de Beethoven par des chanteurs du Bolchoï, le Royal Philharmonic Orchestra, direction Sir Yehudi Menuhin (20/8), Temirkanov et le Philharmonique de Saint-Pétersbourg dans un programme d'hommage à Tchaïkovski (25/8).

Les Chorégies d'Orange

Du 17 juillet au 7 août

Et voici nos bonnes vieilles Chorégies et deux productions monumentales : *Traviata*, direction Plasson avec l'Orchestre du Capitole de toulouse, avec Kathleen Cassello, Roberto Alagna, Paolo Coni, mise en scène de Francesca Zambello (17 et 20/7) ! *Otello* par le Philharmonique de Nice dirigé par Alain Guingal, mise en scène Andrei Serban, avec Nina Rautio, Vladimir Atlantov et Alain Fandary (7/8, 21 h 30).

Chorégies, BP 205, 84107 Orange Cedex. Tél. : 90-34-24-24 et 90-34-15-52. Minitel 3615 THEA CHORÉGIES.

Festival international de quatuors à cordes du Lubéron

Jusqu'au 9 septembre

Il fallait bien que le quatuor à cordes eût son festival, lui qui a donné lieu à tant de *séries de concerts en saison. Les meilleurs* sont là, de la nouvelle génération, et donnent chacun de leur programme *trois fois* : à l'*église* du Goult, dans l'abbaye de Silvacane et à l'église du Roussillon. Les troupes, par ordre d'arrivée : Quatuor Fine Arts, Vogler, Sine Nomine, Parisii, Ravel, Erato, Eder et Parisii à nouveau, pour la fin de son intégrale des *quatuors* de Beethoven.

Amis de la musique du Lubéron, 84220 Roussillon. Tél. : 90-75-89-60.

Festival international de La Roque-d'Anthéron

Du 31 juillet au 22 août

Boulimie grandissante à La Roque qui n'est plus, voilà belle lurette, le royaume du seul piano. On y sacrifie à la mode des anniversaires (Grieg, Tchaïkovski, Rachmaninov, dont les grands concertos seront exécutés avec l'orchestre sibérien de Novossibirsk par Engerer, Freire, Orozco...). On y propose un panorama des œuvres pianistiques de Debussy, sur *pianos d'époque, et des cours d'interprétation* sur cette question. On se propose d'y faire apprécier Schubert tour à tour *sur piano moderne* et *sur pianoforte*. On inaugure un nouveau lieu de concert : les carrières de Rognes, propices à l'atmosphère de *l'Amour sorcier*, première version (5/8). On annexe l'abbaye de Silvacane pour écouter Christophe Rousset dans Couperin, Davitt Moroney dans Bach, Rinaldo Alessandrini dans Scarlatti. On s'offre une première exécution d'une œuvre de ... Schumann, *le Pèlerinage de la Rose* pour solistes, chœur et piano (Alain Planès). On se donne à rêver du romantisme au sommet avec un cycle des grands chœurs de Brahms, Berlioz, Schumann, Schubert, Reger. On organise une petite fête sympathique pour célébrer l'Europe des jeunes pianistes, qui se terminera à 24 mains (14/8). Et les portes resteront ouvertes *pour que le profane s'ébahisse aux masterclasses* des caciques en résidence : les pianistes Gyorgy Sebok, Claus-Christian Schuster, Jean-Claude Pennetier et le violoncelliste Martin Horstein.

Bureau du festival, parc de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : 42-50-51-15, 51-18 ou 58-21. Fax : 42-50-48-89.

Festival de Menton

Du 2 au 30 août

C'est l'un des derniers festivals où le smoking reste de rigueur. Et pour un public chic, réuni sur le parvis Saint-Michel, les stars sont de rigueur. Cette année : Dezsö Ranki (23/8), Sandor Vegh (26/8), Barbara Hendricks (30/8). Mais il y a aussi Philippe Bianconi (5/8) ou l'Octuor de la Philharmonie de Berlin (12/8).

Palais de l'Europe, avenue Boyer, BP 111, 06503, Menton Cedex. Tél. : 93-35-82-22 et 93-57-57-00.

Les XXXVIIIes Nuits de la citadelle de Sisteron

Du 21 juillet au 10 août

Musique, danse, théâtre, arts plastiques. En catégorie 1 : Jean-Marc Luisada dans Beethoven, Debussy et Chopin (2/7), le *Magnificat* de Bach et le *Gloria* de Vivaldi par l'Orchestre de chambre de Lituanie (27/7). L'Orchestre de chambre de la Communauté européenne (5/8), l'Octuor de la Philharmonie de Berlin dans Mozart et Schubert (10/8). Danse : *le Lac des cygnes* par le grand ballet classique de Moscou (24/7). Théâtre : *le Riche convoité*, de Goldoni, avec Michel Galabru, mise en scène François Sayad (31/7). Exposition Paul Arène du 19 juin au 18 juillet.

Pavillon A. T. M., place de la Cathédrale, 04200 Sisteron, tél. : 92-61-06-60, fax : 92-61-29-54.

RHONE-ALPES

Festival des Arcs

Du 11 juillet au 15 août

Animation culturelle parallèle à des stages sportifs de haut niveau : l'idée des Arcs a vingt ans. Elle sera fêtée cet été dignement au gré de 40 concerts répartis sur 28 jours. Musique de chambre de rigueur. La liste des interprètes invités tient une page entière, du clarinettiste Arrignon à Zimansky, violon. A chacun de vous d'accéder jusqu'à eux.

Musique et Danse aux Arcs, 94, boulevard du Montparnasse, 75014. Tél. : 43-27-95-24.

Musicades de Lyon

Du 30 août au 11 septembre

C'est la cinquième édition d'un festival international de musique de chambre qui partage ses activités entre concerts et master classes, animations didactiques, répétitions publiques. La direction des activités est confiée pour la troisième *année à l'altiste Bruno Giuranna, professeur* à Berlin, et Crémone, directeur du Festival de Sarasota en Floride. Ses *assistants sont le pianiste Christian* Ivaldi et le violoncelliste Alain Meunier. La programmation des concerts se veut «tout public», qui mêle *Carnaval des animaux* et *Histoire de Babar* (5/9) à *l'Histoire du soldat* (4/9), aux grands sextuors et octuors romantiques, aux trios de Brahms, au *quatuor* de Schnittke (9/9). Les répétitions ont lieu au Conservatoire national supérieur, de 10 heures à 17 heures (un forfait doit être acquitté pour l'entrée) ; les master classes s'y déroulent également, ès qualité. La formule semble si convaincante qu'elle recueille le soutien de la ville, du ministère de la culture, des conseils général et régional, ainsi que le mécénat de la Caisse des dépôts.

Musicades, 4 rue Sainte-Catherine, 69001 Lyon, tél. : 78-39-28-41, fax : 78-39-89-56.

➡



SAISON 93-94

ABONNEZ VOUS !

NUMÉRO VERT 05 42 67 57

252, rue du Fg Saint-Honoré
75008 Paris

هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

➡

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Festival d'opéra de Munich
Du 1er juillet au 8 août

L'habituel bouquet aux mille parfums, composé par un choix d'œuvres inscrites à l'immense répertoire de l'Opéra munichois. Le lieu où il faut aller pour se recycler sur Verdi (une *Traviata*, direction Roberto Abbado), Strauss (une *Femme sans ombre*, direction Horst Stein, un *Chevalier à la rose* mis en scène par Brigitte Fassbaender), Wagner (Janowski dirige la *Walkyrie* et Peter Schreier *les Maîtres chanteurs*). Sans oublier Mozart, bien représenté cet été par un *Don Giovanni*, une *Flûte*, un *Cosi*... Les festivités commencent par la *Lady Macbeth de Mzensk* de Chostakovitch, que Volker Schlöndorff avait mis en scène pour Francfort cette saison.

Münchner Opernfestspiele, Max-Joseph-Platz 2, 0/W-8000 München 22. Tél. : 19-49-89-221316, fax : 89-2289113.

Ansbach

Semaines Bach
Du 23 juillet au 1er août

Entre château et église gothiques, cette petite ville bavaroise de 30 000 habitants doone rendez-vous aux amonreux dn Cantor et leur propose comme stars : Viktoria Mullova et Maurice Bourgue dans les concertos pour violon et hautbois (23-24/7), Peter Schreier dirigeant la *Passion selon saint Jean* (28-29/7), Marie-Claire Alain à l'orgue (29/7), les cantates de jeunesse par Musica Antiqua Köln (29-30/7), Andras Schiff au piano dans les *Suites françaises* (30-31/7), Eric Ericson dirigeant la *Messe en si* (31/7 et 1/8). Sans oublier une curieuse incursion du Hilliard Ensemble dans le *Trivium* d'Arvo Pärt (25-7).

Bachwoche Ansbach, Postfach 1741, D/W-8800 Ansbach. Tél. : 19-49-981-51247, fax : 981-51390.

Bayreuth

Festival Richard Wagner
Du 25 juillet au 28 août

L'édition 93 des solennités wagnériennes est marquée par la nouvelle production de *Tristan et Isolde* dans une mise en scène de Heiner Müller et des costumes de Yohji Yamamoto : grand «coup» médiatique, en tout cas. Et peut-être événement artistique. Restent, en l'absence d'un *Ring*, le *Tannhaüser* de Wolfgang Wagner, direction Runnicles, le *Vaisseau fantôme* de Dieter Dorn, direction Sinopoli, le *Parsifal* de Wolfgang Wagner encore, direction Levine, le *Lohengrin* de Werner Herzog, direction Peter Schneider.

Richard-Wagner-Festspiele, Postfach 10 02 62, 0/W-8580 Bayreuth 1. Tél. : 19-49-921-20221.

AUTRICHE

Eté styriate à Graz
Du 26 juin au 17 juillet

Le lieu et le son – l'été styriate a choisi ce mot d'ordre pour des programmes admirablement balancés, et tous personnalisés : «Voyage à Prague» (de Mozart à Dvorak par le Quatuor Domus avec piano de Londres, 26/6) ; «Voyage en Italie» (Wolf, Strauss, Tchaïkovski par l'Orchestre de chambre d'Europe, 2/7) ; «Capriccio», avec des madrigaux de Monteverdi par Guillemette Laurens (10/7) ; «Lamento» (11/8) et autres «Vêpres vénitiennes» (13/7) ou «Folies d'Espagne» avec Jordi Savall (16 et 17/7). A la tête de l'Orchestre de chambre d'Europe (28 et 29/6), mais aussi du Chœur Schoenberg et de son Concentus Musicus viennois dans un formidable programme Mozart, Nikolaus Harnoncourt est plus qu'un invité de marque.

Styriate, Palais Attems, Sachstrasse 17, A-8010 Graz. Tél. : 19-43-316-81-29-41, fax : 877-38-36.

Salzbourg

Du 23 juillet au 31 août

Ne pas oublier que le plus prestigieux des festivals européens de musique débute traditionnellement par le théâtre. Avec notamment cette année *Coriolan*, de Shakespeare, mis en scène par Deborah Warner, avec Bruno Ganz (du 27/7 au 8/8). Et, toujours, le *Jules César* de Peter Stein, dans l'architecture naturelle du Felsensteinschuhle (du 15 au 29/8).

Opéras : un nouveau *Cosi* de Mozart dirigé par Dohnanyi (mise en scène à déterminer) avec Jennifer Larmore, Cecilia Bartoli, Bruce Ford, Jeffrey Black, Ferrucio Furnaletto (du 29/7 au 7/8). La reprise de *la Flûte*, où triomphe la direction de Bernard Haïtink (du 1er au 29/8). Toujours de Mozart, *Lucio Silla*, direction Cambreling, mise en scène Peter Mussbach (25, 28 et 30/8), un nouveau *Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, direction Harnoncourt, mise en scène Jürgen Flimm, avec le Concentus Musicus dans la fosse du Grosses Festspielhaus (du 24/7 au 18/8). A la Residenzhof (prévoir des vêtements chauds !), et toujours de Monteverdi, un nouvel *Orfeo*, direction Jacobs, mise en scène Wernicke (du 26/7 au 26/8). Le *Falstaff* de Verdi, mis en scène par Ronconi, transfuge des Pâques salzbourgeoises sous la direction de Solti (du 10 au 30/8). La reprise de la *Salomé* de Strauss montée par Bondy et dirigée par Dohnanyi, avec Catherine Malfitano dans le rôle-titre (du 13 au 18/8). En version de concert, enfin, l'*Ulisse* de Dallapiccola, direction Zender (19 et 22/8), et *Prometeo*, de Nono (12 et 13/8). Beaucoup, beaucoup d'admirables concerts, *récitals*, *sérénades* – *le style* maison, inimitable – et beaucoup plus de musique contemporaine encore que l'an passé avec un grand cycle Kurtag-Ligeti. La griffe *Mortier continue à s'imprimer*, *malgré* les difficultés économiques.

Festpielhaus, Kartenbüro, Herbert von Karajan Platz 11, 5020, Salzbourg. Tél. : 19-43-662-80-45-361.

FINLANDE

Festival de musique de chambre de Kuhmo
Du 16 juillet au 1er août

Grand rassemblement des musiciens du cru (Quatuors Tale, Petersen, Sibelius, Trio Grieg, mais aussi Christian Ivaldi et Natalia Gutman) dans une espèce de camp retranché tout alloué aux délices de la musique de chambre, sans équivalent en Europe : cinq concerts par jour, de l'église à l'école en passant par les salles de concert plus traditionnelles, 150 artistes réunis autour de trois têtes de chapitre : Mozart, Brahms et Boccherini. Les journées du 16 et du 17 seront consacrées à l'exécution non stop, pendant vingt heures, des *Vexations* d'Erik Satie pour piano. Nuit blanche garantie. Les Finnois ont l'habitude.

Kuhmon Kamarimusiikki, Torikatu 39, SF-88900 Kuhmo. Tél. : 18-358-86-520936, fax : 358-86-521961.

Festival de Turku
Du 6 au 15 août

Turku est le lieu où la musique ancienne se réveille en Finlande (participation cette année du Hilliard Ensemble). C'est aussi l'endroit où se produisent les artistes nationaux dans les événement institutionnels de l'été : Matti Salminen avec l'Orchestre local, l'Orchestre de chambre d'Europe, dirigé par Paavo Berglund, dans des symphonies de Sibelius, le pianiste Olli Mustonen...

Fondation du Festival (Turun musiikkjuhlasaatiö), Uudenmaankatu 1, SF-20500 Turku. Tél. : 19-358-21-511162, fax : 358-21-313316.

GRANDE-BRETAGNE

Festival d'opéra de Glyndebourne
Du 21 juin au 22 juillet

Malgré les hauts et les bas d'une manifestation qui s'est voulue ultra-élitiste avant de ratisser au plus large, puis de subir la récession, voici une programmation fort attractive : *Beatrice et Benedict*, de Berlioz, avec Anne Sofie von Otter et Dow Upshaw, direction Andrew Davis (21, 23 et 25/6). *Fidelio*, de Beethoven, avec Julia Varady, direction Tennstedt (22, 24 et 26 juin). *La Veuve joyeuse*, de Lehar, avec Carol Vaness et Thomas Hampson (18, 20, 22/7).

The Box Office Manager, Glyndebourne, Lewes, East Sussex BN8 5UU, Grande-Bretagne. Tél. : 19-44-71-928-8800.

Il Seminario musicale
GÉRARD LESNE, contralto

13 JUIN - ÉGLISE DE MÉRY-SUR-OISE (95)
Couperin : Office du Mercredi saint (Lesne-Dugardin-Cabré)

18 JUIN - COLLÉGIALE DE CHAMPEAUX (77)
22 JUIN - ST-PIERRE-LE-JEUNE - STRASBOURG
Pergolèse et Scarlatti : Salve regina et Stabat mater (Gens-Lesne)

11 JUILLET - STE-RESTITUDE - CALENZANA - CORSE
12 JUILLET - ÉGLISE DE ST-GUILHEM-LE-DÉSERT (34)
Bononcini, Caldara, Scarlatti : cantates italiennes (Lesne)

17 JUILLET - BASILIQUE NOTRE-DAME - BEAUNE (21)
19 JUILLET - ABBAYE DE ST-AMAND-DE-COLY (24)
Scarlatti : motets à voix seule (Lesne)

24 JUILLET - PETIT TEMPLE - NIMES
Monteverdi : motets à trois voix (Lesne-Benet-Cabré)

27 JUILLET - ST-GERMAIN-DES-PRÉS - PARIS
29 JUILLET - ÉGLISE DE FOUSSAIS (Vendée)
Pergolèse et Scarlatti : Salve regina et Stabat mater (Gens-Lesne)

Fondation France Télécom / Conseil régional d'Ile-de-France
DRAC Ile-de-France / Conseil général du Val-d'Oise

Festival international d'Edimbourg
Du 15 août au 4 septembre

C'est un très grand festival, très subtilement conçu autour de thèmes un peu désinvoltes et d'artistes incontestables. Ainsi, la couleur est donnée d'emblée par une ouverture partagée entre *I Due Foscari*, de Verdi (16 et 18/8), et un programme partagé entre les opéras de chambre de Craig Amstrong (*Anna*) et *Tourist Variation*, de James Mac Millan (17, 18, 20 et 21/8). On ira très vite ebercher Verdi à la fin de sa vie (reprise du *Falstaff* du Welsh Opera, mis en scène par Peter Stein, que l'on a vu avec ravissement à Paris, 2 et 4/9). On fera un long détour par les chorégraphies de Mark Morris (17, 19, 21, 23/8) pour atterrir sur Bill T. Jones (28 et 29/8), en passant par Peter Sellars dans «ses» *Perses* d'Eschyle, que l'on verra au Festival d'automne (16 et 21/8), *Dr Faustus Lights the Lights*, de Robert Wilson, d'après Gertrud Stein (25 et 28/8), trois pièces de Lenz (31/8 et 2, 3, 4/9), le *Jules César* de Stein venu de Salzbourg (1 et 2/9). On avait oublié une soirée *Château de Barbe-Bleue/Erwartung* (28 et 29/7), tant et tant d'orchestres, de solistes en concert, l'accent mis sur Janacek et Schubert... Les bonnes idées foisonnent.

Edinburgh International festival, 21 Market Street, Edinburgh EH1 1BW. Tél. : 19-44-31-225-5756, fax : 31-226-7669.

ÉTATS-UNIS

Ravinia
Jusqu'au 6 septembre

«L'été, il faut être à Ravinia.» Le slogan est à l'image de ce jamboree comme seuls les Américains restent capables d'en imaginer. Nostalgies hippies et programmation sans concessions : on s'allonge dans l'herbe pour écouter, on est des milliers, *mais ce qui s'achappe du pavillon* acoustique construit par les meilleurs spécialistes de la grande musique en plein air vaut en précision et en *qualité* ce qu'offrent les *salles les plus intimes* et *les plus sophistiquées*. Enfin, un miracle consensuel. S'y trouvent côte à côte le Beaux Arts Trio et Harry Belafonte, Joan Baez et une sacrée série de concerts du Symphonique de Chicago, de l'Orchestre d'Israël, Fats Domino et Les Arts florissants de William Christie. C'est le mélange, c'est l'Amérique, ça a lieu tous les jours, et des navettes sont prévues pour éviter l'engorgement depuis Chicago. Les enfants sont conviés à montrer leur talent, et les artificiers : c'est tout un style. Ah, si Aix-en-Provence se trouvait à quelques encablures de Chicago !

Ravinia Festival, P.O. Box 896, Highland Park, IL 60035. Tél. : 19-1-312-7284642, fax : 708/433-4582.

HONGRIE

Fondation Mozart
Du 7 au 22 août

Après sa section pascale à Prague, l'Académie Mozart se transporte dans la capitale hongroise et élit domicile dans le théâtre Art nouveau Arany-Janos. Là sera donnée en coproduction avec Bonn la création *Rapunzel*, opéra de Lou Harrison mis en scène par Peter Oskarson, direction Dennis Russel Davies. Mais les espoirs de la musique de demain, formés dans cette académie européenne, se produiront aussi au cours de neuf autres soirées. Sur le principe de Marlboro – qui a beaucoup inspiré le créateur de cette fondation, Alain Coblence, – les élèves jouent en compagnie de leurs maîtres : Dezo Ranki, Maurice Bourgue, Alexandre Lonquin, Antony Newman, Charles Rosen, Parcal Moraguès.

1370 Avenue of the Americas, New York, NY 10019. Tél. : 19-1-212-518-1010, fax : 212-856-0831. A Paris, fax : 42-61-01-05.

ITALIE

Académie de Sienne
Du 27 juillet au 2 août

Le 250e anniversaire de la naissance de Boccherini occupera considérablement la vénérable Academia Chigiana, avec des concerts, un congrès international, dont les réunions se répartiront sur la durée du festival, accompagnées de concert. Mais Sienne est aussi l'instigateur d'un concours de jeunes interpretes dans des disciplines différentes chaque année. Pour 1993, Esa-Pekka Salonen a été sacré meilleure baguette par la critique internationale : il fera ses preuves au soir du 30 juillet. Mais, dès le 28, une drôle de soirée réunira le *Rakoj* de Moussorgsky à celui de Chostakovitch – d'absolues raretés musicologiques – avec un peu d'Ennio Morricone. Un hommage au flûtiste Severino Gazzelloni, disparu cette année, et à Petrassi *pour son 90e anniversaire* (31/8) complétera le raffiné ragoût.

53100 Siena, Via di Citta 89. Tél. : 19-39-577-48152.

Festival Rossini de Pesaro
Du 9 au 20 août

Où peut-on comparer avec toutes les assurances *de la plus sévère fidélité au texte* l'*Armide* de Rossini avec celle de Lully vue au Théâtre des Champs-Elysées ? A Pesaro, évidemment, ville natale de Rossini, et siège d'une fondation qui établit patiemment l'édition critique de l'œuvre en son entier. Luca Ronconi règle cette année la mise en scène de cette *Armide*, dirigée par Piero Monti au pupitre des musiciens de l'Opéra de Bologne (les 9, 12, 14 et 17/8). En alternance, et dans une autre salle (celle du Palafestival), un beau *Maometto II* s'avance, direction Gelmetti, mise en scène Pizzi, avec Cecilia Gasdia (les 10, 13, 16 et 20/8). Très amusant concert, le 19, à plusieurs voix et mettant ensemble des airs inédits ou que Rossini a ajoutés ou prévu d'intervertir dans ses œuvres entre 1812 et 1829. Il y a aussi le ➡

J A Z Z

La question n'est plus : à quoi bon tant de festivals ? Ni même pourquoi, ou comment ? La question est ailleurs : la musique a-t-elle sa place dans les festivals de musique ? Quelle musique ? Quelle idée de la musique ? Quel reste de musique ? C'est la seule question qui explique la persistance des festivals, leur nombre égal à celui de l'an passé, leur insistance. On continue de vouloir voir la musique, son geste, ses corps, et l'on continue de tenter le diable du souvenir. Les festivals ne sont pas seulement de pittoresques et bruyants marronniers (comme Cannes, Roland-Garros ou le Salon du livre). Pas seulement une illusion auditive en trompe-l'œil. Non plus qu'un lieu maigre de reconnaissance et de légitimation.

Ce sont des rêves qui passent. Un cirque de Fellini qui s'installe et s'en va, une heure de rendez-vous et la comédie de la mémoire.

FRANCE

Calvi

Calvi Jazz Festival
Du 13 au 19 juin

Plage, polyphonies corses, débats coloniaux et farniente philosophique pour Alain Brunet (le 13), Vander le père (le 14), Pandras le fils (le 17), Le Lann lui-même et Petrucciani (le 18) avant la jamification finale du 19. Un festival dont les habitués disent que ses conditions favorisent l'épanouissement de la belle musique. On les comprend.

Renseignements, tél. : 95-65-16-67.

Vienne

Jazz à Vienne
Du 19 juin au 13 juillet

Les 19, 20, 22, 25 et 26 juin, au Théâtre antique, création de la «Carmen Jazz» mise en scène par André Serré, décorée par Max Schoendorff et dirigée par Ivan Julien. Le rôle titre est tenu par Dee Dee Bridgewater, ce qui rend l'aventure piquante. Dès le 1er juillet, les choses instrumentales commencent (John Pizzarelli, la new coqueluche des producteurs), avec mention spéciale pour le 3 (Horace Silver, Ahmad Jamal), le 5 (Carla Bley, Charlie Haden Quest), le 6 (Joe Henderson), le 7 (Al Jarreau et David Sanborn, les deux font la paire, prévoir un bœuf au finale, les attachés de presse font des mines, donc c'est sûr), le 12 (J.-J. Milteau, génie de l'harmonica précède les hululements funky de Jonasz). La famille McLean (père et fils) et Los Van Van clôturent la marche les 12 et 13, lorsque les choses deviennent sérieuses dans le Tour de France. Se munir de doudounes, riflards, tupperwares et bouteilles plastiques de sangria.

Renseignements, tél. : 74-85-00-05 et 74-85-12-62.



Charlie Haden (ici avec Geri Allen et Paul Motian) au Festival de jazz à Vienne, et à Paris au New-Morning.

Paris

Jazz en juin
Du 22 au 25 juin

Griffin (le 22), Antonin Hart (23), Humair-Jeanneau-Texier (25), programme solide de début des hostilités. Paris capte au passage les baladins de l'été. Voir large.

Auditorium du Châtelet. Renseignements, tél. : 45-27-89-33.

Festival All Stars du New Morning
Du 1er au 29 juillet

Louer au mois dans les petits hôtels du dixième, prendre table dans les brasseries typiques, s'habiller en zazou, prévoir un budget raisonnable, traîner l'après-midi au bord du canal Saint-Martin, réserver sa table au New Morning, se faire adresser son courrier rue des Petites-Ecuries, se munir d'un cheval (les chevaux réformés de corridas sont très abordables) et se faire le festival le plus chic et le plus varié de l'été : Defunkt (2), Steps Ahead (5-6), Kenny Garrett (7), Carla Bley (8), Brecker Brothers (12), Charlie Haden (17), Yellow Jackets (19), Hermeto Pascoal (20), Zawinul Syndicate (21), Elvin Jones Jazz Machine (23), John Scofield (26-27), McLaughlin (28-29). Pourquoi faire des kilomètres et ingurgiter pans bagnats et rosés acides ? Le bonheur commence à la Porte Saint-Martin.

New Morning, 7/9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 45-23-51-41.

JVC Halle That Jazz
Du 2 au 10 juillet

Grande *revue des troupes* et des *effectifs*. Le JVC à La Villette s'impose définitivement comme la date d'inauguration des vastes tournées. Bireli (2), ONJ *plus Griffin* (3), *Tito Puente* (4), *Jimmy* Smith (5), Abbey Lincoln et Nina Simone (7), Etta James (8), Joe Henderson et Wynton Marsalis (9), Santana (10) ne sont que les locataires principaux de l'espace Miles Davis. En salle Boris Vian et au club studio 5, les choses ne sont pas moins intéressantes, d'Aldo Romano à Bernard Lubat, elles peuvent même être autrement menaçantes.

Renseignements, tél. : 40-03-75-75.

Samois-sur-Seine

14e Festival Django Reinhardt
Du 25 au 27 juin

C'est le quarantième anniversaire de la mort de Django, mon frère. Partie de campagne et congrégation manouche, mon frère. Samois est la petite commune où Django s'adonnait à la pêche à la ligne, mon frère. L'hommage annuel est digne, gai et rendu par des musiciens d'envergure (Bireli Lagrene, Jim Hall, Arturo Sandoval, Didier Lockwood, Babik Reinhardt).

Renseignements, tél. : [1] 64-24-64-82.

Rennes

Les Tombées de la nuit
Du 3 au 10 juillet

Programme atypique, donc suscitant ! Ducret (3), Lazarevitch (4), Kassap (5), Charial (6), Okay Temiz (7), Pifarély, Deschepper et trois violons (8), Eric Le Lann (10). Curiosités et sons décalés. Derrière les programmes de festival (ou devant), ce qui *apparaît, c'est l'idée*. C'est même ce qui déprime, le plus souvent, cette apparition, quand il ne s'agit pas d'invention comme à Rennes.

Renseignements, tél. : 99-30-38-01.

Sorgues

Jazzin'Sorgues
Du 7 au 11 juillet

Après pas mal d'innovations (Antony *Ortega, il y a deux ans*), *Sorgues rentre* dans le rang. C'est normal, normalisé, Frank Wess (le 7), Ahmad Jamal et Elvin Jones (10) et les Brecker Brothers (11) *font de beaux restes. La cour* et les platanes sont enchanteurs.

Renseignements : centre culturel André-Malraux, château Gentilly, 84700 Sorgues.

Francheville

4e Festival de jazz
Du 25 au 27 juin

Aux portes de Lyon, un festival qui programme *Laurent de Wilde*, *Sixun*, *Barre* Phillips, Texier et Humair inspire le respect. A suivre, c'est la quatrième édition.

Renseignements, tél. : 78-59-58-08.

Franche-Comté

Jazz en Franche-Comté
Du 26 juin au 10 juillet

Concerts à Vesoul (André Janme le 25 juin), à Lons-le-Saonier (Vander et Safy Boutella, le 10), à Baume-les-Dames (big band de Pontarlier, le 4, suivi de ceux de Vesoul et d'Arbois, c'est *bizarre cette floraison de big* ➡

➡

Chœur de chambre de Prague dans les *Cinq chœurs sacrés* (le 11), le concert du Radio-Sinfonique de Stuttgart dans trois ouvertures (le 15), et même un récital du pianiste Maurizio Pollini (21).

Teatro Rossini, Piazza Lazzarini, 61100 Pesaro. Tél. : 18-39-721-33184, fax : 721-30978.

Taormina
Du 3 au 7 septembre

Les basses eaux de l'économie italienne, ajoutées aux difficultés particulières d'un festival sicilien, ont en pour effet de rendre impossible cette année toute production scénique au Théâtre antique. La production des grands opéras wagnériens se poursuivra l'an prochain, si tout va bien. Mais Sinopoli, directeur musical, est toujours là avec son Orchestre Philharmonia. Dans une *Deuxième* de Mahler avec Margaret Price, le 5, dans le *Requiem* de Verdi, toujours avec Margaret Price, le 7. Svetlanov aura ouvert les festivités dans les *4e* et *5e Symphonies* de Tchaïkovski (le 3).

Via Pirandello 31, 98039 Taormina. Tél. : 19-38-942-21-142, fax : 942-23-348 (places disponibles dans les FNAC).

SUISSE

Lucerne
Du 14 août au 8 septembre

Impossible d'énumérer les bons moments réservés par ce festival multidirectionnel à un public huppé. Il s'agit plutôt d'une saison d'été, d'ailleurs. Ainsi ponctuée, pour beaucoup résumer : la *Missa festiva*, de Monteverdi (15/8) ; création d'un concerto pour violon de Denissov par Igor Oïstrakh (17/8) ; Pletjnev, l'Orchestre national russe, Frank Peter Zimmermann (20/8) ; œuvres de chambre de Schnittke par le Quatuor Tale et Irina Schnittke (21/8) ; le *Stabat Mater*, de Dvorak, avec Lucia Popp, direction Sawallisch (21/8) ; Midori dans le *Concerto pour violon* de Tchaïkovski, *Orchestre* d'Oslo, *direction* Mariss Jansons (27/8) ; encore des œuvres de chambre de Schnittke aux deux concerts du 28/8 ; Kissin dans le *3e Concerto* de Prokofiev, Orchestre de Berlin, direction Abbado (30/8) ; Lilya Zilberstein avec les mêmes dans le *3e* de Rachmaninov et, toujours le compositeur russe, pour une soirée d'hommage avec *Aleko* et la *2e Symphonie*, par l'Orchestre et les solistes du Bolchoï (3/9) ; *Concertos pour piano* et *violon*, de Schnittke, *Iolanta*, de Tchaïkovski (4/9) ; Barenboïm au pupitre depuis son piano de la Philharmonie de Berlin dans le *3e Concerto* de Beethoven et la «Pastorale» (6/9) ; *les Cloches, les Vêpres* et le *3e Concerto* de Rachmaninov par les *musiciens* de Saint-Pétersbourg, Nelson Goerner au clavier (8/9).

Festival international de musique, Hirschmattstrasse 13/Case postale CH-6002 Luzern. Tél. : 10-41-41-23-35-62, fax : 41-23-77-84.

SUÈDE

Festival d'opéra de Drottningholm
Jusqu'au 4 septembre

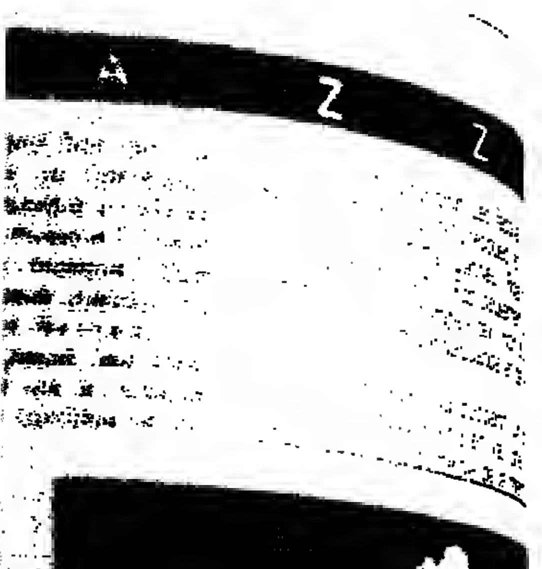
Pour ceux qui passeraient aux abords du beau théâtre XVIIIe où Ingmar Bergman filma sa *Flûte enchantée* près de Stockholm, trois spectacles amusants sont prévus en alternance : une pantomime sur *Figaro* d'après Beaumarchais (27 et 28/8, 4/9). *Zémire et Azor*, de Grétry – la production sera hébergée aux Champs-Elysées à Paris cet hiver, – dans la mise en scène de John Cox (du 13 au 24/8) ; une nouvelle production d'*Una cosa rara*, de Martin y Soler, œuvre rare dans tous les sens du terme (10/7 au 8/8).

Drottningholms Slottsteater, Box 270 50, S-102 51 Stockholm. Tél. : 19-46-8-660-82-25, fax : 665-14-73.

Royal Palace Music Festival
Du 5 juillet au 3 septembre

L'Orchestre de chambre de Suède se produit dans ses salles du Palais et de la Chapelle royale de Stockholm avec de grands solistes (Jessye Norman, Barbara Bonney, Francisco Araiza, Olli Mustonen, etc.). Musique pour petits ensembles au Musée des Antiquités.

Royal Palace Music Festival, Royal Palace S-111 30 Stockholm. Tél. : 19-46-8-10-22-47, fax : 8-21-59-11.





RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

➡

bands), à Dole, avec Dee Dee Bridgewater, et Ahamd Jamal (le 2), etc.

Renseignements, tél. : 81-83-39-09.

Saint-Martin-de-Crau

Festival Mimi

Du 8 au 11 juillet

Nuit de la mémoire (8), nuit des têtes dures (9), nuit pop moderne (10), nuit des provisions pour la route (11), tous les soirs après le concert Art Toung (cinéma expérimental), noms de groupe à coucher dehors. L'affaire est entendue, Saint-Martin-de-Crau vaut le détour.

Renseignements, tél. : 91-33-52-43.

Le Touquet

Festival de la Côte d'Opale

Du 8 au 25 juillet

Un festival inscrivant à son programme une nuit du funk (le *9* à Boulogne-sur-Mer), Jean Guidoni (le 10), Johnny Hallyday (le 11 à Berck), la Compagnie Lubat avec Jo Privat et Benat Achiary (le 13 au Portel), Jean-Jacques Milteau et Jean-Michel Kajdan, Didier Lockwood et Roland Dyens, Petrucciani et Joachim Khun, ne peut être foncièrement mauvais.

Renseignements, tél. : 44-88-06-06.

Andernos (Gironde)

Jazz à Andernos

Du 11 au 18 juillet

Stage de batterie et percussions pour 150 instrumentistes en présence d'Al Foster (il tourne avec Joe Henderson), hommages à Piaf, Montand et Trenet sur des orchestrations originales de Martial Solal (le 16), et pour ceux que les demi-aventures effraient, Carte vermeil avec Lionel Hampton, Michel Legrand et Marc Michel. Les programmations vermeil ne sont pas question d'âge, mais d'esprit.

Renseignements, tél. : 56-61-74-13.

Nice

JVC Grande Parade du jazz

Du 13 au 24 juillet

Naguère, c'est La Haye qui tenait ce rôle, de revue exhaustive des troupes de l'été dans un certain climat (scènes simultanées, atmosphère bon enfant, fête scolaire, jardins musicaux). Impossible de citer le programme des trois podiums de Nice. C'est le jazz en tournée dans sa splendeur. Pour mémoire, ceux qu'on ne verra pas partout : Pat Metheny, Etta James, John Hendricks, Galliano, et George Wein, bien sûr, *organisateur, pianiste, gastronome, mais* surtout chanteur.

Renseignements : Office de tourisme de Nice, tél. : 93-87-60-60.

Bayonne

Jazz aux remparts

Du 15 au 18 juillet

Programme pour familles et enfants sages. B. B. King, Jimmy Smith et Stéphane Grappelli (accompagné par «le meilleur big band des mondes habités») sont partout, aucune raison qu'ils ne soient pas aussi à Bayonne. On noterait la fine présence de Ray Bryant (le 16) et Hank Jones (le 17), si la perspective de les entendre n'importe comment, dans le va-et-vient festif de clients capricieux (ainsi de Herb Geller, naguère) ne rendait le fait aussi réjouissant que de programmer Glen Gould sur la scène variétés des Vingt-Quatre Heures du *Mans*.

Renseignements : 59-55-85-05.

Martigues

XVIIIe Festival

Du 15 au 24 juillet

Au milieu de sambistes et de bluesmen, le Workshop de Lyon, le seul groupe de free jazz qui joue depuis aussi *long*temps que Lionel Hampton.

Renseignements, tél. : 42-44-43-21 et 42-49-39-40.

Antibes-Juan-Les-Pins

XXXIIIe Festival international de jazz

Du 15 au 28 juillet

Parfois un programme, surtout une institution comme Antibes, donne l'impression d'imperceptiblement détonner. Julia Migenes est au même programme que Dee Dee Bridgewater (20), on annonce une messe «free gospel», et Nigel Kennedy (le 28) succède à Michel Petrucciani (le 27). Antibes *invente* de nouvelles marques ou les cherche ?

Renseignements, tél. : 93-33-95-64.

Montpellier

Festival de Radio-France et de Montpellier

Du 15 au 31 juillet

Quelques moments bien calculés dans le Festival pléthorique de Radio-France : Martial Solal, Manuel Rocheman, Hervé Sellin, Gilbert Sigrist et Jean-Michel Pilc improvisent sur des compositions de Milhaud, Prokofiev, Rachmaninov, Tchaikovski, Brahms, Chopin, Liszt, Schubert, Johann Strauss (le 20), trio de Laurent de Wilde (le 21), trio Philippe Laccarière (le 23), trio And His Orchestra de Dennik Lazro (le 24), quintette de Maurice Gourgues (le 31).

Renseignements, tél. : 67-61-66-81.

Souillac (Lot)

Festival Sim Copans

Du 21 au 26 juillet

Programme très original, inspiré par la voix et l'accent les plus fameux de l'histoire de la radio (Sim Copans) : *A Night in Havana* (film avec Dizzy Gillespie) (le 21 et le 26), Henri Texier Azur Quartet (Glenn Ferris, Bojan Zulfikarpasic, Tony Rabeson) (le 23), Carlos Maza, Michel *Portal Unit* (Andy Emler, François Moutin, Daniel Humair, Richard Galliano), Roy Haynes Group (le 25).

Renseignements à la mairie de Souillac : 65-32-71-00.

Luz-Saint-Sauveur

Jazz à Luz

Du 22 au 25 juillet

Minvielle-Lubat, Croche Cœur (le 22), Manu Dibango et le Soul Makossa Gang, Drumpact invite Calleja (le 23), Roy Haynes Quartet (le 24), Gérard Pansanel Quintet (Antonello Salis, Aldo Romano, Michel Godard, Doodoo Gouirand) (le 25). Le lieu est sublime (Pyrénées), le générique plutôt recherché.

Renseignements : 62-92-80-50 ou 81-60.

Crest (Ardèche)

Crest Jazz Vocal

Du 2 au 7 août

Toujours porté sur les voix avec Stephanie Crawford, Michele Hendricks, Joy Kane, Roger Letson, Cyrille Martial, Mark Murphy, Marie-Claude Vallez. Et aussi, concerts : Michel Legrand-Stéphane Grappelli (le 3), Vox Office, Mark Murphy (le 4), René Bottlang Quartet (le 5), etc.

Renseignements, tél. : 75-76-78-38.

Marciac (Gers)

Jazz in Marciac

Du 9 au 15 août

L'esprit cassoulet, confit, petit vin de pays et musiques de récréation reste solide. C'est le grand rendez-vous pittoresque de l'Assomption. Avec, pour cette édition : les Haricots rouges, Tuxedo Big Band (le 9), Bireli Lagrene, Chick Corea Akoustic Quartet (le 10), Tommy Flanagan-Hank Jones, Gerry Mulligan Meets Bob Brookmeyer, sp. guest Lee Konitz (le 11), et Guy Lafitte, Wynton Marsalis Septet (le 14), Jesse Davis Quartet, Roy Hargrove Sextet (le 15).

Renseignements, tél. : 62-09-31-98.

Mulhouse

Jazz à Mulhouse

Du 27 août au 4 septembre

Dans une programmation de tourneurs, Mulhouse tranche et invente : Yildiz Ibrahimova, Vienna Art Orchestra, Evan Parker solo (le 27), Leon Francioli solo, Palinckxquartet, Barre Phillips-Michel Doneda-Alain Joule, le Bûcher des silences Quintet, Han Bennink-David Moss (le 28), Trio Canvas, Gian-Luigi Trovesi Octet, Paul Motian, Joe Lovano, *Bill* Frisell, *Hans* Kennel, Alphorn Quartet (le 31), Sclavis-Pifarely Acoustic Quartet, Yves Robert Quartet (le 1er), *Zentral Quartet* (feat. Connie Bauer, Ulrich Gumpert, Gunter «Baby» Sommer, Ernst Ludwig Petrowski, Moscou Art Trio, création (le 2), etc.

Renseignements, tél. : 89-45-63-95.



Willy DeVille, au Festival de jazz de Menosque, du 17 au 28 juillet. Rens. : 92-72-16-00.

ÉTRANGER

Montreux

Jazz Festival

Du 2 au 17 juillet

La scène la plus élégante de l'été change de salle. Nous sommes fébriles (gros budgets et belle jeunesse) : avec notamment Gilberto Gil et Friends (le 3), Dee Dee Bridgewater, John McLaughlin, Santana, Joe Henderson (le 4), Al Jarreau (avec Marcus Miller, Steve Gadd, Joe Sample, Philippe Saisse) (le 6), George Benson, Chick Corea, Everette Harp, George Duke's Instant All Star Band (le 7), Vive la France (Stéphane Grappelli trio, Didier Lockwood, Manu Dibango, Festival Big Band dir. Michel Legrand), Steve Grossman, Michel Petrucciani, Eddy Louiss (le 8), Orchestre national de Lille dir. Michel Legrand

➡

et Quincy Jones, Ray Brown trio (le 11), Première mondiale de *The Muir Woods Suite* de George Duke (avec Stanley Clarke, Billy Cobham, G. Duke, Airto Moreira et l'Orchestre national de Lille, dir. Ettore Stratta, sp. guest Rachelle Ferrell) (le 12), T. S. Monk, John Scofield (le 13), Nuit New Orleans (le 14), B. B. King et Etta James, Tribute to Moddy Waters (le 15), Ray Bryant, The Atlantic All Stars, Hank Crawford, Eddie Harris, Yusef Lateef, Les McCann, David Newman, Robin Keyatta (le 16), Oscar Peterson Trio, Anita Baker, Bill Frisell (le 17).

Renseignements, tél. : (19) 41-21-963-46-63.

Pérouse

Umbria Jazz

Du 9 au 18 juillet

L'idée heureuse de l'Italie et un paysage peu comparable. Rien à voir avec un passé fastueux, mais tout de même : The Manhattan Transfer, Pat Metheny, B. B. King, Pino Daniele, Carla Bley Big Band, John Scofield, Stéphane Grappelli, Toots Thielemans, Christian Escoudé, The Rosemberg, etc.

Renseignements, tél. : (19) 39-75-624-32.

Victoria-Gasteiz (Espagne)

16e Festival de jazz

Du 14 au 18 juillet

Toujours le grand jeu. C'est le dernier festival d'Euskadi Sud. Les choses changent : Gerry Mulligan (Art Farmer, Lee Konitz) (le 14), Ellis Marsalis et Marcus Roberts, Wynton Marsalis Septet (le 15), Bobby McFerrin (le 16), Chick Corea and *Friends (Bob Berg, Eddie Gomez,* Steve Gadd) (le 17). Au Teatro Principal : Gonzalo Rubalcaba Trio (le 16).

Renseignements, tél. : (19) 34-45-14-19-19.

Willisau (Suisse)

Jazz Festival Willisau 93

Du 26 au 29 août

Le plus singulier et le plus délirant des festivals très tranquilles, Willisau pourrait servir de modèle. Mais c'est toute la vie, partout, qu'il faudrait changer : Vienna Art Orchestra, Lithuanian Young Composers'Orchestra, Trio Clusone (Michael Moore, Ernst, Reijseeger, Han Bennink), Broadway Music (feat. Paul Motian, Lee Konitz, Joe Lovano, Bill Frisell, Charlie Haden), New York Special, Reggie Workman Ensemble, Louis Sclavis Octet Ellington on the Air, Gianluigi Trovesi octet, Joe Zawinul et Trilok Gurtu, David Murray Big Band.

Renseignements, tél. : (19) 45-81-27-31.

R O C K

L'époque est dure aux festivals rock. Après quelques mésaventures, plusieurs grands mécènes (tabagistes et alcooliers, surtout) se sont faits très discrets sur le front du binaire. A l'autre extrémité de l'échelle, plusieurs petits festivals, dont celui de Tamaris, à Morlaix, ont rendu leur tablier, au bout d'années de bénévolat épuisant. Que reste-t-il de l'été rock? Des traditions locales, essentiellement, le blues de Bagnols-sur-Cèze, le rock français d'Epinay-sur-Seine, les décibels frénétiques d'Angers, et quelques gros machins. Malgré les bouleversements de tous ordres, les Eurockéennes de Belfort poursuivent leur effort pour accéder à la première division des festivals européens, aux côtés de Roskilde, Leysion ou Reading. C'est de ce côté surtout que l'on découvrira ces groupes dont les décibels n'ont, pour l'instant, traversé l'Atlantique que sur CD, ceux qui emmènent le rock toujours un peu plus vers l'extrême.

FRANCE

Tours

Aucard de Tours

Du 14 au 19 juin

Des velléités pluridisciplinaires (cinéma, *arts plastiques, bande dessinée, littérature*) mais surtout une solide programmation rock conçue en grande partie autour des groupes du label rennais Rosebud, spécialiste de la pop bruyante (Welcome to Julian, 13th Hole, Chelsea, The Drift). Beaucoup d'artistes locaux également et, le 18 juin, les charmes d'une nuit au bord d'un lac à savourer les Américains Superchunk entourés d'excellents Français (Roadrunners, Massilia Sound System, les Wampas, Burning Heads).

Tél. : 47-51-05-83.

Lille

Les Enfants terribles

Du 19 au 29 juin

Troisième édition de ce *festival* organisé par l'Aéronef, salle fétiche du rock lillois. Soirée d'ouverture sur la Grand-Place, avec le *concert* gratuit d'*Urban* Dance Squad, cousins bataves de la Mano Negra. Puis quatre nuits consacrées au cinéma avant l'apothéose du stade Grimonprez Jooris où fraterniseront quelques géants du rock intègre : Noir Désir, Midnight Oil, Black Crowes et surtout (les exclusivités sont si rares dans les festivals cet été) les premières venues en France de Come (blues grunge destructuré) et de Porno For Pyros, le nouveau groupe de Peter Farrel.

Tél. : 20-30-98-98.

Maubeuge

Les Inattendus de Maubeuge

Du 28 juin au 3 juillet

Pendant huit jours, les arts de *la rue* refaçonnent Maubeuge en Maubeugeopolis. Evénements urbains, spectacles du pavé, fresques monumentales décorent la ville de fantasmes *sixties*. Du théâtre de rue (*Inside Outside, Les machines extraordinaires du Dr Ed Monde*), mais aussi du cirque (Jim Rose Circus), du rock (Calvin Russell, Keziah Jones, Screamin'Jay Hawkins) et un peu des trois (La Fura dels Baus, Art Zoyd, Les Tambours du Bronx).

Tél. : 27-65-65-40.

Epinay-sur-Seine

Festival Glubo

Le 27 juin, de 13 heures à 23 heures

Electrique et économique, esprit rebelle mais convivial, le festival Glubo préserve depuis six ans une petite philosophie du rock alternatif. Ambiance *punky-reggae party* avec quelques *vétérans* toujours verts (Logwig Voo 88, Les Naufragés, K-Fard), de jeunes allumés (Sadicomix, Captain Zork, les Fifty's) et les performances scéniques, toujours louées, de Zebda et Dirty District, apôtres de toutes les fusions.

Parc Gouraud, locations : FNAC, Virgin.

Belfort

Les Eurockéennes

Du 2 au 4 juillet

L'équipe du festival a été renouvelée, mais l'ambition reste intacte. La base nautique du Malsaucy offre des cadres à ce qui est devenu, en France, l'événement rock de l'été. Trois scènes accueilleront trente concerts. Scène A pour les stars en tournée estivale (Black Crowes, Lenny Kravitz, Noir Désir, Midnight Oil), scène B pour quelques-uns des *chefs* de file des tendances d'aujourd'hui. Grunge (Sonic Youth, Lemonheads), fusion (Faith No More, Jesus Jones), *rap* (MC Solaar, Galliano, Disposable Heroes of Hiphoprisy), reggae (Ziggy Marley) ou rock plus *roots* (Chris Isaak, Calvin Russell, Violent Femmes). Scène C, enfin, pour l'effervescence des groupes d'ici (Roadrunners, Soon e.MC, Mr Kuriakin, Gene Clarksville...).

Base nautique du Malsaucy, tél. : 84-21-85-85.

Albi

Festival de country music

Du 5 au 10 juillet

Les gorges du Tarn auront pendant quelques jours des airs de Grand Canyon. *Car peu de styles* sont aussi évocateurs que la musique country, même fortement mâtinée de *rhythm'o'blues. Avec les Américains* Blues Brothers Band, Willy De Ville et Ponty Bone, l'Anglais Wes McGhee et des Orange Blues bien de chez nous.

Tél. : 63-49-75-56.

Bagnols-sur-Cèze

Bagnols Blues 93

Du 9 au 11 juillet

Du Mississippi jusqu'au pont du Gard, le blues irradie de convivialité. Trois belles soirées de concerts ou de prestigieux anciens (Little Milton, Koko Taylor) côtoieront Bill Wharton (le guitariste gastronome), Luther Allison (le plus parisien des bluesmen) et quelques représentants fameux d'une tendance plus rock (Calvin Russell, Willy de *Ville*, Jeff Healey et notre *Paul Personne* national).

Théâtre de verdure du mont Cotton, tél. : 47-53-90-08.

Angers

Festival Warhead

17 juillet

Sans doute ce que l'on fera de mieux en France cet été en faveur d'un certain extrémisme rock. L'engagement physique (Faith No More, Young Gods) et le volume des larsens (Ride, Hole) signifiant encore la force du propos (Les Thugs, Consolidated, Therapy).

Palais des congrès, tél. : (1) 43-48-24-84.

Cahors

Cahors a le blues

Du 20 au 24 juillet

De grandes voix noires américaines (Liz Mc Comb, Carrie Smith), de brillants instrumentistes (Jimmy Smith, B. B. King) et un coup de pouce donné à quelques jeunes groupes français. Le blues suscite toujours des vocations.

Tél. : 65-23-95-06.

ÉTRANGER

Royaume-Uni

Glastonbury Festival

Du 25 au 27 juin

Tous les arts de la scène y sont représentés (théâtre, cirque, danse, cinéma...), mais la musique se taillera la part du lion. Cinq lieux de concerts particulièrement consacrés à la crème de l'*indie-rock* anglo-saxon (Red Hot Chili Peppers, Belly, Suede, Porno For Pyros, Stereo MC's...) et la promesse de raves *géantes* dont les Britanniques ont le secret. Le plus œcuménique des festivals anglais.

Tél. : (44) 839-668-899.

Reading

Du 27 au 29 août

Célèbre autant pour son gigantisme que pour ses bains de boue (les aléas de la météorologie anglaise o'épargnent pas les festivals en plein air), Reading se prépare cette année à une édition plus réduite. Les grands noms de la programmation 93 : Porno For Pyros, The Cult, Therapy, Rage Against The Machine et, sans doute, New Order.

Reading Festival, 3a Parkway, Camden, NW1 7PG. Tél. : 71/916-6060.

➡





هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ



Le pyromane juge de paix

TOUT en animant la tournée de Lollapalooza, Perry Farrell se permettra quelques incursions européennes, dont l'une se fera à Lille, au festival des Enfants terribles, qui avait eu l'en passé le primeur de la réunion de Television. Lollapalooza est une gigantesque tournée qui attire depuis trois étés des dizaines de milliers de jeunes à travers les Etats-Unis. Le rock et le rap s'y rencontrent, et le tout existe grâce à Ferrell, qui était, lors de la fondation de Lollapalooza, le chanteur de Jane's Addiction. Depuis, il a dissous son premier groupe, formé Porno for Pyros. Mais les privilégiés qui virent Jane's Addiction au temps de sa splendeur ne tarissent pas d'éloges sur les capacités scéniques de Farrell.

➡

The Phoenix 93

Du 18 au 18 juillet

La ville natale de Shakespeare accueille l'impressionnante armada d'un festival en passe de détrôner Reading et Glastonbury. Quatre lieux de spectacle où on appréciera les mêmes noms qu'un peu partout ailleurs (Faith No More, Black Crowes, Sonic Youth, Living Color...), mais aussi une myriade d'artistes moins prévisibles puisés dans l'immense réservoir des scènes anglaise et irlandaise (Cornershop, Sidi Bou Said, Moonflowers, Pulp). A signaler également un lieu entièrement consacré aux métissages jazz-rap-funk avec James Taylor Quartet, Jamiroquai, Jazzmatazz, Urban Species, MC Solaar...

Stratford-Upon-Avon, tél. : (44) 81-963-07-97.

Danemark

Roskilde

Du 1er au 4 juillet

Plus de cent concerts impeccablement organisés pour un événement qui chaque année rallie l'Europe au Danemark. Judicieux mélange de vedettes consensuelles (Ray Charles, Neil Young, Red Hot Chili Peppers, Midnight Oil, Chris Isaak), d'une pléiade d'artistes faisant les joies de l'underground international (Cop Shoot Cop, Afghan Wigs, Jah Wobble, Cranberries, Sugar, FFF...) et d'un panorama du rock scandinave. A noter également une scène world music (Cheb Mami, Geoffrey Oryema, Mari Boine, Matilda Vecindad).

Roskilde (30 km de Copenhague), tél. : (45) 42-36-66-13.

Suisse

Leysin Rock Festival

Du 9 au 11 juillet

Plus de raves dans les alpages cette année, mais il faudra toujours grimper (à pied ou en transport en commun) pour profiter de ces concerts en altitude dans leur cadre exceptionnel. Une programmation très rock qui mêle les classiques de cet été (Black Crowes, Red Hot Chili Peppers, Midnight Oil, Keziah Jones) à quelques exclusivités bienvenues (Laurie Anderson, Manic Street Preachers, Was Not Was). Air pur et décibels.

Tél. : (41) 22-311-97-56.

Paléo Festival

Du 20 au 25 juillet

De Serge Reggiani à Iggy Pop, de Vanessa Paradis à Neil Young, tout l'éclectisme de l'autre grand festival helvète, capable de *réunir les générations et les styles.* Quatre scènes répartissent chanson (Jonasz, Maurane, Daho), rock (Noir Désir, James, Levellers), world music (Kassav, Amina, Olodum) et humour (Les Costards, Flying Dutchmen). Le reggae (Jimmy Cliff), le blues (Albert Collins, John Hammond), le rap (Sens Unik, Fabulous Trobadors), le jazz (Ronny Jordan) et même le classique (Nigel Kennedy) trouvent aussi leur place.

Nyon, tél. : (41) 22-361-01-01.

Pays-Bas

Park Pop

Le 27 juin

En une journée, le Zuiderpark de La Haye se remplit d'un demi-million de spectateurs, venus assister à un des plus gros festivals rock du monde. Son secret ? Il est gratuit. Si la promiscuité bon enfant ne vous effraie pas, venez goûter la variété du menu musical proposé : The Wonderstuff, The Shamen, Galliano, Fish, Inner Circle, Robert Plant...

Zuiderpark, La Haye, tél. : (31) 6-340-35-05.

PHILIPS Digital Classics

BEETHOVEN
BRENDEL
L'ÈRE NOUVELLE

BEETHOVEN
ALFRED BRENDEL

PREMIER VOLUME DE LA NOUVELLE INTÉGRALE DES SONATES DE BEETHOVEN

PHILIPS
Le son qui fait oublier qu'il est enregistré.

CHANSON – MUSIQUE DU MONDE

A quoi peut bien servir un festival ? A remonter l'image de marque de municipalités en déficit ? A flatter l'orgueil de collectivités locales qui ont déjà pu mesurer leur pouvoir mais pas leur impact sociologique ? Fragilisés par leurs propres excès, les festivals de printemps et d'été assument parfois le rôle des fêtes foraines autrefois célébrées au moment des communions solennelles. Amuseurs publics, les artistes tournent dans ce manège infernal sans savoir exactement où ils mettent les pieds. Pourtant, les amateurs, les vrais, directeurs de festival, militants de la chanson française ou partisans de l'ouverture des frontières irriguent les mois chauds d'air frais. Il en existe encore.

Aubervilliers

L'estival

Du 14 au 20 juin

Promenade de printemps en banlieue : du bricoleur Marcel Kanché (le 14) à Juliette Gréco (le 19). Avec Xavier Lacouture (le 15), le Grand Blues Band (le 16), Fly and The Tox (le 17), Cheb Mami et Sawt El Atlas (le 18). Concerts également dans les quartiers : *Massilia* Sound System et Human Spirit (le 16, quartier Presles), Marie-Hélène Ferry (les 15, 17 et 18 cafés Villette), Au p'tit Bonheur, les Clams (le 17 quartier du Landy).

Service culturel d'Aubervilliers. Tél : 48-39-52-46.

Argenteuil

Autour de la voix

Jusqu'au 27 juin

Le festival commence en mai, et se prolonge jusqu'à la fin juin. On y a vu des Inuits, le Breton Denez Prigent, le chanteur Kevin Coyne ou la cantatrice Marylin Horn. Il nous reste à découvrir Jacques Mahieux (le 19 juin, Cave Dimière), un des artistes français, chanteur, auteur-compositeur issu du jazz, les plus intéressants du moment. Puis, une fête de la musique d'enfer avec Mambomania (le 21 sur le parvis de la Basilique). Avant *la Fille de Mme Angot,* l'opérette de Charles Lecocq, (les 25, 26 et 27, salle Maurice-Sochon), l'Afrique est à l'affiche avec les populaires frères Touré Kunda et le Camerounais en rupture de banc Lapiro de M'Banga (le 24).

Direction du développement culturel 3, *rue des Gobelins, 95100 Argenteuil.* Tél. : 39-61-25-29.

Villeurbanne

Eclanova

Du 17 au 20 juin

Du spectacle de rue, des musiques dans tous les sens, de la fête foraine, le tout proposé sur la place publique (la place Lazare-Goujon) ou dans un Magic Mirrors, un chapiteau hollandais tel qu'on *en a vu ensuite au Printemps de Bourges* ou à La Villette. Il y a beaucoup de beau monde à Villeurbanne. Le 17 : FFF, Kool and The Gang, Jane Bunett et Alfredo Rodriguez, les Têtes raides. Le 18 : Moleque de rua, de furieux récupérateurs de bidons des faubourgs de Bahia, Ray Barreto, le merveilleux groupe vocal anglais Flying Pickets, Eric Lareine. Le 19 : les Conteurs fous, Princess Erika, Louis Chédid, Cesaria Evora. Le 20, la ville sera entièrement vouée aux esprits forains, avec manèges, saltimbanques, bateleurs et compagnie. Tout est gratuit.

Hôtel de Ville de Villeurbanne. Tél. : 78-03-67-67.

Sommières

Festival de l'accordéon

Du 25 au 27 juin

Du rock (Les Garçons bouchers, le 25), de la *world-music* (du tango avec le Cuarteto Cedron, le 26), du musette (Louis Corchia, le 27, avec concours de danse). Un programme net, sans prétention, juste pour montrer que le piano à bretelles vit. Le tout dans les carrières de Junas, un site naturel à la mesure des Cévennes.

1, rue de la Poterie. 30250 Sommières. Tél. : 66-77-70-39.

Paris

Festival du Marais

Du 23 juin au 10 juillet

Théâtre, expositions, poésie et, bien sûr, musique. Du 30 juin au 4 juillet, une création au Théâtre Déjazet, *Moi, je suis du temps du tango,* de et avec Valeria Muniz et Georges Rabol. Le 28, chants religieux gitans, par les Gitans de Perpignan (église Saint-Denis du Sacrement). Le 29, Pedro Soler (*au même endroit*). Les 3 et 4 juillet, Musiques jésuites d'Amérique latine (église Saint-Paul-Saint-Louis).

Tél. : (1) 48-87-60-08

Tempo Brésil

Les 29, 30 juin, 1er et 3 juillet

Caetano Veloso (le 1er juillet), Chico Buarque (le 29 juin), Gilberto Gil (le 30) : trois grands de la musique brésilienne se sont donné rendez-vous à l'Olympia pour créer à eux seuls un des meilleurs festivals de l'été. En première partie, des jeunes surdoués : Trio Esperanza, Tupi Nãgo. Le 3 juillet, une soirée cubaine en prime, avec Pablo Milanes. Rare.

Olympia, 28, bd des Capucines. 75009 Paris. Tél. : 47-42-25-49. Loc. FNAC, Virgin Megastore, 3615 Olympia.

Caen

A Caen la Paix

Du 1er au 11 juillet

Un festival de chanson qui prend de l'ampleur. La soirée d'ouverture, *Un piano pour la paix,* à intervenants multiples, indique la philosophie. Le 2, le blues est roi (Bernard Allison Group, Paul Personne, Blues Brother Band). Le 3 : Talila, l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau et de la musique dans les rues. Le 4 : Ben Zimet, et... Michel Sardou, dont on ignorait les dispositions au pacifisme. Le 5 : Princess Erika, Sekou et Ramata, Mano a Mano (le 6 également). Le 7 : Johnny Hallyday, Romain Didier, Una Ramos. Le 8 : Noir Désir, Sylvie Joly. Le 9 : Cesaria Evora. Clôture le 11 avec la superproduction Jonasz.

Théâtre de Caen, tél. : 31-30-78-20. FNAC, tél. : 31-39-41-00.

Rennes

Les Tombées de la nuit

Du 3 au 10 juillet

Il y a des concerts partout. Au Théâtre national de Bretagne : *le Fleuve,* une création de Gilles Servat (le 4), Ray Lema et l'ensemble bulgare Pirin (le 5), soirée méditerranéenne avec Il Trilio, Elena Ledda et les Corses Donnisulana (le 6), une création d'Yvan Cassar (le 9). Des musiques mélangées sous le chapiteau du jardin du Thabor : les Fabulous Troubadors, Lo Jo Triban (le 3), le *Quintet de Cornemuses* (le 4), le jazz de Deborah Seffer (le 8), le musette rénové des Frères de la côte (le 7), l'accordéon d'Alain Trevarin, le trio Trovesi, Tesi et Vaillant (le 9). *Cette quatorzième édition offre aussi de la musique en ses jardins* : Sylvain Kassap (le 5), Erik Marchand et Okay Temiz (le 7), Création violons (le 8).

Office du tourisme de Rennes : 8, place du Maréchal Juin, 35000 Rennes. Tél. : 99-30-38-01.

Mont-de-Marsan

Flamenco

Du 5 au 10 juillet

Des vedettes du flamenco, de Cristina Hoyos aux Gitans de Jérez, El Chocolate, El Lebrijano, Pedro Pena, le spectacle Aire Flamenco, Juan Parilla...

Conseil général des Landes, bureau du festival. Tél. : 58-06-86-86.

Corse

Festivoce

Du 6 au 15 juillet

A quelques kilomètres de Calvi, le village de Pigna domine la mer et la montagne. L'association E voce di u Cumune y mène depuis de nombreuses années des recherches sur la culture corse, retrouve les traces d'un passé musical riche, des orgues italiennes aux polyphonies campagnardes. *Le festival* s'est démultiplié dans quelques communes avoisinantes de la Balagne. Le 6 : le groupe Danza du Teatro del Mediterraneo, musiques de l'Italie centrale, danses populaires. Le 9 : l'ensemble Micrologus d'Assise interprète *La Notte dei folli,* en référence aux traditions liturgiques et estudiantines des 12e et 13e siècles. Le 11 (à Calinzana), des *Cantates baroques italiennes,* par Gérard Lesnes et l'ensemble Seminario musicale. Le 13 (à Corbara) : l'ensemble Organum de Marcel Pérès et des chanteurs corses restituent les chants des manuscrits franciscains de l'île datant des 17e et 18e siècles. Le 15 (à Calvi) *E Voce di e Pele,* une création pour voix corses et percussions.

Festivoce-E voce di u Cumune. 20220 Pigna. Tél. : 95-61-77-31.

Nantes

Festival international d'été

Du 7 au 11 juillet

Femmes du monde : le thème choisi par *le festival de Nantes est à la hauteur de* ses ambitions. De la Berbère Houria Aïchi à la Mauritanienne Dimi Mint Abba en passant par les Belgo-Zaïroises *Zap Mama, les Bulgares du chœur Pirin.* Il y aura aussi les inoubliables Amazones de Guinée. En prime, les Tambours du Rwanda, des soirées cubaines, *tango, africaines, menées à un rythme* d'enfer.

Porte Saint-Pierre, rue de l'Evêché 44000 Nantes. Tél. : 40-08-01-00

Côte d'Opale

Du 9 au 31 juillet

De Dunkerque à Berck, tout le monde se donne rendez-vous pour faire vivre le rock, le funk, le jazz. Keziah Jones, Joan Baez (excellente), Johnny Hallyday, Nilda Fernandez, Karim Kacel, Mory Kanté, Alain Chamfort, Trash Corporation...

Rés. : offices de tourisme des villes de Berck à Dunkerque. Rens. : 21-30-40-33.

Saint-Chartier

Rencontres internationales de luthiers et maîtres sonneurs

Du 10 au 14 juillet

Le plus grand festival de musiques traditionnelles d'Europe. Des sonneurs venus de partout, des coblas catalanes, le Viellistic Orchestra (l'Orchestre national de vielles à roue). Des expositions, des scènes libres, des stages de fabrication d'instruments, etc. Le spectacle off vaut à lui seul le déplacement.

Office du tourisme, 36100 La Châtre. Tél. : 54-48-22-64.

Douarnenez

Jazz en baie

Les 10 et 11 juillet

Le port-musée de Douarnenez, le premier de France, le plus grand d'Europe *accueille deux jours de jazz mélangé* : Ahmad Jamal, Ray Barreto, les Cubains Alma Rosa et Mayohuacan. Gospel avec Clem Hasfoud.

Tél. : 98-92-15-44

La Rochelle

Les Francofolies

Du 13 au 18 juillet

Le grand rendez-vous de la chanson francophone. Sur le port, en toute quiétude, défilent les vedettes et les espoirs de l'année. Le 13 : Louis Chédid, Jean-Louis Aubert, Jacques Haurogné, Paul Personne, Princess Erika, Catherine Ribeiro. Le 14 : Ray Lema et le chœur Pirin, Michel Fugain, Malka Family, Eric Lareine, Vanessa Paradis et le groupe Tanzanien Tatuane. Le 15 : les Fabulous Trobadors, Thomas Fersen, les Innocents, Massilia Sound System, Johnny Hallyday, Zebda. Le 16 : Noir Désir, Serge Reggiani, Kat Onoma, Jad Wio, l'Affaire Louis Trio, Nathalie Dupuy. Le 17 : Amina, Art Mengo, Jacques Dutronc, Etienne Daho, Nilda Fernandez, Louise Forestier, Khaled, Lluis Llach, Michel Rouyre. Le 18 : 10 Petits Indiens, Brigitte Comard, Michel Jonasz, Allain Leprest et Richard Galliano, Les Garçons bouchers, Maurane, Michel Rivard. Bref, de quoi remonter le moral de ceux qui croyaient le genre moribond.

Renseignements, réservations : 46-50-55-77. Minitel : 3615 Foliz. Sur place : La Coursive, 4, rue Saint-du-Pérot, 17000 La Rochelle.

Arles

Mosaïque gitane

Du 13 au 17 juillet

El Amor flamenco, ou *l'Amour sorcier* de Manoel de Falla dans sa première version, pour chanteuse flamenca, le tout présenté dans l'abbaye de Montmajour par Cyril Diederich avec la chanteuse Maïté Martin (les 13, 14, 15). Ballet flamenco (la *Tani,* le 16) et Nuit latine concoctée par Radio Latina, entre flamenco et salsa (le 17, au théâtre antique).

3, place Antonelle, 13200 Arles. Tél. : 90-93-24-75

Sauve

Festival de la chanson française

Du 1er au 8 août

Chanson toujours, avec un festival qui propose sagement deux spectacles par soirée. Karim Kacel, les Innocents (le 1), puis, en vedettes, Pierre Perret (le 2), Romain Didier, Guy Béart (le 4), Fabienne Thibeault, Nilda Fernandez (le 5), Nicole Croisille, Sacha Distel (le 6), Yves Duteil (le 7), Paolo Conte (le 8).

14, rue Cart, 30007 Nîmes Tél. : 66-67-94-20

Lorient

Festival interceltique

Du 6 au 15 août

Fort de ses 260 000 spectateurs, l'Interceltique continue sur sa lancée, *toujours* aussi frais qu'à sa création, il y a vingt-deux ans. Ouverture par un fest-noz, un grand, un vrai (le 6), passionnant championnat de bagadou de *Bretagne et création* d'une *Cantate pour la paix* de René Abjean. Grande nuit de la folk irlandaise (le 7). Le 8 : Grande parade des nations celtes, concert de David Spillane. Le 9 : Alan Stivell et Loreena Mc Kenitt, Cocktail Diatonique. Ensuite, le festival va de fest-noz en *gwerz,* en passant par des chansons courtoises du Moyen Age et le défilé incessant de Gallois, de Galiciens ou d'Irlandais dans les rues et les pubs de la ville. Le 11 : *Anne des Iles,* de Hervé Cavelier par Marc Steckar. Le 12 : Alan Stivell. Le 13 : *création de Hentou Dall Ar Vuhez,* de Yves Herwan Chotard avec Les Percussions de Strasbourg. Le 14 : les virtuoses de la cornemuse, les Ecossais Wolfstone. Fermeture *du pub interceltique* le 15 août.

Festival interceltique, 2, rue Paul-Bert' 56100 Lorient. Tél. : 97-21-24-29.

Saint-Gilles (île de la Réunion)

Vibrations

Du 13 au 17 août

On comment résumer un paysage musical qui s'enrichit chaque jour. A côté des plus connus (Danyel Waro, Ziskakan, Ti Fock, Maloya Zone 7), la jeunesse prometteuse (Patrick Persée) et les Métropolitains invités (FFF).

Association Live 23, rue Léopold-Rambaud, 97490 Sainte-Clotilde. Tél. : 19 (262) 21-87-58.

Parthenay

De Bouche à oreille

Du 19 au 29 août

Consacré à la musique traditionnelle, le plus original des festivals de pays continue son chemin sans se soucier des modes, mais en ne perdant jamais le fil de la qualité. Le festival démarre en campagne, en Gâtine. Le 19 : Le Quartet en l'air, *Roulez Fillettes. Le 20* : Ricardo Tesi, Gérard Potier. Le 21 : Naif, Krâchno Horo. Le 22 : Le Quintette de cornemuses, le Quintet Clarinettes. Puis, il se prolonge dans la ville de Parthenay. Le 25 : Apollo-Bouffard-Ricros, Equidad Barrès, Anne-Lise Foy, Compagnon Bellonzi, Patrick Bouffard. Le 26 : Création violons. Le 27 : Willem Schot, Boudin-Dautel, Gérard Baraton. Le 28 : le Viellistic Orchestra, John Wright, Jacques Lavergne et Alain Bruel, Tevakh. La fine fleur de la folk française.

Maison des cultures du pays, rue de la Vau-Saint-Jacques, 79200 Parthenay. Tél. : 49-75-67-71.

Saint-Sever (Landes)

Musiques croisées

Du 2 au 5 septembre

Cette année, le très joli festival qui se tient dans la cour d'une abbaye de charme au cœur des Landes est entièrement voué au blues, avec colloques et concerts. Le 2 : CharlElie Couture. Le 3 : Son Thomas, Benoit Blue Boy, Patrick Verbeke et Marc Lelange. Le 4 : John Lewis et une soirée à thème, le Blues de l'Europe, du fado aux chants bulgares. Le 5 : Ray Lema, Michel Portal, avec Nguyen Lê, Jean-François Jenny-Clark et Trilok Gurtu.

Tél. : 58-06-86-86.

Tulle

Nuits de nacre

Du 11 au 18 septembre

Le plus passionnant des festivals d'accordéon, *mené de main de maître par* Richard Galliano. Cette année, le programme sera encore d'une richesse insoupçonnée, avec les meilleurs d'ici (*Marcel Azzola*), des Malgaches, des Argentins, des Américains, etc.

Tél. : 55-26-89-60.

Nuits blanches à Marseille

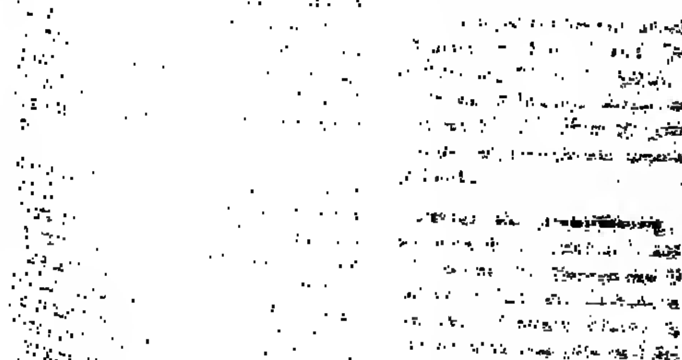
Du 24 au 26 juin

C'EST une aventure en soi. Ici, la musique se mérite. Pour aller l'écouter, il faut prendre le bateau depuis le vieux port, marcher dans la *nuit étoilée, regarder Marseille* d'en face, avant d'arriver sur le site de l'ancien hôpital de quarantaine, avec ses colonnades d'inspiration grecque et ses recoins charmants où la scène est installée dans les quartiers périphériques de Marseille. Le voyage est compris dans le prix du billet. Nuits blanches est né dans ces quartiers périphériques de Marseille avant d'être hébergé au Palais du Prado, puis de *trouver son lieu idéal, les îles du Frioul.* Le budget n'est pas énorme, des jaloux lui mettent des bâtons dans les roues. Nuits blanches résiste la tête dans les étoiles, celles du Sud. Les trois soirées ne cherchent pas forcément les inédits. Mais leur menu est composé avec soin, équilibré entre les découvertes et les vedettes du jour. Pour cette année, une ouverture en forme de Nuit des îles : Cesaria Evora, du Cap-Vert, Danyel Waro, de la Réunion, *Alfredo Rodriguez, de Cuba* (le 24). Puis : les ancêtres du rap, les Américains The Last Poets, l'Angolais à la voix *râpeuse* Bonga, les Marocains de Jajouka (le 25), la beat-generation s'y retrouvera. Clôture en jazz et blues, avec les Américains John Hammond et la *Mississippi Blues Revue,* les Africains du Sud, les African Jazz Pioneers, et les Maliens du Super Rail Band de Bamako. Aucun spectateur, à condition qu'il ait emporté une petite laine pour résister au mistral s'il y a lieu, n'est jamais revenu mécontent. *On chante même sur les bateaux.*

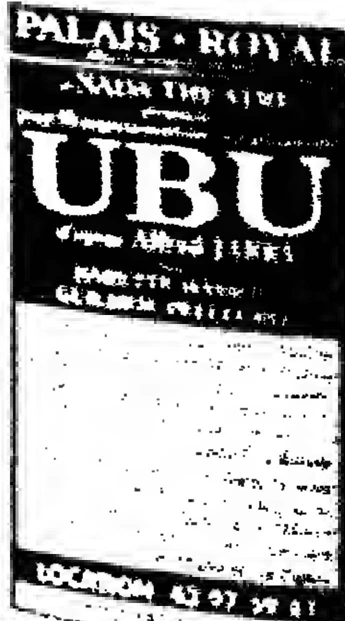
Nuits blanches pour la musique noire. Rens. : tél. : 91-95-94-52.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey et Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Stéphane Davet.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.









RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

T H E A T R E

L'été des festivals serait-il le moment de la plus grande confusion ou bien celui de la plus grande ouverture ? On chavire un peu à la lecture des avants-programmes concoctés là par un ertiste, là par un élu local, là par un ponte de la vie artistique institutionnelle. Souvent au même endroit, on mêla allègrement las genres et les partis dans le but de séduire le plus grand nombre ; ailleurs, on parie sur une programmation univoque, et donc plus courageuse. Quelquefois, on garde l'œil bien ouvert sur l'actualité des créations hors de France. Les manifestations réunies ici ne sont que la plus petite partie d'un maelstrõm autrement fourmillant. Une sélection drastique.

Alès

Paroles d'Alès

Jusqu'au 19 juin

Septième édition du rendez-vous annuel de la «*parole méditerranéenne*», où l'on se familiarise avec des textes originaux de la littérature orale, de la mythologie et de la poésie. Chaque jour, quatre rendez-vous : 18 heures, parole mythologique ; 19 heures, apéro-conte ; 20 h 30, soirée conte ; 22 heures, soirée poésie. Trois créations significatives cette année : *la Fille de Jérusalem*, avec le Centre de musique arabe de Paris, inspiré du Cantique des cantiques et du Ghazal soufi (le 17 à 21 heures au Cratère Théâtre) ; *Kyra Kyralina*, d'après Panaït Itrati, dit par Boris Sverdlov (le 19 à 15 heures aux Entrepôts Thalassa) ; *la Parole gourmande*, d'Henri Cazaux et Kamel Guennoun (le 19 à 18 heures aux Entrepôts Thalassa).

30, rue des Acacias, 30100 Alès. De 15 F à 90 F. Tél. : 66-30-67-29.

XVIe Festival du jeune théâtre

Du 14 au 24 juillet

Un choix exigeant dans l'actualité de la jeune création dramatique française. Coup d'envoi avec *Mephistomania*, spectacle de rue (le 14 à 22 h 30), puis trois créations : *les Guerriers*, de Philippe Minyana, m. s. Valérie Jallais (les 15 et 16 à 19 heures) ; *Dieu merci, on ne meurt qu'une fois*, de Monique Enckell, m. s. Abbès Zahmani (les 15 et 17 à 22 heures) ; *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, m. s. Anne Artigau (le 16 à 22 heures). A ne pas rater : l'Attrape-Théâtre (*la Surprise de l'amour*, le 19 à 22 heures) et la Ballatum Théâtre (*Ennuis de noce*, le 24 à 22 heures).

Les Amis du théâtre populaire, 13, espace André-Chamson, 30100 Alès. Tél. : 66-52-26-59.

Aubagne

VIe Festival

Du 29 juin au 4 juillet

Tous les rires se donnent rendez-vous dans cette ville provençale, de celui des découvertes de «La classe» (!) à celuide Michel Boujenah (3 à 21 heures). Des inconnus et des stars : les Frères Topolino (le 29 à 22 heures) ; Bigard (le 30 à 21 heures) ; Richard Gotainer (le 1er à 22 heures) ; la Nuit des fous (avec Gustave Parking le 2 à 21 heures) ;

Hôtel de ville, 13677 Aubagne Cedex. 120F. Tél. : 42-71-19-15.

Bellac (Haute-Vienne)

XIe Festival

Du 19 juin au 11 juillet

Rendez-vous discret de la qualité à Bellac qui mêle musique et théâtre. Création du *Songe d'une nuit d'été*, par la compagnie Pierre Debauche (le 26 à 21 h 45) ; reprise d'*Une envie de tuer sur le bout de la langue*, m. s. Xavier Durringer (le 2 à 21 h 45) ; *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, m. s. Vincent Garanger (le 9 à 21 h 30) ; *Monsieur Giraudoux*, de Paul Morand, m. s. Philippe Labonne (le 11 à 11 heures).

5, place Jean-de-La-Fontaine, 87300 Bellac. Tél. : 55-79-04-04.

Blaye (Gironde)

IVe Festival

Du 28 août au 3 septembre

Le rendez-vous annuel des jeunes acteurs qui travaillent sous le regard de metteurs en scène chevronnés : *Katherine Barker*, de Jean Audureau, m. s. Jean-Louis Thamin (élèves du Conservatoire national de région, du 26 an 28 à 20 h 30) ; *Andromaque*, de Racine, m. s. Yvan Blanlœil (par le groupe bordelais Intérieur ouit, du 28 au 1er, horaires variables) ; *En attendant Godot*, de Beckett, m. s. Philippe Adrien (par les Chantiers de Blaye, du 1er au 3 à 20 h 30).

Citadelle, 33390 Blaye. Tél. : 57-42-93-39.

Caen

Playtime 93

Du 3 au 9 juillet

Organisé par la Comédie de Caen, l'un des festivals les plus récents et les plus intéressants qui réunit artistes français et anglais autour de l'actualité de la création dramatique britannique au Château de Carrouges, au Théâtre d'Alençon, de Caen, d'Hérouville et de Cherbourg : *Call Blue Jane* (théâtre visuel), de Deborah Levy, par la compagnie Man Act (3) ; *Tableau d'une exécution*, de Howard Barker, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne (4, 8 et 9) ; *The Desire Paths* (théâtre musical), de Graeme Miller (6 et 8) ; *Déjavu* (lecture-spectacle), de John Osborne (4,5, 7 et 9).

Renseignements à la Comédie de Caen, 41, rue Froide, 14012 Caen. Tél. : 31-46-27-27. Théâtre d'Alençon. Tél. : 33-29-16-96.

Carpentras

Les Estivales

Du 16 au 31 juillet

La ville du Vaucluse a confié à Jean-Pierre Darras la direction de ce festival qui mêle théâtre, danse, musique et cirque. Coup d'envoi avec *la Trilogie marseillaise*, de Pagnol, m. s. Jean-Luc Tardieu (16 et 17) ; *l'Avare*, de Molière, m. s. de Jean-Luc Moreau (19) ; *les Frères Zénith*, de Jérôme Deschamps (23 et 24) ; *Jacques Weber seul en scène* (26) ; *Théâtre hippique*, par le Cirque Alexis Gruss (30 et 31). Tous les spectacles ont lieu à 21 h 30.

Centre culturel de la Charité, 77, rue Cottier, BP 113, 84204 Carpentras Cedex. De 80F à 150F. Tél. : 90-60-46-00.

Chalon-sur-Saône

Chalon dans la rue

Du 22 au 25 juillet

Septième édition de l'un des meilleurs festivals de théâtre de rue en France. 38 *spectacles dont 12 créations par 27 compagnies* venues de six pays. En vedette : les Catalans de la Fura dels Baus et Els Comediants et les plasticiens volants pour la soirée de clôture. Quatre jours et quatre nuits folles pour une splendide invitation à la fête.

Maison du festival, 16, rue de la Motte, 71100 Chalon-sur-Saône. 60 F. Tél. : 85-48-05-22.

Figeac (Lot)

VIIe Festival européen des artistes handicapés mentaux

Les 23, 24 et 25 juillet

Créé en 1987 par une association locale de parents d'enfants inadaptés, ce festival initié par Martin Malvy, maire socialiste de la ville, a pour but de réunir pendant trois jours l'essentiel de la création artistique d'artistes handicapés de France et d'Europe.

Centre culturel, 2, bd Pasteur, 46100 Figeac. Tél. : 65-34-57-06.

Grenoble

IXe Festival de théâtre européen

Du 3 au 10 juillet

Sous-titré «Toc ! toc ! toc !, Grenoble», ce festival de qualité a pour thème le voyage. Il commencera avec le Footsbarn Travelling Theater en parade (le 2) et en spectacle (du 3 au 7) avec un de leurs hits, *Roméo et Juliette*. Avant sa venue à Paris Quartier d'été, le Teatro del Silencio, du Chili, présentera *Malasangre ou les mille et une nuits d'un poète* (le 5). Des groupes français, catalans, espagnols, italiens, tchèques complètent une programmation qui mêle *arts de la scène, de la rue*, du cirque. Avis aux découvreurs !

Théâtre-Action, 8, rue Pierre-Duclot, 38000 Grenoble. De 35 F à 90 F. Tél. : 76-44-60-92.

Martigues

XVIIIe Festival

Du 15 au 24 juillet

Théâtre et musique sont à l'affiche de ce petit festival à l'affiche honnête. Côté théâtre, ouverture avec le Teatro del Silencio *(lire ci-dessus)* (16 et 17 à 21 h 30). La compagnie Yvon Chaix présente *la Maison Tellier*, de Maupassant (16 et 17 à 21 h 30). D'Afrique, l'ensemble Kotéba d'Abidjan crée *Funérailles tropicales*, de Souleymane Koly. Le Ballatum Théâtre donnera *Zoo de nuit*, pièce-promenade de Michel Azama *(20 à 21 heures). L'Attroupement 2 et le* Workshop de Lyon animent une *Nuit de la nouvelle* (22 à 21 h 30). La compagnie Frasil, dirigée par François Frapier et Susana Lastreto, présente *Grand peur et misère* et *la Fête chez Gervaise*, d'après Brecht et Zola (23 à 21 h 30).

Centre de développement artistique et culturel, BP 215, 13698 Martigues Cedex. Tél. : 42-44-32-21. A partir du 1er juillet au bureau du festival dans l'île. Tél. : 42-49-39-40/41.

Maubeuge

Les Inattendus

Du 26 juin au 3 juillet

La rituelle semaine loufoque concoctée par le directeur du Théâtre du Manège, Didier Fusillier, a pour thème cette année les spoutniks. Retour aux années 60, bienvenue à Maubeugeopolis et ses détournements urbains, ses transformations météorologiques... Une seule règle pour les «festivaliers» : faire n'importe quoi avec des groupes de rock, de théâtre, de cirque, comme le Jim Rose Circus Sideshow (26 et 27), la Fura dels Baus (27), Dead Chickens (du 26 au 3), Art Zoyd (du 30 a 2)...

Le Manège, centre culturel transfrontalier, rue de la Croix, 59600 Maubeuge. Tél. : 27-65-65-40.

Montpellier

VIIe Printemps des comédiens

Du 11 juin au 7 juillet

Sous-titré «Peuples nomades», le festival de Montpellier a rendez-vous avec l'Afrique du Nord – *la Route nomade* (du 11 au 26, de 18 heures à 21 heures, château d'O), – avec l'Inde, le Sahara, la Roumanie et la Camargue – *la Nuit nomade*, animée par Sami Frey (21 à 21 h 45, château d'O), – les Tziganes avec *Noces de sang*, de Federico Garcia Lorca par le Rom Theatre Pralipe (18 et 19, à 21 h 45, château d'O). Plusieurs créations à l'affiche : *Kalo*, de Maurice Durozier (12, 15, 18, 19, 22, 26, lieux et horaires variables) ; *Roméo et Juliette*, par le Footsbarn Travelling Theater (du *20 au 24 à 21 heures, château d'O*) ; des reprises : *Noun*, par la Fura dels Baus (15 au 17 à 21 h 45, château d'O) ; *l'Homme qui, recherche théâtrale* de Peter Brook (du 25 au 5 à 21 h 45, château d'O), *Domaine Ventre*, de Serge Valletti, m. s. Jacques Nichet (du 11 au 20 à 20 h 45, Grammont) ; *Quijote !*, d'après Cervantès, m. s. Cora Herrendorf (25 et 26 à Lunel, du 29 au 1er à 21 h 45, château d'O) ; *Des siècles de paix*, par les Fédérés, m. s. Olivier Perrier (du 23 au 26 à 21 h 45, château du Terral, Saint-Jean-de-Vedas)

Location par correspondance : Parc Euromédecine, 34097 Montpellier Cedex 6. Par téléphone : 67-61-04-02. Le Printemps des comédiens, château d'O, 857 rue de Saint-Priest, 34000 Montpellier.

Nexon (Haute-Vienne)

Capitale du cirque

Du 2 au 28 août

Dans l'un des plus anciens et des plus prestigieux haras de France, le cirque Fratellini dresse son chapiteau pour un mois de rencontres entre le cirque et les arts. Stages internationaux des arts du cirque, rencontres cinématographiques des films de cirque, deux expositions (*le Clown et les jouets ; le Cirque*, photos de Pierre Etaix)...

Conciergerie du château, 87800 Nexon. Tél. : 55-58-28-44.

Paris

IXe Festival de la butte Montmartre

Jusqu'au 3 juillet

Montmartre se veut le cœur européen des arts pendant trois semaines et intitule son neuvième festival «1993 : l'Europe au But... Montmartre». Vingt et un événements de théâtre, de musique et de danse, dans cinq lieux fermés ou de plein air. Alexandra Stewart onvre le

➡

Paris Quartier d'Été

Du 15 juillet au 15 août.

La quatrième édition de Paris Quartier d'Eté, festival qui réunit dans la capitale des artistes de toutes disciplines, aura lieu du 15 juillet au 15 août.

Opéra-Garnier. – Youssou N'Dour et ses invités, le 16 juillet à 20 h 30 (70 F à 120 F). Nuit africaine, la 17 de 18 h 30 à minuit, avec les Souls Brothers, des groupes du Nigeria, du Kenya, du Zimbabwe, de Guinée... (70 F à 150 F). Sur le grand escalier, le 18, à 16 heures, un défilé de mode avec concours d'élégance (entrée libre).

Chaillot. – «La bal moderna». Les Arts Étonnants organisent du 23 juillet au 15 août, de 19 heures à minuit, et le dimanche, de 16 heures à 22 heures, une série de bals, ordonnés par cinq chorégraphes : Philippe Decouflé, Danial Larrieu, Josa Montalvo, Ann Carlson, Doug Elkins. Quatre danseurs vont prendre en charge les visiteurs (une quarantaine par groupes), les entraîner, leur enseigner à bouger sur de la musique (30 F et 50 F). Chacun pourra choisir son chorégraphe, en changer, rester le temps qu'il lui plaît. Un album compilation édité par Virgin, accompagné d'un manuel-méthode, sera mis en vente.

Arche de la Défense. – La *Requiem* de Verdi, par l'Orchestre de Paris, avec les chœurs de la radio-télévision de Riga, direction Jansug Kakhidzé, la 24 juillet à 22 heures (entrée libre).

Parc de La Villette. – La Compagnie foraine présente sous chapiteau *Lear-Éléphant*, spectacle dans lequel on voit un cirque traditionnel déboussolé par le délire d'un commis (Benoit Régent), ancien acteur qui veut à tout prix jouer *Lear*. Du 20 juillet au 12 août, du mardi au dimanche, à 21 heures. 80 F. «Cinéma en plein air : le western». Du 15 juillet au 7 août, du mardi au dimanche, à 22 heures. 40 F la location d'un transat pour regarder les films sur grand écran dans les meilleures conditions.

Le kiosque à musique accueille des bals concerts, les 25 juillet, 1er, 8 et 15 août. Des parades auront lieu dans le Parc les 23 et 31 juillet, les 7 et 14 août. Et des hommes-orchestres venus de toute l'Europe se produiront les 21, 23, 28 et 30 juillet, les 4, 6, 11 at 13 août. Toutes ces animations commencent à 17 heures et sont gratuites.

Jardin du Luxembourg. – La kiosque à musique accueille du 19 juillet au 7 août, du mardi au dimanche, à 18 heures, les Renegades de Trinidad, la Squadra da Gênes, le Cuartero Cedron, la trio Ami Flammer, Gérard Barreaux, Frédéric Stochl, Justin Vali (Madagascar), la Famille albanaise Lela de Permet. Chaque groupe se produit trois jours, les concerts sont gratuits.

Jardins du Palais Royal. – *Malasangre*, spectacle-hommage à Rimbaud, par le groupe de théâtre-mime chilien Teatro del Silencio, du 27 juillet au 1er août, du mardi au dimanche, à 19 heures (entrée libre).

Musée national du Moyen Age. – Ensemble Ultreia, programme de musiques médiévales, du 2 juillet au 1er août, les vendredis à 12 h 30, les samedis et dimanche à 16 heures. Location : 43-25-62-00. 15 F et 25 F.

★ Paris Quartier d'Été : 43 rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 40-28-40-33. Fax : 40-26-43-13.



B.BEGADI/J.-P. ESTOURNET

« Lear-Eléphant », par la Compagnie Foraina.



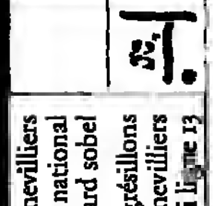
Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
46-62-74-43



24 mai - 30 juin
à 20 h 45 précises
Relâche dimanche
STUDIO THEATRE de VITRY
46 81 75 50
Réservation indispensable
PARTAGE DE MIDI
version de 1906
de Paul Claudel
Mise en scène Alain Ollivier

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg présente
Baal
Bertolt Brecht
Traduction française Malika B.Durif
Mise en scène Daniel Girard
Par les comédiens et scénographes du Groupe XXVII avec le soutien du JTN
15-19 Juin 1993 à 20.30
Entrée libre,
réservation indispensable
47.93.26.30



RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

festival avec *l'Invitation de l'ange*, d'André Nataf (jusqu'au 12 à 21 heures, Espace Acteur). Garance interprète *le Monologue de Molly Bloom*, extrait du dernier chapitre de *Ulysse*, de Joyce (21 et 22 à 21 heures, Espace Acteur). Aux Arènes de Montmartre : *la Nuit des rois*, de Shakespeare, par le Théâtre de la Vie de Bruxelles (16 au 18 à 21 heures). Au Lavoir moderne Procreart : *Tonton Arthur*, de l'Israélien Dani Horowitz (10 au 12 à 21 heures); *Candide*, d'après Voltaire par le Théâtre Alternatives de Sofia (en langue bulgare, 17 au 19 à 21 heures): *Y'a t'une mouche sur l'mur*, d'après Büchner, par les franciliens de la compagnie Thunderball's (1er au 3 à 21 heures).

Bureau du festival, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris. Tél. : 42-62-46-22. Minitel 3615 BILLETEL, 3615 CAPITALE, 3615 THEA.

Périgueux

Mimos

Du 2 au 10 août

Le geste, tous les gestes sont au rendez-vous de Périgueux, l'un des meilleurs festivals de France. Quinze compagnies françaises et étrangères de mime contemporain, deux groupes de danses narratives, l'affiche 93 est splendide. Ouverture avec *May B*, par *la compagnie* Maguy Marin (le 2). Le 3 : Malasangre, *par le* Teatro del Silencio (Chili) ; le Temps *immobile*, par *la compagnie* Hors Strate (+4); le 4 : *Moumie*, nouveau spectacle du groupe Licedei de Saint-Pétersbourg; le 5 : *Parade des Padox*, par la compagnie Houdart-Heuclin; *le Ciel pavé de briques*, par Danat Danza (Espagne); le 6 : *Negrabox*, une boîte infernale conçue par Pesce Crudo; *Passacailles*, de Bruno Meyssat; le 7 : *les Hommes naissent tous «ego»*, par la compagnie Cottillard; le 8 : *Impasse*, par la compagnie Stoka (Slovaquie) (+9 et 10); *Portrait de Marjolaine*, par la compagnie Marceline Lartigue/Szerelem (+9); *Pythie*, par la compagnie La Môme (+9); le 10 : *Milieu du monde*, par le Temps fort Théâtre; *Nuit magique*, par le Xarxa Théâtre (Espagne).

Centre culturel de la Visitation, Maison du mime, rue Littré, 24000 Périgueux. De 60 F à 90 F. Tél. : 53-53-55-17; A partir du 1er juillet, au Nouveau Théâtre de Périgueux. Tél. : 53-53-18-71.

Perpignan

Les Estivales

Du 13 juin au 17 juillet

Priorité ici aux «cultures du Sud» avec *six créations dont trois sont théâtrales : le Cid*, de Corneille, m. s. Francis Huster (les 13 et 14 juin; les 10 et 11 juillet); *Historiettes*, par la compagnie Dagoll-Dagom (Catalogne) (4); *le Nuit des conteurs*, avec Henri Gougaud, Nacer Khemir, Henri Cazaux, Kamel Guennoun et Cesc Serrat (15).

Les Estivales, 2, rue de l'Ange, 66000 Perpignan. Tél. : 68-35-43-86.

Ramatuelle

Festival de théâtre et musique

Du 1er au 13 août

Le festival le plus «boulevard» de l'été avec plusieurs des grosses machines commerciales qui ont déjà fait leur preuve et de grands interprètes. Côté théâtre : *le Cid*, m. s. Francis Huster (4); *le Riche convoité*, de Goldoni, m. s. François Sayad, avec Michel Galabru (5); Show-Bis, de Neil Simon, avec Georges Wilson et Jacques Dufilho (6); la Mouette, de Tchekhov, m. s. Isabelle Nanty, avec Guy Tréjan et Aurore Clément (9); *la Célestine, de Rojas, m. s. Marcelle Tassencourt*, avec Annie Cordy (!) (10); Popeck (12); *Solo*, de Willy Russell, avec Josiane Balasko (13).

Spectacles tous les soirs à 21 h 30 au Théâtre de Ramatuelle. Association Festival de Ramatuelle, les Ayguiers, 83350 Ramatuelle. Tél. : 94-79-25-63.

Sarlat

Festival des jeux du théâtre

Du 24 juillet au 6 août

Cela commence dans la rue avec *Une machine pour amuser le temps* conçue par Francis Kasi (24). Cela continue avec *le Cid*, d'Huster (28) et *Deux Labiche dans une armoire*, de l'excellente Agathe Alexis (29). Place aux jeunes avec Vincent Garanger et sa mise en scène de *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo (30). Bienvenue aux Italiens de Paris avec *l'Epouse prudente, de Goldoni, m. s. Attilio Maggiulli*. Finissons avec *le Bourgeois Gentilhomme*, m. s. d'Arlette Téphany (4) et *les Petites Femmes de Maupassant*, m. s. Daniel Gélin.

Festival de Sarlat, BP 53, 24202 Sarlat Cedex. Tél. : 53-31-10-83. Information programme (service vocal), tél. : 36-70-46-70.

Sotteville-lès-Rouen

Viva Cité

Les 26 et 27 juin

20 compagnies de théâtre de rue pour un week-end de fête des plus tentants : Hors Strate, Délices Dada, Xarxa, Perillos, etc.

Bureau du festival, BP 19, 76301 Sotteville-lès-Rouen Cedex. Tél. : 35-63-60-89.

Vaour

L'Eté de Vaour

Du 4 au 12 août

Dans un petit village des Causses du Tarn, un petit rendez-vous sans prétention mais non sans ambition autour de Rufus, du *Petit Théâtre Baraque, d'Amédée Bricolo*, de Corkub'u et d'Abel et Gordon...

«Les Glycines», 81140 Vaour. De 30 F à 80 F. Tél. : 63-56-36-87.

D A N S E

Eté 93, personne ne bouge, on fait le point. L'heure est à l'évaluation de ces quinze dernières années. Ça promet. Il y a ceux qui crient, trop haut et trop fort, que la danse a de l'asthme. Il y a ceux qui pensent, avec plus de raison, qu'elle est en pleine transformation. Les programmateurs, un peu affolés de ne plus distinguer avec certitude qui est qui, affichent Béjart et Cunningham, les ballets d'opéras et les rappeurs. La tendance est aux valeurs confirmées. Les petits nouveaux ne sont pas du bilan. On a donc sorti la toise. Chacun se tient prêt, calculette en main. Mais la danse n'est jamais là où l'on croit l'avoir, enfin, épinglée, étiquetée, momifiée. Elle vit. Elle bouge. A suivre !

ILE-DE-FRANCE

Paris

Festival de la butte Montmartre

Du 10 juin au 3 juillet

Il s'agit d'un festival réservé à Gigi Caciuleanu et à ses œuvres. Soit le Centre chorégraphique de Rennes et de Bretagne. De bons danseurs (du 21 au 26 juin, 3 programmes, 21 h, arènes de Montmartre). N'oublions pas le Studio Laroche-Valière (les 30, 1er, 2, 3 juillet, 21 h, arènes). La danse est accompagnée de nombreux concerts. Signalons un hommage à Tchaïkovski, sous la direction d'Olivier Holt (le 10, Théâtre du Trianon, 21 h).

Festival de Montmartre, rue Chappe, 75018. Fnac, Mégastore, 3615 BILLETEL, 3615 CAPITALE, 3615 THEA, bureau du Festival.



«Ulysse 84», chorégraphie de Jean-Claude Gallotta.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Aix-en-Provence

Festival d'Aix-en-Provence

Du 15 au 24 juillet

Les chorégraphes qui aiment s'exposer dans la rue sont une spécialité de Danse à Aix au même titre que les calissons. Pour ses dix-sept ans d'existence, la manifestation s'offre un petit coup de blues, avec l'enfant du pays : Odile Duboc se penche sur dix ans de création, avec des événements intitulés *80-13* (les 16 et 17, école Chastel, à partir de 9 h jusqu'à 19 h 45) et avec *Pour Mémoire* (le 22 juillet, Val de l'Arc, 22 heures). Avant Odile Duboc, Karole Armitage, avec *Hucksters of the Soul* et son élégance coutumière, aura secoué les consciences de tous ceux qui essaient sournoisement de couper les ailes aux artistes. Dominique Petit créera *Lieux d'orages* (le 17, à 22 heures, Ecole normale), mais la surprise pourrait venir de Rui Horta, Portugais installé à Francfort, qui se mêle de *Domestic Arrangements* (le 19, Val de l'Arc, 22 heures) qui sont, comme chacun le sait, les plus complexes à trouver. Dans la catégorie «espoirs», signalons Eric Martin et Herman Diephuis (le 20, Ecole normale, 22 heures). Et il y aura aussi le Conservatoire national supérieur de Paris dans un programme contemporain – Bagouet, Petit, Garnier, Christe : de jeunes danseurs magnifiquement entraînés. Et pour les *aficionados* du pas de deux classique, il y a la nuit des étoiles (le 24, Val de l'Arc, 22 heures).

Danse à Aix, bureau du Festival, 6, rue Clemenceau 13100. Tél. : 42-26-20-93. Télécopie. : 42-26-20-82.

Chateauvallon

Festival de Chateauvallon

Du 2 au 26 juillet

On aime beaucoup l'affiche de ce festival, en progression constante depuis quelques années. Large éventail, certes, mais intelligemment conçu s'il s'agit de faire comprendre une évolution de la danse sur plus de vingt ans. *Les Météores* de François Raffinot devrait créer une surprise avec une sorte de *parabole autour du* jeu des corps et des esprits. Libertinage ? (les 2 et 3 juillet, Amphithéâtre, 22 heures). Cie Marietta/Hervé Robbe dans *Factory* (le 4, Théâtre couvert, 19 h et 22 h). *Antigone* de Mathilde Monnier arrive en voisine de Montpellier (le 6, Amphithéâtre, 22 heures). Cie La Liseuse avec *F* (le 7, Théâtre couvert, 22 heures). Et Béjart en majesté, escorté de sa nouvelle compagnie, Rudra, avec *Opéra* et *le Mandarin merveilleux* et *Un art du pas de deux* qui devrait faire salle comble (du 8 au 13, Amphithéâtre, 22 heures). On sera là, évidemment, pour la reprise de la pièce culte et fondatrice de Jean-Claude Gallotta, le célèbre *Ulysse* (les 16 et 17, Amphithéâtre, 22 heures). On sera là pour Merce Cunningham, dont l'œuvre apparaît astrale et lumineuse, simple et magique, dans l'histoire du siècle. Sa compagnie dansera *Beach Birds* et *Enter* (le 23, Amphithéâtre, 22 heures) et *Neighbours* et *Enter* (le 24, même lieu). Les représentations seront entourées d'ateliers et de projections de films. Du bonheur en perspective. Et pour finir, la Batsheva Dance Company arrive d'Israël avec *Mabul* (le 26, Amphithéâtre, 22 heures).

Théâtre national de la danse et de l'image, Chateauvallon/Toulon, BP 118, 83192 Ollioules Cedex. Tél. : 94-24-11-76.

Martigues

Festival de folklore mondial

Du 4 au 11 août

Festival autour des folklores et des cultures méditerranéennes. Tunisie, Andalousie, Provence. Avec des invités comme la Corée, le Québec, la Hongrie, etc. Une manière de voyager avec des expressions souvent très intéressantes, celles qui font origine.

Festival de folklore mondial-La Capouliero, 7, quai Kléber, 13500 Martigues. Tél. : 42-49-48-48.

MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier

Montpellier-Danse

Du 22 juin au 6 juillet

Le grand festival de danse français, et ça ne date pas d'hier. Beaucoup pourtant vont le découvrir vraiment cette année, alléchés par les «questionnements» de Jean-Paul Montanari, directeur et initiateur de la manifestation sur la danse en France. Chauvinisme ? Certains seront même, pour la première fois de leur vie, infidèles à Avignon. Douze ans de travail, de curiosité qui portent leurs fruits. Sur un malentendu. Car Montpellier-Danse, c'est avant tout et surtout des histoires de croisements culturels et ethniques, de mariages à l'essai. Montpellier-Danse, c'est aussi l'énergie insufflée par Dominique Bagouet, si souvent mal compris de son vivant, aujourd'hui encensé unanimement. La mort bourrelle les consciences à bon compte. Dominique Bagouet ouvre le festival avec une pièce superbe, *le Saut de l'ange* (1987), en compagnie de Boltanski (décors), de Dusapin (musique) et du très fin Alain Neddam à la dramaturgie (du 22 au 24 juin, cour Jacques-Cœur, 22 heures). On s'en réjouit. On admire cette pièce. Elle sera suivie par *Necesito* et par un hommage, au titre peu approprié, nous semble-t-il, au style du chorégraphe – *Zoulous, pingouins et autres Indiens* – rendu par tous les artistes qui ont travaillé avec Bagouet, si fragile, si fort. Et surtout si talentueux (le 6 juillet, Corum, 21 heures).

Montanari autour de Bagouet enroule le talent discret de Stéphanie Aubin, auréolée de sa participation réussie à *Armide*, cet hiver dernier, au Théâtre des Champs-Elysées (les 23 et 24, 21 heures, Opéra-Comédie). Non sans perversion, il décide de faire le point sur les ballets d'opéra, mais il ne choisit que les meilleurs : le Lyon Opéra Ballet avec *Coppélia* de Maguy Marin (25 et 26 juin, Corum, 21 heures), le Ballet du Rhin avec *Jason et Médée*, superbe selon les experts (le 27 juin, Opéra-Comédie, 21 heures). Disons qu'il subsiste l'ombre d'un doute certain avec le Ballet de Nancy et de Lorraine (les 29 et 30, Corum, 21 heures). Mais pour combien de ballets d'opéra qui dorment sur leurs subventions ? Nos penchants nous portent, évidemment, vers Mathilde Monnier et son *Antigone*, mi-noire, mi-blanche, accouchée en Afrique (les 28 et 29 juin, cour Jacques-Cœur, 22 heures). Vers Doug Elkins, vif comme l'air, intelligent, doué, accueilli à l'Opéra, avec les jeunes danseurs du quartier de La Paillade qu'il entraîne depuis trois ans (le 1er, Saint-Jean-de-Vedas, 22 heures, le 4, Opéra Comédie, 21 heures). Vers Susan Buirge, cette Américaine très française, qui croise son art avec celui ancestral des musiciens japonais (les 2 et 3 juillet, cour Jacques-Cœur, 22 heures). Vers Régine Chopinot et son nouveau Ballet atlantique (le 3 juillet, Corum, 21 heures). Bref, tout un état d'esprit qui a fait l'honneur et la gloire de Montpellier-Danse depuis trois ans.

Montpellier-Danse, bureau de location : hall de l'Opéra-Comédie, à partir du 10 mai, de 10 h à 14 h et de 15 h à 19 h (sf dimanche). Tél. : 67-60-80-08. Télécopie. : 67-60-83-06.

Nîmes

Eté de Nîmes 93

Du 7 juillet au 18 août

Sous le signe de la danse. Un balancement sans risque entre la venue du Ballet de l'Opéra de Paris dans un programme Balanchine (les 14 et 15 juillet) et avec les deux *Giselle*, celle, rénovée, du répertoire (Coralli/Perrot) et celle, audacieuse et superbe, de Mats Ek, le Suédois (les 21 et 22, arènes de Nîmes, 22 heures). Eric Martin et Herman Diephuis pour les débutants (le 17, cloître des Jésuites, 22 heures), et la Cie Castafiore pour le rire (les 27 et 28, cloître des Jésuites, 22 heures).

Eté de Nîmes, 6, rue Fresque, 30900 Nîmes. Tél. : 66-67-29-28. Fax : 66-21-73-04.

Périgueux

Mimos

Du 2 au 10 août

On aime que la danse soit programmée en dehors de ses circuits. *Mimos* – mime, marionnettes et théâtre – a l'œil pour choisir la danse. Maguy Marin revient pour donner, elle aussi, sa pièce fondatrice, *May B* l'excellent (le 2, cour de la Visitation, 22 heures). Et Marceline Lartigue apporte son *Portrait de Marjolaine*, précieux et précis (les 8 et 9, Le Palace, 22 heures).

Mimos, rue Littré, 24000 Périgueux. Tél. : 53-53-55-17. Télécopie. : 53-04-30-84.

POITOU-CHARENTES

Confolens

Festival international de folklore

Du 6 au 15 août

Les 6 et 7 août, l'ouverture avec des défilés du monde entier, du Paraguay à la Nouvelle-Zélande. Qui dit folklore, dit musiques du monde. *Grand déferlement* d'ailleurs et d'impressions de fête. Allemagne, îles Vierge, Russie (le 8), Confolens, Yougoslavie (!), Pérou (le 9), Croatie, Paraguay, Pologne (le 10), Slovénie, Nouvelle-Zélande, Turquie (le 11), Italie, Bosnie, îles Philippines (le 12), Centrafrique, Malaisie, Argentine (le 13) salle Perrot, 21 heures.

Festival de folklore, place des Marronniers, 16500 Confolens. Tél. : 45-84-00-77.

Sanxay

Sanctio

Du 12 au 25 juillet

Sanxay, haut lieu gallo-romain, à trente kilomètres de Poitiers, a été dédié à la danse dans le cadre de Monuments en musique. C'est le chorégraphe Mark *Tompkins qui prend possession* du site avec la manifestation *Sanctio*. Une semaine de stages arts plastiques/danse/musique, qui trouvera sa conclusion avec *Pique-Nique à Sanxay*, un spectacle *in situ*, fabriqué sur mesure avec la collaboration du plasticien Jean-Luc Wilmouth, les danseurs, et la lumière du soleil. Soit seize heures de performances, entrecoupées par des arrêts pour le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter, le dîner. On est prié d'apporter de quoi se sustenter (le 25, de l'aube au coucher du soleil).

Sanctio, 3, place Prosper-Mérimée, 86000 Poitiers. Tél. : 49-55-33-19.

ÉTRANGER

ITALIE

Rome

Romaeuropa 93

Du 5 au 23 juillet

Des choix de prestige, Rome et César obligent. *La compagnie Rosas* d'Anne Teresa de Keersmaeker avec le très beau *Achterland* (les 6, 7, 8 juillet, villa Massimo), suivie de *l'Hommage aux ballets russes* d'Angelin Preljocaj (du 12 au 14 juillet, villa Massimo). Venues d'Allemagne, la Cie Coax (les 16 et 17, villa Massimo), d'Angleterre, la Cie de Jonathan Burrows (les 19 et 20, Théâtre Vascello) et des Pays-Bas, le Nederlands Dans Theater (du 20 au 23, villa Massimo).

Romaeuropa, via Sistina 48. Tél. : (19) 39-668-41-308.

La sélection «Théâtre» a été établie par : Olivier Schmitt
«Danse» : Dominique Frétard

Avignon 93

Du 9 juillet au 2 août

Plus de trente spectacles de théâtre, ballets, concerts, lectures publiques, Avignon reste fidèle à sa légende et continue d'être le principal rendez-vous estival des arts de la scène. Du 9 juillet au 2 août, dans une trentaine de lieux, entre les remparts *de la cité des papes ou à la* Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, l'essentiel des acteurs de la création seront une nouvelle fois rassemblés sur et hors des scènes, qu'il s'agisse, pour le théâtre, de la troupe de la Comédie-Française dans la cour d'honneur pour *Dom Juan*, de Molière, ou des élèves des meilleures écoles françaises. «Le Monde Arts et spectacles» publiera dans ses éditions du 7 juillet, datées 8, un numéro spécial consacré au Festival.

Pour la danse, c'est une année de transition. Forcément. La nouvelle équipe, autour de Bernard Faivre d'Arcier, entend réfléchir, et trouver des idées nouvelles *quant à la place de la danse dans* ce grand festival de théâtre. A juste titre. Il ne s'agit pas, en effet, d'accumuler les spectacles. Un peu de sens parfois ne nuit pas. Cette année, la cour d'honneur ne se remettra pas de l'absence de Dominique Bagouet, de la création qu'il devait y faire sur la musique de l'Ensemble intercontemporain. Ses danseurs viennent y reprendre *Jours étranges* (1990), chorégraphie *échevelée, du Bagouet dans la* foulée de *F. Stein*, c'est-à-dire du Bagouet qui va mal, qui a besoin d'exploser. Il y aura aussi *So Schnell*, du Bagouet bien tempéré, merveille d'organisation spatiale, (les 24, 25, 26 et 27 juillet, cour d'honneur du Palais des papes, 22 heures). La cour sera ouverte également à Angelin Preljocaj, longtemps danseur chez Bagouet – avec son *Hommage aux Ballets russes – Parade, le Spectre de la rose, Noces*. Une belle filiation (30, 31, 1er et 2 août, 22 heures). Pendant ce temps, Redjep Mitrovitsa lira *le Journal* de *Nijinski*. Belle idée. Auparavant, dès la mi-juillet, Jean-François Duroure tente une expérience avec des rappers *l'Ephémère* et *la Nuit partagée* (du 10 au 17 – sf le 14 – cloître des célestins, 22 heures). Outsider, Michel Hallet-Eghayan, excellent pédagogue, chorégraphe appliqué, vient jouer son avenir à pile ou face (du 28 juillet au 1er août, salle Benoît-XII, 21 h 30).

★ Festival d'Avignon. Renseignement et réservations par téléphone : 90-86-24-43, de 10 heures à 18 heures. Minitel : 3615 code AVIGNON.

Votre Table ce Soir

Couscous
Méchoui
Tagines
Bastela



SPÉCIALITÉS MAROCAINES
SPECTACLE, VENDREDI, SAMEDI
27, rue de Turbigo (Métro Etienne-Marcel) 75002 PARIS. Tél. : 42-33-79-34/40-41-01-92.

Le Monde
PUBLICITÉ GASTRONOMIE
Renseignements :
46-62-75-31

LE BILBOQUET
LE TEMPLE DU JAZZ DEPUIS 1947
Diner-Jazz
ou prendre un verre au cœur de St-Germain des Prés à des prix sages.

TY COZ 48-78-42-95/34-61
35, rue St-Georges 9e
POISSONS - CRUSTACÉS
FRUITS de MER
Menu de la Mer, le soir, 170 F
CRÊPES - GALETTES
F/dim., lundi soir. Climatisé
JUIN, JUILLET, AOUT F/sam.



SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 47.05.49.75

LE SYBARITE
Saint-Germain-des-Prés
Maison du XVIe siècle
CUISINE TRADITIONNELLE
SOIRÉE JAZZ en fin de semaine
6, rue du Sabot (6e)
42-22-21-56



LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille

Huîtres toute l'année. Poissons - Plats traditionnels. Décor "Brasserie de luxe". Terrasse ensoleillée.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Tél.: 43.42.90.32



RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

A R T S

ALSACE
LORRAINE
FRANCHE-COMTÉ

Belfort

Itinéraires niçois

Treize artistes niçois, issus de divers mouvements tels que Fluxus ou le Groupe 70 à l'affiche du Musée d'art et d'histoire du 25 juin au 22 août. Pour se remémorer l'aventure de l'école de Nice, l'« itinéraire » est jalonné par les œuvres de Ben, Max Charvolen, Elisabeth Mercier ou Bernard Pagès.

Musée d'art et d'histoire, château de Belfort, 90020 Belfort. Tél. : 84-28-52-96. Du 25 juin au 30 août.

Colmar

Variations sur la crucifixion

Ceux qui se souviennent de l'exposition consacrée au même thème par le Musée Picasso ne voudront pas faire le voyage, et ils auront tort. Autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du XX[e] siècle qui rendent hommage à Grünewald, et cette fois-ci directement : à Paris, il s'agissait de crucifixions, ici, on montre de l'art, et du meilleur, celui qui dialogue par-delà les siècles.

Musée d'Unterlinden, 1 rue d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. Du 26 juin au 26 septembre.

Metz

La Réalité magnifiée

La peinture flamande procure toujours un plaisir exceptionnel. On croit connaître les œuvres de Brueghel de Velours, de Rubens, de Van Dyck ou de Jordaens, on a tort ; bon nombre des tableaux présentés ici appartiennent à des collections privées et sont montrés en France pour la première fois. Même chose pour des œuvres prêtées par les musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Verviers... De 1550 à 1700, c'est l'âge d'or d'une époque troublée qui est exposé ici. A ne manquer sous aucun prétexte.

Musées de la cour d'or, 2, rue du Haut-Poirier, 57000 Metz. Tél. : 87-75-10-18. Du 26 juin au 26 octobre.

Antoine van Dick : « Saint Jude Thaddé », au *Musée de Metz*



Mimmo Paladino à Sète

Il semblerait que les diverses restrictions budgétaires et l'austérité ambiante aient quelque peu limité les ambitions en matière de grandes expositions d'été. Il en est cependant qui méritent largement le détour : de Metz où la peinture flamande du XVI[e] siècle est à l'honneur, aux Sables-d'Olonne avec la « tentation tactile » quand la matière caresse l'œil ; de Laon, où la peinture de Titus-Carmel déploie ses fastes à l'ombre de la cathédrale, à la Côte d'Azur avec son contingent habituel de manifestations diverses et de qualité. Henri Gervex, parfois coquin, à Nice, qui reçoit aussi les courbes voluptueusement calculées de Bernar Venet ; Raoul Dufy, déployant ses tissus et ses toiles à Vence et, à Saint-Paul, la présentation des collections de la Fondation Maeght, que les estivants n'ont jamais eu l'occasion de voir dans leur totalité.

Montbéliard

Piotr Klemensiewicz

Un peintre qui travaille modestement à des symboles personnels entre cartes du ciel et maisons, ombres et lumières, cercles, carrés et damiers.

Château des ducs de Wurtemberg, 25200 Montbéliard. Tél. : 81-99-22-61. Jusqu'au 31 juillet.

Nancy

Georges Folmer et l'abstraction géométrique

Dans les années 30, Folmer fut un des compagnons de route de Herbin et du groupe abstraction-création. Malgré deux expositions chez Colette Allendy en 1950 et 1951, celui qui avait fondé le groupe « Espace » en 1949 avec Félix del Marle, puis le groupe « Mesure » dans les années 60, période à laquelle il introduisit le mouvement dans son œuvre, reste très mal connu. Nancy répare une injustice envers un enfant du pays.

Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, 54004 Nancy. Tél. : 83-85-30-00. Du 12 juin au 15 septembre.

AQUITAINE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
MIDI-PYRÉNÉES

Albi

John-Franklin Koenig

Ultime étape de la rétrospective itinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Cofondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, en 1952, Koenig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis cette date, et, aujourd'hui encore, son œuvre témoigne de la richesse d'une époque où la peinture savait avoir l'élégance de la nuance.

Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie, 81003 Albi. Tél. : 63-54-14-09. Du 26 juin au 26 septembre.

Nos rêves façonnent le monde

Absalon, Pedro Cabrita Reis, Rüdiger Schöttle et Jean-Pierre Uhlen s'intéressent à l'habitat, aux idées que génère un espace, aux habitudes culturelles et corporelles qu'il peut susciter. L'ultime descendance des utopies constructivistes, répartie en trois lieux.

Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81002 Albi. Tél. : 63-49-72-72. Galerie d'essai Cimaise et Portique, 8, rue Jules-Verne, 81000 Albi. Tél. : 63-47-14-23. Moulins albigeois. Salle basse, 41, rue Porta, 81000 Albi. Jusqu'au 30 août.

Bordeaux

Jean-Pierre Raynaud

Invité par Jean-Louis Froment de Venise à Bordeaux, il occupe tous les espaces de l'Entrepôt avec un projet spécifique pour la *Grande Nef* et montre alentour une rétrospective, depuis les « Psycho-objets » de 1964 à 1968.

CAPC Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, 7, rue Ferrère 33000 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. Du 25 juin au 14 novembre.

Steven Holl

Toujours à l'affût du chic qui peut faire choc, Arc en Rêve, illustre institution bordelaise de portée nationale, nous fait découvrir le travail de l'architecte américain Steven Holl, dont la carrière a louvoyé de Washington à New-York, *via* la Californie. Il y a pas mal de matière grise et de concepts à gratter pour découvrir dans sa réalité ce travail d'épuration qui a fait qualifier Steven Holl de « néo-moderne ». Une fois la rhétorique bien grattée, on aura mérité son plaisir dans cette exposition d'avant-garde.

Arc en Rêve, Entrepôt Lainé, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. Du 17 juin au 29 août.

Carcassonne

Jagoda Buic

Plus connue comme décoratrice de théâtre, et comme l'un des artisans du renouveau de la tapisserie, Jagoda Buic présente des travaux qui oscillent entre la sculpture et un on ne sait quoi d'indéfinissable, qui dégage une grande force poétique : *l'Espace blanc* ou *les Arbres bleus* ont une présence extraordinaire.

Château comtal et Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun, 11012 Carcassonne. Tél. : 68-77-73-71. Du 1er juillet au 19 septembre.

Ginals

Une collection pour un musée en devenir, et son cabinet d'art graphique

En 1973, Pierre Brache et Geneviève Bonnefoi firent don de l'abbaye de Beaulieu et d'une précieuse collection d'œuvres des années 50 à la Caisse des monuments historiques. Vingt ans plus tard, la collection s'est considérablement enrichie et en fait un des premiers musées d'art contemporain de la région, au point qu'il faut aujourd'hui envisager son développement. Les Dubuffet, Michaux, Degottex, Hantaï, Mathieu qui y sont conservés le méritent amplement.

Abbaye de Beaulieu, Centre d'art contemporain, 82330 Ginals. Tél. : 63-67-06-84. Jusqu'au 12 septembre.

Cajarc

Albert Bitran

Découvert par la galerie Arnaud dans les années 50, Bitran a depuis construit une œuvre profonde et subtile, dont on présente ici une rétrospective des douze dernières années. Elle s'inscrit dans le vaste travail de réévaluation de l'art français de l'après-guerre qu'a entrepris Claire Stoullig.

Maison des arts Georges-Pompidou, route de Figeac, 46160 Cajarc. Tél. : 65-40-71-50. Jusqu'au 29 août.

Labège

Kazuo Shiraga

Shiraga fut membre du célèbre groupe Gutai, qui défraya la chronique japonaise *dans les années 50. A la fois peintre et* moine bouddhiste, il tire son inspiration des dieux du panthéon japonais, Kannon et *Fudô*, ce dernier *guidant* ses gestes lorsqu'il peint. Ecrire qu'il peint avec les pieds, suspendu à une corde, ne dira rien *à ceux qui ignorent l'antique tradition* qui veut que l'homme soit un intermédiaire qui puise sa force à la fois du ciel et de la terre. *Et ne rendra pas compte* de l'extrême puissance d'une œuvre d'exception.

Centre d'art contemporain Midi-Pyrénées, Labège-Innopole, 31676 Labège. Tél. : 61-39-29-29. Jusqu'au 26 septembre.

Margaux

Pierre Buraglio

Après son intervention merveilleuse de respect dans la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain, à Paris, Buraglio sacrifie à Bacchus, avec la même mesure, la même modestie : quelques vitres de trois fenêtres en façade déposées au sol, et une vingtaine d'œuvres dans le cuvier organisent une articulation entre l'extérieur et l'intérieur d'un château qui abrite aussi des haut-médoc. A déguster sans modération.

Château d'Arsac, Arsac, 33460 Margaux. Tél. : 56-56-83-90. Du 11 juin au 30 octobre.

Mont-de-Marsan

Picasso graveur

Quarante-cinq gravures sur linoléum qui montrent Picasso à la recherche d'effets spécifiques au matériau, et lui permettent en particulier de jongler avec la couleur, précisément parce que la technique ne s'y prête guère ! Il suffisait de lui dire qu'une chose était impossible pour qu'il parvienne à un résultat. A voir pour comprendre ce qu'est une habileté diabolique.

Centre d'art contemporain, 1 *bis*-3, rue Saint-Vincent-de-Paul, 40000 Mont-de-Marsan. Tél. : 58-75-55-84. Du 18 juin au 29 août.

Montpellier

Grand Siècle

Peinture française du XVII[e] siècle dans les collections publiques françaises : maniérisme, caravagisme, « bambochades », *classicisme*, et grandes *peintures d'histoire*. Pour ce panorama, il n'a été nécessaire de faire appel au Louvre que pour un Poussin et un Lorrain.

***Musée Fabre, 13, rue Montpelliéret*, 34000 Montpellier. Tél. : 67-66-06-34. Du 1er juillet au 5 septembre.**

Narbonne

Antoni Tapies, œuvre gravé

C'est aujourd'hui l'un des plus grands artistes catalans, d'une inventivité extraordinaire. Connu et apprécié pour les matières somptueuses dont il sait doter ses peintures, ses gravures et ses lithographies valent la visite : elles ne cèdent en rien à ses toiles.

Centre d'art et de culture de Narbonne, Scène nationale, 1, *rue de l'Etoile*, 11100 Narbonne. Tél. : 68-41-40-00. Du 22 juin au 5 septembre.

Nîmes

L'Ivresse du réel

Quelques-uns des plus grands artistes de *notre temps se sont inspirés*, ou se sont littéralement emparés, des objets quotidiens pour les inclure dans leur peinture. *L'exposition inaugurale du tout nouveau* musée de Nîmes retrace l'aventure de l'objet, qui est devenu un phénomène *majeur dans l'art du XX[e] siècle.*

Carré d'art, place de la Maison-Carrée, 30000 Nîmes. Tél.66-76-35-35. Jusqu'au *31 août*.

Rodez

« Dommages respectueux » à Denys Puech

Le regard d'un sculpteur contemporain inspiré par le minimal art et Mondrian – François Morellet – sur l'œuvre très académique d'un artiste du siècle dernier, Denys Puech. C'est ce que propose jusqu'au 30 août le Musée des beaux-arts de Rodez sous le titre de « Dommages respectueux ». Des dommages considérablement aggravés par une mise en scène que François Morellet promet « mutilante ».

Musée des beaux arts Denys-Puech, place Clemenceau, 12000 Rodez. Tél. : 65-42-70-64. Du 27 avril au 30 août.

Sète

Mimmo Paladino

A mi-chemin entre les avant-gardes internationales et l'antique magie méditerranéenne, Paladino continue sa quête cathartique. Toile après toile, ses personnages se livrent à des rites étranges, enserrés dans des couleurs précieuses et denses. Les volets qui peuvent permettre de clore ses dernières œuvres achèvent de les rattacher à la tradition de l'icône : elles sont habitées.

Musée Paul-Valéry, rue François-Desnoyer, 34200 Sète. Tél. : 67-46-20-98. *Du 17 juin au 29 août.*

Le Milieu du monde

Un choix résolument contemporain d'artistes qui ont la Méditerranée pour point commun : Absalon, Alberola, Bœtti, El Baz, Hadjimichalis, Hassan, Basicevic Mangelos, Sarkis, Zush.

25, quai Aspirant-Herber, 34200 Sète. Du 26 juin au 30 septembre.

Claude Viallat

A l'initiative d'une association, trois séries de toiles réalisées spécialement pour le lieu d'exposition par un des meilleurs représentants du défunt groupe Supports/Surfaces. C'est précisément le support qui varie : la première série est peinte sur des nappes bleu et blanc, la seconde sur des toiles raboutées recto-verso, la troisième sur des bâches.

Espace Fortant de France, 278, avenue du Maréchal-Juin, 34200 Sète. Tél. : 67-48-49-48. Du 17 juin au 15 octobre.

Sigean

Profil d'une galerie

Le LAC a été créé en 1991 par le peintre hollandais Piet Moget. Une ancienne cave viticole accueille un ensemble impressionnant d'œuvres contemporaines d'une *qualité exceptionnelle*, Agnes Martin, Sol Lewitt, Carl André, Richard Serra, Basquiat, Kiefer (impossible de tous les citer) qui appartiennent à un grand marchand parisien qui ne veut pas dire son nom. *Il pourrait bien se prénommer* Yvon...

Lieu d'art contemporain, Hameau du Lac, 11130 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. Du 26 juin au 3 octobre.

Uzerche

3e Biennale du livre d'artiste

Exceptionnelle sélection de livres d'artistes *russes et soviétiques depuis* 1910.

Salle Espace Vézère, 19140 Uzerche. Du 9 juillet au 4 octobre.

Uzès

Gide et ses peintres

Il y a un point commun entre Bonnard, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque ou Zoum Walter : ils ont connu Gide, l'ont portraituré, l'ont illustré ; il les collectionnait aussi parfois (Braque et La Fresnay, le bougre avait du goût). Uzès *honore aujourd'hui* la *mémoire* de son prix Nobel, qui sut évoquer ses souvenirs d'une ville à l'atmosphère rigoureuse, où il *étouffait*, dans *Si le grain ne meurt*. *Les* choses ont bien changé, c'est aujourd'hui un endroit délicieux.

Musée d'Uzès, Ancien évêché, 30700 Uzès. Tél. : 66-22-70-56. Du 25 juin au 29 août.

➡

ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
IRCAM Centre Georges Pompidou
Saison musicale 93 / 94
Abonnement
42 60 94 27
Parcours XX[e] siècle
Musique + danse, cinéma, théâtre
Piano • Voix • Monographies
Ensembles Invités
Concerts Solistes • Pédagogie

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

➡

BOURGOGNE
RHONE-ALPES

Dijon

Saint-Pétersbourg à Dijon

L'âge d'or flamand et hollandais, tel qu'il était *représenté* dans les collections de Catherine II, l'impératrice de toutes les Russies, une femme capable de charmer Voltaire, Diderot, et bien d'autres. Prêtés par le Musée de l'Ermitage, ils sont tous là, les Rubens, Jordaens, Hals, Metsu, de Hooch, Wouwerman, que la dame, vorace, achetait par collections entières.

Musée des beaux-arts, Palais des ducs de Bourgogne, 21000 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. Du 20 juin au 27 septembre.

Chambéry

René-Maria Burlet

Rétrospective en cent tableaux, de 1930 à nos jours, sans oublier des maquettes de fresques et de vitraux, d'un peintre qui fut surréalisant avant de rejoindre les compagnons d'Albert Gleizes dans la communauté de Moly-Sabata. Religieuse et symbolique, colorée mais rigoureusement construite selon les proportions du nombre d'or, l'œuvre de Burlet n'est connue que de ceux qui, dans la chapelle *de la Salette à Aussois, dans l'église* de Grignon, dans les chapelles de Valloire, bref, un peu partout en Savoie, se sont interrogés sur l'identité de l'auteur de ces *vitraux incandescents.*

Musée des beaux-arts, place du Palais-de-Justice, 73000 Chambéry. Tél. : 79-33-75-03. Jusqu'au 27 septembre.

Flaine

Erik Samakh

Promenez-vous, le soir, dans le jardin de bambous du parc de La Villette à Paris : vous entendrez d'impossibles coassements de crapauds exotiques. A Flaine, *Fenêtre sur petit bois vous transporte également* dans un autre monde, celui d'Erik Samakh, qui sculpte les sons, ou avec les sons. Un grand bonheur.

Chapelle de Flaine, Centre d'art de Flaine, 74300 Cluses. Tél. : 50-90-85-84. En permanence.

Lyon

La collection Maeght, 1909-1993

La collection Maeght couvre trois générations de la célèbre famille de marchands de tableaux. De Kandinsky et Bonnard à Labauvie et Kuroda, le témoignage des liens professionnels et aussi amicaux qui unirent des artistes et leur galerie, à voir en complément de l'exposition organisée par la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, qui montre un choix de ses propres collections. On en profitera pour garer sa voiture au parking République dans lequel François Morellet a décliné les sept couleurs de l'arc-en-ciel.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002 Lyon. Tél. : 78-42-27-39. Jusqu'au 13 octobre. Parking République, angle de la rue Childebert, 69002 Lyon.

Tanlay

Regard sur l'avant-garde russe, 1910-1925

Curieuse idée, mais pas inintéressante loin de là, que de confronter les avant-gardes russes du début du siècle avec leur descendance, reconnue ou pas. On passera ainsi de Malevitch, Gontcharova, Lissitsky et autres Rodtchenko à Carl André, Martin Barré, Ellsworth Kelly ou Richard Long. Il s'agit en fait plus de rapports établis par un collectionneur que d'une filiation, même indirecte, mais ne boudons pas notre plaisir, on est là dans le meilleur de l'art moderne.

Centre d'art contemporain, Château de Tanlay, place du Général-de-Gaulle, 89430 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. Jusqu'au 3 octobre.

Villefranche-sur-Saône

Miro

Dans la foulée de la grande rétrospective de Barcelone, l'œuvre gravé du Catalan est présenté du 11 juin au 14 août.

Centre culturel de Villefranche, 170, rue Grenette, 69400 Villefranche-sur-Saône. Tél. : 74-68-33-70. Du 11 juin au 14 août.

Villeurbanne

Eté 93 : Regards sur la situation française

Le Nouveau Musée et le FRAC Rhône-*Alpes unissent leurs moyens pour présenter* une sélection de douze artistes français de générations différentes afin de mieux montrer la diversité des propositions en matière d'art contemporain. Un choix dynamique et heureusement hétérogène.

Le Nouveau Musée/Institut d'art contemporain, 11, *rue du Docteur-Dolard*, 69605 Villeurbanne. Tél. 78-03-47-00. Jusqu'au 31 juillet.

BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE

Bignan-Locminé

De la main à la tête, l'objet théorique

On connaissait la *Boîte en valise* de Marcel Duchamp, qui reproduisait en miniature l'ensemble de ses travaux. Denys Zacharopoulos vient d'inventer «l'exposition en valise», qui regroupe, dans d'adorables et minuscules vitrines, cent cinquante œuvres, résumé de l'art moderne et contemporain. Une performance un brin iconoclaste, mais joyeusement instructive dans ses télescopages. Le tout dans le superbe parc de Kerguéhennec, où l'on découvre avec plaisir des sculptures plongées dans la nature.

Domaine de Kerguéhennec, 56500 Bignan. Tél. : 97-60-57-78. Jusqu'au 19 septembre.



Marcheschi en double exposition

L'HOMME des *Onze Mille Nuits* promène son suif et son noir de fumée en Corse, d'où il est originaire, et à Villeurbanne. Il a exploré Dante, Shakespeare et bien sûr Apollinaire et constitue peu à peu une des œuvres les plus envoûtantes de ces dernières années. L'un des pères fondateurs de la théogonie grecque, Ouranos, hante également ses insomnies. Spécialement conçue pour l'exposition de Villeurbanne, la suite *Ouranos* reprend les techniques *mêlées qui ont fait le succès de* Marcheschi, qui use de suie, de cire, brûle son papier, le passe à la mine noire, à l'encre de Chine, et lui fait subir ainsi une étrange transmutation, qui se poursuit depuis le 27 juillet 1981, date à laquelle il décide de produire 30 000 dessins, tous plus incandescents les uns que les autres.

★ Maison du livre, 247, cours Emile-Zola, 69100 Villeurbanne. Tél. : 78-68-04-04. Jusqu'au 17 juillet.

★ FRAC Corse, La Citadelle, 20250 Corte. Tél. 95-46-03-03. Jusqu'au 25 juillet.

Daoulas

Rome face aux barbares

Six cents objets en provenance de quarante-cinq musées d'Europe pour conter mille ans d'histoire : des débuts de la jeune République à son expansion sur *une bonne partie du monde connu*, sa lente décadence et sa dernière lueur occidentale, Charlemagne et le Saint-Empire romain germanique, tout ce qu'il faut savoir sur les dieux, les *Celtes, le limes*, le mur d'Hadrien, les Francs, les Lombards, bref Rome, qui, née d'un sillon et d'un meurtre, avait apporté sa civilisation violente et raffinée à l'Europe barbare et, bien sûr, détruit Carthage.

Abbaye de Daoulas, 21 rue de l'Eglise, 29460 Daoulas. Tél. : 98-25-84-39. Du 19 juin au 26 septembre.

Firminy

Unité

Construite en 1967, puis évacuée il y a *une dizaine d'années pour cause de crise* économique, l'Unité d'habitation Le Corbusier à Firminy (Loire) accueille, sous le titre «Unité», une quarantaine d'artistes, *d'architectes et de designers de toutes origines*. Parmi les vingt-neuf appartements conservés en l'état, certains sont affectés à des fonctions particulières : un café, réalisé par l'artiste autrichien Heimo Zobernig, un bureau, conçu par le Français Olivier Védrine, et une exposition de l'œuvre architecturale de Le Corbusier.

***Unité d'habitation Le Corbusier*, Septième rue, 42700 Firminy. Tél. : 77-56-50-98. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.**

Locquemeau

Jean Le Gac

Jean Le Gac devient bucolique au contact de la Bretagne et s'attaque au paysage *«en rampant, en dormant, en lisant»* comme le précise le sous-titre. Il s'agit en *fait d'une réactualisation des Messages personnels* de 1970, qui seront sonorisés, du *Paysagiste*, qui a subi différentes transformations de 1980 à 1985 et qui *s'adjoint aujourd'hui les merveilles de la* vidéo, et de *la Sieste du peintre*, qui est à elle seule tout un programme.

Domaine de Dourven, en baie de Lannion, 22000 Tredrez-Locquemeau. Tél. : 96-37-37-93. Du 10 juillet au 12 septembre.

Morlaix

Camille Claudel

On ne présente plus la femme, mais on ne se lasse pas de l'artiste : rétrospective de Camille Claudel, sculptures bien sûr, mais aussi dessins et documents dont, nous assure le dossier de presse, certains inédits. C'est également un bel hommage au critique Gustave Geffroy, Breton d'origine.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600 *Morlaix*. Tél. : 98-88-68-88. Du 7 juillet au 10 novembre.

Oiron

Curios et Mirabilia

«Curiosités et merveilles» au château d'Oiron, ouvert aux cinq sens et aux quatre éléments qui régissaient autrefois l'ordonnancement des cabinets de curiosités. Boltansky photographie les enfants des écoles, une salle est réservée à la «peinture ultime», un salon est consacré aux belles lettres rabelaisiennes, un autre à la Lune, un autre aux minéraux et à la Belle au bois dormant. Jean-Hubert Martin fait le pari de nous montrer la face réjouissante, cultivée et ludique de l'art actuel. Bravo!

Château d'Oiron, 79000 Oiron. Tél. 49-96-57-42. Du 1er juillet au 15 septembre.

Quimper

Stanislas Kolíbal

En 1992, Stanislas Kolíbal a séjourné dans l'atelier Calder à Saché. Il y a réalisé des «dessins-espaces» qui ont été montrés en novembre à Tours, puis à Poitiers, accompagnés d'une rétrospective. L'exposition de Quimper met l'accent sur des *pièces anciennes*, avec deux œuvres plus récentes, et surtout sur les dessins qui sont une facette peu connue de l'art du Tchécoslovaque.

Le Quartier, 10, parc du 137e-RI, 29107 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. Jusqu'au 29 août.

Rennes

Rosa e Giallo

Un Russe, un Polonais, un Autrichien, trois Italiens et un Français partagent leurs problématiques : rapport du corps à l'espace, questionnement sur soi et son environnement social, politique, historique.

La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35000 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. Du 9 juillet au *25 septembre*.

Les Sables-d'Olonne

«Haptisch», la caresse de l'œil

On traduit généralement *haptisch* par tactile, et on l'oppose à *Optisch*. *Le mot* désigne un plaisir connu des amateurs, celui de la sensualité que dégage la matière de certains tableaux, tout autant que le simple fait de toucher l'œuvre : c'est dire si une pareille exposition met l'eau à la bouche, et l'œil en émoi.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de *Verdun, 85100 Les Sables-d'Olonne*. Tél. : 51-32-01-16. Du 3 juillet au 30 septembre.

Tours

**Olivier Mosset
Claude Rutault**

La peinture réduite à l'essentiel, d'une neutralité presque absolue. L'un travaille dans le champ restreint du tableau, l'autre dans l'au-delà du châssis et tout ce qui se joue à l'extérieur. Réunir ces deux artistes est une si remarquable idée qu'on se demande pourquoi on ne l'a pas fait plus tôt.

CCC, rue Racine, 37000 Tours. Tél. : 47-66-50-00. Du 3 juillet au 10 octobre.

Vannes

Autour de Delacroix

Le Musée de Vannes a le bonheur de posséder un chef-d'œuvre d'Eugène Delacroix, une *Crucifixion*. L'exposition réunit autour de ce tableau majeur de 1835 un ensemble de peintres ayant abordé des thèmes religieux dans la Bretagne du dix-neuvième siècle. De Flandrin à Devéria, une excellente occasion de réviser ses connaissances iconographiques.

Musée de la Cohue, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56000 Vannes. Tél. : 97-47-35-86. Jusqu'au 31 décembre.

CENTRE
AUVERGNE
LIMOUSIN

Brenne

Avant Centre

Invasion pacifique du parc naturel régional de la Brenne par dix artistes contemporains : un circuit de 80 kilomètres ponctué par les œuvres de Biet et Vyain, Calet, Delavaud, Drillot, Girand, Hermanowicz, Le Reste, Lerisse, Moulène. De jeunes artistes, répartis entre l'espace Art Brenne, l'église Saint-Cyran, le château de la Garde-Giron, la Maison du Parc et la Tannerie de Mézières qui devraient attirer du monde dans une région à découvrir.

Espace Art Brenne, Prigny, 36300 Concremiers. Tél. : 54-37-40-16. Jusqu'au 5 septembre.

Châtillon-en-Bazois

Pol Bury

Proches de l'art cinétique mais aux mouvements lents et calmes, presque imperceptibles et trompeurs, car capables de sursauts soudains, les sculptures de Pol Bury sont un des grands plaisirs de la vie. Lorsqu'il ajoute l'eau au métal, pour ses fontaines, le bonheur est complet. Quand elles sont installées dans un site à leur mesure, comme la Fondation Maeght, les jardins du Palais-Royal, et maintenant un château du quinzième siècle, on confine au nirvana, ou à l'extase, selon les goûts.

Château de Châtillon-en-Bazois, 58110 Nièvre (près de Nevers). Tél. : 86-84-06-71. Du 1er juillet au 15 septembre.

Chartres

Marino Marini

Une curiosité : on connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'Antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peinte. *Une centaine de tableaux vont* combler cette lacune et rendre justice à un artiste qui déclarait avoir toujours ressenti le besoin de peindre : *«Je n'ai jamais commencé une sculpture sans au préalable en avoir recueilli picturalement l'essence.»*

Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, *28000 Chartres*. Tél. : 37-36-41-39. Du 19 juin au 31 octobre.

ILE-DE-FRANCE

La Courneuve

Art grandeur nature

Cinq artistes ont *été invités* à concevoir chacun une œuvre temporaire pour le parc de La Courneuve. Ils ont choisi le lieu d'implantation et dialoguent à la fois avec le public et le paysage du parc. Patrick Corillon (dans la tradition du surréalisme belge), Bogomir Ecker (qui installe des haut-parleurs muets pour mieux écouter les oiseaux), Andy Goldsworthy (une étrange maison de castors en ardoises, posée au fond du lac), Wolfgang Lay (avec une jolie inversion, un portail clôturé par le parc), et Christine O'Loughlin (avec des cascades de pots de fleurs).

Parc de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93120 La Courneuve. Visites guidées gratuites. Tél. : 43-93-84-33. Jusqu'au 31 octobre.

Michelangelo Pistoletto «Il segno arte»

A soixante ans, Pistoletto est un des artistes italiens les plus féconds du moment. «Le signe art» est le titre général des trois expositions consacrées à ses œuvres en France cet été. Imaginé par l'artiste, le signe est décliné en différents matériaux, selon les endroits : de la pierre de lave à *Thiers*, un arbre *dans* l'île de Vassivière, et, à Rochechouart, des *miroirs*, revenant ainsi aux surfaces réfléchissantes avec lesquelles il s'était fait connaître dans les années 60. Intégré dans la mouvance de l'arte povera, il témoigne, dans *ses sculptures, d'une attirance pour* les contrastes de densité, mêlant le lourd et le léger. «*Le regard en arrière est toujours un regard vers le futur*», dit-il : «Le signe art», avec ses trois branches et son installation dans trois lieux, est pour *Pistoletto une métaphore* du miroir et définit un futur, un présent et un passé simultanés.

★ Le Creux de l'Enfer, *Vallée des Usines*, 63 300 Thiers. Tél. : 73-80-26-56. Du 19 juin au 30 septembre.

★ Musée départemental de Rochechouart, château de Rochechouart, 87600 Rochechouart. Tél. : 55-45-10-16. Jusqu'au 26 septembre.

★ Centre d'art contemporain de Vassivière en Limousin, île de Vassivière, 87120 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. Du 19 juin au 26 septembre.

Ecouen

Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes du XIXe siècle

Avant de devenir le Musée national consacré à la Renaissance, le château d'Ecouen était la résidence d'Anne de Montmorency, qui attira auprès de lui les artistes les plus talentueux du XVe siècle. Le décor a pour l'essentiel disparu, mais des relevés exécutés à la fin du XVIIIe siècle et durant la première moitié du suivant, donnent une idée précise de ce qu'il fut au temps de sa splendeur.

Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen, 95440 Ecouen. Tél. : 39-90-04-04. Jusqu'au 30 août.

Ivry

**Carte blanche à Daniel Dobbels
Christine Davis
Michel Jacquelin**

Critique d'art et chorégraphe, Daniel Dobbels tente à travers cette exposition *de réunir ses deux passions en montrant* des œuvres d'artistes aussi différents que Beuys, De Staël, Gassiorowsky, Kerbrat, Kirili, Lacalmontie ou Tal Coat... L'artiste canadienne Christine Davis montre *ses œuvres en France pour* la première fois, un commentaire, en installations photographiques, des *120 journées* et du *Salo* de Pasolini. Michel Jacquelin, avec *Feintes et vanités*, utilise également la photographie, qu'il organise en scénographies fictives.

***Centre d'Art d'Ivry*, 93, avenue Georges-Gosnat, 94200 Ivry. Tél. : 49-60-25-06. Du 17 juin au 1er août.**

Jouy-en-Josas

Azur

Bleus comme une pierre précieuse, ou comme une orange, des œuvres de Caspar David Friedrich, d'Edward Hopper, de la couleur des rêves de Miró ou des tableaux de lumière de James Turrel, l'exposition regroupe tous ceux qui ont tenté de rejoindre l'azur inaccessible.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. Jusqu'au 12 septembre.

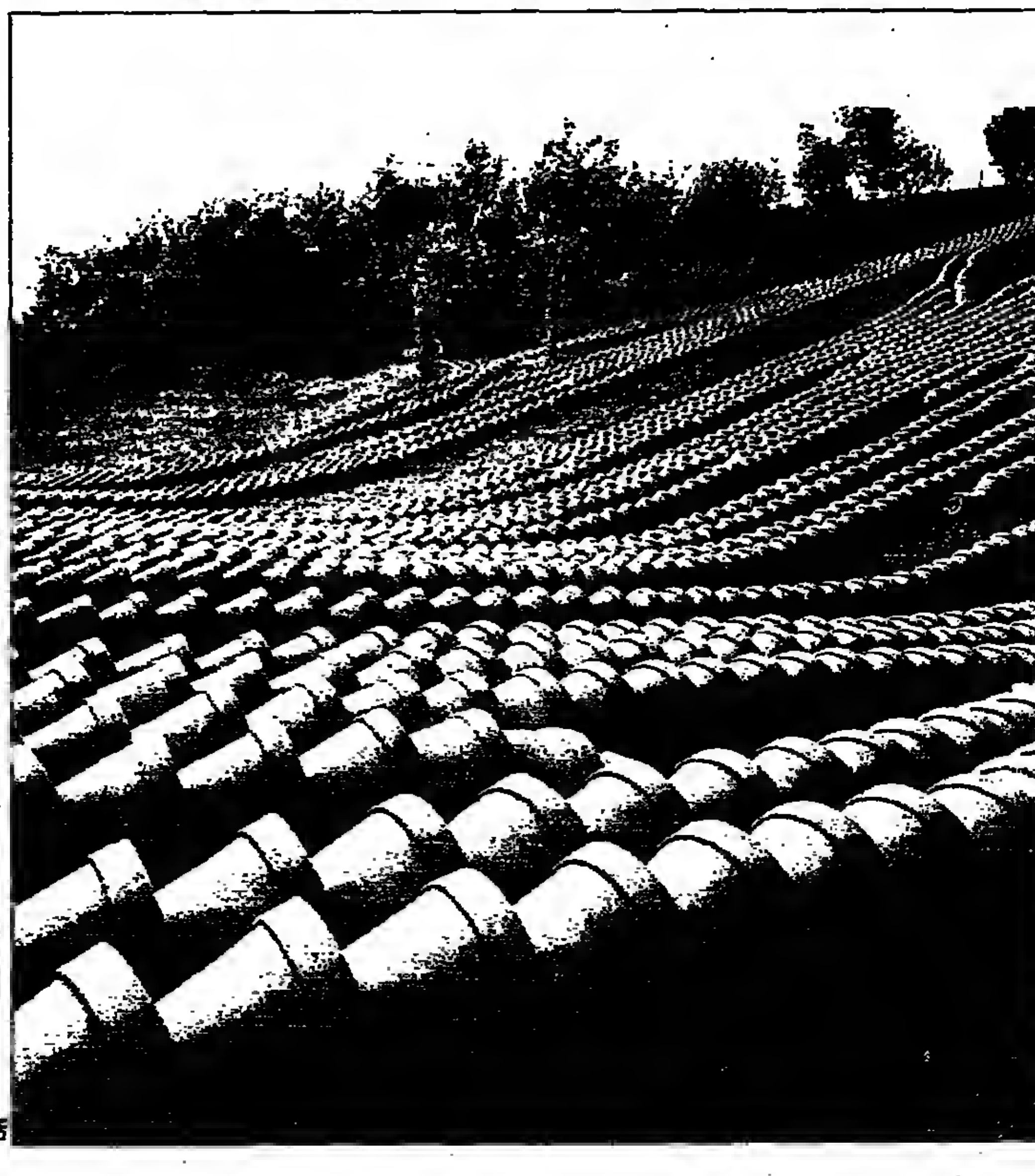
Meaux

Jochen Gerz

Pour la première fois en France, présentation de la série complète de l'œuvre de Jochen Gerz, *It was easy*, composée de neuf panneaux photographiques qui mêlent textes, collages et montages. Une esthétique du fragment, *adaptée* à notre actuelle perception du monde, et qui permet à Gerz, poète autant que photographe, de mettre en valeur les non-événements de la nature grâce aux événements que sont les mots.

Musée Bossuet, Ancien palais épiscopal, 77100 *Meaux*. Tél. : 64-34-84-45. Jusqu'au 20 septembre.

Christine O'Loughlin : «Colline», 1993. Parc de la Courneuve.





RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

Différentes natures Visions de l'art contemporain.

Sous ce titre un peu vague, seront présentées plus de deux cents œuvres conjuguant de multiples façons le rapport de l'art à la nature. Les artistes du Land Art y sont prévus, tout naturellement, en bonne place. Pour compléter l'exposition, faite surtout de dessins, de maquettes, de photos, de cartes et de vidéos, quatre installations de Barclay, Aloucherie, Penone, Morellet.

Art Défense. Galerie Art 4, Galerie de l'Esplanade, Parvis de La Défense. Du 25 juin au 26 septembre.

NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE CHAMPAGNE-ARDENNE NORMANDIE

Amiens

David Tremlett

Exposition d'un Britannique globe-trotter qui dépose à Amiens ses souvenirs dessinés de la Tanzanie, complétés par les acquisitions de ses œuvres par le FRAC de Picardie.

FRAC Picardie, 45, rue Pointin, 80040 Amiens. Tél. : 22-91-66-00. Du 14 juin au 2 octobre.

Caen

Les Figures d'Elstir

Dans *A la recherche du temps perdu*, Proust avait imaginé un peintre nommé Elstir. Les organisateurs de l'exposition ont retrouvé ses tableaux! – ou tout du moins ceux d'artistes contemporains de l'écrivain : un bel exercice de style.

Abbaye aux dames, place Reine-Mathilde, 14035 Caen. Tél. 31-06-98-98. Du 25 juin au 30 août.

Dunkerque

Les Salons retrouvés

C'était l'heureuse époque où la province était loin de Paris et où les artistes pouvaient y trouver une audience. Les Salons fleurissaient alors, pour les opulents clients de ce qui n'était pas encore le désert français. Le Nord vivait une période privilégiée, *et l'art, entre 1815 et 1848, y a connu* un éclat particulier.

Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle, 59140 Dunkerque. Tél. : 28-66-21-57. Du 2 juillet au 30 août.

Honfleur

Fleurs et nus

Effeuilleuses mises à part, peu de rapports entre les deux thèmes, et entre les trois peintres : Othon Friesz, Gernez, Dries. Mais une exposition agréable et colorée.

Le Grenier à sel, 14601 Honfleur. Tél. : 31-89-23-30. Jusqu'au 25 juillet.

Laon

Gérard Titus-Carmel

Dix ans de peintures et de dessins en extraits de séries : «Nuits», «Compositions autour de l'X», «Boréales», «Intérieurs», «Dédicaces», «Egéennes»... Sur papier, carte à gratter, par un artiste au talent foisonnant.

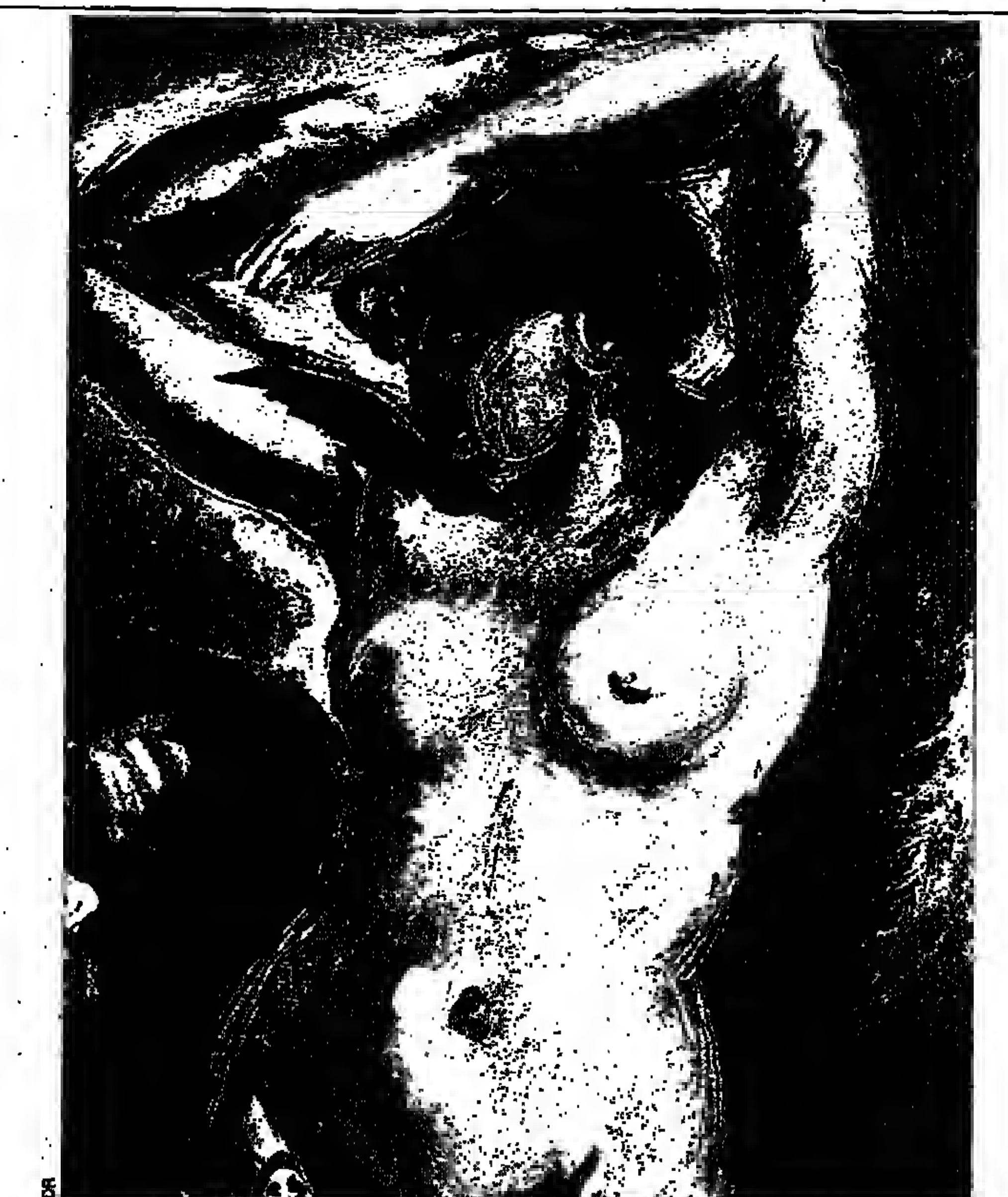
Maison des arts, place Aubry, 02000 Laon. Tél. : 22-91-66-00. Du 18 juin au 5 septembre.

Le Havre

Phillip King

Rétrospective en vingt-deux sculptures, dedans-dehors, d'un Anglais de la New Generation, formé à la St. Martin's School et opérant dans la foulée d'Anthony Caro.

Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy, 76600 Le Havre. Tél. : 35-42-33-97. Du 27 juin au 22 août.



Othon Friesz à Honfleur.

Prieuré de Saint-Michel-de-Crouttes, 61120 Vimoutiers. Tél. : 33-39-15-15. Mêmes dates.

Lille

La sanction du regard

Cinq installations de Marie-Odile Candas Salmon, qui se réfèrent à la cruauté supposée du regard ou à la notion de surveillance. Puisant ses références dans l'univers carcéral, multipliant judas, grilles et fers pour mieux rappeler que surveiller, c'est parfois punir.

Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie, 59800 Lille. Tél. : 20-51-02-62. Du 9 juillet au 4 septembre.

Le Touquet

Les impressionnistes d'Auvers-sur-Oise

Auvers-sur-Oise doit sa célébrité à Van Gogh et au docteur Gachet, son médecin-mécène. Le village était fréquenté par une foule de petits maîtres dépourvus d'intérêt, que Gachet collectionnait et qu'il accrochait à ses murs en compagnie de Delacroix, Guillaumin, Ingres ou Renoir.

Musée du Touquet, avenue du Château, 62520, Le Touquet. Tél. 21-05-62-62. Du 3 au 25 juillet.

Villeneuve-d'Ascq

Cartographies imaginaires

Les acquisitions récentes du Fonds régional d'art contemporain : de John Armleder à Rosemarie Trockel, en passant par Helmuth Federle, Hans Haacke ou Arnulf Rainer, trente artistes bien choisis, qui donnent un panorama de la création contemporaine.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 19 juillet.

PROVENCE-COTE D'AZUR

Arles

Ernest Pignon-Ernest

Une sélection des dessins et des photographies sur le travail réalisé depuis cinq ans à Naples par Pignon-Ernest, qui couvre nuitamment les murs de ses étranges et belles sérigraphies. L'artiste a également développé le thème de Mithra, divinité commune à Naples et Arles : sacrifices de taureaux en perspective *(Lire l'encadré consacré au Festival photo d'Arles).*

Eglise Saint-Martin du Méjan, passage du Méjan, 43-47, rue du Dr.-Fanton, 13000 Arles. Tél. : 90-96-30-35. Du 6 juillet au 16 août.

Avignon

Fernando Botero

Ses dames joufflues ont défrayé la chronique à Paris cet hiver, les voici exhibant leurs cuisses de bronze dans la chaleur de l'été. Au moins pour quatre d'entre elles, installées en ville. Les peintures, une centaine de toiles récentes, préfèrent la fraîcheur des grandes salles de la chapelle du Palais des papes, qu'elles quitteront en septembre pour les froidures de Moscou et de Saint-Pétersbourg.

Palais des papes, 84008 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. Jusqu'au 5 septembre.

Cannes

Victor Brauner

Peintures, dessins, pastels, 40 œuvres d'un surréaliste étonnant, en provenance de divers musées, dont celui de l'abbaye de Sainte-Croix aux Sables-d'Olonnes, mais aussi d'une collection privée. A voir également, la commande faite à Jean Le Gac pour les cellules du Fort, dont l'inauguration se fera le 24 juin.

La Malmaison, 47, La Croisette, 06400 Cannes. Tél. : 93-38-55-26. Du 26 juin à la fin octobre.

Fréjus

Playtime

Le Centre d'art contemporain Le Capitou fait suite à la Fondation Daniel-Templon à Fréjus. On y verra cet été huit artistes qui ont en commun d'avoir abordé l'art *comme un jeu, où peut intervenir* le hasard. De l'incertitude chez Armleder, Frize, Dokoupil, Lavier, Magnin, Morellet, Polke et Toroni : un très beau thème.

Le Capitou, Zone industrielle du Capitou, 83600 Fréjus. Tél. : 94-17-66-90. A partir du 11 juillet.

Istres

Peter Klasen

Rétrospective d'un pionnier de la figuration narrative des années 60 à nos jours. Dans la chaleur de l'été, le réalisme glacé des œuvres de Klasen rafraîchira tous ceux qui pénétreront son univers clos et inquiétant. *Les amateurs d'aérographe* prendront quelques leçons, et ceux de rhétorique aussi : Klasen est passé maître dans l'art difficile de la métonymie.

Centre d'art contemporain, 2, rue Alphonse-Daudet, 13800 Istres. Tél. : 42-56-31-88. Jusqu'au 31 août.

La Ciotat

Gérard Schneider Robert Malaval

Rétrospective itinérante de l'œuvre de *Gérard Schneider, qui fut, avec Hans Hartung*, Georges Mathieu et Pierre Soulages, un des *ténors de l'abstraction lyrique* d'après-guerre. Quand la puissance du geste se mêle à une technique parfaitement maîtrisée et que la peinture se déploie dans un espace sans limite, Schneider parvient à une forme de perfection. Robert Malaval, un artiste à redécouvrir, qui excède très largement les frontière de l'école de Nice, lui succède aux cimaises durant le mois d'août.

Chapelle des Pénitents-Bleus, esplanade du 8-Mai-1945, 13600 La Ciotat. Tél. : 42-08-10-11. Schneider : du 12 juin au 31 juillet; Malaval : du 4 au 31 août.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Un parcours d'art contemporain

Soixante-douze œuvres de dix-huit artistes qui font se télescoper Basquiat et Bissière, Gillet et Arman, rapprochent Germaine Richier de César. Un choix éclectique et probablement passinnnant de Gérard Durozoi.

Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. Tél. : 90-38-17-41. Jusqu'au 17 octobre.

Mouans-Sartoux

Espace libéré

L'espace de l'art concret donne quartier libre à dix artistes habituellement présents *dans ses collections : Robert Barry, Ernst* Caramelle, Alan Charlton, Dan Flavin, Christoph Haerle, Olivier Mosset, Fred Sandback, Adrian Schiess, Roman Signer, Michel Verjux envahissent les salles du château et confrontent le spectateur aux œuvres d'une manière très active. Un encouragement à faire intervenir plus souvent ces artistes directement sur l'architecture.

Espace de l'art concret, château de Mouans, 06370 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-91-50. Du 4 juillet au 21 novembre.

Nice

Henri Gervex

Après Bordeaux et Paris, Nice accueille un familier de la Côte d'Azur, mais celle de la Belle Epoque : Henri Gervex, l'auteur sulfureux et scandaleux de la torride *Rolla*, vaut mieux que la réputation de peintre mondain qu'il traîne depuis sa mort en 1929. Certes, il ne dédaignait pas les grands de ce monde – ou du demi-monde, – mais il était aussi un artiste étonnamment moderne et plein d'humour, comme Maupassant, dont il était l'ami.

Musée des beaux-arts, 33, avenue des Beaumettes, 06000 Nice. Tél. : 93-44-50-72. Jusqu'au 29 août.

Le principe de réalité

Non, non, nous annonce-t-on, *«il ne s'agit pas d'un retour de la réalité, mais bien d'une effraction inédite de celle-ci, libérée de toute médiation, de toute entrave esthétique»* (?). Avec entre autres Philippe Parreno et Philippe Perrin.

Villa Arson, 20, avenue Stéphan-Liégeard, 06100 Nice. Tél. : 93-84-40-04. Du 4 juillet au 3 octobre.

Marcel Alocco

Ou «la peinture en patchwork». L'exposition de ce vrai Niçois qui a flirté avec Fluxus avant de pratiquer le tissu, peint, déchiré, détissé, remonté, rappelle sa belle époque Support-Surface.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, Promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : 93-62-61-62. Du 2 juillet au 30 août.

➡

Rétrospectives Olivier Debré

Cinquante ans de création



PRÉSENTÉE dans trois lieux distincts, une rétrospective retrace un demi-siècle de la peinture d'Olivier Debré, *depuis ses premières* abstractions en 1943 jusqu'à ses œuvres les plus récentes, *intégrées à l'architecture. La répartition se fait par* thèmes : natures-mortes et signes-personnages à Montbéliard, signes-paysages à Valence et carnets de voyage à Ajaccio. La première exposition surprendra ceux qui croient connaître l'artiste en révélant des œuvres des années 40 très violemment marquées par la guerre et par la question du : comment faire la pein*ture de la guerre et de l'horreur? Debré y apparaît* comme un continuateur singulier de Picasso et un dessinateur expressionniste. Dans les deux autres expositions, moins déconcertantes sans doute, se développe la recherche de l'espace et de la lumière. Peu à *peu, les formats s'allongent et s'agrandissent, le geste* gagne en ampleur, la couleur en intensité. Au sentiment tragique des débuts succède un sentiment de la nature poétique et élégiaque.

★ Musées de Montbéliard, château des ducs de Wurtemberg, 25200 Montbéliard. Tél. : 81-99-22-61. Du 17 juin au 31 août.
Musée de Valence, 4, place des Ormeaux, 26000 Valence. Tél. : 75-79-20-80. Du 18 juin au 31 août.
Musée Fesch, 50, rue du Cardinal-Fesch, 20000 Ajaccio. Tél. : 95-21-48-17. Du 19 juin au 31 août.

Le Monde des

DEBATS

Le Monde

LES 30-40 ANS : UNE GÉNÉRATION CULTURELLE ?

Des écrivains, des musiciens, un peintre, un cinéaste, un metteur en scène, une photographe, nés entre 1953 et 1963, expliquent comment dans leur travail de créateur ils se situent par rapport à la génération qui les a précédés et celle qui a suivi.

SERVICE MILITAIRE OU SERVICE CIVIL

Faut-il, comme certains le souhaitent, affecter davantage d'appelés à des activités civiles ? Ne risque-t-on pas ainsi de dénaturer le sens même du service national et de réserver à des soldats des emplois que pourraient occuper des chômeurs ? Les opinions d'un général, d'un spécialiste des questions de défense nationale, d'un syndicaliste, d'un démographe.

BLANCHIR LE TRAVAIL AU NOIR

Le travail clandestin ne cesse de se développer en France comme ailleurs : doit-on l'interdire ou le prendre en compte comme un dernier recours avant l'exclusion ? Les points de vue d'un sociologue et d'un économiste.

INTERVENIR EN YOUGOSLAVIE ?

Les Européens, lorsqu'ils s'interrogent sur l'attitude qu'ils doivent adopter vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie, ne peuvent manquer d'évoquer deux précédents de l'avant-guerre : la guerre d'Ethiopie et la guerre d'Espagne. Les réflexions d'un historien.

NUMÉRO DE JUIN 1993 – 30 F

هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

P H O T O G R A P H I E

La photographie a gagné ses lettres de noblesse par pleine chaleur, dans les festivals de l'été, loin de la capitale. Aujourd'hui, « la photo des champs », pas toujours rigoureuse, pas toujours bien accrochée, est présente dans villes et villages. Arles avait montré la voie, il y a presque vingt-cinq ans, quand Lucien Clergue, Michel Tournier et quelques autres ont trouvé un cadre idéal pour projeter les clichés au milieu de vestiges antiques. Arles n'est plus seul. Il y a par exemple Perpignan, où les reporters toutes catégories confondues ont trouvé une terre d'accueil au-delà des pages de magazines. Une belle façon de finir l'été.

Lectoure (Gers)

L'été photographique

Dans un village de 4 000 habitants au cœur du Gers, se trouve un des centres nationaux de la photographie qui présente cet été les photos de sculptures de Rodin par Evgen Bavcar. Ce dernier est aveugle. Nous avions déjà dit beaucoup de bien des *« images mentales »* de ce Slovène installé à Paris. Egalement au programme : *J'irai courir le monde*, de Alain Turpault et *Berlin, No man's land*, de Jean-Claude Mouton.

Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700, Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. Du 24 juillet au 23 août.

Montpellier

Imagina

Trente-cinq photographes du monde entier donnent en quatre cents images leur vision d'Almeria, en Espagne. La ville andalouse, lieu d'un festival photo crédible, est vue par les Espagnols Toni Catany et Ouka Lele, la Mexicaine Graciela Iturbide, l'Américain William Klein, l'Australien Max Pam, l'Iranien Abbas ou la Française Martine Franck. *« Ce fut le projet de transformer Almeria en une boîte à lumières où elle demeure immobile à jamais »* a écrit le photographe Manuel Falces.

Les expositions ont lieu dans trois espaces : Espace Photo Angle, Corum et Carré Sainte-Anne. Catalogue, 500 pages, 650 francs. Renseignements : Montpellier-Photo-Visions, 1, rue des Etuves, 34 000, Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. Du 28 juin au 4 septembre.

Limoges

Joachim Mogarra

Frédéric Paul a donné une bonne réputation à son bel espace du FRAC Limousin en présentant quelques expositions habiles et de qualité sur des artistes utilisant la photographie : William Wegman, Lynne Cohen, Douglas Huebler. Voilà pour l'été Joachim Mogarra, sous le titre *Une exposition panoramique*. Frédéric Paul aime bien les images pleines d'humour. Cette exposition semble en avoir une bonne dose. Détournement d'objets ou d'images d'actualité, photos prises dans la cuisine, la salle de bains ou depuis son canapé. *« Avec la photographie,* dit-il, *nul besoin de se laver les mains ; il s'agit d'une simple vue de l'esprit sur les choses du monde ».*

Fonds régional d'art contemporain du Limousin, Impasse des Charentes, 87100, Limoges. Tél. : 55-77-08-98. Du 17 juin au 3 octobre.

Nîmes

Isabel Munoz

Après Josef Koudelka en 1991 et Hervé Guibert l'an dernier, la ville de Nîmes présente cette année le travail d'Isabel Munoz joliment intitulé « Flamenco, tango et danses orientales ». L'espace est superbe, épuré et devrait convenir aux tirages grands formats incroyablement soignés, au platine et à l'albumine. Mais aussi à cet éblouissement de mouvements, de corps et de vitalité.

« Flamenco, tango et danses orientales », Ecole de Nîmes, 10, Grand-Rue, 30000 Nîmes. Tél. : office du tourisme, 66-67-29-11. Du 7 au 31 juillet.

Perpignan

Visa pour l'image

Le photojournalisme a trouvé, depuis cinq ans, ses marques à Perpignan, à une date judicieuse : la fin d'été, juste avant la rentrée scolaire. Trente-six expositions, six soirées, débats et conférences sont au programme, ainsi qu'un marché fort utile pour les professionnels. Ce festival, qui a toujours privilégié l'émotion, présente le travail de l'Américain Bill Epridge à qui l'on doit le dernier reportage sur Bob Kennedy avant sa mort en 1968.

5e Festival international du photo-reportage de Perpignan. Expositions du 4 au 19 septembre, soirées du 6 au 11 septembre. Renseignements : 3614, code PERPIGNAN. Tél. à Paris : 42-33-93-05.

Visions d'auteurs à Arles

Du 6 juillet au 15 août

Les vingt-quatrièmes Rencontres internationales de la photographie d'Arles ont pour titre « Visions d'auteurs », un label suffisamment œcuménique pour pouvoir y insérer les facettes les plus larges de l'image fixe. Les Rencontres, qui auront lieu du 6 au 10 juillet, sont également placées sous le signe de l'austérité : 6 millions de budget au lieu de 9 l'année précédente, trois soirées au lieu de cinq, dix-huit expositions au lieu d'une trentaine, dix jours de stages au lieu de trois semaines, suppression des expositions thématiques.

On retrouve au programme des auteurs confirmés (Richard Avedon, Larry Fink, Ernest Pignon-Ernest, Harry Callahan, Cecil Beaton), d'autres dits « plasticiens » (Lynn Buttler, Raymonde April, Louis Jammes), et quelques noms à découvrir comme Gilles Ehrmann ou Koji Inoue.

Les soirées au Théâtre antique ont pour thème « Nuit noire » (7 juillet), « In and Out of Fashion », un film inédit de William Klein (9 juillet) et « Jazz comme une image » (10 juillet) où l'on peut compter sur Guy Le Querrec et sur le quartet Portal, Sclavis, Texier, Drouet pour chauffer l'ambiance lors de la soirée de clôture.

★ Rencontres internationales de la photographie d'Arles, 10, rond-point des Arènes, Arles. Tél. : 90-96-76-06. Les expositions ont lieu du 6 juillet au 15 août. Les soirées et animations du 6 au 10 juillet.



Richard McCarthy, par Richard Avedon.

Bernar Venet

Importante rétrospective des trente dernières années de l'œuvre de Bernar Venet, des diagrammes et dessins industriels aux grandes et belles sculptures aux courbures tantôt circulaires, tantôt indéterminées.

Musée d'art moderne et contemporain, promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : 93-62-61-62. Du 25 juin au 12 septembre.

Saint-Paul

150 œuvres des collections de la Fondation Maeght

De Bonnard à Arroyo, en passant par des ensembles uniques de Giacometti, Calder ou Miro, la Fondation Maeght exhibe ses trésors. Une occasion unique de les voir durant l'été, habituellement réservé à des expositions temporaires.

Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. Du 4 juillet au 4 octobre.

Saint-Tropez

Ker-Xavier Roussel

Première rétrospective d'importance, depuis 1968, d'un membre discret du groupe des Nabis, où s'illustrèrent Bonnard, Vuillard, Maurice Denis et autres Sérusier. Roussel évolua vers une peinture décorative, puisant ses sujets dans la mythologie, faisant évoluer ses nymphes grecques sur fond de jardins d'Ile-de-France.

Musées de l'Annonciade, quai Epi, 83990 Saint-Tropez. Tél. : 94-97-04-01. Du 3 juillet au 11 octobre.

Saint-Rémy-de-Provence

Les années 60 à la Galerie de France

Le couple a fait les beaux jours de l'art en France après-guerre, jusqu'à la disparition tragique de Myryam Prévot. Avec Gildo Caputo, de 1952 à 1977, ils ont exposé et défendu les plus grands : Gonzalez, Manessier, Soulages, Hartung, Magnelli, Gillet, Zao Wou-Ki, et Mario Prassinos qui est à l'origine de la donation à Saint-Rémy.

La Donation Mario Prassinos, Chapelle Notre-Dame-de-Pitié, avenue Durand-Maillane, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 90-92-35-13. Jusqu'en septembre.

Toulon

L'Eloge de la peinture

Journaliste à France-Culture, critique d'art et éditeur, Alin Avila fait une importante donation au Musée de Toulon : Ernest Pignon-Ernest, Le Boul'ch, Cousinier, Cueco, Morellet, Malaval et on en oublie, à travers plus de 200 œuvres... Parallèlement, il organise une exposition rassemblant Barcelo, Brown, Fetting, Garouste, Kirkeby, Lanneau et Plagnol.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. Du 2 juillet au 30 octobre.

Vence

Dufy, le peintre décorateur

On a redécouvert ses tissus imprimés à Honfleur au printemps. A Vence, ses peintures et ses œuvres décoratives seront mises en regard l'une et l'autre : céramiques, tapisseries, tissus et peintures recommenceront l'intense dialogue que Raoul Dufy avait établi entre elles.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140, Vence. Tél. : 93-58-78-75. Du 1er juillet au 30 octobre.

Arman

A l'occasion de l'ouverture du Château Notre-Dame-des-Fleurs, transformé par Marianne et Pierre Nahon en galerie de villégiature, exposition des *Accumulations de collections* d'Arman. Une nouvelle série d'une douzaine de pièces, dérivée de son exposition, l'année dernière à New-York, qui veut *« mettre en situation des collections ».*

Château Notre-Dame-des-Fleurs, 06140 Vence. Tél. : 93-24-52-00. Du 13 juillet au 13 novembre.

La sélection « Arts » a été établie par *Harry Bellet*
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

Centre Georges Pompidou
Grande Salle
CYCLE SAMUEL BECKETT
du 9 au 12 juin 20h30
MAY B
chorégraphie Maguy Marin
réservation 44 78 13 15
vendredi 18 juin 18h
L'ECRITURE ET LES AUTRES ARTS
débat animé par Tom Bishop (entrée libre)

C I N É M A

Le cinéma n'attend pas l'été pour s'adonner aux joies de la « festivalité » : avec quelque deux cents manifestations (pour la France seulement), les cinéphiles bénéficient toute l'année de l'activisme d'associations, de municipalités ou d'organisateurs qui ont fait des festivals un réseau serré de diffusion des films « différents », ceux dont les grands circuits n'assurèrent jamais la diffusion, ceux que les ciné-clubs en péril peinent désormais à montrer. Mais l'été n'interrompt pas non plus ce mouvement, avec ses manifestations-phares (La Rochelle, au premier chef, ou, à l'étranger, Locarno, Pessaro, Taormine, Pordenone...), mais aussi des havres de cinéma ouverts à ceux qui préfèrent, ou doivent rester à Paris, et des rendez-vous plus « pointus », hauts lieux de la curiosité, d'Avignon à Douarnenez.



LES GRANDS FILMS CLASSIQUES

Marlène Dietrich, Agent X27 en mission à la Cinémathèque.

Paris

Cinéma arménien

Du 9 juin au 26 juillet

Fidèle à ses grandes rétrospectives de cinématographies nationales, le Centre Pompidou propose le plus vaste ensemble jamais organisé de films d'Arménie, de l'aube du siècle à aujourd'hui, mais aussi de la prolifique diaspora arménienne dans le monde. Deux noms dominent, ceux de Paradjanov et de Pelechian, mais bien d'autres sont à découvrir.

Salle Garance au Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-43-56.

Huitième Festival du film de Paris

Du 14 au 21 juin

Traditionnellement destiné au jeune public, le Festival de Paris a choisi pour thème pour sa huitième édition « Cinéma et musique » : *Zigfield Follies, Don Giovani, Bird, Hair* figurent au programme de la sélection spécialisée, tandis que quinze jeunes jurés venus de quinze pays décideront du palmarès au sein des dix titres inédits en compétition. Durant toute la durée du Festival un « ciné-village », abritant acteurs, réalisateurs et techniciens, accueillera le jeune public sur le cours La Reine.

Cinéma UGC Triomphe, 92, avenue des Champs-Elysées (8e). Mo Georges-V. Tél. : 45-74-93-50.

Le Ciné-village, cours La Reine-Pont Alexandre-III. Mo Champs-Elysées-Clemenceau (8e). Renseignements : 47-54-11-00.

Avignon

The French-American Workshop

Du 29 juin au 4 juillet

Pour son dixième anniversaire, le « Workshop », rendez-vous toujours convivial et désormais régulier des indépendants français et américains, rend cette année hommage à Melville, Bogdanovich, Claude Miller, Arthur Penn, Bertrand Tavernier...

Tél. : 90-25-93-23.

La Rochelle

21e Festival international

1er au 11 juillet

Il y a beau temps que La Rochelle est notée en lettres rouges sur l'agenda de tous les vrais cinéphiles : sous la houlette de Jean-Loup Passek, son Festival est devenu une indispensable fenêtre sur les cinématographies du monde, toujours curieux de nouveautés, et impressionnant de sérieux dans l'organisation de rétrospectives. Cette année, en plus de la sélection d'inédits et outre le toujours indispensable Michel Piccoli, La Rochelle rend notamment hommage au Mexicain Arturo Ripstein, à l'Iranien Makhmalbaf et au Russe Sokourov, autant de personnalités marquantes et mal connues ici.

Tél. : 43-26-08-26.

Paris

Espionnage à la Cinémathèque

Du 1er juillet au 31 août

Durant tout l'été, la Cinémathèque convie un genre fréquemment sous-estimé par les cinéphiles. Les espions ont pourtant inspiré de grands metteurs en scène (Pabst, Lang, Sternberg, Tourneur, Hitchcock, Welles, Mankiewicz, Huston, Fuller...), et offert des rôles mémorables, à des actrices surtout : Garbo, Dietrich, Feuillère ou Jeanne Moreau. Mais Dita Parlo, James Bond et ses épigones (Matt Helm, Flint, OSS 117, Coplan...) ne sont pas oubliés dans ce panorama qui mêle avec dextérité érudition et distraction.

Palais de Chaillot, Cinémathèque française. Tél. : 47-04-24-24.

Douarnenez

Peuples d'Inde

Du 22 au 29 août

Consacré aux cinématographies indépendantes ou régionales, le Festival de Douarnenez se tourne pour sa 16e édition vers la diversité du sous-continent indien, en présentant un panorama de fictions et de documentaires représentatif de cette mosaïque culturelle, mais aussi un aperçu des regards occidentaux sur l'Inde, réelle (*le Fleuve* de Renoir) ou mythique (*le Tigre du Bengale* et *le Tombeau hindou* de Lang).

Tél. : 98-92-09-21 ou 97-23.

La sélection « Cinéma » a été établie par **Jean-Michel Frodon**